

Statistiques régionales et urbaines européennes

Guide de référence



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME
Statistiques
générales et
régionales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006

ISBN 92-79-02206-7
ISSN 1725-0005

© Communautés européennes, 2006

Avant-propos

Composante essentielle du système statistique européen, les **statistiques régionales** comparables sont utilisées à des fins très diverses, notamment pour l'attribution rationnelle et cohérente des fonds structurels.

Cela fait maintenant plusieurs décennies qu'Eurostat collecte un large éventail de statistiques régionales. Le présent **guide de référence** se veut un vade-mecum expliquant dans quel contexte s'inscrivent les statistiques régionales européennes, y compris la classification régionale NUTS. En particulier, toutes les améliorations récemment apportées à la collection de données sont exposées en détail. La structure des données stockées est également décrite de manière exhaustive.

Les statistiques régionales sont stockées dans la base de données publique d'Eurostat, plus précisément dans le domaine «Régions» du thème «Statistiques générales et régionales». Les données sont accessibles gratuitement via l'internet.

Pour la deuxième fois, le guide de référence de cette année couvre également les **statistiques urbaines**, que l'on peut trouver dans le domaine «Audit urbain» de la base de données.

Le présent guide de référence remplace l'édition 2005. À nouveau, il n'est disponible qu'en format PDF et peut être téléchargé gratuitement via l'internet. Eurostat continuera à élaborer une nouvelle version actualisée du présent guide de référence au début de chaque année. Cette publication, comme les éditions précédentes, est également disponible en anglais et en allemand.

Pour tout commentaire, question méthodologique ou suggestion sur la manière d'améliorer le présent guide de référence, veuillez adresser un courrier électronique à l'adresse suivante:

berthold.feldmann@cec.eu.int.

TABLE DES MATIÈRES

I.	APERÇU DES DONNEES REGIONALES	1
1.	Découpage régional	2
1.1.	Qu'est-ce qu'une région?	2
1.2.	Le concept de région sur le plan administratif	3
1.3.	La nomenclature NUTS	4
1.4.	Principes fondamentaux de la NUTS	4
1.5.	Création de la NUTS pour un pays donné	7
1.6.	Aperçu des modifications de la NUTS en 2003	8
1.7.	Modifications de la NUTS en 2006	9
1.8.	Pour en savoir plus sur la NUTS	10
2.	Les collections statistiques	10
2.1.	Circuit des données dans les bases statistiques d'Eurostat	10
2.2.	Les collections de statistiques régionales dans REGIO	11
2.3.	Données des pays candidats	12
3.	Unités administratives locales	12
3.1.	SIRE: le Système d'information infrarégional européen	12
3.2.	Recensements de la population et des logements	13
4.	Statistiques urbaines	13
4.1.	Disponibilité des données jusqu'à présent	13
5.	Questions fréquemment posées	15
5.1.	Quelle version de la NUTS?	15
5.2.	Quel niveau de la NUTS?	16
5.3.	Quel a été l'impact du passage à l'euro sur les tableaux en monnaie nationale?	16
5.4.	Quand les données sont-elles mises à jour?	16
5.5.	La cohérence des données est-elle vérifiée?	17
5.6.	Faut-il chercher des données régionales ailleurs que dans le domaine «Régions» des bases statistiques d'Eurostat?	17
5.7.	Les tableaux contiennent-ils des données pour toutes les régions de l'UE-25?	17
6.	Exemples méthodologiques	17
6.1.	L'estimation du PIB régional	18
6.2.	Taux de chômage régionaux	19
7.	Canevas de présentation des collections	20
8.	Organigramme et personnes de contact	21
9.	Publications sur les statistiques régionales	23
9.1.	Portrait des régions	23
9.2.	Annuaire régional	24
9.3.	Statistiques en bref	24

9.4. Nomenclatures	25
9.5. Manuel sur l'audit urbain	25
10. Symboles et abréviations	26
II. DESCRIPTION DETAILLÉE DE LA BASE DE DONNÉES (REGIO)	27
1. Statistiques agricoles	27
1.1. Présentation générale	27
1.2. Publications et bases de données d'Eurostat	29
1.3. Sources des données	29
1.4. Base juridique	29
1.5. Personnes de contact	30
1.6. Liste des tableaux	30
1.7. Description détaillée	31
2. Statistiques démographiques	41
2.1. Présentation générale	41
2.2. Publications d'Eurostat	45
2.3. Sources des données	45
2.4. Base juridique	46
2.5. Personnes de contact	46
2.6. Liste des tableaux	46
2.7. Description détaillée	49
3. Comptes économiques	71
3.1. Présentation générale	71
3.2. Publications d'Eurostat	73
3.3. Sources des données	73
3.4. Base juridique	73
3.5. Personnes de contact	73
3.6. Liste des tableaux	73
3.7. Description détaillée	75
4. Éducation	81
4.1. Présentation générale	81
4.2. Publications d'Eurostat	82
4.3. Sources des données	82
4.4. Base juridique	82
4.5. Personnes de contact	83
4.6. Liste des tableaux	83
4.7. Description détaillée	84
5. Statistiques du marché du travail	88
5.1. Présentation générale	88
5.2. Publications d'Eurostat	92
5.3. Sources des données	93
5.4. Base juridique	94
5.5. Personnes de contact	94
5.6. Liste des tableaux	94
5.7. Description détaillée	99

6. Statistiques des migrations	115
6.1. Présentation générale	115
6.2. Publications d'Eurostat	116
6.3. Sources des données	116
6.4. Base juridique	116
6.5. Personnes de contact	116
6.6. Liste des tableaux	116
6.7. Description détaillée	118
7. Science et technologie (R & D, brevets)	122
7.1. Présentation générale	122
7.2. Publications d'Eurostat	123
7.3. Sources des données	123
7.4. Base juridique	123
7.5. Personnes de contact	124
7.6. Liste des tableaux	124
7.7. Description détaillée	126
8. Statistiques structurelles sur les entreprises	138
8.1. Présentation générale	138
8.2. Publications d'Eurostat	139
8.3. Sources des données	139
8.4. Base juridique	139
8.5. Personnes de contact	139
8.6. Liste des tableaux	139
8.7. Description détaillée	140
9. Statistiques de la santé	144
9.1. Présentation générale	144
9.2. Publications d'Eurostat	154
9.3. Sources des données	154
9.4. Base juridique	154
9.5. Personnes de contact	154
9.6. Liste des tableaux	154
9.7. Description détaillée	156
10. Statistiques du tourisme	168
10.1. Présentation générale	168
10.2. Publications d'Eurostat	171
10.3. Sources des données	172
10.4. Base juridique	172
10.5. Personnes de contact	172
10.6. Liste des tableaux	172
10.7. Description détaillée	173
11. Statistiques des transports et de l'énergie	175
11.1. Présentation générale	175
11.2. Publications d'Eurostat	176
11.3. Sources des données	177
11.4. Base juridique	177
11.5. Personnes de contact	179

11.6. Liste des tableaux	179
11.7. Description détaillée	181
12. Statistiques de l'environnement	194
12.1. Présentation générale	194
12.2. Publications d'Eurostat	200
12.3. Sources des données	200
12.4. Base juridique	200
12.5. Personnes de contact	200
12.6. Liste des tableaux	200
12.7. Description détaillée	202
III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA BASE DE DONNÉES «URBAN AUDIT» _	208
1. Présentation générale	208
2. Publications d'Eurostat	215
3. Sources des données	215
4. Base juridique	215
5. Personnes de contact	215
6. Liste des tableaux	215
7. Description détaillée	217
ANNEXE: APERÇU DES TABLEAUX	249

I. APERÇU DES DONNEES REGIONALES

Les statistiques régionales d'Eurostat couvrent les principaux aspects de la vie économique et sociale de l'Union européenne, notamment la démographie, les comptes économiques, l'emploi et le chômage. Les concepts et définitions sont aussi proches que possible de ceux utilisés par Eurostat pour l'établissement ou la collecte des statistiques au niveau national.

La partie I du guide décrit la nomenclature des unités territoriales NUTS, répond à des questions fréquemment posées, donne un aperçu des publications relatives aux statistiques régionales et fournit les coordonnées de personnes de contact auprès desquelles des informations plus détaillées peuvent être obtenues.

La partie II décrit en détail le contenu de la base de données des statistiques régionales **REGIO** d'Eurostat. En tout, REGIO compte actuellement **211 tableaux**: 146 pour les États membres et 65 pour des pays hors UE-25. Une liste alphabétique des tableaux peut être trouvée dans l'annexe.

Le système d'information infrarégional européen (SIRE) est brièvement mentionné au chapitre 3 de la partie I, afin que les utilisateurs à la recherche d'informations à un niveau local plus détaillé sachent ce qu'ils peuvent tirer de cette source. SIRE ne fait cependant pas partie de la base de données régionales et n'est donc pas évoqué ailleurs dans le présent guide.

Les **statistiques urbaines** sont traitées au chapitre 4 et les tableaux d'indicateurs et de variables pour différents niveaux spatiaux de 258 villes sont décrits en détail dans la partie III du présent guide de référence. Bon nombre de données très intéressantes ont été collectées en 2003 et 2004 dans le contexte de l'audit urbain et les données sont accessibles dans la base de données gratuite d'Eurostat, dans le domaine «Urban Audit» du thème «Statistiques générales et régionales».

— — —

Pour tout commentaire, question méthodologique ou suggestion sur la manière d'améliorer le présent guide de référence, veuillez adresser un courrier électronique à l'adresse: berthold.feldmann@cec.eu.int

Les **données** sont directement accessibles à l'adresse suivante:

http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/general&language=en&product=EU_MAIN_TREE&rot=EU_MAIN_TREE&scrollto=0

1. Découpage régional

1.1. Qu'est-ce qu'une région?

Une région est une étendue territoriale qui possède des frontières plus ou moins marquées et est souvent utilisée en tant que subdivision administrative au niveau inférieur à celui de l'État-nation.

Les régions ont leur identité propre, qui découle de caractéristiques spécifiques telles que **le paysage** (montagnes, littoral, forêts), **le climat** (aridité, pluviométrie élevée), **la langue** (par exemple en Belgique, en Finlande et en Espagne), **l'origine ethnique** (par exemple le pays de Galles, le nord de la Suède et de la Finlande, le pays basque) ou **une histoire commune**.

Si la plupart, voire la totalité, des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont particulièrement marquées en un lieu donné, elles s'appliquent généralement, de façon plus ou moins prononcée, à une zone tellement vaste qu'elles ne sont pas suffisantes, à elles seules, pour opérer la distinction entre une région et une autre. En d'autres termes, les frontières sont «floues». Pour pouvoir servir à des fins administratives (ou, en l'occurrence, statistiques), les régions doivent cependant avoir une forme précise. Une région est souvent **délimitée** à partir d'un des éléments suivants:

a) des frontières naturelles

Rivières, montagnes, côtes maritimes ou rivages d'un lac, zones peu peuplées comme les forêts denses ou les marécages.

Il s'agit là de barrières physiques qui séparent deux groupes de population, les empêchant donc de former une unité plus grande. Dans le passé, ces frontières naturelles se sont souvent révélées pratiques pour établir une frontière entre des pouvoirs locaux rivaux. C'est ainsi qu'elles sont devenues:

b) des frontières historiques

Jusqu'à il y a peu, l'Europe était principalement constituée d'un patchwork de duchés, de principautés, de villes franches, de royaumes, etc. Il arrive que certains des territoires épars du Moyen-Âge apparaissent sur les cartes modernes en tant qu'enclaves (Baarle-Hertog/Baarle-Nassau, Llívia, Busingen, Ceuta, etc.).

Le maintien de ces frontières historiques pour délimiter les régions dépend souvent du degré de préservation des anciennes divisions du territoire lors de la formation de l'État-nation. Ainsi, dans le nord de l'Espagne, les frontières administratives complexes reflètent l'éparpillement des territoires ayant appartenu aux rois d'Aragon et de Navarre. À l'inverse, la France a entièrement restructuré ses unités administratives sous Napoléon. Au cours de l'unification respective de l'Allemagne et de l'Italie, bon nombre des unités politiques les moins puissantes ont disparu en tant que régions reconnaissables tandis que les plus puissantes ont gardé une place en tant que régions au sein du nouvel État-nation.

c) des frontières administratives

Les fonctions de gouvernement (qui recouvraient à l'origine la défense, l'impôt et la justice) nécessitent l'exercice du pouvoir par des unités administratives situées à un niveau inférieur à celui de l'État-nation, soit par la délégation «verticale» de compétences, soit par le biais d'une structure fédérale.

Même s'il s'agit parfois de régions «naturelles» ou «historiques», ce sont souvent des unités définies de façon plus ou moins arbitraire. Ces communes, comtés, provinces, etc. peuvent évoluer, par exemple pour refléter des changements politiques ou démographiques. D'autres frontières administratives qui se traduisent encore souvent dans les structures régionales modernes sont d'origine religieuse, comme les paroisses et les évêchés (qui comptent parmi les plus anciennes frontières administratives), ou correspondent aux besoins de la représentation démocratique (cantons, arrondissements).

1.2. Le concept de région sur le plan administratif

La région correspond à une tentative de regrouper des populations ou des lieux présentant suffisamment de similitudes pour former une unité logique à des fins administratives. On reconnaît par là que les différences géographiques nécessitent des structures administratives appropriées. Dans ce contexte, «structure administrative» signifie qu'une autorité administrative est compétente pour prendre des décisions administratives, budgétaires ou politiques pour la zone concernée dans le cadre juridique et institutionnel du pays.

Les conditions idéales pour une région

Des frontières adéquates:

- acceptabilité vis-à-vis des administrés,
- homogénéité de l'unité,
- taille convenable.

Des frontières stables:

- permettant de collecter des données sur une période prolongée (*séries chronologiques*),
- délimitant des unités plus significatives (*auxquelles les personnes s'identifient*).

Toute réorganisation administrative locale risque de perturber ces conditions, jusqu'à ce que la nouvelle organisation territoriale soit acceptée à son tour.

Hiérarchie des régions

Dans le passé, les petites régions ont souvent été administrées en tant que subdivisions de grandes régions, celles-ci constituant l'État-nation.

Il convient de noter que cela ne correspond pas forcément à la hiérarchie politique. Le pouvoir politique peut être hautement centralisé dans la capitale du pays ou, au contraire, délégué aux différentes régions.

Exemples de décentralisation importante (administrations régionales au rang de décideurs):

- les *comunidades autónomas* en Espagne,
- les *Länder* en Allemagne,
- les régions en Belgique.

1.3. La nomenclature NUTS

Au début des années 1970, Eurostat a défini la nomenclature des unités territoriales statistiques (**NUTS**) dans le but de disposer d'un schéma unique et cohérent de découpage territorial de l'Union européenne pour l'établissement des statistiques régionales communautaires.¹

Pendant une trentaine d'années, l'établissement et la mise à jour de la NUTS ont été réglés par des accords tacites entre les États membres et Eurostat, parfois au prix de longues et difficiles négociations.

Au printemps 2000, des travaux ont été entrepris pour élaborer un **règlement** devant conférer à la NUTS un statut juridique. Ce règlement a été adopté en mai 2003² et est entré en vigueur en juillet 2003. En raison de l'élargissement, une disposition modifiant le règlement NUTS a été adoptée par le Conseil et le Parlement à l'automne 2005.

Le règlement a un objectif particulièrement important: faire face, de la manière la plus souple possible, aux inévitables mutations que connaissent les structures administratives des États membres, afin de minimiser leur impact sur la disponibilité et la comparabilité des statistiques régionales.

1.4. Principes fondamentaux de la NUTS

La NUTS privilégie les découpages institutionnels

Il est d'usage de distinguer deux types de découpage régional:

- ♦ les **régions normatives** sont l'expression d'une volonté politique; leurs limites sont fixées en fonction des tâches attribuées aux collectivités locales et du volume de population de la région semblant correspondre à une utilisation économiquement optimale des ressources nécessaires à l'accomplissement de ces tâches; parfois entrent également en jeu des éléments historiques qui poussent à un accord sur l'autonomie et le maintien de subdivisions administratives déterminées;

1) Le serveur de nomenclatures RAMON, accessible sur le site internet d'Eurostat (www.europa.eu.int/comm/eurostat), permet de consulter la version la plus récente de la NUTS. Pour accéder au serveur RAMON à partir de la page d'accueil d'Eurostat, sélectionnez la langue de votre choix puis, sur le nouvel écran, repérez l'onglet intitulé «Méthodologie»; cliquez sur cet onglet, puis sur «Serveur de nomenclatures d'Eurostat (RAMON)». L'adresse URL de la nomenclature NUTS est (en février 2006):

http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html

2) Voir le règlement (CE) n° 1059/2003 du Parlement européen et du Conseil du 26 mai 2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS).

- ♦ **les régions analytiques (ou fonctionnelles)** sont définies en fonction de besoins d'analyse spécifiques; elles regroupent des zones selon des critères géographiques particuliers (par exemple l'altitude ou la nature des sols) ou selon des critères économiques et sociaux (par exemple l'homogénéité, la complémentarité ou la polarisation des économies régionales).

D'un point de vue statistique, ces deux types de découpage présentent des avantages et des inconvénients. Les régions normatives ont le plus souvent une existence «légale» dans la pratique administrative du pays concerné. Elles sont clairement définies, généralement connues de tous et jouissent d'une certaine stabilité. Elles contiennent la structure dans laquelle s'exerce une partie de l'autorité publique, notamment en matière de politique régionale. À ce titre, les régions normatives ou administratives sont généralement adoptées dans les systèmes statistiques nationaux comme unités les plus appropriées pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information.

Cette approche présente un inconvénient: les raisons administratives et historiques ayant conduit à la définition de ces régions varient beaucoup d'un pays à l'autre. De ce fait, leur comparabilité internationale est difficile à assurer, même en termes de superficie ou de population.

Comme leur nom l'indique, les régions analytiques ou fonctionnelles présentent surtout des avantages pour l'analyse économique. Certains découpages (bassins d'emploi, zones d'attraction d'infrastructures, etc.) sont déjà définis et utilisés dans quelques pays. Une application harmonisée des règles de définition de ces régions assurerait leur comparabilité internationale et le découpage territorial lui-même (la carte des subdivisions ainsi définies), en dehors de toute information statistique complémentaire, constitue déjà une information intéressante. Malheureusement, il existe autant de découpages potentiels que de sujets d'analyse.

Pour des raisons pratiques de disponibilité des données et de mise en œuvre des politiques régionales, la nomenclature NUTS est donc basée essentiellement sur les découpages institutionnels en vigueur dans les États membres (critère normatif).

La NUTS privilégie les unités géographiques à caractère général

Comme on l'a vu, des unités géographiques spécifiques à certains domaines d'activité peuvent être définies (bassins miniers, bassins d'emploi, zones de trafic ferroviaire, zones agricoles, zones urbaines, etc.) et utilisées dans certains États membres. Quasiment par définition, le découpage régional le plus approprié pour un indicateur donné (par exemple «superficie de la couverture forestière») sera toutefois moins satisfaisant, voire totalement inutilisable pour un autre indicateur, comme le «nombre de lits d'hôpital». C'est pourquoi ces unités sont exclues de la NUTS, au profit d'unités géographiques à caractère général.

La NUTS est une nomenclature hiérarchique

Les niveaux régionaux (de 1 à 3)

La NUTS subdivise chaque État membre en un nombre entier de régions de niveau NUTS 1, chacune de celles-ci étant subdivisée à son tour en régions de niveau NUTS 2, elles-mêmes subdivisées en régions de niveau NUTS 3. Or, si l'on exclut le niveau local (communes), la

structure administrative interne des États membres repose en général sur deux de ces trois grands niveaux régionaux. La structure administrative nationale existante peut, par exemple, correspondre aux niveaux 1 et 3 (*Länder* et *Kreise* en Allemagne) ou aux niveaux 2 et 3 (*régions* et *départements* en France ou *comunidades autónomas* et *provincias* en Espagne).

Opérer une ventilation complète, c'est-à-dire à chacun des trois niveaux de la NUTS, implique donc la détermination, pour chaque État membre, d'un niveau régional supplémentaire par rapport aux deux niveaux principaux susmentionnés. Ce niveau supplémentaire correspond dès lors à une structure régionale utilisée dans une moindre mesure à des fins administratives ou qui n'a peut-être été instituée qu'à des fins statistiques, sans remplir la moindre fonction administrative. Selon les niveaux qui existent déjà, le niveau supplémentaire peut être créé à n'importe lequel des trois niveaux de la NUTS. La France ayant, par exemple, des unités administratives fonctionnelles aux niveaux 2 et 3, le niveau supplémentaire sera introduit au niveau 1 de la NUTS. Il en va de même pour l'Italie, la Grèce et l'Espagne. À l'inverse, le niveau «non administratif» supplémentaire se situe au niveau 2 de la NUTS pour l'Allemagne et le Royaume-Uni et au niveau 3 pour la Belgique.

Le règlement NUTS fixe les seuils minimum et maximum suivants pour la taille moyenne des régions de la NUTS.

Niveau	Minimum	Maximum
NUTS 1	3 millions	7 millions
NUTS 2	800 000	3 millions
NUTS 3	150 000	800 000

Niveaux locaux

Jusqu'au début des années 1990, la nomenclature NUTS n'était constituée que de ces trois niveaux régionaux. Il se peut cependant que les politiques communautaires s'appliquent à des zones non compatibles avec la NUTS. C'est le cas depuis longtemps en agriculture avec les actions en faveur des zones de montagne ou des zones agricoles défavorisées; c'est le cas plus récemment dans d'autres domaines (zones littorales et zones urbaines). Pour faire face aux demandes d'informations statistiques liées à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de ces politiques et, plus généralement, pour répondre aux besoins croissants d'informations au niveau local, Eurostat a mis en place un système d'information infrarégional. La première étape de ce projet a consisté à établir une nomenclature communautaire des unités administratives locales (UAL) compatible avec la NUTS.

Deux niveaux supplémentaires (appelés UAL) ont été définis dans le respect des principes de la NUTS, mais seul le dernier — le plus fin (niveau UAL 2) — a été fixé pour **tous** les États membres. Il correspond le plus souvent à la notion de «commune». Voir également le point 4 ci-après.

1.5. Création de la NUTS pour un pays donné

La définition de la nomenclature pour un pays donné s'effectue en plusieurs étapes. Il convient tout d'abord d'analyser la structure **administrative** du pays, puis de vérifier si la collecte et la diffusion d'informations statistiques régionales s'appuient sur ce découpage régional, ce qui est généralement le cas. La taille moyenne (principalement en termes d'effectif de la population) des unités des différents niveaux administratifs existants est ensuite analysée afin de déterminer la place éventuelle de ces niveaux dans la hiérarchie de la NUTS. Deux cas de figure se présentent alors :

- ♦ la taille moyenne du niveau examiné correspond plus ou moins à celle d'un niveau de la NUTS (moyenne des autres États membres de l'Union). Dans ce cas, la structure administrative en question est reprise intégralement et sans modification, pour déterminer le découpage régional NUTS utilisé à ce niveau. Bien entendu, il se peut, étant donné l'évolution historique de la structure régionale, que la taille de certaines subdivisions du pays concerné s'écarte fortement de la taille communautaire moyenne des unités enregistrées à ce niveau de la NUTS;
- ♦ aucune structure administrative ne présente une taille moyenne comparable à la moyenne communautaire. Dans ce cas, un découpage statistique ad hoc est établi (pour obtenir des «**unités non administratives**») par regroupement d'unités administratives existantes plus petites. Puisqu'aucune contrainte historique ne pèse sur un tel découpage régional, Eurostat est plus vigilant quant au respect par toutes les régions des seuils démographiques définis dans le règlement NUTS.

Le tableau suivant montre le nombre de régions NUTS dans les 25 États membres (dans la version NUTS 2003 actuelle). Les niveaux **non administratifs** définis à l'annexe 2 du règlement NUTS sont indiqués en **gris**.

Nombre de régions NUTS

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Belgique	3	11	43
République tchèque	1	8	14
Danemark	1	1	15
Allemagne	16	41	439
Grèce	4	13	51
Espagne	7	19	52
France	9	26	100
Irlande	1	2	8
Italie	5	21	103
Estonie	1	1	5
Chypre	1	1	1
Luxembourg	1	1	1
Lettonie	1	1	6

Lituanie	1	1	10
Hongrie	3	7	20
Malte	1	1	2
Pays-Bas	4	12	40
Autriche	3	9	35
Pologne	6	16	45
Portugal	3	7	30
Slovénie	1	1	12
Slovaquie	1	4	8
Finlande	2	5	20
Suède	1	8	21
Royaume-Uni	12	37	133
UE-25	89	254	1214

1.6. Aperçu des modifications de la NUTS en 2003

La version de 1999 de la NUTS a été adaptée comme suit en 2003:

Allemagne

Niveau NUTS 2

Dans le *Land* de **Brandenburg**, deux nouvelles régions de type non administratif ont été créées au niveau NUTS 2. Les trois régions de niveau NUTS 2 formant le *Land* de Rheinland-Pfalz sont désormais des régions non administratives, bien que leur couverture territoriale reste la même.

Niveau NUTS 3

Berlin constitue une seule région. La ville et le district rural de Hannovre ont été fusionnés en une région unique appelée «Region Hannover».

Espagne

Niveau NUTS 2

La région «**Ceuta y Melilla**» a été scindée en deux régions appelées respectivement «Ceuta» et «Melilla».

Les intitulés de plusieurs régions de niveau NUTS 3 ont été adaptés conformément aux décisions relatives à l'emploi des langues régionales en Espagne.

Italie

Niveau NUTS 1

Une redistribution des régions a été effectuée au niveau NUTS 2, si bien que le nombre de régions du niveau 1 a été **réduit de 11 à 5**.

Niveau NUTS 2

Une région a été divisée en deux, ajoutant ainsi une région supplémentaire, en raison de la décision des autorités italiennes de classer les «provinces autonomes» (**Bolzano/Bozen** et **Trento**) au même niveau NUTS 2 que les régions autonomes.

Portugal

Niveau NUTS 2

Les régions de niveau NUTS 3 aux alentours de la capitale ont été redistribuées entre les régions de niveau NUTS 2. Le nombre de régions ne change pas, mais trois régions de niveau NUTS 2 sont concernées par ces changements territoriaux. Concrètement, la superficie de **Lisboa** a été réduite, au profit de celle des régions environnantes de niveau NUTS 2.

Finlande

Niveau NUTS 2

Une redistribution des régions a été effectuée au niveau NUTS 3, si bien qu'il y a désormais une région de moins au niveau NUTS 2. Seules deux régions de niveau NUTS 2 conservent la même étendue territoriale que dans la NUTS-99.

République tchèque

Les noms des régions NUTS 3 ont été changés.

Lettonie

Une réorganisation a été effectuée autour de la capitale au niveau NUTS 3. Le pays a désormais 6 régions au lieu de 5 précédemment (dont deux seulement restent inchangées).

Lituanie

Les noms des régions NUTS 3 ont été changés.

Hongrie

Trois régions au niveau NUTS 1 ont été introduites.

Pologne

Six régions au niveau NUTS 1 ont été introduites. Certaines régions au niveau NUTS 3 ont été réorganisées, en particulier à l'intérieur de la région NUTS 2 «Slaskie».

1.7. Modifications de la NUTS en 2006

En 2006, et pour la première fois, la mise à jour de la NUTS se fera conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à la NUTS. Les propositions de

modifications seront recueillies auprès des États membres durant le premier semestre et, à partir de juillet, la Commission élaborera un projet de proposition de nouvelle version de la NUTS (NUTS-2006). Celle-ci devra ensuite être adoptée par une décision de la Commission, qui sera publiée au Journal officiel.

Dans l'intérêt des utilisateurs, qui ont besoin de longues séries chronologiques de statistiques régionales, la Commission s'efforcera de limiter autant que possible les changements apportés à la NUTS.

L'ensemble des modifications qui seront finalement approuvées entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2008 seulement et, jusqu'à cette date, toutes les statistiques régionales de la base de données publiques seront conformes à la version 2003 de la NUTS.

1.8. Pour en savoir plus sur la NUTS

De plus amples informations sur la NUTS, le règlement et son application peuvent être trouvées sur le site Web d'Eurostat, où nous avons chargé la nomenclature NUTS et où vous pouvez également trouver des cartes des régions NUTS. Voir <http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/>

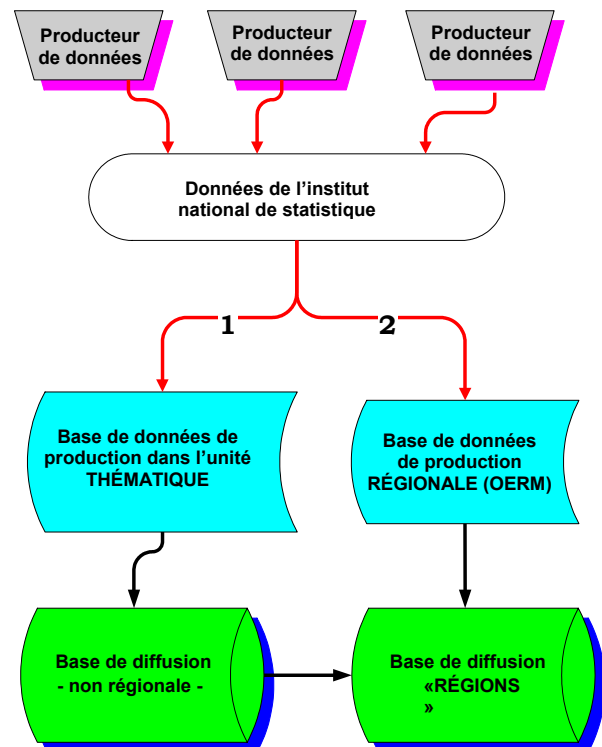
Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à ESTAT-nuts@cec.eu.int

2. Les collections statistiques

2.1. Circuit des données dans les bases statistiques d'Eurostat

Depuis quelques années, le circuit-type suivi par les données est le suivant (*voir schéma ci-dessous*):

Les données provenant de diverses sources nationales sont tout d'abord regroupées par l'institut national de statistique de chaque pays, puis transmises aux unités thématiques d'Eurostat qui les valident. Ces données sont ensuite chargées dans les bases statistiques d'Eurostat par l'unité thématique concernée. La section «Statistiques régionales» copie ces informations à partir du domaine thématique dans le domaine «Régions» des bases de données statistiques d'Eurostat. C'est la première possibilité représentée ci-contre.



Il existe cependant un deuxième circuit (les données sont transmises directement à l'équipe d'Eurostat en charge des statistiques régionales qui, après validation, les charge dans le domaine «Régions» de nos bases statistiques), présenté dans le schéma, pour certaines collections, principalement les comptes régionaux et les statistiques relatives au marché du travail.

2.2. Les collections de statistiques régionales dans REGIO

Le domaine «Régions» des bases de données statistiques d'Eurostat est structuré en douze ensembles de données appelés **collections**. Chaque collection comprend des **groupes** qui contiennent eux-mêmes des **tableaux** (un groupe peut être scindé en différents «sujets» qui contiennent alors les tableaux). Les douze collections de REGIO sont les suivantes:

agri-r	Statistiques agricoles
demo-r	Statistiques démographiques
econ-r	Comptes économiques
educ-r	Statistiques de l'éducation
env-r	Statistiques de l'environnement
migr-r	Statistiques des migrations
rd	Science et technologie (recherche et développement, brevets)
lm-r	Statistiques du marché du travail
sbs-r	Statistiques structurelles sur les entreprises
health-r	Statistiques de la santé
tour-r	Statistiques du tourisme
tran_enr	Statistiques des transports et de l'énergie

Passons des collections aux tableaux individuels qu'elles contiennent. Le nom de chacun de ces tableaux se compose généralement des éléments suivants: la première ou les deux premières lettres du titre de la collection, puis le niveau NUTS auquel les données du tableau ont été collectées et enfin une abréviation du titre du tableau en anglais, comme dans l'exemple suivant:

e2gdp95 collection «comptes économiques», niveau 2 de la NUTS, produit intérieur brut aux prix du marché, selon le SEC95 (**Gross Domestic Product according to ESA95 at market prices**)

La plupart des tableaux ont trois ou quatre dimensions, certains en ont plus. Parmi celles-ci, une dimension correspond à la ventilation régionale (NUTS) et une autre au temps (TIME). Dans la description de chaque tableau, les mots clés utilisés pour les autres dimensions sont indiqués.

Veillez observer que: les données concernant les départements français d'outre-mer (DOM) ne sont pas incluses dans les totaux pour la France ou pour l'UE-25, sauf pour les données des comptes régionaux et les données du marché du travail au niveau régional. À partir de 1991, "Allemagne" signifie "Allemagne après réunification"; pour la population, cependant, cette définition est appliquée à partir de 1990.

2.3. Données des pays candidats

Bon nombre des statistiques régionales concernant les pays candidats ont été collectées et stockées dans la base de données depuis 1999, dans le cadre d'un projet financé par le programme PHARE qui a bénéficié de la coopération enthousiaste des INS des pays concernés. Cela a considérablement enrichi le contenu de nos bases de données statistiques.

Il a été décidé de faire figurer ces données dans des tableaux distincts dans le domaine REGIO de New Cronos, de manière à éviter toute confusion avec les données de l'UE. C'est pourquoi les codes des tableaux des pays candidats commencent par la lettre «X». Après l'adhésion à l'UE de 10 pays en mai 2004, tous les tableaux des pays concernés ont été transférés dans les tableaux des États membres de sorte que tous les tableaux contiennent désormais les statistiques régionales de 25 pays.

Des tableaux précédés d'un «X» sont maintenus pour les données de la Bulgarie, de la Croatie, de la Roumanie, de la Turquie (très peu de données disponibles pour l'instant), de même que pour les données régionales des pays de l'AELE. Ils seront aussi employés pour les données des futurs pays candidats.

3. Unités administratives locales

3.1. SIRE: le Système d'information infrarégional européen

Outre les collections de données statistiques régionales, Eurostat dispose également de données se rapportant aux unités administratives locales (niveau communal ou UAL). Il existe une collection distincte pour les données locales, appelée SIRE (système d'information infrarégional européen), décrite uniquement au présent point et n'apparaissant nulle part ailleurs dans le Guide de référence, étant donné que SIRE ne fait pas partie du domaine «Régions». Le système SIRE, qui n'est pas accessible au public mais est réservé à des utilisateurs au sein de la Commission européenne, se compose d'une classification des unités administratives locales (niveaux UAL 1 et 2, anciennement les niveaux 4 et 5 de la NUTS) et de données statistiques tirées des recensements de population réalisés tous les dix ans. Des drapeaux indiquent également l'éligibilité aux interventions des fonds structurels (politique régionale communautaire). L'UE-25 compte environ 112 000 UAL, auxquelles s'ajoutent 55 000 UAL de l'AELE et des pays candidats.

Les unités administratives locales changeant fréquemment, Eurostat a adopté un système pour gérer cette classification dans le temps. Certains pays modifient très fréquemment leurs UAL tandis que d'autres ne les changent quasiment jamais. Les efforts visant à suivre les modifications de ces unités se concentrent donc sur quelques pays seulement (essentiellement le Royaume-Uni et l'Allemagne). On ne cherche pas à lier les données tirées de différents recensements de manière approfondie. Les liens avec les niveaux régionaux de la NUTS sont inhérents aux codes communautaires des UAL.

Une des dispositions du règlement NUTS fait obligation aux États membres de l'UE de communiquer les listes des UAL à Eurostat. Une nouvelle version de ces listes, comprenant les codes et les intitulés au 1^{er} janvier 2005, est publiée sur l'internet depuis le début de 2006. Voir http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/nuts/lau_en.html

3.2. Recensements de la population et des logements

SIRE contient des données statistiques tirées des recensements de la population et des logements; ces données sont actualisées tous les dix ans. Les recensements n'ont pas lieu à la même date dans tous les États membres. Dans une campagne de recensement, il s'écoule environ trois ans entre le premier recensement réalisé et le moment où le dernier pays l'effectue. Actuellement, les données des campagnes de recensement de 1981 et 1991 ont été chargées. La collecte, la validation et le chargement des données du recensement de 2001 ont été achevés pour certains pays et seront poursuivis dans le courant de 2006 pour les pays restants. En raison des différences entre les États membres quant au calendrier des recensements, les tableaux ne seront pas finalisés avant la fin 2006 au plus tôt.

Dans les recensements de population, la collecte porte sur une trentaine de variables, notamment population totale, sexe et répartition par âge, activité économique de la population, nombre de ménages, logements par régime d'occupation et niveau d'éducation. Pour des raisons de confidentialité, il se peut que certains États membres suppriment les données relatives aux petites communes. La variable «population totale» est cependant disponible pour toutes les communes. Il en va de même pour la superficie des UAL. Certains pays n'effectuent pas de recensements de la population, mais obtiennent des informations comparables à partir de répertoires et autres registres administratifs. Il n'est pas possible de récupérer toutes les variables du programme de tableaux pour tous les pays. La collecte de données pour les UAL ne s'appuie sur aucune base juridique. Vous trouverez des informations plus détaillées dans la publication Orientations et programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations en 2001 (Eurostat, Thème 3, 1999) et dans le document interne «SIRE, système d'informations infrarégional européen - Description des données SIRE» (Eurostat, décembre 2004).

4. Statistiques urbaines

4.1. Disponibilité des données jusqu'à présent

En juin 1999, la Commission a effectué un essai de collecte de données d'indicateurs comparables dans des villes européennes. Conçu en tant que projet pilote, cet «**audit urbain**» ne devait pas produire de résultats définitifs. Son objectif était plutôt de tester la faisabilité de l'approche choisie et de tirer les enseignements, pour l'avenir, d'éventuelles erreurs de conception. Dans toute l'UE, environ 480 variables ont été recueillies concernant les 58 plus grandes villes (considérées comme trop difficiles à traiter, Londres et Paris n'ont cependant pas été prises en compte).

Après l'achèvement de l'audit urbain au printemps 2001, la Commission a décidé qu'il était impératif de **poursuivre et d'améliorer** cet exercice de collecte de données comparables sur le milieu urbain. Les résultats de la phase pilote ont été soigneusement évalués, avec la participation de spécialistes en statistique d'organisations de villes et d'experts d'Eurostat, pour un certain nombre de domaines spécifiques. Cette évaluation a permis d'aboutir à une série de conclusions concernant la liste des variables collectées, celle des villes participantes et la dimension géographique.

La nouvelle collecte de données pour **l'audit urbain** a eu lieu en 2003 pour les anciens États membres et en 2004 pour les nouveaux États membres. Elle présentait les caractéristiques suivantes:

Variables

333 variables ont été identifiées pour l'opération et ont été classées en variables principales et variables types. Les États membres ont été invités à communiquer toutes les données déjà disponibles dans leur système statistique national, de même que les données pour toutes les variables qui, bien que non immédiatement disponibles, pouvaient cependant être estimées avec une précision raisonnable. Restait un troisième groupe de variables, celui des données à la fois non disponibles et impossibles à estimer. Après une réflexion approfondie, il a été décidé qu'une nouvelle enquête serait trop coûteuse.

La liste des variables est fournie dans le chapitre concerné, ci-après. **L'année de référence** pour cette collecte de données était l'année **2001**.

Choix des villes

Au cours de la phase pilote de l'audit urbain, il avait été décidé d'exclure les villes de Londres et Paris. Toutes deux ont fait néanmoins partie de l'audit urbain 2003.

Autre nouveauté, une attention particulière est accordée aux villes de taille moyenne (de 50 000 à 250 000 habitants), qui n'ont pas été couvertes correctement dans la phase pilote, alors qu'une partie considérable de la population européenne y vit pourtant. Des informations détaillées sur les différents aspects de la qualité de vie dans ces villes ont été jugées très précieuses pour l'évolution de la politique urbaine en Europe.

En tous, 258 villes de l'Union européenne (UE-25) plus la Bulgarie et la Roumanie ont pris part au projet d'audit urbain 2003/2004. La liste des villes est fournie dans le chapitre concerné, ci-après. Pour la Turquie, 26 villes ont été sélectionnées pour l'audit urbain. Les données concernant ces villes sont aussi disponibles dans la base de données publique.

Unités territoriales

Les observations recueillies ont porté sur trois niveaux d'unités territoriales. Le premier niveau est constitué par le «noyau» ou le «cœur» de la ville, c'est-à-dire l'unité administrative, sur laquelle de nombreuses données sont généralement disponibles. Le deuxième est l'agglomération urbaine élargie, dont l'étude visait à rassembler des données se rapportant aussi à l'«hinterland» de la ville. Enfin, les disparités intra-urbaines ont été prises en compte grâce à la collecte de données sur les quartiers. Voir le chapitre «Audit urbain» ci-après.

Données historiques

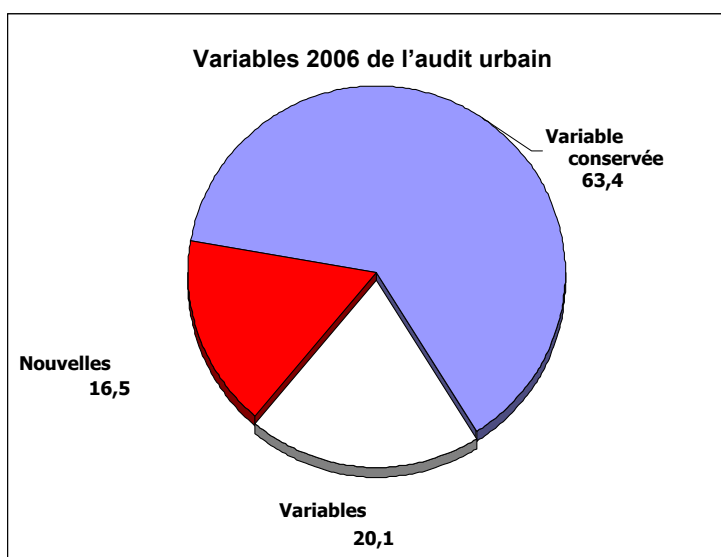
En 2004, Eurostat a lancé la collecte de données «historiques», c'est-à-dire de données pour 1991 et 1996. Seul un nombre réduit de 80 variables était requis.

Enquête de perception

En janvier 2004, une enquête de perception a été menée en parallèle dans 31 villes des anciens États membres. Les données qui en résultent sont également disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat. Les détails sont fournis dans le chapitre concerné, ci-après.

4.2. Collecte de données de 2006

Les préparatifs de la collecte de données 2006 s'intensifient (mars 2006). Les variables recueillies seront moins nombreuses car celles qui n'ont obtenu qu'un faible taux de



réponse lors de la dernière opération ont été supprimées. En revanche, de nouvelles variables – jugées indispensables pour mesurer les phénomènes économiques et sociaux en milieu urbain – seront ajoutées.

Plus d'une cinquantaine de nouvelles villes seront prises en compte pour la collecte de 2006. La définition de la LUZ (zone urbaine plus large) sera revue dans certains cas.

Les premiers résultats devraient être disponibles début 2007.

5. Questions fréquemment posées

5.1. Quelle version de la NUTS?

Toutes les données du domaine «Régions» des bases de données statistiques d'Eurostat respectent la dernière version de la NUTS, c'est-à-dire la **NUTS 2003**. Il en va de même pour les tableaux présentant des statistiques régionales dans d'autres collections ou domaines des bases de données de diffusion d'Eurostat. L'utilisateur peut ainsi comparer des régions pour toutes les variables possibles. Depuis l'élargissement de mai 2004, nous parlons de la NUTS 2003/EU25. Cette version restera valable jusqu'au 31 janvier 2007.

5.2. Quel niveau de la NUTS?

Les données sont en général disponibles au niveau 2 de la NUTS. Pour certaines variables, le niveau 3 de la NUTS est aussi disponible mais, dans l'ensemble, il s'agit d'une exception. En ce qui concerne les nouveaux États membres, une proportion relativement élevée de données est disponible au niveau 3, traduisant le fait que six pays sur les dix n'ont pas de structure au niveau 2. Pour certaines statistiques et certains pays, seul le niveau 1 de la NUTS est disponible mais, ici encore, il s'agit d'une (regrettable) exception.

5.3. Quel a été l'impact du passage à l'euro sur les tableaux en monnaie nationale?

Les indications suivantes, valables pour toutes les bases de données d'Eurostat, concernent les tableaux de REGIO contenant des indicateurs exprimés en valeurs **monétaires**.

- Le 1^{er} janvier 2002, l'euro est devenu la monnaie nationale des citoyens des États membres de la zone euro (Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande). Entre décembre 2001 et le 31 janvier 2002, Eurostat a progressivement chargé dans ses bases de données des séries chronologiques nationales en euros pour les États membres de la zone euro. À partir du 1^{er} mars 2002, les anciennes séries ont été progressivement supprimées.
- Les séries existant déjà en «euros/écus» continueront à être élaborées.
- Les utilisateurs auront toujours la possibilité d'opérer des comparaisons entre pays (et des agrégations) ainsi que des analyses de séries chronologiques nationales pour les États membres de la zone euro (voir explications ci-après).

Depuis mars 2002, Eurostat a publié deux grandes familles de séries de données:

1. des données exprimées en «monnaie nationale (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)»;
2. des données exprimées en «euros/écus».

Tout comme auparavant, les deux séries de données seront exploitées à des fins clairement distinctes. La première sera utilisée pour les besoins des analyses de séries chronologiques d'un pays donné (comparaison dans le temps), alors que la seconde servira aux comparaisons entre pays et aux agrégations.

5.4. Quand les données sont-elles mises à jour?

La plupart des tableaux qui proviennent d'autres unités thématiques d'Eurostat sont mis à jour de façon plus ou moins permanente. Il n'est pas possible d'indiquer un mois spécifique pour la mise à jour.

La section régionale demande encore elle-même certaines données aux États membres. Ces demandes de données sont envoyées tous les ans mais la période de l'année dépend du domaine. La mise à jour des tableaux de REGIO a lieu lorsque les données sont transmises à Eurostat, après leur vérification par le responsable du domaine et/ou ses assistants.

5.5. La cohérence des données est-elle vérifiée?

Chaque groupe d'indicateurs est régi par des règles que les données doivent respecter. Il s'agit en général de règles de cohérence de base: le total des sous-parties d'un indicateur principal ne peut être supérieur à l'indicateur principal. Une partie des données ne satisfait cependant pas à cette règle et le responsable du domaine doit alors contacter l'État membre pour déterminer le chiffre qui est faux.

Le responsable du domaine vérifie également quelles sont les données manquantes et si cette absence est justifiée. Il semble évidemment inutile de téléphoner à Helsinki pour demander «Où sont vos chiffres sur les oliveraies?». Une fois vérifiés, les chiffres sont normalement chargés dans les bases de données statistiques d'Eurostat.

5.6. Faut-il chercher des données régionales ailleurs que dans le domaine «Régions» des bases statistiques d'Eurostat?

Non. C'était le cas il y a plusieurs années du fait qu'un certain nombre d'unités thématiques d'Eurostat disposaient aussi de données régionales dans leur section de la base de données. Depuis 2000, un effort important a cependant été accompli pour présenter toutes les données régionales européennes dans le domaine «Régions».

La seule exception à cette règle générale concerne la nomenclature utilisée: si un ensemble de données utilise des unités territoriales qui s'écartent sensiblement de la NUTS, ces données ne sont pas jugées suffisamment matures pour figurer dans le domaine «Régions». Même si, à court terme, cela peut empêcher d'accéder à certaines données, c'est la seule manière de préserver la comparabilité entre collections de données dans le domaine «Régions».

5.7. Les tableaux contiennent-ils des données pour toutes les régions de l'UE-25?

Oui. Les données pour l'ensemble des régions de l'UE-25 sont regroupées en un même tableau pour chaque thème statistique. Les données sont comparables entre les anciens et les nouveaux États membres. Les données des pays candidats restants sont conservées dans des tableaux «X» séparés.

6. Exemples méthodologiques

Veillez observer que les remarques figurant aux points suivants font référence tant aux pays de l'UE qu'aux pays candidats. La nomenclature NUTS n'est toutefois valide que pour les États membres de l'UE; dans le cas des pays candidats, il convient de se référer aux régions statistiques de l'Europe (RSE). Les deux classifications sont fondées sur les mêmes exigences et hypothèses, ce qui les rend comparables.

Par ailleurs, le SEC 95 repose sur un règlement du Conseil qui ne s'applique qu'aux États membres de l'UE, mais les pays candidats participent également au programme de transmission du SEC 95.

6.1 L'estimation du PIB régional

Depuis l'année 2000, Eurostat réalise des estimations du PIB régional à partir des chiffres des comptes nationaux et des comptes régionaux du SEC 95, en commençant par l'année de référence 1995. Avant la fin de chaque année, les données sont transmises par les États membres pour l'année de référence t-2. Après traitement à Eurostat, les données sont diffusées (ainsi, les données de 2004 sont publiées en janvier 2007). Les données sont disponibles dans le domaine «Régions» sous les intitulés «E2GDP95» et «E3GDP95» pour les pays de l'UE et «XEGDP» pour les pays hors UE-25.

Pour obtenir les valeurs par habitant, les chiffres des comptes régionaux [par exemple le PIB en écus/euros (et SPA)] sont divisés par l'effectif moyen de population de la région pour l'année en question.

La méthodologie adoptée pour régionaliser le PIB national est la même que dans le passé: la ventilation régionale s'effectue en fonction des données les plus récentes sur la structure régionale de la valeur ajoutée brute (VAB) aux prix de base, qui constitue le concept introduit par le SEC 95. Les chiffres de la VAB sur lesquels s'appuie cette régionalisation ne sont jusqu'à présent pas corrigés pour tenir compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). **Cela va changer pour la plupart des pays** dans le courant de l'année 2006.

L'algorithme d'estimation du PIB fonctionne généralement de manière ascendante, c'est-à-dire que l'on détermine tout d'abord les valeurs pour les régions de niveau NUTS 3, puis on passe au niveau NUTS 2, pour arriver enfin au niveau NUTS 1. Si la VAB d'une année donnée n'est pas disponible au niveau NUTS 3, les chiffres du niveau NUTS 2 sont ventilés sur la base de la structure régionale de la dernière année disponible. Si des informations extra-régionales sont disponibles, la VAB correspondante est répartie proportionnellement entre toutes les régions du pays concerné.

Le PIB régional est exprimé à la fois en écus/euros et en SPA (standards de pouvoir d'achat). Dans le cadre des dispositions actuelles en matière de politique structurelle européenne, les chiffres relatifs au PIB régional en tant que tels importent moins que les valeurs par habitant. Afin de déterminer ces indicateurs, l'estimation du PIB d'une région est divisée par l'effectif annuel moyen de population de celle-ci. Afin de garantir la cohérence des comptes régionaux avec les comptes nationaux, les chiffres démographiques régionaux sont ajustés de telle sorte que la somme du nombre d'habitants de toutes les régions d'un pays soit égale à l'effectif de la population nationale publié dans les comptes nationaux.

Cette méthode d'estimation présente toute une série d'hypothèses et de caractéristiques importantes.

L'élément fondamental est la supposition que la structure régionale de la VAB correspond à celle du PIB.

En utilisant en outre des parités de pouvoir d'achat (PPA) nationales, on suppose qu'il n'existe aucune différence dans ce domaine entre les diverses régions d'un même pays ou que ces écarts sont négligeables. Bien que cette hypothèse puisse sembler quelque peu irréaliste, elle est inévitable compte tenu des données disponibles. Les données régionales sur la VAB constituent des informations fondamentales sûres. Elles sont élaborées par les États membres de l'UE et les pays candidats, Eurostat se chargeant de vérifier leur cohérence. Les différences entre les méthodes nationales d'enquête et de traitement ne sont pas forcément source de préoccupation, tant que la précision des résultats reste comparable.

Pour pouvoir assurer une transparence maximale quant aux méthodes nationales, les instituts nationaux de statistique ont élaboré, pour tous les États membres, des rapports sur la qualité concernant la VAB régionale, dans lesquels les méthodes appliquées dans chaque pays sont décrites en détail.

Des problèmes d'estimation apparaissent dans certains cas au niveau des prévisions à très court terme. L'expérience montre que les pays ne sont jamais tous en mesure de fournir, à un moment précis de l'année t+2, des informations sur la structure de la VAB de l'année t à tous les niveaux régionaux, sur la base desquelles les valeurs du PIB régional pourraient être estimées pour l'année t. Des problèmes de ce type se posent parfois en ce qui concerne les données sur l'effectif moyen de la population, spécialement au niveau 3 de la NUTS. Afin de pouvoir toutefois opérer les estimations relatives à l'année t, on suppose que la structure de la VAB est constante par rapport à l'année t-1, voire une année plus ancienne. Cela signifie que l'on n'utilise pas la structure de la VAB ou de la population de l'année t, mais la plus récente dont on dispose.

6.2. Taux de chômage régionaux

Définitions

La principale source pour les données sur le marché du travail au niveau régional est l'Enquête européenne sur les forces de travail (EFT). Les définitions des indicateurs de l'enquête suivent les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les personnes ayant un emploi sont toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou étaient temporairement absentes de leur travail. Les aides familiaux sont inclus.

Les chômeurs comprenaient les personnes âgées de 15 à 74 ans qui était (les trois conditions doivent être remplies simultanément):

1. sans travail durant la semaine de référence;
2. disponibles à ce moment pour travailler dans le cadre d'un emploi salarié ou indépendant avant la fin des deux semaines suivant la semaine de référence;

3. activement à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques pour trouver un emploi salarié ou indépendant au cours de la période de quatre semaines se terminant par la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement (dans un délai de trois mois au plus).

La population économiquement active (parfois appelée également force de travail, population active ou personnes actives) comprenait les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Le taux de chômage correspond à la part des chômeurs, exprimée en pour cent, dans la population économiquement active.

Le taux de chômage peut être détaillé par âge ou par sexe. Le taux de chômage des jeunes concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Taux de chômage jusqu'au niveau NUTS 2

Jusqu'au niveau NUTS 2, les taux de chômage ainsi que toutes les données sur le marché du travail au niveau régional fournies par Eurostat sont dérivées de l'EFT.

Taux de chômage au niveau NUTS 3

Les chiffres absolus du chômage et de la population économiquement active de l'EFT au niveau NUTS 2 ventilés par sexe et par âge (15-24, 25 et plus) sont divisés entre les régions du niveau NUTS 3 selon la répartition des chiffres absolus par sexe et par âge (15-24, 25 et plus) du chômage et de la population économiquement active au niveau NUTS 3 fournis par les pays. Les taux de chômage au niveau NUTS 3 sont ensuite calculés par programme.

La source des données absolues du chômage et de la population économiquement active au niveau NUTS 3 fournis par les pays et utilisés pour la répartition des chiffres absolus de l'EFT du niveau NUTS 2 au niveau NUTS 3 varie d'un pays à l'autre. Il peut s'agir des chiffres moyens annuels de l'EFT, des chiffres moyens sur trois ans de l'EFT, des chiffres tirés de registres fiables ou d'autres sources fiables.

7. Canevas de présentation des collections

Chacun des chapitres suivants du présent guide de référence porte sur une collection distincte du domaine «Régions» et informe le lecteur sur les principaux aspects ci-dessous de chaque collection.

⇒ Présentation générale

Description générale du contenu de la collection, y compris, si possible, des définitions et des explications méthodologiques.

⇒ Publications correspondantes

Liste des publications d'Eurostat qui contiennent des données de cette collection.

⇒ **Source des données**

Indique d'où sont tirées les données de cette collection.

⇒ **Base juridique**

Indique si la collecte des statistiques est fondée sur la législation communautaire ou sur un accord tacite.

⇒ **Personnes de contact**

Donne le nom du responsable du domaine au sein de l'équipe traitant les données de la collection.

⇒ **Liste des tableaux**

Énumération des tableaux disponibles dans la collection.

⇒ **Description détaillée**

Présentation détaillée de toutes les dimensions et du contenu des différents tableaux de la collection.

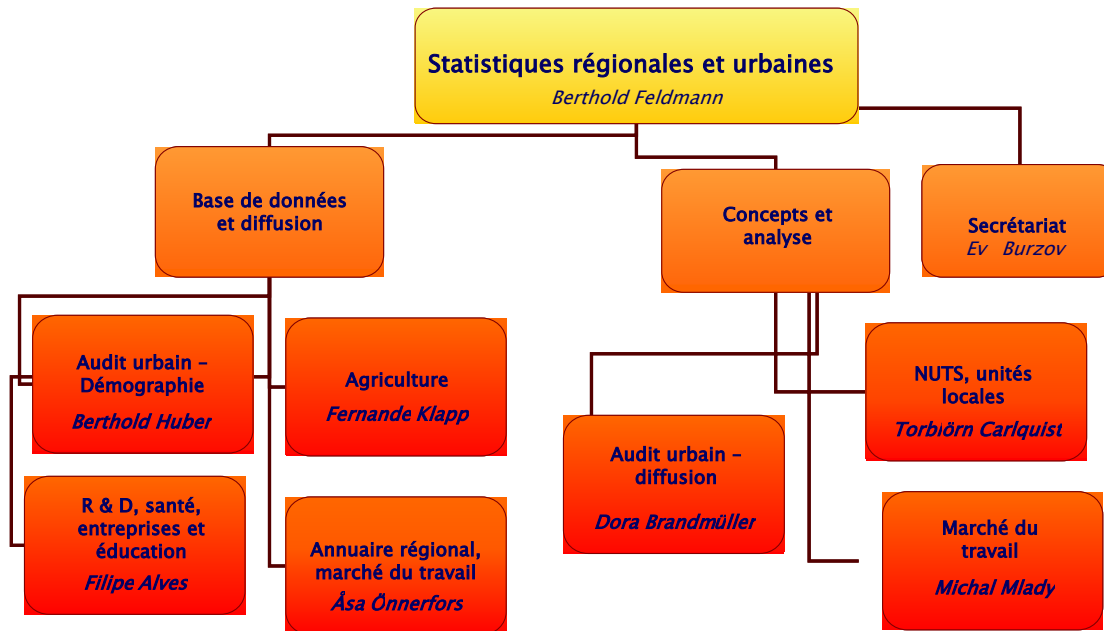
8. Organigramme et personnes de contact

Toutes les statistiques régionales d'Eurostat sont collectées, stockées et diffusées par la **section** «Statistiques régionales» de l'unité D2 («Indicateurs régionaux et information géographique») d'Eurostat. Outre les statistiques régionales, l'unité D2 comprend également *l'équipe en charge du système d'information géographique (GISCO)*. L'unité D2 est dirigée par M. Roger **Cubitt** (courrier électronique: roger.cubitt@cec.eu.int).

En septembre 2005, il a été décidé de transférer la partie de la section chargée des comptes régionaux sous l'égide de l'unité C2. Ce remaniement interne n'a cependant aucune incidence sur le contenu de la base de données ou l'identité des personnes de contact.

Même si le personnel est appelé à changer avec le temps, le schéma indique qui fait quoi au sein de la section «Statistiques régionales».

Section régionale de l'unité D2



Le tableau ci-dessous présente un aperçu des attributions des responsables de domaines de la section pour les différentes collections thématiques de statistiques régionales. Il ne faut pas oublier qu'il convient d'adresser les questions méthodologiques aux spécialistes des unités thématiques. Pour faciliter les contacts, vous trouverez ci-après les adresses électroniques.

Personnes de contact pour les statistiques régionales

Sujet	Responsable du domaine	Spécialiste de la méthodologie
Agriculture	fernande.klapp@cec.eu.int	Données Eurofarm: pol.marquer@cec.eu.int Comptes agricoles: peter.szabo@cec.eu.int Statistiques laitières: garry.mahon@cec.eu.int Utilisation des terres: pascal.jacques@cec.eu.int Productions végétales: celine.ollier@cec.eu.int Effectifs d'animaux: garry.mahon@cec.eu.int

Démographie et migration	berthold.huber@cec.eu.int	Démographie: giampaolo.lanzieri@cec.eu.int Migrations: david.thorogood@cec.eu.int
Comptes économiques	stergiani.kalmpurtzi@cec.eu.int	andreas.krueger@cec.eu.int
Marché du travail	asa.onnerfors@cec.eu.int	michal.mlady@cec.eu.int ana.franco@cec.eu.int
Sciences, technologies et brevets	filipe.alves@cec.eu.int	august.goetzfried@cec.eu.int R & D: simona.frank@cec.eu.int Brevets: bernard.felix@cec.eu.int RHST: hakan.wilen@cec.eu.int
Statistiques structurelles des entreprises	filipe.alves@cec.eu.int	petra.sneijers@cec.eu.int
Santé	filipe.alves@cec.eu.int	marleen.desmedt@cec.eu.int didier.dupre@cec.eu.int
Éducation	filipe.alves@cec.eu.int	lene.mejer@cec.eu.int
Tourisme	filipe.alves@cec.eu.int	francois.bovagnet@cec.eu.int
Transports	filipe.alves@cec.eu.int	carla.sciullo@cec.eu.int
Environnement	filipe.alves@cec.eu.int	juergen.foerster@cec.eu.int

9. Publications sur les statistiques régionales

Outre le présent guide référence, il existe deux autres publications qui présentent les statistiques régionales dans toute leur variété: les Portraits des régions et l'annuaire régional. Les nomenclatures sont publiées séparément.

9.1. Portrait des régions

Version imprimée

Cette publication, qui compte 11 volumes, se veut un panorama complet des différentes régions d'Europe. Sur la base d'une collecte uniforme de données statistiques sur une série d'indicateurs économiques et sociaux, des experts des pays en question examinent chaque région sous plusieurs rubriques. Ces profils des régions par sujet, accompagnés de photographies, de cartes, de schémas et de tableaux statistiques, décrivent la géographie et l'histoire de la région, avant d'en évaluer les forces et les faiblesses sur les plans démographique, économique et culturel. Parmi les aspects étudiés figurent le marché du travail, l'éducation, l'infrastructure et les ressources.

C'est en 1993 que sont parus les trois premiers volumes, consacrés aux douze États membres d'alors. Le tome 1 est consacré à l'Allemagne, au Benelux et au Danemark, le 2 à la France, au Royaume-Uni et à l'Irlande et le 3 concerne le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Un quatrième volume, qui examinait les régions des pays de l'AELE – Autriche,

Finlande, Suède (devenues toutes trois des États membres lors de la parution de l'ouvrage en 1996), l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, a été mis en chantier peu après. Comme les trois premiers volumes, le volume 4 a été publié en anglais, en français et en allemand, et la même structure a été adoptée pour le cinquième volume sur la Hongrie, en 1997.

Durant les années 1997 et 1998, les travaux ont porté sur les profils des pays PHARE. Malheureusement, au final, la valeur de l'ouvrage a souvent été amoindrie par un remodelage important des régions statistiques de ces pays. Cette série d'activités a toutefois abouti à la publication, en 2000/2001, des «Portraits» suivants:

Volume	Pays
6	Pologne et République tchèque
7	Slovaquie
8	Estonie, Lettonie et Lituanie
9	Slovénie
10	Bulgarie
11	Roumanie

Ces volumes n'ont été publiés qu'en anglais. Ils se distinguent aussi des publications précédentes dans la mesure où les volumes 8 et 9 se situent entièrement au niveau 3 et où le volume 10 couvre à la fois le niveau 2 (*planning regions*) et le niveau 3 (*oblasti*).

Version internet

Les profils des régions ont été mis à jour en 2004 et 2005. Les nouvelles versions sont présentées gratuitement sur l'internet, dans une section spécifique et facile à parcourir du site d'Eurostat, en ligne depuis septembre 2005. Voir:

<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/regportraits/info/data/en/index.htm>

9.2. Annuaire régional

Le concept de cette publication a radicalement changé en 2000. Il paraît désormais en trois langues (allemand, anglais et français) et contient plusieurs chapitres qui passent en revue différentes collections du domaine «Régions». Dans chaque chapitre, des cartes en couleurs, ainsi que des graphiques et des commentaires, fournissent au lecteur une image aussi complète que possible de la répartition de l'indicateur ou de la combinaison d'indicateurs étudiés selon les régions. L'utilisateur peut accéder aux données et les manipuler sous forme électronique puisqu'elles sont fournies sur un CD-ROM accompagnant la publication. L'annuaire est établi tous les ans au début de l'été et paraît sur le marché au plus tard en septembre. Les données relatives aux pays candidats y figurent depuis l'édition 2001.

9.3. Statistiques en bref

Plusieurs brochures de huit à douze pages, appelées *Statistiques en bref* (ou SIF, selon le nom anglais), paraissent en cours d'année. Les SIF consacrés au PIB régional et aux comptes des ménages sont désormais publiés par l'unité C2. La section chargée des statistiques régionales continue de publier chaque année les chiffres régionaux du chômage

dans un numéro des SIF, généralement en octobre. D'autres numéros de Statistiques en bref paraissent en cours d'année en cas de sujet particulièrement intéressant à présenter.

9.4. Nomenclatures

Les nomenclatures des unités territoriales aux niveaux 1, 2 et 3 sont publiées à intervalles réguliers par Eurostat, sous le thème 1 (Statistiques générales). La NUTS, qui couvre les États membres de l'UE, et Régions statistiques, qui couvre les pays de l'AELE et les pays candidats, font l'objet de publications séparées. Ces nomenclatures sont également disponibles sur le serveur RAMON d'Eurostat.

Ces publications contiennent la liste des unités territoriales, ainsi que les codes communautaires et les noms des régions. Ces listes reposent sur la structure hiérarchisée de la nomenclature. Des cartes d'illustration sont disponibles pour chaque pays.

Une description de **l'évolution de la NUTS** entre 1981 et 1999 a été publiée en 2002 (numéro de catalogue: KS-BD-02-002-EN-N). Elle n'existe qu'en format PDF, mais peut être téléchargée gratuitement sur l'internet, à l'adresse suivante:

http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-BD-02-002/EN/KS-BD-02-002-EN.PDF

Versions actuelles	Date
Nomenclature des unités territoriales statistiques – NUTS (uniquement en format PDF)	Août 2004
Régions statistiques dans les pays de l'AELE et les pays candidats (uniquement en format PDF)	Décembre 2001

Une mise à jour du document «Régions statistiques» est prévue pour 2006 afin de refléter l'élargissement de l'UE et l'extension de la liste des pays candidats. La nomenclature des unités administratives locales (UAL) a été publiée sur l'internet au début 2004 et sera mise à jour chaque année. À noter que les versions les plus récentes peuvent être consultées sur le serveur de nomenclatures RAMON d'Eurostat.

9.5. Manuel sur l'audit urbain

En 2004, un manuel méthodologique sur la collection de données «Audit urbain» a été publié. Ce manuel fournit les informations requises par les fournisseurs de données pour assurer la cohérence et la comparabilité des données urbaines et permet aux utilisateurs de comprendre les méthodes qui ont été appliquées pour élaborer les données et d'évaluer la pertinence des données pour leurs propres besoins. Il contient les descriptions des aspects significatifs du projet «audit urbain», c'est-à-dire la méthode utilisée pour la sélection par pays des unités spatiales des trois niveaux (ville administrative, zone urbaine plus large et quartier infra-urbain), la liste des villes participantes, le glossaire des variables et des indicateurs (définitions et références) et des informations de base sur les méthodes d'estimation appliquées.

Il peut être téléchargé gratuitement du site web d'Eurostat. Voir

http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?_pageid=1073,1135281,1073_1135295&_dad=portal&_schema=PORTAL&p_product_code=KS-BD-04-002

À l'occasion de la collecte 2006, le glossaire sera mis à jour et paraîtra durant l'été 2006; la nouvelle version du manuel sera, elle, disponible fin 2006.

10. Symboles et abréviations

-	Sans objet ou zéro réel ou zéro par défaut
0	Inférieur à la moitié de l'unité utilisée
ø	Moyenne
:	Non disponible
s	Estimation d'Eurostat
u	Données non fiables ou incertaines (voir textes explicatifs)
mio	Million
hab	Habitant
ECU	Unité monétaire européenne (jusqu'au 31.12.1998)
EUR	Euro (à partir du 01.01.1999)
SPA	Standard de pouvoir d'achat
m³	Mètre cube
km	Kilomètre
ha	Hectare
kg	Kilogramme
t	Tonne
kWh	Kilowattheure
TJ	Térajoule (= 10 ⁹ kilojoules)
AWU	Unités de travail annuel
UDE	Unité de dimension européenne
UGB	Unité de gros bétail
NAC	Monnaie nationale
LAU	Unités administratives locales
PC	Pays candidats (pays dont la demande d'adhésion a été acceptée par le Conseil, à savoir actuellement: la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie)

II. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA BASE DE DONNÉES (REGIO)

1. Statistiques agricoles

1.1. Présentation générale

La collection agricole de la base de données REGIO présente différentes variables telles que: comptes nationaux, structure des exploitations agricoles, utilisation des terres, certaines productions agricoles, etc. Elles sont décrites de façon plus détaillée dans la suite du chapitre.

Les données de ce domaine de REGIO sont fournies à Eurostat par thème, au titre de la législation communautaire ou d'accords tacites. Pour les définitions détaillées concernant chacune des variables et les méthodologies utilisées lors de la collecte ou du traitement de l'information, l'utilisateur doit se référer aux textes législatifs ou aux manuels cités dans la présentation de chaque thème. Cette documentation, qui se réfère aux données de niveau national, est également applicable aux données régionales. Les adaptations nécessaires pour répondre aux besoins en matière de données régionales sont mentionnées plus bas.

Les informations statistiques contenues dans ce domaine sont regroupées dans des tableaux dont le nom commence par la lettre «A», suivie d'un numéro qui indique le niveau NUTS des données (ici, le niveau 2), et d'un suffixe qui se réfère au contenu du tableau.

Utilisation des terres (tableaux A2LAND et XALAND)

Les définitions sont celles des statistiques agricoles d'Eurostat. Des différences mineures peuvent apparaître parfois entre les données de niveau national et celles de niveau régional. Cela est dû au fait que certaines superficies qui ne font pas partie du champ d'observation des enquêtes agricoles sont estimées au niveau national mais ne peuvent pas être régionalisées avec la même précision.

**Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions)
(tableaux A2CROPS et XACROPS)**

Les données correspondent, en principe, à une production «récoltée» comprenant les pertes et les freintes à l'exploitation, les quantités utilisées pour la consommation directe sur l'exploitation et les quantités commercialisées.

Effectifs d'animaux (tableaux A2ANIMAL et XANIMAL)

Les effectifs bovins, porcins, ovins et caprins sont normalement ceux résultant des enquêtes communautaires de décembre. Toutefois, pour la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la République tchèque, les résultats de l'enquête de décembre ont été régionalisés sur la base d'une autre enquête effectuée au cours de la même année. Les effectifs de chevaux résultent d'enquêtes ou recensements nationaux effectués soit en mai-juin, soit en décembre.

**Production de lait de vache dans les exploitations agricoles (tableaux
A2MILKPR et XAMILKPR)**

Contrairement à l'ancien tableau A2MILK, les États membres doivent, pour celui-ci, communiquer des informations sur les quantités de lait produites (et non collectées) dans une région donnée.

Si un État membre n'est pas en mesure de fournir ces données, Eurostat (unité E2) procède à des estimations (en accord avec l'État membre concerné) selon la méthode adoptée par les membres du groupe de travail «Statistiques du lait et des produits laitiers» lors de leur réunion des 14 et 15 novembre 2001. La méthode d'estimation repose sur la production totale de lait de vache dans les exploitations agricoles, conformément au tableau C de la décision 97/80/CE, ainsi que sur la répartition régionale des bovins laitiers.

**Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA97 Rév. 1.1
(tableaux A2ACCT97 et XAACCT97)**

La révision du système européen des comptes en 1995 et la nécessité d'adapter le secteur agricole à l'évolution économique et structurelle ont entraîné un profond remaniement de la méthodologie à la base des comptes économiques de l'agriculture. Ces modifications ont été adoptées de manière formelle par le groupe de travail «Comptes économiques de l'agriculture». Elles ont deux objectifs, souvent opposés: assurer une cohérence méthodologique avec le SEC, d'une part, et la faisabilité, d'autre part.

Un nouveau système de CEA a donc été créé en 1997. Les données correspondant à ce système de comptes figurent dans le tableau A2ACCT97.

**Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux (tableau
A2EFARM)**

Ce tableau couvre les principales caractéristiques des enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles à partir de 1990.

Depuis 1990, Eurostat reçoit des informations collectées à l'occasion des enquêtes sur la structure des exploitations agricoles réalisées dans tous les États membres de l'Union européenne.

Les données sur la structure des exploitations agricoles proviennent des enquêtes communautaires de 1989 – 1991 (1989 pour le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et le Portugal, 1990 pour la Belgique, l'Italie, la France, les Pays Bas et le Royaume-Uni, et 1991 pour l'Allemagne, la Grèce et l'Irlande); 1993, 1995, etc. suivant la date de référence des enquêtes.

1.2. Publications et bases de données d'Eurostat

AGRICULTURE: Annuaire statistique;

Production végétale – Statistiques trimestrielles;

Production végétale – Glossaire;

Production animale – Statistiques trimestrielles;

Production animale – Glossaire;

Manuel des comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture CEA/CES 97 (Rév. 1.1), 2000;

AGRICULTURE – Comptes économiques; agriculture et sylviculture;

AGRICULTURE – Structure des exploitations – Méthodologie des enquêtes communautaires, Bruxelles, Luxembourg 1996

Structure des exploitations – enquête 1999/2000, OPOCE, 2003

1.3. Sources des données

Les données des tableaux A2LAND (utilisation des terres), A2CROPS (production végétale) et A2ANIMAL (effectifs d'animaux) nous sont directement fournies par les instituts nationaux de statistique (INS) ou les ministères de l'agriculture.

Les données des autres tableaux sont demandées aux **INS** par l'unité E2 d'Eurostat, qui nous les communique ensuite:

- ♦ A2MILKPR (production de lait de vache dans les exploitations agricoles);
- ♦ A2ACCT97 (comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97) et A2EFARM (structure des exploitations agricoles par région, principaux indicateurs).

1.4. Base juridique

Pour le tableau A2CROPS (production végétale):

Règlement (CEE) n° 837/90 du Conseil, JO L 88 du 3 avril 1990, pour les céréales

Règlement (CEE) n° 959/93 du Conseil, JO L 98 du 24 avril 1993, pour les autres productions végétales

Pour le tableau A2ANIMAL (effectifs d'animaux):

Directives 93/23/CEE, 93/24/CEE et 93/25/CEE

Décisions 2004/760/CE, 2004/761/CE et 2004/747/CE de la Commission

Pour le tableau A2EFARM (structure des exploitations agricoles):

- Règles fondamentales d'organisation des enquêtes: règlement (CE) n° 2467/96 et règlement (CEE) n° 571/88
- Définitions des caractéristiques: règlement (CE) n° 1444/2002 et décisions 2000/115/CE, 97/418/CE, 96/170/CE et 89/651/CEE

Pour le tableau A2MILKPR (production laitière):

Directive 96/16/CE du Conseil du 19 mars 1996

Directive 2003/107/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 décembre 2003

Les autres tableaux (**A2LAND** et **A2ACCT97**) sont fondés la communication volontaire de données.

1.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales de l'agriculture est M^{me} Fernande Klapp, courrier électronique: fernande.klapp@cec.eu.int .

Pour les questions méthodologiques, veuillez contacter les spécialistes de la direction E, et notamment:

- ♦ données Eurofarm: guenther.tosstorff@cec.eu.int;
- ♦ comptes agricoles: peter.szabo@cec.eu.int;
- ♦ statistiques laitières: garry.mahon@cec.eu.int;
- ♦ utilisation des terres: pascal.jacques@cec.eu.int ;
- ♦ productions végétales: celine.ollier@cec.eu.int ;
- ♦ effectifs d'animaux: francis.weiler@cec.eu.int

1.6. Liste des tableaux

États membres de l'UE

Cette collection de la base de données REGIO comprend six tableaux:

A2LAND	Utilisation des terres
A2CROPS	Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions)
A2ANIMAL	Effectifs d'animaux (décembre)
A2MILKPR	Production de lait de vache dans les exploitations agricoles
A2ACCT97	Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97 Rév. 1.1
A2EFARM	Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux

Pays hors UE-25

Cette collection de la base de données REGIO comprend cinq tableaux:

XALAND	Utilisation des terres
XACROPS	Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions)
XAANIMAL	Effectifs d'animaux (décembre)
XAMILKPR	Production de lait de vache dans les exploitations agricoles
XAACCT97	Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA 97, Rév. 1.1
XAFARM	Structure des exploitations agricoles par région, principaux indicateurs

1.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les «régions statistiques» (RSE).

A2LAND:	Utilisation des terres (1 000 ha)
XALAND:	Idem

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
2.	LANDUSE	Utilisation des terres:
	TOTAL	Superficie totale (y compris les eaux intérieures)
	FOREST	Superficie boisée
	AGRIAREA	Superficie agricole utilisée
	GARDEN	Jardins familiaux
	GRASLAND	Superficie toujours en herbe
	PERMCROP	Culture permanente
	VINEYARD	Vignes
	OLIVEPL	Oliveraies
	ARABLAND	Terres arables
	GREENFOD	Fourrage vert des terres arables
	FALLOW	Jachères
3.	TIME	À partir de 1974 (annuel) – États membres à partir de 1995 (annuel) – pays hors UE-25

Unités: 1 000 ha

A2CROPS:	Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions)
XACROPS:	Idem

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
2.	CROPS	Productions végétales
	CEREALTOT	Céréales (riz inclus)
	CEREAL	Céréales (riz exclu)
	WHEATTOT	Blé tendre, blé dur et épeautre

		DURWHEAT	Blé dur
		SOFTWHEAT	Blé tendre et épeautre
		RYE	Seigle
		BARLEY	Orge
		MAIZEGR	Maïs-grain
		RICE	Riz
		MAIZEFOD	Maïs fourrager
		POTATO	Pommes de terre
		PULSE	Légumes secs (total)
		SUGAR	Betteraves sucrières
		OILSEED	Oléagineux (total)
		RAPE	Colza et navette
		SUNFLOW	Graines de tournesol
		SOYA	Graines de soja
		FLAX	Lin (oléagineux et textile)
		COTTON	Coton (oléagineux et textile)
		TOBACCO	Tabac
		PERMCROP	Culture permanente
		ORCHARD	Vergers (notamment d'agrumes)
		VINEYARD	Vignes
		OLIVEPL	Oliveraies
3.	UNIT	Unités:	
		U1000HA	1 000 ha
		T_HA	t/ha
		U1000T	1 000 t
4.	TIME	À partir de 1975 (annuel) – États membres	
		À partir de 1995 (annuel) – pays hors UE-25	
A2ANIMAL:		Effectifs d'animaux (enquête de décembre)	
XAANIMAL:		Idem	
<u>Dimensions:</u>			
1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2	
2.	ANIMALS	Animaux:	
		CATTLE	Ensemble des bovins
		CALF	Bovins de moins d'un an
		CALF_SL	Veaux de boucherie (<1 an)
		CALF_BR_M	Autres veaux mâles (< 1 an)
		CALF_BR_F	Autres veaux femelles (< 1 an)
		BULL1_2Y	Bovins mâles (1 à 2 ans)
		HEIF1_2Y_SL	Bovins femelles de boucherie (1 à 2 ans)
		HEIF1_2Y_BR	Autres bovins femelles (1 à 2 ans)
		BULL2Y	Bovins mâles (2 ans ou plus)
		HEIF2Y_SL	Génisses de boucherie (2 ans ou plus)
		HEIF2Y_BR	Autres génisses (2 ans ou plus)
		COW	Ensemble des vaches

	COW_DAIRY	Vaches laitières
	COW_OTH	Autres vaches
	BUFFALO	Total des buffles
	PIG	Ensemble des porcs
	PIGLET20KG	Porcelets de moins de 20 kg
	PIG20_50KG	Porcs à l'engrais de 20 kg à moins de 50 kg
	PIG50KG	Porcs à l'engrais de 50 kg ou plus
	PIG50_80KG	Porcs à l'engrais de 50 kg à moins de 80kg
	PIG80_110KG	Porcs à l'engrais de 80 kg à moins de 110 kg
	PIG110KG	Porcs à l'engrais de 110 kg ou plus
	BOARS	Verrats reproducteurs
	SOW_BR	Truies pour la reproduction
	SOW_FAR2	Truies saillies
	SOW_FAR1	Truies saillies pour la première fois
	SOW_NFAR2	Autres truies
	SOW_NFAR1	Jeunes truies non encore saillies
	SHEEP	Ensemble des ovins
	GOAT	Ensemble des caprins
	EQUID	Ensemble des équidés
	POULTRY	Ensemble des volailles
	TOTAL	Total UGB (# Non applicable pour unité = 1 000 têtes)
3.	TIME:	À partir de 1977 (annuel) – États membres À partir de 1995 (annuel) – pays hors UE-25
4.	UNIT	Unités: U1000HEAD 1 000 têtes U1000LSU 1 000 UGB (unités de gros bétail)

Notes:

Les données harmonisées concernant les volailles ne sont disponibles au niveau régional que pour les années où une enquête sur la structure des exploitations agricoles est réalisée.

B: À partir de 2000, les données correspondent au recensement du bétail de mai.

DE: À partir de 1999, les données correspondent au recensement du bétail de mai.

NL: Données du recensement du bétail de mai

CZ: Les données correspondant au recensement du bétail se rapportent au 1^{er} mars de l'année suivante. Les données pour le poste «HEIF1_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF1_2Y_SL». Les données pour le poste «HEIF_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF_2Y_SL».

LV: 1996-1998: les données pour le poste «HEIF1_2Y_BR» comprennent celles du poste «HEIF1_2Y_BR». Les données pour le poste «HEIF2Y_SL» comprennent celles du poste «HEIF2Y_BR».

- PL:** Caprins et équidés: données de juin. Volaille: au-delà de deux semaines.
SE: À partir de 1999, les données correspondent au recensement du bétail de juin.
RO: Les données relatives aux vaches se rapportent aux vaches et aux buffles.

A2MILKPR Production de lait de vache dans les exploitations agricoles
XAMILKPR Idem

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
 2. UNIT Unités:
 U1000T 1 000 t
 3. TIME À partir de 1996 (annuel)

A2ACCT97 Comptes de l'agriculture au niveau régional selon le CEA97 Rév. 1.1
XAACCT97 Idem

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
 2. AGRIACCT97: comptes de l'agriculture selon le CEA 97 (Rév. 1.1)
 01000 Céréales (y compris semences)
 01100 Blé et épeautre
 01110 Blé tendre et épeautre
 01120 Blé dur
 01200 Seigle et méteil
 01300 Orge
 01400 Avoine et mélange de céréales d'été
 01500 Maïs-grain
 01600 Riz
 01900 Autres céréales
 02000 Plantes industrielles
 02100 Oléagineux (y compris semences)
 02110 Graines de colza et de navette
 02120 Graines de tournesol
 02130 Soja
 02190 Autres graines et fruits oléagineux
 02200 Protéagineux (y compris semences)
 02300 Tabac brut
 02400 Betteraves sucrières
 02900 Autres plantes industrielles
 03000 Plantes fourragères
 03100 Maïs fourrager
 03200 Plantes sarclées fourragères (y compris betteraves fourragères)

03900	Autres plantes fourragères
04000	Produits maraîchers et horticoles
04100	Légumes frais
04200	Plantes et fleurs
05000	Pommes de terre (y compris semences)
06000	Fruits
06100	Fruits frais
06200	Agrumes
06300	Fruits tropicaux
06400	Raisins
06500	Olives
07000	Vin et moût
08000	Huile d'olive
09000	Autres produits végétaux
10000	Production végétale
11000	Animaux
11100	Bovins
11200	Porcins
11300	Équidés
11400	Ovins et caprins
11500	Volaille
11900	Autres animaux
12000	Produits animaux
12100	Lait
12200	Oeufs
12900	Autres produits animaux
13000	Production animale
14000	Production de biens agricoles
15000	Production de services agricoles
16000	Production agricole
17000	Activités secondaires (non séparables)
17100	Transformation de produits agricoles
17900	Autres activités secondaires non séparables (biens et services)
18000	Production de la branche agricole
19000	Consommations intermédiaires
19010	Semences et plants (consommation intermédiaire)
19020	Énergie et lubrifiants
19030	Engrais et amendements
19040	Produits de protection des cultures et antiparasitaires
19050	Dépenses vétérinaires
19060	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire)
19061	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) – aliments pour animaux achetés à d'autres unités agricoles
19062	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) – aliments pour animaux achetés hors de la branche agricole

	19063	Aliments pour animaux (consommation intermédiaire) – aliments pour animaux produits et consommés au sein de l'exploitation
	19070	Entretien du matériel
	19080	Entretien des bâtiments
	19090	Services agricoles (consommation intermédiaire)
	19900	Autres biens et services
	20000	Valeur ajoutée brute aux prix de base
	21000	Consommation de capital fixe
	22000	Valeur ajoutée nette aux prix de base
	23000	Rémunération des salariés
	24000	Autres impôts sur la production
	25000	Autres subventions sur la production
	26000	Revenu des facteurs
	27000	Excédent d'exploitation / revenu mixte
	28000	Fermages
	29000	Fermages à payer
	30000	Intérêts à recevoir
	31000	Revenu d'entreprise
	32000	FBCF en produits agricoles
	33000	FBCF en produits non agricoles
	34000	Formation brute de capital fixe (hors TVA déductible)
	35000	Formation nette de capital fixe (hors TVA déductible)
	36000	Variations de stocks
	37000	Transferts en capital
3.	MVALUE	Valeur monétaire
	01	Valeur aux prix de base
	02	Subventions sur les produits
	03	Impôts sur les produits
	04	Valeur aux prix de production
4.	CURRENCY	Monnaies/indices
	MIO_EUR	Millions d'euros
	MIO_NAC	Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)
5.	TIME	À partir de 1995 (annuel)

A2EFARM Structure des exploitations agricoles par région, indicateurs principaux au niveau NUTS 2

XAFARM Idem

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
2.	LINES	Lignes du tableau: variables relatives aux exploitations agricoles
	1	Nombre total d'exploitations
	2	Superficie agricole utilisée totale (SAU)
	3	Marge brute standard totale (UDE – unité de dimension européenne)

4	Exploitations dans les zones défavorisées: nombre
5	SAU des exploitations dans les zones défavorisées
6	Exploitations dans les zones de montagne: nombre
7	SAU des exploitations dans les zones de montagne
8	Nombre d'exploitations de moins de 5 ha de SAU
9	Nombre d'exploitations ayant entre 5 et 10 ha de SAU
10	Nombre d'exploitations ayant entre 10 et 20 ha de SAU
11	Nombre d'exploitations ayant entre 20 et 30 ha de SAU
12	Nombre d'exploitations ayant entre 30 et 50 ha de SAU
13	Nombre d'exploitations de 50 ha ou plus de SAU
14	SAU des exploitations de moins de 5 ha de SAU
15	SAU des exploitations ayant entre 5 et 10 ha de SAU
16	SAU des exploitations ayant entre 10 et 20 ha de SAU
17	SAU des exploitations ayant entre 20 et 30 ha de SAU
18	SAU des exploitations ayant entre 30 et 50 ha de SAU
19	SAU des exploitations de 50 ha ou plus de SAU
20	Nombre d'exploitations ayant moins de 2 UDE
21	Nombre d'exploitations ayant entre 2 et 4 UDE
22	Nombre d'exploitations ayant entre 4 et 8 UDE
23	Nombre d'exploitations ayant entre 8 et 16 UDE
24	Nombre d'exploitations ayant entre 16 et 40 UDE
25	Nombre d'exploitations ayant entre 40 et 100 UDE
26	Nombre d'exploitations de 100 UDE ou plus
27	SAU des exploitations de moins de 2 UDE
28	SAU des exploitations ayant entre 2 et 4 UDE
29	SAU des exploitations ayant entre 4 et 8 UDE
30	SAU des exploitations ayant entre 8 et 16 UDE
31	SAU des exploitations ayant entre 16 et 40 UDE
32	SAU des exploitations ayant entre 40 et 100 UDE
33	SAU des exploitations de 100 UDE ou plus
34	SAU en faire-valoir direct
35	SAU en fermage
36	SAU en métayage ou autres
37	Superficie totale (D, E, F, G, H) en ha
38	Nombre d'exploitations avec terres arables (D)
39	Terres arables (en ha)
40	SAU des exploitations ayant des terres arables (en ha)
41	Nombre d'exploitations avec céréales (D/01 à D/08)
42	Céréales (D/01 à D/08) (en ha)
43	Nombre d'exploitations avec blé tendre et épeautre (D/01)
44	Blé tendre et épeautre (D/01) (en ha)
45	Nombre d'exploitations avec blé dur (D/02)
46	Blé dur (D/02) (en ha)
47	Nombre d'exploitations avec seigle (D/03)
48	Seigle (D/03) (en ha)
49	Nombre d'exploitations avec orge (D/04)
50	Orge (D/04) (en ha)
51	Nombre d'exploitations avec avoine (D/05)
52	Avoine (D/05) (en ha)
53	Nombre d'exploitations avec maïs en grain (D/06)

54	Maïs en grain (D/06) (en ha)
55	Nombre d'exploitations avec riz (D/07)
56	Riz (D/07) (en ha)
57	Nombre d'exploitations avec autres céréales (D/08)
58	Autres céréales (D/08) (en ha)
59	Nombre d'exploitations avec légumes secs (D/09)
60	Légumes secs (D/09) (en ha)
61	Nombre d'exploitations avec plantes sarclées (D/10 à D/12)
62	Plantes sarclées (D/10 à D/12) (en ha)
63	Nombre d'exploitations avec pommes de terre (D/10)
64	Pommes de terre (D/10) (en ha)
65	Nombre d'exploitations avec betteraves sucrières (D/11)
66	Betteraves sucrières (D/11) (en ha)
67	Nombre d'exploitations avec plantes sarclées fourragères (D/12)
68	Plantes sarclées fourragères (D/12) (en ha)
69	Nombre d'exploitations avec plantes industrielles (D/13)
70	Plantes industrielles (D/13) (en ha)
71	Nombre d'exploitations avec légumes frais, melons, fraises (D/14, D/15)
72	Légumes frais, melons, fraises (D/14 + D/15) (en ha)
73	Nombre d'exploitations avec fleurs et plantes ornementales (D/16 + D/17)
74	Fleurs et plantes ornementales (D/16 + D/17) (en ha)
75	Nombre d'exploitations avec plantes fourragères (D/18)
76	Plantes fourragères (D/18) (en ha)
77	Nombre d'exploitations avec prairies permanentes et pâturages (F)
78	Prairies permanentes et pâturages (F) (en ha)
79	Nombre d'exploitations avec cultures permanentes (G)
80	Cultures permanentes (G) (en ha)
81	Nombre d'exploitations avec vignes (G/04)
82	Vignes (G/04) (en ha)
83	Nombre d'exploitations avec superficie boisée (H/02)
84	Superficie boisée (H/02) (en ha)
85	Nombre total des exploitations ayant du cheptel (J/01 à J/19)
	Nombre d'exploitations avec bovins (y compris les bufflons) (J/02 à J/08)
86	Nombre d'exploitations avec bovins (y compris les bufflons) (J/02 à J/08)
87	Bovins (y compris les bufflons) (J/02 à J/08), nombre
88	Nombre d'exploitations avec bovins de moins d'un an (J/02)
89	Bovins de moins d'un an (J/02), nombre
90	Nombre d'exploitations avec bovins d'un an à moins de deux ans, mâles (J/03)
91	Bovins d'un an à moins de deux ans, mâles (J/03), nombre
92	Nombre d'exploitations avec bovins d'un an à moins de deux ans, femelles (J/04)
93	Bovins d'un an à moins de deux ans, femelles (J/04), nombre
94	Nombre d'exploitations avec bovins de deux ans ou plus, mâles (J/05)
95	Bovins de deux ans ou plus, mâles (J/05), nombre

96	Nombre d'exploitations avec bovins de deux ans ou plus, génisses (J/06)
97	Bovins de deux ans ou plus, génisses (J/06), nombre
98	Nombre d'exploitations avec vaches laitières (J/07)
99	Vaches laitières (J/07), nombre
100	Nombre d'exploitations avec d'autres vaches (J/08)
101	Autres vaches (J/08), nombre
102	Nombre d'exploitations avec ovins (J/09)
103	Ovins (J/09), nombre
104	Nombre d'exploitations avec caprins (J/10)
105	Caprins (J/10), nombre
106	Nombre d'exploitations avec porcins (J/11 à J/13)
107	Porcins (J/11 à J/13), nombre
108	Nombre d'exploitations avec volailles (J/14 à J/16)
109	Volailles (J/14 à J/16) (1 000)
110	Main-d'œuvre totale (L/01 à L/06) en UTA (unité de travail annuelle)
111	Main-d'œuvre totale, à l'exclusion de la main-d'œuvre non familiale occupée irrégulièrement (L/01 à L/04) (personnes)
112	Main-d'œuvre totale, à l'exclusion de la main-d'œuvre non familiale occupée irrégulièrement (L/01 à L/04), en UTA
113	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03) (personnes)
114	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03), en UTA
115	Main-d'œuvre familiale totale (L/01 à L/03) à temps complet (personnes)
116	Exploitants personnes physiques (personnes)
117	Exploitants personnes physiques (UTA)
118	Exploitants personnes physiques: âge < 35 ans (personnes)
119	Exploitants personnes physiques: âge < 35 ans (UTA)
120	Exploitants personnes physiques: âge 35 à 44 ans (personnes)
121	Exploitants personnes physiques: âge 35 à 44 ans (UTA)
122	Exploitants personnes physiques: âge 45 à 54 ans (personnes)
123	Exploitants personnes physiques: âge 45 à 54 ans (UTA)
124	Exploitants personnes physiques: âge 55 à 64 ans (personnes)
125	Exploitants personnes physiques: âge 55 à 64 ans (UTA)
126	Exploitants personnes physiques: âge 65 ans ou plus (personnes)
127	Exploitants personnes physiques: âge 65 ans ou plus (UTA)
128	Exploitants personnes physiques: sexe = masculin (personnes)
129	Exploitants personnes physiques: sexe = féminin (personnes)
130	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 0 à < 25% (personnes)
131	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 0 à < 25% (UTA)
132	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 25 à < 50% (personnes)
133	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 25 à < 50% (UTA)
134	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 50 à < 75% (personnes)

135	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 50 à < 75% (UTA)
136	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 75 à < 100% (personnes)
137	Exploitants personnes physiques: temps de travail > 75 à < 100% (UTA)
138	Exploitants personnes physiques: temps de travail 100% (personnes)
139	Exploitants personnes physiques: temps de travail 100% (UTA)
140	Nombre d'exploitations spécialisées à grandes cultures
141	Nombre d'exploitations horticoles spécialisées
142	Nombre d'exploitations spécialisées en cultures permanentes
143	Nombre d'exploitations spécialisées herbivores
144	Nombre d'exploitations spécialisées de production animale hors sol (granivores)
145	Nombre d'exploitations de polyculture
146	Nombre d'exploitations de polyélevage
147	Nombre d'exploitations mixtes cultures-élevage
148	SAU des exploitations spécialisées à grandes cultures
149	SAU des exploitations horticoles spécialisées
150	SAU des exploitations spécialisées en cultures permanentes
151	SAU des exploitations spécialisées herbivores
152	SAU des exploitations spécialisées de production animale hors sol (granivores)
153	SAU des exploitations de polyculture
154	SAU des exploitations de polyélevage
155	SAU des exploitations mixtes cultures-élevage
3.	TIME
	À partir de 1990
	Année d'enquête agricole:
1990	Enquête 1990
1993	Enquête 1993
1995	Enquête 1995
1997	Enquête 1997
2000	Enquête 2000

Notes:

Pour de plus amples renseignements concernant les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles, veuillez consulter la base de données EUROFARM.

2. Statistiques démographiques

2.1. Présentation générale

Définitions concernant la population et la superficie

En général, les statistiques se réfèrent à la population résidente de chaque pays. D'après ce concept, les personnes résidant normalement dans un pays mais temporairement absentes pour raisons professionnelles, en vacances, etc. sont incluses dans le chiffre total de la population tandis que les étrangers résidant temporairement dans le pays pour les mêmes raisons en sont exclus. Dans le cadre de l'application de ce concept, il n'est pas tenu compte de la nationalité et les étrangers ayant leur résidence habituelle dans le pays sont inclus au même titre que les ressortissants du pays. Les militaires et les membres du corps diplomatique, ainsi que leurs familles, se trouvant à l'étranger sont considérés comme des résidents normaux et sont donc inclus dans la population totale alors que les militaires et les membres du corps diplomatique étrangers, ainsi que leurs familles, sont exclus. Les marins – domiciliés dans le pays – travaillant sur des bateaux commerçant avec l'étranger sont inclus. Le Royaume-Uni fait figure d'exception: les militaires des forces armées étrangères sont inclus dans le chiffre total de la population. En ce qui concerne la France, les totaux correspondent au territoire métropolitain; lorsqu'ils existent, les chiffres relatifs aux DOM se trouvent sous FR_EXTR.

Données démographiques

Le tableau D2JAN80 présente les chiffres de la population au 1^{er} janvier de tous les États membres, à l'exception de l'Irlande (population à la mi-avril) et du Royaume-Uni (population au 30 juin). Ce tableau couvre des classes d'âge de 5 ans pour la période 1980 – 1989.

Le tableau D2JAN contient les données au 1^{er} janvier par année d'âge individuelle depuis 1990. Il comprend également des agrégats pour les classes d'âge de 5 ans.

Le tableau D3AVG renseigne sur la population moyenne. La plupart des États membres définissent leur population moyenne en calculant la moyenne arithmétique de leur effectif de population au 1^{er} janvier sur deux années consécutives; ce n'est pas le cas en Allemagne (moyenne des 12 mois), en Irlande (population à la mi-avril), au Royaume-Uni (population au 30 juin), au Danemark, en Espagne et aux Pays Bas (population enregistrée au 1^{er} juillet). À partir de la deuxième moitié de 2005, Eurostat calculera la population moyenne selon une méthodologie harmonisée: toujours la moyenne arithmétique de la population au 1^{er} janvier pour deux années consécutives.

Les États membres procèdent annuellement à une réévaluation de la population, sur la base du dernier recensement disponible, à l'exception de la Belgique, du Danemark et des Pays Bas, où la méthode d'évaluation repose sur les registres de la population.

La population moyenne est utilisée essentiellement pour les calculs de densité, de PIB par habitant, de taux de natalité et de taux de mortalité.

Le tableau D2AVG indique la moyenne arithmétique, par âge, de la population au 1^{er} janvier sur deux années consécutives.

Superficie et densité de population

Le tableau D3AREA présente les données sur la superficie totale des régions de l'Union européenne. Deux concepts de la superficie seront disponibles à partir de la deuxième moitié de 2005: la superficie totale, comprenant les eaux intérieures et la superficie terrestre. Tous les pays ne sont pas en mesure de fournir des données selon les deux concepts. Pour la plupart des pays, la différence entre la superficie totale et la superficie terrestre est faible. Ces données sont exprimées en km² (1 km² = 100 ha) et sont utilisées surtout pour calculer la densité de la population (tableau D3DENS). Une seule année est disponible pour le moment mais à partir de la deuxième moitié de 2005, une série chronologique de la superficie sera disponible.

Scénarios régionaux

Les tableaux D2SCE et SCEN2LF présentent, par sexe et par groupe d'âge, les scénarios régionaux de population et les scénarios régionaux de main-d'œuvre (NUTS 95).

De nouvelles projections démographiques basées sur 2004 comme point de départ sont actuellement élaborées par Eurostat. La ventilation de la NUTS 2003 est appliquée. Les nouveaux scénarios sont sauvegardés dans de nouveaux tableaux mais la configuration exacte n'est pas prête (février 2005) et il n'est pas possible de fournir une date à laquelle ils seront validés et sauvegardés dans la base de données.

Définitions relatives au mouvement de la population

La plupart des statistiques démographiques sont basées sur des données enregistrées fournies par les États membres.

Le nombre de naissances couvre les naissances vivantes. Les jumeaux sont comptés comme deux naissances, les triplés comme trois, etc. (pour autant qu'ils soient tous en vie). Le tableau D3NATMO présente un aperçu de l'évolution naturelle de la population, y compris les taux bruts.

Les taux figurant dans les tableaux sont calculés de la façon détaillée ci-dessous.

- Taux de natalité brut: rapport entre le nombre de naissances vivantes et l'effectif de la population résidente.
- Taux de mortalité brut: rapport entre le nombre total de décès et l'effectif de la population résidente.
- Taux de mortalité infantile: rapport entre le nombre de décès avant l'âge d'un an et le nombre de naissances vivantes.

Dans le tableau d2natag, les naissances vivantes sont ventilées par âge de la mère, par année unique et par classe d'âge de 5 ans. Le tableau d2morag contient les données sur les personnes décédées par sexe et par année d'âge.

Pour l'âge des mères et pour les décès, il y a deux définitions de l'âge dans les tableaux: les années complètes (c'est-à-dire l'âge au dernier anniversaire) et l'âge atteint durant l'année (c'est-à-dire l'âge au 31 décembre).

Un tableau distinct, d2infmo, traite de la mortalité infantile.

Recensement

Les données régionales de la campagne 2001 de recensement de la population et des habitations ont été sauvegardées dans la base de données REGIO, avec un tableau pour chaque pays.

La collecte des données du recensement ne repose sur aucun acte juridique, mais s'effectue sur la base du volontariat, selon le programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations de 2001. Chaque pays ayant réalisé le recensement suivant son propre calendrier, les dates des recensements sont très variables: de mars 1999 en France à 2002 en Pologne, en Irlande et en Slovénie. Les données ainsi obtenues par tous les pays sont néanmoins considérées comme relevant de la «campagne 2000/2001» de recensements de la population et des habitations. Malte est le seul pays à faire exception; des recensements y ont eu lieu en 1995 et 2005. Le tableau ci-dessous indique les dates de référence employées dans le programme de tableaux, ainsi que les sources des données.

Date de référence et type de recensement

Pays	Date de référence	Type
Belgique	jj/mm/2001	Enquête de type recensement
République tchèque		Recensement
Danemark		Registres
Allemagne		«Microrecensement» (enquête par sondage) et registres de population municipaux
Estonie		Recensement
Espagne		Recensement
Grèce		Recensement
France		Recensement
Irlande		Recensement
Italie		Recensement
Chypre		Recensement
Lettonie		Recensement
Lituanie		Recensement
Luxembourg		Recensement
Hongrie		Recensement
Malte		-
Pays-Bas		«Recensement virtuel» et registres

Autriche		Recensement
Pologne		Recensement
Portugal		Recensement
Slovénie		Recensement
Slovaquie		Recensement
Finlande		Recensement et registres
Suède		Registres
Royaume-Uni		Recensement
Bulgarie		Recensement
Roumanie		Recensement
Croatie		Recensement
Turquie		Recensement
Islande		Registres
Liechtenstein		Recensement
Norvège		Recensement
Suisse		Recensement

Ces modalités ont été avalisées par le Comité du programme statistique du Système statistique européen. En fonction de l'organisation nationale du recensement, certaines variables sont parfois manquantes. L'effectif total est, lui, disponible pour tous les pays. Les pays qui n'ont pas réalisé de recensement vers l'année 2001 ont recueilli des informations similaires à partir d'autres sources, principalement des registres. Sur les 40 tableaux du programme de tableaux des recensements de la population et des habitations en 2001, les tableaux 29 à 37 traitent du niveau régional au niveau NUTS 3.

Les recensements ayant été effectués avant que la version 2003 de la NUTS soit applicable, les tableaux des résultats régionaux des recensements ont été établis dans les pays selon la version de la NUTS en vigueur au moment du recensement. Eurostat s'est efforcé de convertir les tableaux régionaux selon la version 2003 de la NUTS. Cette opération a été possible pour une très grande majorité de régions, à quelques exceptions près, certaines régions ayant été scindées après la date d'organisation du recensement.

Les titres des neuf tableaux régionaux sont indiqués ci-dessous.

Trois tableaux du recensement concernent le niveau local, à savoir UAL de niveau 2 (ancien niveau 5 de la NUTS). Ces tableaux du recensement pour le niveau local ne seront pas stockés dans la base de données régionale mais dans la base de données SIRE, qui n'est pas diffusée. La base de données SIRE et les unités administratives locales sont décrites dans l'introduction du présent guide de référence.

Tableaux du recensement au niveau régional inclus dans REGIO (**tous au niveau NUTS 3**):

TABLEAU 29 Population habituellement résidente et population économiquement active selon le sexe, l'âge et l'indicateur de migration interne ou internationale

TABLEAU 30 Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage

TABLEAU 31	Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique (activité actuelle et statut professionnel)
TABLEAU 32	Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou de cohabitation, la taille du ménage et une sélection d'indicateurs sociaux
TABLEAU 33	Population habituellement résidente selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance
TABLEAU 34	Population habituellement résidente selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé, l'activité actuelle et la profession
TABLEAU 35	Population habituellement résidente selon le sexe, la grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité et la situation professionnelle
TABLEAU 36	Ménages privés selon le type et le nombre de membres et population par groupe d'âge et par activité économique
TABLEAU 37	Logements par indicateur de caractère classique, régime d'occupation, type de propriété et type de bâtiment

Glossaire

Les définitions des variables et indicateurs démographiques sont présentées dans le Glossaire de démographie:

<http://europa.eu.int/comm/eurostat/newcronos/suite/info/notmeth/en/theme3/demo/glossaire.htm>

2.2. Publications d'Eurostat

Statistiques démographiques, Eurostat (annuelles)

Définitions et méthodes pour la collecte de statistiques démographiques dans 31 pays européens, documents de travail d'Eurostat (Population et conditions sociales 3/2003/E/n° 25)

Orientations et programme de tableaux relatifs au programme communautaire de recensements de la population et des habitations en 2001, volume II: programme de tableaux; documents de travail d'Eurostat (Population et conditions sociales 3/1999/E/n° 10)

2.3. Sources des données

Toutes les statistiques démographiques sont envoyées par les Instituts nationaux de statistique.

2.4. Base juridique

Toutes les données fournies pour les statistiques démographiques reposent sur un accord tacite, dans la mesure où il n'existe **pas encore** de législation communautaire à ce sujet.

2.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques démographiques est M. Berthold Huber (courrier électronique: berthold.huber@cec.eu.int).

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Giampaolo Lanzieri (courrier électronique: giampaolo.lanzieri@cec.eu.int).

2.6. Liste des tableaux

(Le chiffre qui apparaît dans le nom précise le niveau de la NUTS.)

POPAREA POPULATION ET SUPERFICIE

États membres de l'UE

D2JAN80	Population au 1 ^{er} janvier par groupe d'âge et par sexe (1980 – 1989)
D2JAN	Population au 1 ^{er} janvier par sexe et âge, à partir de 1990
D3AVG	Population moyenne annuelle par sexe
D2AVG	Population moyenne par sexe et par année d'âge, à partir de 1990
D3AREA	Superficie totale des régions
D3DENS	Densité de la population moyenne totale
D2SCE	Scénarios régionaux de population par sexe et groupe d'âge (NUTS 95)
SCEN2LF	Scénarios régionaux de main-d'œuvre par sexe et groupe d'âge (NUTS 95)

Pays hors UE-25

XD2JAN	Population au 1 ^{er} janvier par sexe et groupe d'âge – Pays hors UE-25
XD3AVG	Population moyenne annuelle par sexe – Pays hors UE-25
XD3AREA	Superficie totale des régions – Pays hors UE-25
XD3DENS	Densité de la population – Pays hors UE-25

POP_CH MOUVEMENT DE LA POPULATION

États membres de l'UE

d3natmo	Naissances vivantes et décès
d2natag	Naissances vivantes par année d'âge de la mère
d2morag	Décès par sexe et groupe d'âge
d2infmo	Mortalité infantile

Pays hors UE-25

xd3natmo	Naissances vivantes et décès – Pays hors UE-25
-----------------	--

xd2morag	Décès par sexe et par âge – Pays hors UE-25
xd2infmo	Mortalité infantile – Pays hors UE-25
xd2natag	Naissances vivantes par année d'âge de la mère – Pays hors UE-25

CENS_REG NIVEAU RÉGIONAL DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE 2001

CENS_RSTR STRUCTURE DE LA POPULATION

cens_rsmarcoh	Population selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou de cohabitation
cens_rssocind	Population selon le sexe, le groupe d'âge et une sélection d'indicateurs sociaux
cens_rsctz	Population selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance

CENS_RACT POPULATION ACTIVE

cens_rapop	Population selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique
cens_ramigr	Population totale et population active selon le sexe, l'âge et l'indicateur de migration interne ou internationale
cens_ractz	Personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus selon le sexe, la grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité et le statut professionnel

CENS_REDU NIVEAU D'INSTRUCTION

cens_reisco	Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et la profession
cens_rews	Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et l'activité économique actuelle

CENS_RHOU MÉNAGES

cens_rhtype	Population selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage
cens_rhsize	Population selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage
cens_rheco	Ménages privés selon le type de ménage et le nombre de membres
cens_rhagchi	Ménages privés selon le type de ménage et le groupe d'âge des enfants
cens_rhact	Ménages privés selon le type de ménage et selon le groupe d'âge et l'activité économique des adultes

CENS_RDWS LOGEMENTS

cens_rdhh	Logements selon l'indicateur de caractère classique, le régime d'occupation et le type de bâtiment
------------------	--

cens_rbuild Logements selon le nombre de pièces, le nombre de personnes et le type de bâtiment

2.7. Description détaillée

Remarque: pour les États membres de l'UE, les unités territoriales pour la dimension GEO sont celles de la NUTS 2003. Pour les pays hors UE-25, les unités territoriales sont les «régions statistiques».

Alors que, pour la plupart des États membres, les données sont disponibles au niveau 2 de la NUTS, elles se situent souvent au niveau 3 pour le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie.

POPAREA

POPULATION ET SUPERFICIE

d2jan80

Population au 1^{er} janvier par sexe et groupe d'âge (1980 – 1989)

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2, uniquement disponibles pour les anciens États membres UE-15 |
| 2. | SEX | Sexe:
TOTAL Total
M Hommes
F Femmes |
| 3. | AGE | Âge:
TOTAL Total
Groupes de 5 ans Y0_4/Y5_9/.../
et autres groupes
Y70_MAX 70 ans ou plus
Y85_MAX 85 ans ou plus
Y90_MAX 90 ans ou plus |
| 4. | TIME | De 1980 à 1989 (annuel) |

Unités: 1 000 personnes

d2jan

Population au 1^{er} janvier par sexe et par âge (par année d'âge et par groupe d'âge de 5 années)

xd2jan

Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|-----|---|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 2 |
| 2. | SEX | Sexe:
TOTAL Total
M Hommes
F Femmes |
| 3. | AGE | Âge:
TOTAL Total
Les différentes années Moins d'un an, 1 an, 2 ans, ..., 89 ans, 90 ans |

et sous-totaux des
groupes de 5 ans Y0_4/Y5_9/.../
et autres groupes
Y70_MAX 70 ans ou plus
Y85_MAX 85 ans ou plus
Y90_MAX 90 ans ou plus
Y91_MAX 91 ans ou plus

4. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unités: personnes

d3avg Population moyenne annuelle par sexe

xd3avg Idem - Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 3
SEX Sexe
TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

3. TIME Anciens États membres à partir de 1970 (annuel)
Nouveaux États membres et pays hors UE-25: à partir de 1990 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

d2avg Population moyenne par sexe et par année d'âge

Dimensions:

1. SEX Sexe
TOTAL Total
M Hommes
F Femmes

2. AGE Âge et groupes d'âge
TOTAL Total
Les différentes années Moins d'un an, 1 an, 2 ans, etc.

3. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2

4. TIME À partir de 1990

Unités: personnes

d3area Superficie des régions
 xd3area Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 3 |
| 2. | UNIT | km ² kilomètre carré
miles ² miles carrés |
| 3. | AREA | superficie totale
superficie des terres |
| 4. | TIME | À partir de 1990 |

d3dens Densité de la population moyenne totale
 xd3dens Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 3 |
| 2. | TIME | États membres: à partir de 1989 (annuel)
Pays hors UE-25: à partir de 1990 (annuel) |

Unités: *nombre d'habitants au km²*

d2sce Scénarios de population par sexe et âge

Dimensions:

- | | | |
|----|--------|--|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS-95: au niveau NUTS 2 |
| 2. | POPSCE | Scénarios de population:
low Scénario LOW
high Scénario HIGH
base Scénario BASELINE |
| 3. | AGE | y0_4 Moins de 5 ans
y5_9 Entre 5 et 9 ans
y10_14 Entre 10 et 14 ans
y15_19 Entre 15 et 19 ans
y20_24 Entre 20 et 24 ans
y25_29 Entre 25 et 29 ans
y30_34 Entre 30 et 34 ans
y35_39 Entre 35 et 39 ans
y40_44 Entre 40 et 44 ans
y45_49 Entre 45 et 49 ans
y50_54 Entre 50 et 54 ans
y55_59 Entre 55 et 59 ans
y60_64 Entre 60 et 64 ans
y65_69 Entre 65 et 69 ans
y70_74 Entre 70 et 74 ans
y75_79 Entre 75 et 79 ans
y80_84 Entre 80 et 84 ans
y85_89 Entre 85 et 89 ans |

		y90_max	90 ans ou plus
4.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
5.	TIME	À partir de 1995 (annuel jusqu'en 2000 et ensuite tous les cinq ans jusqu'en 2025)	

Unités: personnes

scen21f Scénarios régionaux des forces de travail par sexe et âge

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS-95: au niveau NUTS 2	
2.	POPSCE	Scénarios de population	
		low	Scénario LOW
		high	Scénario HIGH
		base	Scénario BASELINE
3.	AGE	y15_19	Entre 15 et 19 ans
		y20_24	Entre 20 et 24 ans
		y25_29	Entre 25 et 29 ans
		y30_34	Entre 30 et 34 ans
		y35_39	Entre 35 et 39 ans
		y40_44	Entre 40 et 44 ans
		y45_49	Entre 45 et 49 ans
		y50_54	Entre 50 et 54 ans
		y55_59	Entre 55 et 59 ans
		y60_64	Entre 60 et 64 ans
		y65_69	Entre 65 et 69 ans
		y70_74	Entre 70 et 74 ans
		y75_MAX	75 ans ou plus
4.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
5.	TIME	À partir de 1995 (annuel jusqu'en 2000 et ensuite tous les cinq ans jusqu'en 2025)	

Unités: personnes

POP_CH

MOUVEMENT DE LA POPULATION

d3natmo Naissances et décès
 xd3natmo Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 3	
2.	INDIC_DE	Indicateurs démographiques	
		LBIRTH	Naissances vivantes

		DEATH	Décès
		GBIRTHRT	Taux brut de natalité (pour 1 000 résidents)
		GDEATHRT	Taux brut de mortalité (pour 1 000 résidents)
3.	TIME		Anciens États membres: à partir de 1977 (annuel)
			Nouveaux États membres et pays hors UE-25: à partir de 1990 (annuel)
	<u>Unités:</u>		<u>1 000 personnes</u>

d2natag Naissances par âge de la mère
 xd2natag Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2	
2.	AGEDEF	Définition de l'âge	
		REACH	Âge atteint au cours de l'année
		COMPLETE	Âge en années révolues
3.	AGE	Âge:	
		TOTAL	Total
		Les différentes années	
			10 – 49
		Sous-totaux par groupe de 5 ans	
			Y10_14/Y15_19/... Y45_49
		TOTAL	Total
		Y49_MAX	49 ans ou plus
4.	TIME	À partir de 1995 (annuel)	
	<u>Unités:</u>	<u>nombre d'enfants nés vivants</u>	

d2morag Décès par sexe et groupe d'âge
 xd2morag Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 2	
2.	AGEDEF	Définition de l'âge	
		REACH	Âge atteint au cours de l'année
		COMPLETE	Âge en années révolues
3.	SEX	Sexe:	
		TOTAL	Total
		M	Hommes
		F	Femmes
4.	AGE	Âge:	
		TOTAL	Total
		Groupes de 5 ans	
			Y0_4/Y5_9/... Y85_89
		Y70_MAX	70 ans ou plus
		Y85_MAX	85 ans ou plus

		Y90_MAX	90 ans ou plus
5.	TIME	États membres: à partir de 1983 (annuel)	
		Pays hors UE-25: à partir de 1990 (annuel)	

Unités: 1 000 personnes

d2infmo	Mortalité infantile
xd2infmo	Idem – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003/régions statistiques: au niveau 2
2.	INDIC_DE	Indicateurs démographiques
		INFMOR Mortalité infantile
		INFMORRT Taux de mortalité infantile
3.	TIME	Anciens États membres: à partir de 1987 (annuel)
		Nouveaux États membres et pays hors UE-25: à partir de 1990 (annuel)

Unités: nombre de décès
rapport entre le nombre de décès avant l'âge d'un an et le nombre de naissances vivantes

CENS_REG NIVEAU RÉGIONAL DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE 2001

CENS_RSTR STRUCTURE DE LA POPULATION

cens_rsmarcoh Population selon le sexe, le groupe d'âge, la situation matrimoniale ou de cohabitation (tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3	
2.	SEX	Sexe:	
		TOTAL	Total
		M	Hommes
		F	Femmes
3.	AGE	Classe d'âge:	
		TOTAL	Total
		Y0_4	Moins de 5 ans
		Y5_9	Entre 5 et 9 ans
		Y10_14	Entre 10 et 14 ans
		Y15_19	Entre 15 et 19 ans
		Y20_24	Entre 20 et 24 ans
		Y25_29	Entre 25 et 29 ans
		Y30_34	Entre 30 et 34 ans
		Y35_39	Entre 35 et 39 ans
		Y40_44	Entre 40 et 44 ans
		Y45_49	Entre 45 et 49 ans

	Y50_54	Entre 50 et 54 ans
	Y55_59	Entre 55 et 59 ans
	Y60_64	Entre 60 et 64 ans
	Y65_69	Entre 65 et 69 ans
	Y70_74	Entre 70 et 74 ans
	Y75_79	Entre 75 et 79 ans
	Y80_84	Entre 80 et 84 ans
	Y85_89	Entre 85 et 89 ans
	Y90_MAX	90 ans ou plus
	UNK	Inconnu
4.	HHTYP	Type de ménage:
	TOTAL	Total
	COH	Cohabitants
	NCOH	Non cohabitants
5.	MARSTA	Situation matrimoniale:
	TOTAL	Total de la situation matrimoniale
	SIN	Célibataires
	MAR	Mariés
	WID	Veufs
	DIV	Divorcés
	SEP	Séparés
	UNK	Non précisé

Unités: *nombre de personnes*

cens_rssocind

Population selon le sexe, le groupe d'âge et une sélection d'indicateurs sociaux (tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
3.	AGE	Classe d'âge:
	TOTAL	Total
	Y0_4	Moins de 5 ans
	Y5_9	Entre 5 et 9 ans
	Y10_14	Entre 10 et 14 ans
	Y15_19	Entre 15 et 19 ans
	Y20_24	Entre 20 et 24 ans
	Y25_29	Entre 25 et 29 ans
	Y30_34	Entre 30 et 34 ans
	Y35_39	Entre 35 et 39 ans
	Y40_44	Entre 40 et 44 ans
	Y45_49	Entre 45 et 49 ans
	Y50_54	Entre 50 et 54 ans

	Y55_59	Entre 55 et 59 ans
	Y60_64	Entre 60 et 64 ans
	Y65_69	Entre 65 et 69 ans
	Y70_74	Entre 70 et 74 ans
	Y75_79	Entre 75 et 79 ans
	Y80_84	Entre 80 et 84 ans
	Y85_89	Entre 85 et 89 ans
	Y90_MAX	90 ans ou plus
	UNK	Inconnu
4.	IND_CENS	Indicateur du recensement:
	MULTI_FAM	Personnes en ménage privé comprenant plusieurs familles
	HH_MBRGE_5	Personnes vivant en ménage privé comprenant 5 membres au moins
	CHILD	Enfant
	A1_CH	Parent isolé avec enfant(s)
	FOR	Ressortissants étrangers – Total
	BORNOUT	Personnes nées à l'étranger
	LIVOUT	Personnes vivant à l'étranger l'année précédente
	ISCED1	Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)
	ISCED5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
	INACT	Population inactive
	EDUC	Personnes poursuivant des études
	UNE	Chômeurs
	EMPLER	Employeurs
	PT	Travailleurs à temps partiel
	ISCO1	Membres de l'exécutif des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique
	ISCO2	Professions intellectuelles et scientifiques

Unités: nombre de personnes

cens_rsctz Population selon le sexe, la nationalité et l'indicateur de naissance (tableau 33 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
3.	INDCTZ	Indicateur de nationalité:
	TOTAL	Total
	NAT	Nationaux
	FOR	Ressortissants étrangers – Total
	UNK	Non précisé

4.	CITIZEN	Nationalité:
	TOTAL	Total
	EU_FOR	Ressortissants étrangers de l'UE (CE6-72, CE9-80, CE10-85, CE12-94, UE15-04, UE25)
	BE	Belgique
	DK	Danemark
	DE	République fédérale d'Allemagne (y compris l'ex-RDA depuis 1991)
	GR	Grèce
	ES	Espagne
	FR	France
	IE	Irlande
	IT	Italie
	LU	Luxembourg
	NL	Pays-Bas
	AT	Autriche
	PT	Portugal
	FI	Finlande
	SE	Suède
	UK	Royaume-Uni
	EFTA	Association européenne de libre-échange (CH, IS, LI et NO)
	EUR_CE	Ressortissants d'Europe centrale et orientale (BG, HR, CZ, EE, HU, LV, LT, PL, RO, SK, SI, AL, BA, MK et CS)
	EX_SU_EUR	Ressortissants de républiques européennes (à l'exclusion des États baltes) de l'ex-URSS (BY, MD, RU et UA)
	EUR_REM	Ressortissants du reste de l'Europe (AD, CY, MT, MC, SM, TR et VA)
	EUR	Europe
	AFR	Afrique
	AFR_N	Afrique du Nord
	AFR_OTH	Afrique - Autres
	AME	Amérique
	AME_N	Amérique du Nord
	AME_OTH	Amérique - Autres
	ASI	Asie
	ASI_ME	Moyen-Orient
	EX_SU_ASI	Ressortissants de républiques asiatiques de l'ex-URSS (AM, AZ, GE, KZ, HG, TJ, TM et UZ)
	ASI_OTH	Asie - Autres
	OCE	Océanie
	OTHER	Autres
	LIVIN	Personnes vivant dans le pays du recensement

Unités: nombre de personnes

CENS_RACT
POPULATION ACTIVE
cens_rapop

Population selon le sexe, le groupe d'âge et la situation économique (tableau 31 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe: TOTAL Total M Hommes F Femmes
3.	AGE	Classe d'âge: TOTAL Total Y0_14 Moins de 15 ans Y15_19 Entre 15 et 19 ans Y20_24 Entre 20 et 24 ans Y25_29 Entre 25 et 29 ans Y30_34 Entre 30 et 34 ans Y35_39 Entre 35 et 39 ans Y40_44 Entre 40 et 44 ans Y45_49 Entre 45 et 49 ans Y50_54 Entre 50 et 54 ans Y55_59 Entre 55 et 59 ans Y60_64 Entre 60 et 64 ans Y65_69 Entre 65 et 69 ans Y70_74 Entre 70 et 74 ans Y75_MAX 75 ans ou plus UNK Inconnu
4.	WSTATUS	Activité et statut professionnel: POP Population totale ACT Population active ACT_UNK Population active - Inconnu EMP Personnes ayant un emploi EMP_OTH Autres personnes ayant un emploi SAL Salariés EMPLER Employeurs FAM Main-d'œuvre familiale UNE Chômeurs INACT Population inactive INACT_UNK Population inactive - Inconnu EDUC Personnes poursuivant des études RETIR Retraités INACT_OTH Population inactive - Autres NOT_APP Sans objet

Unités: nombre de personnes

cens_ramigr

Population totale et population active selon le sexe, l'âge et l'indicateur de migration interne ou internationale (tableau 29 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
		TOTAL Total
		M Hommes
		F Femmes
3.	AGE	Classe d'âge:
		TOTAL Total
		Y0 Moins de 1 an
		Y1 1 an
		Y2 2 ans
		Y3 3 ans
		Y4 4 ans
		Y0_4 Moins de 5 ans
		Y5 5 ans
		Y6 6 ans
		Y7 7 ans
		Y8 8 ans
		Y9 9 ans
		Y5_9 Entre 5 et 9 ans
		Y10 10 ans
		Y11 11 ans
		Y12 12 ans
		Y13 13 ans
		Y14 14 ans
		Y10_14 Entre 10 et 14 ans
		Y15 15 ans
		Y16 16 ans
		Y17 17 ans
		Y18 18 ans
		Y19 19 ans
		Y15_19 Entre 15 et 19 ans
		Y20 20 ans
		Y21 21 ans
		Y22 22 ans
		Y23 23 ans
		Y24 24 ans
		Y20_24 Entre 20 et 25 ans
		Y25 25 ans
		Y26 26 ans
		Y27 27 ans
		Y28 28 ans
		Y29 29 ans

Y25_29	Entre 25 et 29 ans
Y30	30 ans
Y31	31 ans
Y32	32 ans
Y33	33 ans
Y34	34 ans
Y30_34	Entre 30 et 34 ans
Y35	35 ans
Y36	36 ans
Y37	37 ans
Y38	38 ans
Y39	39 ans
Y35_39	Entre 35 et 39 ans
Y40	40 ans
Y41	41 ans
Y42	42 ans
Y43	43 ans
Y44	44 ans
Y40_44	Entre 40 et 44 ans
Y45	45 ans
Y46	46 ans
Y47	47 ans
Y48	48 ans
Y49	49 ans
Y45_49	Entre 45 et 49 ans
Y50	50 ans
Y51	51 ans
Y52	52 ans
Y53	53 ans
Y54	54 ans
Y50_54	Entre 50 et 54 ans
Y55	55 ans
Y56	56 ans
Y57	57 ans
Y58	58 ans
Y59	59 ans
Y55_59	Entre 55 et 59 ans
Y60	60 ans
Y61	61 ans
Y62	62 ans
Y63	63 ans
Y64	64 ans
Y60_64	Entre 60 et 64 ans
Y65	65 ans
Y66	66 ans
Y67	67 ans

Y68	68 ans
Y69	69 ans
Y65_69	Entre 65 et 69 ans
Y70	70 ans
Y71	71 ans
Y72	72 ans
Y73	73 ans
Y74	74 ans
Y70_74	Entre 70 et 74 ans
Y75	75 ans
Y76	76 ans
Y77	77 ans
Y78	78 ans
Y79	79 ans
Y75_79	Entre 75 et 79 ans
Y80	80 ans
Y81	81 ans
Y82	82 ans
Y83	83 ans
Y84	84 ans
Y80_84	Entre 80 et 84 ans
Y85	85 ans
Y86	86 ans
Y87	87 ans
Y88	88 ans
Y89	89 ans
Y85_89	Entre 85 et 89 ans
Y90	90 ans
Y91	91 ans
Y92	92 ans
Y93	93 ans
Y94	94 ans
Y90_94	Entre 90 et 94 ans
Y96	96 ans
Y97	97 ans
Y98	98 ans
Y99	99 ans
Y95_99	Entre 95 et 99 ans
Y100_MAX	100 ans ou plus
UNK	Inconnu

4. RESID1Y

Activité et statut professionnel:	
TOTAL	Total
OTH_NUTS3	Vivant dans une autre région NUTS 3 du pays de recensement un an avant celui-ci
LIVOUT	Vivant hors du pays de recensement un an avant celui-ci

5.	WSTATUS	Activité et statut professionnel:
	POP	Population totale
	ACT	Population active

Unités: nombre de personnes

cens_ractz Personnes ayant un emploi âgées de 15 ans ou plus selon le sexe, la grande branche d'activité économique, l'indicateur de nationalité et le statut professionnel (tableau 35 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
3.	INDCTZ	Indicateur de nationalité:
	TOTAL	Total
	EU15_FOR	Ressortissants étrangers de l'UE (UE-15)
	EU15_FOR_OTH	Autres ressortissants étrangers (UE-15)
	UNK	Inconnu
4.	NACE	Nomenclature des activités économiques - NACE Rév. 1.1:
	TOTAL	Toutes les branches de la NACE - Total
	A_B	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et aquaculture
	C_TO_F	Industrie
	G_TO_Q	Services
	UNK	Branche d'activité NACE non précisée
5.	WSTATUS	Activité et statut professionnel:
	EMP	Personnes ayant un emploi
	EMP_OTH	Autres personnes ayant un emploi
	SAL	Salariés
	EMPLER	Employeurs
	UNK	Non précisé
	NOT_APP	Inclassables

Unités: nombre de personnes

CENS_REDU

NIVEAU D'INSTRUCTION

cens_rews Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et la profession (tableau 34 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes

3.	AGE	Classe d'âge:	
		TOTAL	Total
		Y0_34	Moins de 35 ans
		Y35_MAX	35 ans ou plus
4.	CITE97	Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE):	
		TOT_NO	Total de tous les niveaux de la CITE97 et de la catégorie «pas fait d'études»
		NONE	Pas fait d'études
		ISCEDO_1	Éducation préprimaire, enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveaux 0 et 1 (CITE 1997)
		ISCED2	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997)
		ISCED3	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997)
		ISCED4	Enseignement post-secondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 (CITE 1997)
		ISCED5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
		UNK	Inconnu
5.	WSTATUS	Activité et statut professionnel:	
		POP	Population totale
		EMP	Personnes ayant un emploi
		UNE	Chômeurs
		INACT	Population inactive
		UNK	Non précisé
		NOT_APP	Inclassables

Unités: nombre de personnes

cens_reisco Population selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction le plus élevé et l'activité économique actuelle (tableau 34 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	SEX	Sexe:
		TOTAL
		M
		F
3.	AGE	Classe d'âge:
		TOTAL
		Y0_34
		Y35_MAX
4.	CITE97	Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE):

	TOT_NO	Total de tous les niveaux de la CITE97 et de la catégorie «pas fait d'études»
	NONE	Pas fait d'études
	ISCED0_1	Éducation préprimaire, enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveaux 0 et 1 (CITE 1997)
	ISCED1	Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)
	ISCED2	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997)
	ISCED3	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997)
	ISCED4	Enseignement post-secondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 (CITE 1997)
	ISCED5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
	UNK	Inconnu
5.	ISCO	Classification internationale type des professions (CITP):
	ISCO1	Membres de l'exécutif des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique
	ISCO2	Professions intellectuelles et scientifiques
	ISCO3	Professions intermédiaires
	ISCO4	Employés de type administratif
	ISCO5	Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché
	ISCO6	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche
	ISCO7	Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
	ISCO8	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage
	ISCO9	Ouvriers et employés non qualifiés
	ISCO0	Forces armées
	UNK	Inconnu

Unités: nombre de personnes

CENS_RHOU

MÉNAGES

cens_rhtype

Population selon le sexe, le groupe d'âge, le type de ménage et la situation du ménage (tableau 30 du recensement)

Dimensions:

- | | | |
|----|-------|---|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3 |
| 2. | AGE | Classe d'âge: |
| | TOTAL | Total |

	Y0_14	Moins de 15 ans
	Y15_19	Entre 15 et 19 ans
	Y20_24	Entre 20 et 25 ans
	Y25_29	Entre 25 et 29 ans
	Y30_34	Entre 30 et 34 ans
	Y35_39	Entre 35 et 39 ans
	Y40_44	Entre 40 et 44 ans
	Y45_49	Entre 45 et 49 ans
	Y50_54	Entre 50 et 54 ans
	Y55_59	Entre 55 et 59 ans
	Y60_64	Entre 60 et 64 ans
	Y65_69	Entre 65 et 69 ans
	Y70_74	Entre 70 et 74 ans
	Y75_79	Entre 75 et 79 ans
	Y80_84	Entre 80 et 84 ans
	Y85_89	Entre 85 et 89 ans
	Y90_MAX	90 ans ou plus
	UNK	Inconnu
3.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
4.	HHTYP	Type de ménage:
	TOTAL	Total
	PRIV	Ménages privés
	PRIV_OTH	Autres personnes vivant en ménage privé
	A1	Personne seule
	A1_CH	Parent isolé avec enfant(s)
	MAR	Marié(e)
	COH	Cohabitant
	CHILD	Enfant vivant avec ses parents
	INST	Ménages institutionnels
	UNK	Inconnu

Unités: nombre de personnes

cens_rhsize Population selon le sexe, le groupe d'âge et la taille du ménage (tableau 32 du recensement)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2. AGE Classe d'âge:

TOTAL	Total
Y0_4	Moins de 5 ans
Y5_9	Entre 5 et 9 ans
Y10_14	Entre 10 et 15 ans
Y15_19	Entre 15 et 19 ans

	Y20_24	Entre 20 et 25 ans
	Y25_29	Entre 25 et 29 ans
	Y30_34	Entre 30 et 34 ans
	Y35_39	Entre 35 et 39 ans
	Y40_44	Entre 40 et 44 ans
	Y45_49	Entre 45 et 49 ans
	Y50_54	Entre 50 et 54 ans
	Y55_59	Entre 55 et 59 ans
	Y60_64	Entre 60 et 64 ans
	Y65_69	Entre 65 et 69 ans
	Y70_74	Entre 70 et 74 ans
	Y75_79	Entre 75 et 79 ans
	Y80_84	Entre 80 et 84 ans
	Y85_89	Entre 85 et 89 ans
	Y90_MAX	90 ans ou plus
	UNK	Inconnu
3.	SEX	Sexe:
	TOTAL	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
4.	N_PERSON	Nombre de personnes:
	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	GE_6	6 ou plus
	UNK	Inconnu
	TOT_POPHH	Population totale vivant en ménage privé

Unités: nombre de personnes

cens_rhco Ménages privés selon le type de ménage et le nombre de membres (tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	HHTYP	Type de ménage:
	TOTAL	Total
	FAM1	Ménage unifamilial
	FAM_GE2	Ménage comprenant deux familles ou plus
	NFAM	Ménage non familial (célibataire + ménage comprenant plusieurs personnes)
	MULTI_NFAM	Ménage non familial comprenant plusieurs personnes
	A1	Personne vivant seule
	A1_CH	Parent isolé avec enfant(s)

	A1F	Femme vivant seule
	A1M	Homme vivant seul
	A1M_CH	Père isolé avec enfant(s)
	A1F_CH	Mère isolée avec enfant(s)
	CPL_NCH	Couple sans enfant
	CPL_CH	Couple avec enfant(s)
	MCPL_NCH	Couple marié sans enfant
	MCPL_CH	Couple marié avec enfant(s)
	CCPL_NCH	Couple de cohabitants sans enfant
	CCPL_CH	Couple de cohabitants avec enfant(s)
	OTHER	Autres ménages
3.	N_PERSON	Nombre de personnes:
	1	
	2	
	3	
	4	
	5	
	GE_6	6 ou plus
	TOT_POPHH	Population totale vivant en ménage privé

Unités: nombre de personnes

cens_rhagchi

Ménages privés selon le type de ménage et le groupe d'âge des enfants (tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	HHTYP	Type de ménage:
	TOTAL	Total
	FAM1	Ménage unifamilial
	FAM_GE2	Ménage comprenant deux familles ou plus
	NFAM	Ménage non familial (célibataire + ménage comprenant plusieurs personnes)
	MULTI_NFAM	Ménage non familial comprenant plusieurs personnes
	A1	Personne vivant seule
	A1_CH	Parent isolé avec enfant(s)
	A1F	Femme vivant seule
	A1M	Homme vivant seul
	A1M_CH	Père isolé avec enfant(s)
	A1F_CH	Mère isolée avec enfant(s)
	CPL_NCH	Couple sans enfant
	CPL_CH	Couple avec enfant(s)
	MCPL_NCH	Couple marié sans enfant
	MCPL_CH	Couple marié avec enfant(s)
	CCPL_NCH	Couple de cohabitants sans enfant
	CCPL_CH	Couple de cohabitants avec enfant(s)

	OTHER	Autres ménages
3.	CHILDREN	Nombre et âge des enfants:
	TOTAL	Total
	LT_6	Enfants de moins de 6 ans
	LT_18	Enfants de moins de 18 ans
	LT_25	Enfants de moins de 25 ans

Unités: nombre de personnes

cens_rhact Ménages privés selon le type de ménage et selon le groupe d'âge et l'activité économique des adultes (tableau 36 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	HHTYP	Type de ménage:
	TOTAL	Total
	FAM1	Ménage unifamilial
	FAM_GE2	Ménage comprenant deux familles ou plus
	NFAM	Ménage non familial (célibataire + ménage comprenant plusieurs personnes)
	MULTI_NFAM	Ménage non familial comprenant plusieurs personnes
	A1	Personne vivant seule
	A1_CH	Parent isolé avec enfant(s)
	A1F	Femme vivant seule
	A1M	Homme vivant seul
	A1M_CH	Père isolé avec enfant(s)
	A1F_CH	Mère isolée avec enfant(s)
	CPL_NCH	Couple sans enfant
	CPL_CH	Couple avec enfant(s)
	MCPL_NCH	Couple marié sans enfant
	MCPL_CH	Couple marié avec enfant(s)
	CCPL_NCH	Couple de cohabitants sans enfant
	CCPL_CH	Couple de cohabitants avec enfant(s)
	OTHER	Autres ménages
3.	IND_CENS	Indicateur du recensement:
	HH_ACT	Ménages par nombre de membres économiquement actifs
	GE_65	Ménages dont certains membres ont 65 ans ou plus
	GE_75	Ménages dont certains membres ont 75 ans ou plus

Unités: nombre de personnes

CENS_RDWS
LOGEMENTS
cens_rdh

Logements selon l'indicateur de caractère classique, le régime d'occupation et le type de bâtiment (tableau 37 du recensement)

Dimensions:

1.	TENSTATU	Régime d'occupation du logement:
	TOTAL	Total
	CONV	Logement classique
	OCC_DWEL	Logement occupé
	OWNER	Propriétaire
	OTHER	Autres
	SECOND	Occupation saisonnière ou résidence secondaire
	NCONV	Unité de logement non classique
	CONV_UNK	Logement classique sans précision
	VACANT	Logement inoccupé
	UNK_OCC	Régime d'occupation inconnu
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
3.	DWELTYP	Type de bâtiment:
	TOTAL	Total
	RESID	Immeubles résidentiels
	RESID_1	Maison à un logement
	RESID_2	Maison à deux logements
	RESID_GE3	Maison à trois logements ou plus
	RESID_UNK	Immeubles résidentiels sans précision
	NRESID	Immeubles non résidentiels
	UNK	Inconnu

Unités: nombre de personnes

cens_rdbuild

Logements selon le nombre de pièces, le nombre de personnes et le type de bâtiment (tableau 37 du recensement)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 3
2.	DWELTYP	Type de bâtiment:
	TOTAL	Total
	RESID	Immeubles résidentiels
	RESID_1	Maison à un logement
	RESID_2	Maison à deux logements
	RESID_GE3	Maison à trois logements ou plus
	RESID_UNK	Immeubles résidentiels sans précision
	NRESID	Immeubles non résidentiels
	UNK	Inconnu
3.	IND_CENS	Indicateur du recensement:
	TOT_PERS_DWEL	Nombre total de personnes

TOT_ROOM_DWEL	Nombre total de pièces pour les logements classiques occupés
UNK_PERS	Nombre total de personnes de domicile inconnu

Unités: *nombre de personnes*

3. Comptes économiques

3.1. Présentation générale

Les comptes régionaux sont établis selon le «Système européen des comptes nationaux et régionaux» (SEC), auquel il convient de se référer pour la définition des agrégats. Ils sont désignés par abréviation SEC-Reg, version simplifiée du SEC.

Le SEC-Reg ne couvre qu'une partie des agrégats définis par le SEC: valeur ajoutée brute, rémunération des salariés, formation brute de capital fixe, emploi et comptes des ménages.

Les données sont collectées selon la classification SEC 95³. Les données conformes au SEC 95 démarrent avec 1995 pour première année de référence et sont disponibles à la fois pour les États membres de l'UE et les pays hors UE-25. La nomenclature des activités économiques employée pour la collecte est la NACE Rév. 1.1. Les données selon la NACE Rév. 1.1 sont disponibles pour les niveaux de ventilation A3, A6 et A17 (voir le tableau de la page suivante). Il se peut que la somme des chiffres des régions diffère du total national en raison de la catégorie «extra-régionale».

La collecte de données selon la NACE Rév. 1.1 s'appuie sur le règlement n° 2223/96 du Conseil et comprend trois séries de tableaux SEC qui doivent être fournis au niveau régional. Les données sont collectées au niveau NUTS 2 ou au niveau NUTS 3. La livraison de données pour les variables des pays hors UE-25 est volontaire.

Pour chacune des trois séries de tableaux, certains pays bénéficient de dérogations. La plupart de ces dérogations ont expiré en 2005.

³) Les données établies sur la base de la classification du SEC 79 sont disponibles sur demande.

Classification des branches A3-A6-A17 (NACE Rév. 1.1)

Codes (A3)	Codes (A6)	Libellés	Codes (A17)
A_B	A_B	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et aquaculture Agriculture, chasse, sylviculture Pêche, aquaculture	A B
C_TO_F	C_D_E	Total de l'industrie (à l'exclusion de la construction) Industries extractives Industrie manufacturière Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	C D E
	F	Construction	F
G_TO_P	G_H_I	Commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques, hôtels et restaurants, transports et communications Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques Hôtels et restaurants Transports et communications	G H I
	J_K	Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises Activités financières Immobilier, location et services aux entreprises	J K
	L_TO_P	Administration publique, éducation, santé et action sociale, services collectifs, sociaux et personnels et activités des ménages Administration publique Éducation Santé et action sociale Services collectifs, sociaux et personnels Activités des ménages	L M N O P
A_TO_P TOTAL		'A_B' + 'C_TO_F' + 'G_TO_P' 'A_TO_P' moins 'SIFIM' ⁽¹⁾	

(1) Les SIFIM correspondent aux «services d'intermédiation financière indirectement mesurés».

N.B.: L'agrégat TOTAL n'existe que pour les tableaux E2VABP95, E3VABP95, XE2VABP et XE3VABP. Pour toutes les autres variables, le total correspond à A_to_P.

3.2. Publications d'Eurostat

Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC)

Méthodes et comptes régionaux: valeur ajoutée brute et formation brute de capital fixe par activité économique

Méthodologie des comptes régionaux – Comptes des ménages

Régions: Annuaire statistique

Statistiques en bref (annuelles): un numéro sur le PIB et un autre sur les comptes nationaux.

3.3. Sources des données

Toutes les données concernant les comptes par branche sont fournis directement à la section régionale d'Eurostat par les États membres. Les indicateurs du produit intérieur brut sont calculés à Eurostat.

3.4. Base juridique

Les données communiquées selon le SEC 95 s'appuient sur un programme de fourniture de données contraignant pour les États membres, en vertu du règlement n° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 (JO L 310 du 30.11.1996) relatif au SEC 95 («Système européen des comptes nationaux et régionaux»).

La nouvelle série sur la croissance réelle du PIB des régions n'est pas obligatoire en vertu du SEC95, mais repose sur la transmission volontaire de données.

3.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les comptes économiques est M. Stergiani Kalmpurtzi, courrier électronique: stergiani.kalmpurtzi@cec.eu.int .

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Andreas Krüger, courrier électronique: andreas.krueger@cec.eu.int .

3.6. Liste des tableaux

Indicateurs du produit intérieur brut – SEC95

E2GDP95 Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 2 – UE

E3GDP95 Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 3 – UE

XE_GDP Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau régional 3 – Pays hors UE-25

E2GRGDP Taux de croissance réel du PIB régional aux prix du marché au niveau NUTS 2 – Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente – UE

Comptes par branche – SEC95

E2EMPL95	Emploi au niveau NUTS 2 – UE
E3EMPL95	Emploi au niveau NUTS 3 – UE
E2GFCF95	Formation brute de capital fixe au niveau NUTS 2 – UE
E2REM95	Rémunération des salariés au niveau NUTS 2 – UE
E2VABP95	Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 2 – UE
E3VABP95	Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 3 – UE
XE2EMPL	Emploi au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XE3EMPL	Emploi au niveau régional 3 – Pays hors UE-25
XE2REM	Rémunération des salariés au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XE2GFCF	Formation brute de capital fixe au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XE2VABP	Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XE3VABP	Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau régional 3 – Pays hors UE-25

Comptes des ménages – SEC95

HH2P95	Compte d'affectation des revenus primaires des ménages au niveau NUTS 2 – UE
HH2S95	Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au niveau NUTS 2 – UE
HH2INC	Revenus des ménages au niveau NUTS 2 – UE
XHH2P95	Compte d'affectation des revenus primaires des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XHH2S95	Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25
XHH2INC	Revenu des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

3.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les «régions statistiques».

E2GDP95 Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 2
– UE

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|---|
| 1. | GEO | Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2 | |
| 2. | CURRENCY | Monnaie: | |
| | | MIO_EUR | Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998) |
| | | MIO_PPS | Millions de SPA (standard de pouvoir d'achat) |
| | | PPS_HAB | Standard de pouvoir d'achat par habitant |
| | | PPS_HAB_EU | Standards de pouvoir d'achat par habitant en % de la moyenne UE |
| | | EUR_HAB | Euros par habitant |
| | | EUR_HAB_EU | Euros par habitant en % de la moyenne UE |
| 3. | TIME | À partir de 1995 (annuel) | |

Notes: Les chiffres nationaux du PIB selon le SEC95 sont ventilés suivant la répartition régionale de la valeur ajoutée brute aux prix de base.

E3GDP95 Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau NUTS 3
– UE

XE_GDP Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché au niveau régional 3 – Pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|---|
| 1. | GEO | Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 3 | |
| 2. | CURRENCY | Monnaie: | |
| | | MIO_EUR | Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998) |
| | | MIO_PPS | Millions de SPA (standard de pouvoir d'achat) |
| | | PPS_HAB | Standard de pouvoir d'achat par habitant |
| | | PPS_HAB_EU | Standards de pouvoir d'achat par habitant en % de la moyenne UE |
| | | EUR_HAB | Euros par habitant |

EUR_HAB_EU Euros par habitant en % de la moyenne UE
 3. TIME À partir de 1995 (annuel)

E2GRGDP Taux de croissance réel du PIB régional aux prix du marché au niveau NUTS 2 – Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente – UE

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
 2. TIME À partir de 2000 (annuel)

Unités: Taux de croissance en %

Notes: Les données sont basées sur les calculs des INS pour BE, CZ, DE (uniquement disponibles au niveau NUTS 1), ES, FR, IT, NL, PT et FI. Elles sont établies à partir de données exprimées en monnaie nationale. Pour EL, IE, HU, AT, PL, SK, SE et UK, le taux de croissance réel est calculé par Eurostat sur la base de la VAB régionale en euros et de déflateurs nationaux au niveau A6 de ventilation par branche de la NACE.

E2EMPL95 Emploi au niveau NUTS 2 – UE
XE2EMPL Emploi au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
 2. WSTATUS Activité et statut professionnel:
 EMP Emploi
 SAL Salariés
 3. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1: toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. – A17 (voir tableau ci-dessus)
 4. TIME À partir de 1995 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

E3EMPL95 Emploi au niveau NUTS 3 – UE
XE3EMPL Emploi au niveau régional 3 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 3
 2. WSTATUS Activité et statut professionnel:
 EMP Emploi

- | | | | |
|----|------|--|----------|
| | | SAL | Salariés |
| 3. | NACE | Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:
toutes les branches de la NACE Rév. 1.1 – A3 (voir tableau ci-dessus) | |

- | | | | |
|----|------|---------------------------|--|
| 4. | TIME | À partir de 1995 (annuel) | |
|----|------|---------------------------|--|

Unités: 1 000 personnes

- | | | | |
|-----------------|--|--|--|
| E2GFCF95 | Formation brute de capital fixe au niveau NUTS 2 – UE | | |
| XE2GFCF | Formation brute de capital fixe au niveau régional 2 – Pays hors UE-25 | | |

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|--|
| 1. | GEO | Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2 | |
| 2. | NACE | Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:
toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. – A17 (voir tableau ci-dessus) | |
| 3. | CURRENCY | Monnaie: | |
| | MIO_EUR | Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998) | |
| | MIO_NAC | Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro) | |
| 4. | TIME | À partir de 1995 (annuel) | |

- | | | | |
|----------------|--|--|--|
| E2REM95 | Rémunération des salariés au niveau NUTS 2 – UE | | |
| XE2REM | Rémunération des salariés au niveau régional 2 – Pays hors UE-25 | | |

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|--|
| 1. | GEO | Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2 | |
| 2. | NACE | Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:
toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. – A17 (voir tableau ci-dessus) | |
| 3. | CURRENCY | Monnaie: | |
| | MIO_EUR | Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998) | |
| | MIO_NAC | Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro) | |
| 4. | TIME | À partir de 1995 (annuel) | |

E2VABP95 Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 2 – UE
XE2VABP Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1: toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. – A17 (voir tableau ci-dessus)
3. CURRENCY Monnaie:
 - MIO_EUR Millions d’euros (à partir du 1.1.1999)/millions d’écus (jusqu’au 31.12.1998)
 - MIO_NAC Millions d’unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)
4. TIME À partir de 1995 (annuel)

E3VABP95 Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 3 – UE
XE3VABP Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau régional 3 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 3
2. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1: toutes les branches de la NACE Rév. 1.1. – A17 (voir tableau ci-dessus)
3. CURRENCY Monnaie:
 - MIO_EUR Millions d’euros (à partir du 1.1.1999)/millions d’écus (jusqu’au 31.12.1998)
 - MIO_NAC Millions d’unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)
4. TIME À partir de 1995 (annuel)

HH2P95 Compte d’affectation des revenus primaires des ménages au niveau NUTS 2 – UE

XHH2P95 Compte d’affectation des revenus primaires des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1. GEO Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
2. INDIC_NA: Indicateur des comptes nationaux (SEC95):
 - B2_3N_R Excédent net d’exploitation/revenu mixte net (ressources)
 - D1_R Rémunération des salariés (ressources)

	D4_R	Revenus de la propriété perçus (ressources)
	D4_U	Revenus de la propriété versés (emplois)
	B5N_U	Solde des revenus primaires, net (emplois)
3.	CURRENCY	Monnaie:
	MIO_EUR	Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998)
	MIO_NAC	Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)
4.	TIME	À partir de 1995 (annuel)

HH2S95 Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au niveau NUTS 2 – UE

XHH2S95 Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
2.	INDIC_NA:	Indicateur des comptes nationaux (SEC95):
	D62_R	Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (ressources)
	D7_R	Autres transferts courants reçus (ressources)
	B5N_U	Solde des revenus primaires, net (ressources)
	D5_U	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (emplois)
	D61_U	Cotisations sociales (emplois)
	D7_U	Autres transferts courants versés (ressources)
	B6N_U	Revenu disponible (emplois)
3.	CURRENCY	Monnaie:
	MIO_EUR	Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998)
	MIO_NAC	Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro)
4.	TIME	À partir de 1995 (annuel)

HH2INC Revenus des ménages au niveau NUTS 2 – UE

XHH2INC Revenu des ménages au niveau régional 2 – Pays hors UE-25

Dimensions:

1.	GEO	Entité géopolitique: NUTS 2003 au niveau 2
2.	INDIC_NA	Indicateur des comptes nationaux (SEC95):
	B5N_U	Solde des revenus primaires, net (ressources)
	B6N_U	Revenu disponible (emplois)

3. CURRENCY Monnaie:
- MIO_EUR Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/millions d'écus (jusqu'au 31.12.1998)
 - MIO_PPCS Millions de SPAC (standards de pouvoir d'achat calculés sur la base de la consommation finale)
 - PPCS_HAB Standards de pouvoir d'achat calculés sur la base de la consommation finale par habitant
 - EUR_HAB Euros par habitant
4. TIME À partir de 1995 (annuel)

4. Éducation

4.1. Présentation générale

Les données sur l'éducation au niveau régional proviennent essentiellement de deux sources.

a) Les tableaux régionaux de la collecte de données UOE

Les données sont recueillies dans le cadre de la collecte de données sur l'éducation réalisée conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat, au moyen de tableaux spécifiques joints en tant que supplément pour les États membres de l'UE. La collecte de données UOE couvre essentiellement les systèmes scolaires et universitaires «ordinaires». Les données incluses dans la base de données REGIO concernent:

- ◆ les élèves et étudiants (répartis par niveau d'enseignement, sexe et âge),
- ◆ les étudiants non nationaux de l'enseignement supérieur, par nationalité.

Les données obtenues sont présentées dans deux groupes de tableaux, établis à partir de deux versions différentes de la classification internationale type de l'éducation (CITE): celle de 1976 et celle de 1997. La version de la CITE utilisée est indiquée dans le titre de chaque tableau. Le tableau ci-dessous montre schématiquement la correspondance entre les niveaux d'éducation selon la CITE 76 et la CITE 97.

CITE 1976		CITE 1997	
Enseignement préprimaire	0	0	Éducation préprimaire
Enseignement primaire	1	1	Enseignement primaire
Enseignement secondaire inférieur	2	2	Premier cycle de l'enseignement secondaire (2A, 2B et 2C)
Enseignement secondaire supérieur	3	3	Enseignement secondaire (2e cycle) (3A, 3B et 3C)
		4	Enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur (4A, 4B et 4C)
Enseignement du troisième degré, premier niveau, conduisant à un titre non équivalent au premier grade universitaire	5	5	Premier cycle de l'enseignement supérieur (ne conduisant pas directement à un titre de chercheur hautement qualifié) (5A et 5B)
Enseignement du troisième degré, premier niveau, conduisant à un premier grade universitaire ou à un titre équivalent	6		
Enseignement du troisième degré, deuxième niveau, conduisant à un grade universitaire supérieur ou à un titre équivalent	7		

		6	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié)
Enseignement impossible à définir selon le degré		9	

b) L'enquête communautaire sur les forces de travail

L'EFT permet de recueillir des données sur le plus haut niveau d'éducation atteint (niveau d'études) ainsi que sur la participation récente ou en cours de la population à un enseignement ou à une formation.

Les données de l'éducation pour les pays de l'UE, obtenues lors de la collecte conjointe UNESCO-OCDE-Eurostat, qui figurent dans la base de données REGIO concernent:

le plus haut niveau d'études atteint.

Le tableau présenté est basé sur les trois niveaux d'études ci-dessous:

niveau faible: au mieux premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 97 = CITE 76 = niveaux 0 à 2);

niveau moyen: deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 97 = niveaux 3 et 4 et CITE 76 = niveau 3);

niveau élevé: enseignement supérieur (CITE 97 = niveaux 5 et 6 et CITE 76 = niveaux 5 à 7);

4.2. Publications d'Eurostat

La publication annuelle «Éducation en Europe – Statistiques et indicateurs» couvre ce domaine.

4.3. Sources des données

Sur les participants: collecte de données UOE.

Tableaux d'Eurostat remplis par les pays de l'UE dans le cadre de la collecte conjointe UNESCO-OCDE-Eurostat.

Collecte de données (UOE) sur les statistiques de l'éducation.

Sur le niveau d'études: EFT.

4.4. Base juridique

La collecte de données au titre du questionnaire UOE est basée sur un accord tacite.

Pour l'enquête communautaire sur les forces de travail, il existe un règlement (voir les parties y afférentes du guide).

4.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales de l'éducation est M. Filipe Alves (courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int).

Pour les questions méthodologiques, veuillez contacter le spécialiste de l'unité F4, M^{me} Lene Mejer (courrier électronique: lene.mejer@cec.eu.int).

4.6. Liste des tableaux

Niveaux selon la CITE 97

- ED2PLV97** Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, par orientation et par sexe (CITE 97)
- ED2PAG97** Nombre d'étudiants par sexe et par âge (CITE 97)
- ED2CZH97** Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE) par niveau d'enseignement et nationalité (CITE 97)
- ED2LNG97** Nombre d'étudiants par langue étrangère moderne étudiée (Enrlrg5a, Enrlrg5b, Enrlrg5c) – (CITE 97)

4.7. Description détaillée

ED2PLV97 Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, par orientation et par sexe (CITE 97)

Dimensions:

1.	CITE97	Classification internationale type de l'éducation – 1997 (CITE 97)
	total	Total (CITE 1997)
	isced0	Éducation préprimaire – niveau 0 (CITE 1997)
	isced1_3	Enseignement primaire et secondaire – niveaux 1 à 3 (CITE 1997)
	isced1	Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)
	isced2	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997)
	isced2voc	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 – enseignement professionnel (CITE 1997)
	isced2gpv	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 – enseignement général et enseignement préprofessionnel (CITE 1997)
	isced3	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997)
	isced3voc	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 – enseignement professionnel (CITE 1997)
	isced3gpv	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 – enseignement général et préprofessionnel (CITE 1997)
	isced4	Enseignement post-secondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 (CITE 1997)
	isced4voc	Enseignement post-secondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 – enseignement professionnel (CITE 1997)
	isced4gpv	Enseignement post-secondaire qui n'est pas du supérieur – niveau 4 – enseignement général et préprofessionnel (CITE 1997)
	isced5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
	isced5a	Enseignement supérieur à orientation universitaire (CITE 1997)
	isced5b	Enseignement supérieur à orientation professionnelle (CITE 1997)

		isced6	Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié) – niveau 6 (CITE 1997)
		unk	Inconnu
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME		À partir de 1998 (annuel)

ED2PAG97

Nombre d'étudiants par sexe et par âge (CITE 97)

Dimensions:

1.	AGE	Âge et groupes d'âge	
		total	Total
		y0_2	Moins de 3 ans
		y3	3 ans
		y4	4 ans
		y5	5 ans
		y6	6 ans
		y7	7 ans
		y8	8 ans
		y9	9 ans
		y10	10 ans
		y11	11 ans
		y12	12 ans
		y13	13 ans
		y14	14 ans
		y15	15 ans
		y16	16 ans
		y17	17 ans
		y18	18 ans
		y19	19 ans
		y15_19	Entre 15 et 19 ans
		y20	20 ans
		y21	21 ans
		y22	22 ans
		y23	23 ans
		y24	24 ans
		y20_24	Entre 20 et 24 ans
		y25	25 ans
		y26	26 ans
		y27	27 ans
		y28	28 ans
		y29	29 ans
		y30_34	Entre 30 et 34 ans

		y35_39	Entre 35 et 39 ans
		y40_max	40 ans ou plus
		unk	Inconnu
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME		À partir de 1998 (annuel)

ED2CZH97 Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE) par niveau d'enseignement et nationalité (CITE 97)

Dimensions:

1.	CITE97		Classification internationale type de l'éducation – 1997 (CITE)
		iscd5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
		iscd5b	Enseignement supérieur à orientation professionnelle (CITE 1997)
		iscd5a_6	Enseignement supérieur à orientation universitaire – niveau 5A – et programmes conduisant à un titre de chercheur hautement qualifié – niveau 6 (CITE 1997)
2.	CITIZEN		Nationalité
		for	Ressortissants étrangers – Total
		eu_for	Ressortissants étrangers de l'UE (CE6-72, CE9-80, CE10-85, CE12-94, CE15)
		ext_eu	Extra-UE
3.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME		À partir de 1998 (annuel)

ED2LNG97 Nombre d'étudiants par langue moderne étrangère étudiée (Enrlrg5a, Enrlrg5b, Enrlrg5c) – (CITE 97)

Dimensions:

1.	CITE97		Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE)
		iscd1	Enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base – niveau 1 (CITE 1997)
		iscd2	Premier cycle de l'enseignement secondaire ou deuxième cycle de l'éducation de base – niveau 2 (CITE 1997)
		iscd3	Enseignement secondaire (deuxième cycle) – niveau 3 (CITE 1997)
2.	LANG		Langue
		arab	Arabe
		cn	Chinois

		da	Danois
		de	Allemand
		en	Anglais
		es	Espagnol
		fi	Finnois
		fr	Français
		gr	Grec
		it	Italien
		jp	Japonais
		nl	Néerlandais
		po	Portugais
		ru	Russe
		se	Suédois
		other	Autre
		total	Total
3.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME		À partir de 1998 (annuel)

5. Statistiques du marché du travail

5.1. Présentation générale

Jusqu'au niveau NUTS 2, la principale source pour les données sur le marché du travail au niveau régional est l'Enquête européenne sur les forces de travail (EFT). Cette enquête est une enquête trimestrielle par échantillonnage auprès des ménages qui est menée dans les États membres de l'Union européenne, mais également dans les pays de l'AELE et dans les pays candidats. La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui vivent dans des ménages privés. Les définitions des caractéristiques de l'enquête suivent les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Pour le niveau NUTS 3, on utilise soit la distribution des données de niveau NUTS 3 de l'EFT, soit la distribution des données de niveau NUTS 3 des registres pour attribuer au niveau NUTS 3 les chiffres de l'EFT au niveau NUTS 2.

Toutes les données concernant le marché du travail au niveau régional fournies par Eurostat peuvent être trouvées sur le site web <http://europa.eu.int/comm/eurostat/> sous *Données / Statistiques générales et régionales / Régions / Marché du travail régional* selon les catégories suivantes:

Marché du travail au niveau régional

- Population économiquement active au niveau régional – séries EFT et séries EFT corrigées
- Emploi au niveau régional – séries EFT
- Chômage au niveau régional – séries EFT corrigées
- Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional – séries EFT
- Les données sur le marché du travail au niveau régional s'appuient sur la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées

Les quatre premiers sous-répertoires contiennent les données moyennes annuelles sauf pour les années au cours desquelles les pays énumérés ci-dessous, soit ont eu uniquement un enquête sur les forces de travail (EFT) de «printemps», soit ont seulement fourni à Eurostat les données de l'enquête sur les forces de travail de printemps (c'est-à-dire les données du deuxième trimestre, sauf pour la France et la Pologne, qui ont fourni les données du premier trimestre). Le dernier sous-répertoire, c'est-à-dire les «données sur le marché du travail au niveau régional basées sur la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées», contient les données de l'EFT de printemps. Les données de l'EFT de printemps des quatre premiers sous-répertoires sont utilisées pour les pays et les années suivants:

Pays de l'UE:

Allemagne:⁴ 1999 – 2004
France: 1999 – 2002
Irlande: 1999 – 2002
Luxembourg: 1999 – 2002
Pays-Bas: 1999
Suède: 1999 – 2000
Estonie: 1999
Chypre: 1999 – 2003
Lettonie: 1999 – 2001
Lituanie: 1999 – 2001
Pologne: 1999

Pays de l'AELE:

Norvège: 1999
Islande: 1999 – 2002
Suisse: 1999 – 2003

Les données sur le marché du travail au niveau régional pour les pays de l'AELE ont été publiées pour la première fois en septembre 2003.

Après la réforme en profondeur des statistiques sur le marché du travail au niveau régional en 2003 (passage des résultats de l'EFT du deuxième trimestre aux chiffres moyens annuels de l'EFT), Eurostat fournit des données annuelles sur le marché du travail au niveau régional à partir de 1999 (les exceptions sont mentionnées ci-dessus). En 2005, des estimations des taux annuels d'emploi et de chômage au niveau régional pour les années 1995-1998 ont été publiées.

Pour plus d'informations concernant les statistiques du marché du travail au niveau régional, voir métadonnées (M) sur le site web d'Eurostat à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/> sous *Données / Statistiques générales et régionales / Régions / Marché du travail régional*.

Pour plus d'informations concernant l'enquête sur les forces de travail de l'UE, voir métadonnées (M) sur le site web d'Eurostat à l'adresse suivante: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/> sous *Données / Population et conditions sociales / Marché du travail / Emploi et chômage* sous *Résumé de la méthodologie*.

4) Même si l'Allemagne n'introduira l'EFT pour les quatre trimestres de l'année qu'en 2005, ce qui permettra le calcul des chiffres moyens annuels, le *Statistisches Bundesamt* fournit à Eurostat des estimations de ces chiffres pour le chômage, la population économiquement active et le taux de chômage jusqu'au niveau des régions NUTS 2. Ces estimations sont calculées sur la base de l'EFT. Le reste des statistiques allemandes sur le marché du travail au niveau régional pour la période 1999-2004 correspond aux données du deuxième trimestre.

Concepts de base et définitions

L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne fournit des estimations de la population pour les principales caractéristiques du marché du travail, notamment l'emploi, le chômage, l'inactivité économique, les heures de travail, l'occupation, l'activité économique, ainsi que des caractéristiques sociodémographiques importantes comme le sexe, l'âge, les ménages et les régions de résidence.

La répartition de la population en personnes occupées, chômeurs et personnes (économiquement) inactives suit la définition de l'OIT. Les autres concepts suivent largement les recommandations de l'OIT également.

- La **population** couvre les personnes âgées de 15 ans et plus, vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, institutions religieuses, logements collectifs pour travailleurs, etc. ne sont pas incluses). Elle comprend toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, vivent dans les ménages faisant l'objet de l'enquête. Cette définition couvre également les personnes qui, pour des raisons d'études, de congés, de maladie, de mission etc. sont éloignées du ménage pour de courtes périodes de temps (tout en conservant des liens avec le ménage privé). Les personnes effectuant un service militaire obligatoire ne sont pas incluses.
- Les **personnes occupées** sont toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail d'au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou ne travaillaient pas mais occupaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les aides familiaux sont inclus.
- Le **taux d'emploi** représente le pourcentage de personnes occupées par rapport à la population totale.
- La **dispersion des taux de chômage régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans** donne une mesure de la répartition régionale (niveau NUTS 2) des taux de chômage à l'intérieur des pays et des agrégats (par exemple UE-25, zone euro).
- Les **chômeurs** comprenaient les personnes âgées de 15 à 74 ans qui était (les trois conditions doivent être remplies simultanément):
 1. sans travail durant la semaine de référence;
 2. disponibles pour travailler dans le cadre d'un emploi salarié ou indépendant avant la fin des deux semaines suivant la semaine de référence;
 3. activement à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques pour trouver un emploi salarié ou indépendant au cours de la période de quatre semaines se terminant par la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement (dans un délai de trois mois au plus).

- **La population économiquement active** (parfois appelée également **main d'œuvre**, **population active** ou **personnes actives**) comprenait les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Dans le sous-répertoire de la population économiquement active au niveau régional figurent deux tableaux pour la population économiquement active de l'UE-25 et deux tableaux pour les pays hors UE-25:

Population économiquement active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (hors UE-25, respectivement) (1 000)

Population économiquement active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (hors UE-25, respectivement) (1 000)

La différence dans les chiffres allemands et les totaux de l'UE entre les deux tableaux «population économiquement active» est due aux estimations de la population économiquement active annuelle (des estimations sur la base de l'EFT sont fournies par le *Statistisches Bundesamt*) qui sont utilisées dans le tableau «Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – pays de l'UE-25 (1000)». Ces estimations ne peuvent pas être utilisées pour le tableau «Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – pays de l'UE-25 (1000)» étant donné que, dans ce cas, une ventilation plus détaillée est requise et donc que, dans ce tableau, les données du deuxième trimestre sont utilisées pour l'Allemagne.

- Le **taux d'activité économique** représente les personnes occupées et au chômage (c'est-à-dire la population économiquement active) en pourcentage de la population.

Ce taux peut être ventilé par âge et par sexe. Par exemple, le **taux d'activité économique du groupe d'âge des 15 à 64 ans** se rapporte aux personnes âgées de 15 à 64 ans.

Pour calculer le taux d'activité économique, le tableau «Population économiquement active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1 et 2 – pays de l'UE-25 (hors UE-25) (1000)» est utilisé avec une ventilation plus détaillée.

- Le **taux de chômage** représente le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active.

Le taux de chômage peut être détaillé par âge ou par sexe. Le **taux de chômage des jeunes** concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Pour calculer les taux de chômage, le tableau «Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1 000)» est utilisé. Celui-ci comprend, pour l'Allemagne, des estimations de la moyenne annuelle sur la base de l'EFT (fournies par le *Statistisches Bundesamt*).

- Le **taux de chômage de longue durée** représente les chômeurs de longue durée (12 mois ou plus) en pourcentage de la somme des chômeurs depuis moins d'un an et des chômeurs de longue durée.

- La **dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 2 et 3)** donne une mesure de la répartition régionale (niveaux NUTS 2 et 3) des taux de chômage à l'intérieur des pays et des agrégats (UE-25, zone euro).
- La **formation tout au long de la vie** correspond à la participation d'adultes âgés de 25 à 64 ans à l'éducation et à la formation.

5.2. Publications d'Eurostat

<i>Méthodes et définitions</i>	<i>Commentaires</i>
Enquête sur les forces de travail dans les pays candidats – Méthodes et définitions – 2002	Description de l'enquête nationale dans les treize pays candidats en 2002.
L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne – Méthodes et définitions – 2001	Description de l'enquête continue en 2001-2004.
Enquête sur les forces de travail dans les pays d'Europe centrale et orientale – Méthodes et définitions – 2000	Description de l'enquête dans dix pays d'Europe centrale et orientale; comprend les questionnaires (1998).
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1998	Description de la nouvelle enquête continue en 1998-2000.
L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne – Méthodes et définitions – 1996	Essentiellement la même chose que «Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – séries 1992» mais cette publication comprend les changements résultant de l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – séries 1992	Description de l'enquête annuelle en 1992-1997.
Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1988	Description de l'enquête annuelle en 1983-1991 (comme la publication de 1985, mais inclut l'Espagne et le Portugal).
Enquête par échantillonnage sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1985	Description de l'enquête annuelle en 1983-1991.
Enquête par échantillonnage sur les forces de travail – Méthodes et définitions – 1977	Description de l'enquête biennale en 1973-1981.
Qualité	Commentaires

Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 577/98 du Conseil – COM (2003) 760(01).	Évaluation de l'EFT en 2000-2002 conformément à l'article 7 dudit règlement.
Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 577/98 du Conseil relatif à l'organisation d'une enquête sur les forces de travail dans la Communauté – COM (2000) 895(01).	Évaluation de l'EFT en 1998-1999 conformément à l'article 7 dudit règlement.

5.3. Sources des données

Niveaux NUTS 1 et 2

Jusqu'au niveau NUTS 2, les données relatives au marché du travail au niveau régional sont dérivées de l'EFT. Les données EFT des différents pays sont envoyées chaque trimestre par les instituts nationaux de statistique à Eurostat (unité F-2, Marché du travail). Les données annuelles régionales jusqu'au niveau NUTS 2 sont transférées à la section des statistiques régionales en été (Eurostat, unité D-2).

Niveau NUTS 3

La base pour les données au niveau NUTS 3 correspond aux résultats de l'enquête sur les forces de travail au niveau NUTS 2. Les chiffres absolus de l'EFT au niveau NUTS 2 sont répartis entre les régions de niveau NUTS 3 selon la distribution des chiffres absolus de niveau NUTS 3 fournie par les pays. Les instituts nationaux de statistique (INS) ou autres institutions correspondantes du pays concerné (par exemple l'office national de l'emploi) envoient à Eurostat (unité D-2, section des statistiques régionales) une fois par an les données absolues du chômage et de la population économiquement active au niveau NUTS 3 ventilées par sexe et par âge (15-24, 25 et plus). La distribution de ces données est utilisée pour attribuer au niveau NUTS 3 les chiffres de l'EFT au niveau NUTS 2. La source des données au niveau NUTS 3 fournies par les pays varie de pays à pays.

La liste de préférences pour la source des données fournies par les pays concernant la population économiquement active ventilées par sexe et par âge (15-24, 25 et plus) au niveau NUTS 3 est la suivante:

1. Moyenne annuelle de l'EFT
2. Moyenne sur trois ans de l'EFT
3. Résultats issus de registres fiables
4. Autre source fiable

La liste de préférences pour la source des données fournies par les pays concernant le chômage ventilées par sexe et par âge (15-24, 25 et plus) au niveau NUTS 3 est la suivante:

1. Moyenne annuelle de l'EFT
2. Chômage enregistré – moyenne annuelle
3. Moyenne sur trois ans de l'EFT

5.4. Base juridique

L'enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne est régie par les actes législatifs du Conseil et du Parlement, ainsi que par la Commission pour leur mise en œuvre. Le principal acte juridique est le règlement (CE) n° 577/98 du Conseil, du 9 mars 1998, relatif à l'organisation d'une enquête par échantillonnage sur les forces de travail dans la Communauté (JO L 77/3). Il s'agit du règlement de base qui contient des dispositions sur l'organisation et les caractéristiques de l'enquête, ainsi que sur les processus décisionnels s'y rapportant.

5.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques sur le marché de l'emploi au niveau régional est M^{me} Åsa Önnarfors, courrier électronique: asa.onnerfors@cec.eu.int .

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Michal Mlady, courrier électronique: michal.mlady@cec.eu.int .

La spécialiste des questions méthodologiques sur l'EFT à l'unité D-1 est Mme Ana Franco, courrier électronique: anna.franco@cec.eu.int .

5.6. Liste des tableaux

Population économiquement active au niveau régional – séries EFT et séries EFT corrigées

UE-25

UN3WPOP	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)
LF2ACT	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2ACTRT	Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
LF2ACEDU	Population économiquement active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

Pays candidats et pays de l'AELE

XUNWPOP	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFACT	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFACTRT	Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)

XLFACEDU Population économiquement active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)

Emploi au niveau régional – séries EFT

UE-25

LF2EMP Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2ENACE Emploi par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2ESTAT Emploi par statut professionnel aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2EFTPT Emploi à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2EEDU Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2ECOMM Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2 – UE-25 (1000)
LF2EMPRT Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
LF0CVERT Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – UE-25 (%)
LF2EHOUR Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine dans l'emploi principal (plein temps), aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (heures)

Pays candidats et pays de l'AELE

XLFEMP Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFENACE Emploi par activité économique aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFESTAT Emploi par statut professionnel, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFEFTPT Emploi à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFEEDU Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFECOMM Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFEMPRT Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)
XLFCVERT Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – Pays hors UE-25 (%)
XLFEHOUR Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine dans l'emploi principal (plein temps), aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (heures)

Chômage au niveau régional – séries EFT corrigées
UE-25

UN3PERS	Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)
UN3RT	Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (%)
UNOCVUNE	Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – UE-25 (%)
UN2LTU	Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000; %)

Pays candidats et pays de l'AELE

XUNPERS	Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – Pays hors UE-25 (1000)
XUNRT	Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)
XUNCVUNE	Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – Pays hors UE-25 (%)
XUNLTU	Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000; %)

Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional – séries EFT
UE-25

LF2HH	Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2POP	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2PEDU	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
LF2P_LLL	Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à des actions d'éducation et de formation, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

Pays candidats et pays de l'AELE

XLFHH	Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
--------------	---

XLFPPOP	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFPEDU	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XLFP_LLL	Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à des actions d'éducation et de formation, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)

Données sur le marché du travail au niveau régional basées sur la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées

UE-25

WPOP_Q2	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)
ACT_Q2	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
ACTRT_Q2	Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
EMP_Q2	Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
EMPN_Q2	Emploi par activité économique à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
EMPRT_Q2	Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)
CVERT_Q2	Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – UE-25 (%)
PERS_Q2	Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)
RT_Q2	Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (%)
STDV_Q2	Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – UE-25 (%)
LTU_Q2	Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000; %)
HH_Q2	Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
POP_Q2	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

Pays candidats et pays de l'AELE

XWPOP_Q2	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – Pays hors UE-25 (1000)
XACT_Q2	Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)

XACTR_Q2	Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)
XEMP_Q2	Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XEMPN_Q2	Emploi par activité économique à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XEMPR_Q2	Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)
XCVER_Q2	Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – Pays hors UE-25 (%)
XPERS_Q2	Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – Pays hors UE-25 (1000)
XRT_Q2	Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (%)
XSTDV_Q2	Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – Pays hors UE-25 (%)
XLTU_Q2	Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000; %)
XHH_Q2	Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)
XPOP_Q2	Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – Pays hors UE-25 (1000)

5.7. Description détaillée

Population économiquement active au niveau régional – séries EFT et séries EFT corrigées

UN3WPOP Population économiquement active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)

XUNWPOP Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3	
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unités: 1 000 personnes

LF2ACT Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFACT Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unités: 1 000 personnes

LF2ACTRT Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (%)

XLFACTRT Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

- | | | | |
|----|------|--|--------------------|
| 1. | SEX | t | Total |
| | | m | Hommes |
| | | f | Femmes |
| 2. | AGE | y15_max | 15 ans ou plus |
| | | y15_24 | Entre 15 et 24 ans |
| | | y25_max | 25 ans ou plus |
| | | y25_34 | Entre 25 et 34 ans |
| | | y35_44 | Entre 35 et 44 ans |
| | | y45_54 | Entre 45 et 54 ans |
| | | y15_64 | Entre 15 et 64 ans |
| | | y55_64 | Entre 55 et 64 ans |
| | | y65_max | 65 ans ou plus |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2 | |
| 4. | TIME | À partir de 1999 (annuel) | |

Unités: % Personnes occupées et chômeurs en pourcentage de la population

LF2ACEDU Population économiquement active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1000)

XLFACEDU Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

- | | | | |
|----|--------|--|--|
| 1. | SEX | t | Total |
| | | m | Hommes |
| | | f | Femmes |
| 2. | AGE | y15_max | 15 ans ou plus |
| | | y25_64 | Entre 25 et 64 ans |
| 3. | CITE97 | Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE): | |
| | | total | Total (CITE 1997) |
| | | iscd0_2 | Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire - niveaux 0 à 2 (CITE 1997) |
| | | iscd3_4 | Enseignement du deuxième cycle secondaire et enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur - niveaux 3 et 4 (CITE 1997) |
| | | iscd5_6 | Enseignement supérieur - niveaux 5 et 6 (CITE 1997) |
| | | nresp | Pas de réponse |
| 4. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2 | |
| 5. | TIME | À partir de 1999 (annuel) | |

Unités: 1 000 personnes

Emploi au niveau régional – séries EFT

LF2EMP Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFEMP Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unités: 1 000 personnes

LF2ENACE Emploi par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFENACE Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	NACE	Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1:	
		TOTAL	Ensemble des branches de la NACE -Total
		A_B	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche et aquaculture
		C_D_E	Industrie, y compris l'énergie et à l'exclusion de la construction
		C_to_F	Industrie, y compris l'énergie et à l'exclusion de la construction
		F	Construction
		G_to_Q	Services (à l'exclusion des organisations et entités extraterritoriales)
		G_H_I	Commerce, réparations d'automobiles et d'articles domestiques, hôtels et restaurants, transports et communications
		J_K	Activités financières; immobilier, location et services aux entreprises
		L_to_Q	Administration publique et défense, régimes obligatoires de protection sociale; éducation; santé et action sociale;

- services collectifs, sociaux et personnels; services domestiques
2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
 3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2ESTAT Emploi par statut professionnel, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFESTAT Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1. WSTATUS Statut professionnel:
 - EMP Emploi
 - SAL Salariés
 - SELF Indépendants
 - FAM Main-d'œuvre familiale
 - NRESP Pas de réponse
2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2EFTPT Emploi à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFEFTPT Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1. SEX
 - t Total
 - m Hommes
 - f Femmes
2. FT-PT Temps de travail (plein temps /temps partiel):
 - total Total
 - pt Temps partiel
 - nresp Pas de réponse
3. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
4. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2EEDU Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFEEDU Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	SEX	t m f	Total Hommes Femmes
2.	AGE	y15_max y25_64	15 ans ou plus Entre 25 et 64 ans
3	CITE97	total isced0_2 isced3_4 isced5_6 nresp	Classification internationale type de l'éducation – 1997 (CITE): Total (CITE 1997) Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire – niveaux 0 à 2 (CITE 1997) Enseignement du deuxième cycle secondaire et enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur – niveaux 3 et 4 (CITE 1997) Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997) Pas de réponse
4.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
5.	TIME		À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2ECOMM Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2 – UE-25 (1000)

XLFECOMM Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	WRKPLACE	same_reg oth_reg nresp	Lieu de travail: Travaillent dans la même région Travaillent dans une autre région Pas de réponse
2.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
3.	TIME		À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2EMPRT

Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2

XLFEMPRT

Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y15_64	Entre 15 et 64 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unités: %

Personnes occupées en pourcentage de la population
LFOVERT

Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans - UE-25 (%)

XLFCVERT

Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 0 (pays)	
3.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Unités: %

Ratio de l'écart type des taux d'emploi pondérés régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15-64 ans par le taux d'emploi du même groupe d'âge au niveau national (respectivement, niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.
LF2EHOUR

Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine dans l'emploi principal (plein temps), aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (heures)

XLFEHOUR

Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2 |
| 2. | TIME | À partir de 1999 (annuel) |

Unités: heures

Chômage au niveau régional - séries EFT corrigées

UN3PERS Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 - UE-25 (1000)

XUNPERS Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

- | | | | |
|----|------|---|--------------------|
| 1. | AGE | y15_max | 15 ans ou plus |
| | | y15_24 | Entre 15 et 24 ans |
| | | y25_max | 25 ans ou plus |
| 2. | SEX | t | Total |
| | | m | Hommes |
| | | f | Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3 | |
| 4. | TIME | À partir de 1999 (annuel) | |

Unités: 1 000 personnes

UN3RT Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 - UE-25 (%)

XUNRT Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

- | | | | |
|----|------|---|--------------------|
| 1. | AGE | y15_max | 15 ans ou plus |
| | | y15_24 | Entre 15 et 24 ans |
| | | y25_max | 25 ans ou plus |
| 2. | SEX | t | Total |
| | | m | Hommes |
| | | f | Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3 | |
| 4. | TIME | À partir de 1999 (annuel) | |

Unités: % Chômeurs en pourcentage de la population économiquement active

UNOCVUNE	Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – UE-25 (%)
XUNCVUNE	Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	CVINFO	Niveau de base régionale: cv_nuts 2 Dispersion basée sur le niveau NUTS 2 cv_nuts 3 Dispersion basée sur le niveau NUTS 3
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 0 (pays)
3.	TIME	À partir de 1999 (annuel)

Unités: % Ratio de l'écart type des taux de chômage pondérés régionaux (respectivement niveaux NUTS 2 et 3) par le taux de chômage au niveau national (respectivement niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.

UN2LTU	Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000; %)
XUNLTU	Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	UNIT	nbr	1 000 personnes
		ltu_une_rt	% [personnes au chômage depuis un an ou plus en pourcentage de l'ensemble des chômeurs (moins d'un an et un an ou plus)]
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
3.	TIME	À partir de 1999 (annuel)	

Statistiques sociodémographiques sur la main d'œuvre au niveau régional – séries EFT

LF2HH	Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)
XLFHH	Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE (pas d'informations disponibles concernant le degré d'urbanisation)

Dimensions:

1.	DEG_URB	Degré d'urbanisation: deg1 Zone densément peuplée (au moins 500 habitants/km ²)
----	---------	--

- deg2 Zone d'urbanisation intermédiaire (100 à 499 habitants /km²)
 deg3 Zone faiblement peuplée (moins de 100 habitants/km²)
2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
 3. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 ménages

LF2POP Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 (1000)

XLFPPOP Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1. SEX t Total
 m Hommes
 f Femmes
2. AGE y15_max 15 ans ou plus
 y15_24 Entre 15 et 24 ans
 y25_max 25 ans ou plus
 y25_34 Entre 25 et 34 ans
 y35_44 Entre 35 et 44 ans
 y45_54 Entre 45 et 54 ans
 y15_64 Entre 15 et 64 ans
 y55_64 Entre 55 et 64 ans
 y65_max 65 ans ou plus
3. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
 4. TIME À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 ménages

LF2PEDU Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1000)

XLFPEDU Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1. SEX t Total
 m Hommes
 f Femmes
2. AGE y15_max 15 ans ou plus
 y25_64 Entre 25 et 64 ans
3. CITE97 Classification internationale type de l'éducation 1997 (CITE):

	total	Total (CITE 1997)
	isced0_2	Enseignement préprimaire, primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire – niveaux 0 à 2 (CITE 1997)
	isced3_4	Enseignement du deuxième cycle secondaire et enseignement postsecondaire qui n'est pas du supérieur – niveaux 3 et 4 (CITE 1997)
	isced5_6	Enseignement supérieur – niveaux 5 et 6 (CITE 1997)
	nresp	Pas de réponse
4.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
5.	TIME	À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

LF2PLLL Formation tout au long de la vie – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à des actions d'éducation et de formation, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XLFPLLL Idem pour les pays candidats et les pays de l'AELE

Dimensions:

1.	LLL	Formation tout au long de la vie:
	lll	Participation à la formation tout au long de la vie
	no_lll	Pas de participation à la formation tout au long de la vie
	nresp	Pas de réponse
	total	Total
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
3.	TIME	À partir de 1999 (annuel)

Unités: 1 000 personnes

Données sur le marché du travail au niveau régional basées sur la méthodologie antérieure à 2003 (données jusque 2001) – séries EFT corrigées

WPOP_q2 Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)

XWPOP_q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3
2.	SEX	t Total

		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15-24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
4.	TIME	De 1983 (annuel) à 2001	

Unités: 1 000 personnes

ACT_Q2 Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

ACT_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
4.	TIME	De 1977 (annuel) à 2001	

Unités: 1 000 personnes

ACTRT_Q2 Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)

XACTRT_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus

		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
4.	TIME		De 1977 (annuel) à 2001

Unités: % *Personnes occupées et chômeurs en pourcentage de la population*

EMP_Q2 Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XEMP_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y45_54	Entre 45 et 54 ans
		y55_64	Entre 55 et 64 ans
		y65_max	65 ans ou plus
4.	TIME		De 1996 (annuel) à 2001

Unités: *1 000 personnes*

EMPN_Q2 Emploi par activité économique à plein temps / temps partiel et par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (1000)

XEMPN_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	FT_PT		Temps de travail (plein temps / temps partiel):
		total	Total

		pt	Temps partiel
4.	NACECLIO	Produits, biens et services NACE-CLIO:	
		b01	Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
		b02	Industrie
		b03	Services
		total	b01 + b02 + b03
5.	TIME	De 1983 (annuel) à 2001	
<u>Unités:</u>		<u>1 000 personnes</u>	

EMPRT_Q2 Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2 – UE-25 (%)

XEMPRT_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	TIME	De 1996 (annuel) à 2001	

Unités: % Personnes occupées âgées de 15 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans

CVERT_Q2 Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans – UE-25 (%)

XCVERT_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1998 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 0 (pays)	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	TIME	De 1996 (annuel) à 2001	

Unités: % Ratio de l'écart type des taux d'emploi pondérés au niveau régional (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15-64 ans par le taux d'emploi du même groupe d'âge au niveau national (respectivement, niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.

PERS_Q2 Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (1000)

XPERS_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1995 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15-24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
4.	TIME	De 1983 (annuel) à 2001	

Unités: 1 000 personnes

RT_q2 Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3 – UE-25 (%)

XRT_q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1, 2 et 3	
2.	SEX	t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	AGE	y15_max	15 ans ou plus
		y15_24	Entre 15 et 24 ans
		y25_max	25 ans ou plus
4.	TIME	De 1983 (annuel) à 2001	

Unités: % *Chômeurs en pourcentage de la population économiquement active*

STDV_q2 Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3) – UE-25 (%)

XSTDV_q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1998 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 0 (pays)	
2.	CVINFO	Niveau de base régionale:	
		cv_nuts 2	Dispersion basée sur le niveau NUTS 2
		cv_nuts 3	Dispersion basée sur le niveau NUTS 3

3. TIME De 1995 (annuel) à 2001

Unités: % Ratio de l'écart type des taux de chômage pondérés au niveau régional (niveaux NUTS 2 et 3) par le taux de chômage au niveau national (respectivement niveau de l'UE), exprimé en pourcentage.

LTU_q2 Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1000; %)

XLTU_q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
2. UNIT nbr 1 000 personnes
ltu_une_rt % (*Personnes au chômage pendant un an ou plus en pourcentage du nombre total de chômeurs*)
3. TIME De 1987 (annuel) à 2001

Unité: 1 000 personnes

HH_Q2 Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2 - UE-25 (1000)

XHH_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001 et les informations sur le degré d'urbanisation ne sont pas disponibles*)

Dimensions:

1. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
2. DEG_URB Degré d'urbanisation:
total Total
deg1 Zone densément peuplée (au moins 500 habitants/km²)
deg2 Zone d'urbanisation intermédiaire (de 100 à 499 habitants/km²)
deg3 Zone faiblement peuplée (moins de 100 habitants/km²)
3. TIME De 1992 (annuel) à 2001

Unités: 1 000 ménages

POP_Q2 Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2 (1000)

XPOP_Q2 Idem pour les pays candidats (*mais TIME va de 1997 (annuel) à 2001*)

Dimensions:

- | | | | |
|----|------|--|--------------------|
| 1. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2 | |
| 2. | SEX | t | Total |
| | | m | Hommes |
| | | f | Femmes |
| 3. | AGE | y15_max | 15 ans ou plus |
| | | y15_24 | Entre 15 et 24 ans |
| | | y25_34 | Entre 25 et 34 ans |
| | | y35_44 | Entre 35 et 44 ans |
| | | y45_54 | Entre 45 et 54 ans |
| | | y55_64 | Entre 55 et 64 ans |
| | | y65_max | 65 ans ou plus |
| 4. | TIME | De 1977 (annuel) à 2001 | |

Unités: 1 000 personnes

6. Statistiques des migrations

6.1. Présentation générale

Les ensembles de données régionales sur les migrations présentent les chiffres nationaux correspondant aux arrivées et aux départs à l'intérieur du pays (**p2mint**) ainsi que les mouvements avec l'étranger (**p2mext**).

S'il n'est pas fait de distinction entre nationaux et non-nationaux, les flux sont différenciés selon qu'ils comportent ou non le passage de frontières nationales.

Les définitions requises concernant les migrants sont celles qui sont recommandées au niveau international pour la mesure des flux migratoires.

Il se peut que les pays appliquent des définitions différentes de l'âge, *la définition standard étant l'âge atteint à la fin de l'année*. Il n'est donc pas impossible que des anomalies figurent au niveau des groupes d'âge y_0 et y_{0_4} , du fait du changement de désignation des groupes en vue d'une plus grande uniformisation.

Les flux migratoires internes au niveau NUTS 2 sont scindés en deux séries de tableaux, les arrivées et les départs, qui sont ventilés par groupe d'âge. Les matrices établies par pays des migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination indiquent la répartition régionale des flux au niveau NUTS 2.

Aux régions énumérées sous GEO correspond le nombre de départs à destination des régions PARTNER correspondantes.

Le nombre total des arrivées, à l'intersection d'une région PARTNER et d'une région correspondante de la liste GEO au niveau NUTS 0 (niveau national), doit donc être égal au chiffre figurant, pour la région correspondante, dans le tableau des arrivées; inversement, le nombre total des départs, à l'intersection d'une région GEO et d'une région correspondante de la liste PARTNER au niveau NUTS 0 (niveau national), doit être égal au total par âge indiqué dans le tableau des départs.

En raison des migrations à l'intérieur même des régions, les données de certains pays dans les tableaux détaillés des arrivées et des départs par âge ne correspondent pas, pour certaines années, à la matrice des migrations internes par origine et destination. Pour résoudre ce problème, Eurostat a effectué des estimations ajustées pour ces deux tableaux.

Eurostat a procédé comme suit: les totaux de la matrice des migrations internes ont été reportés dans la colonne des totaux des tableaux sur les arrivées et les départs, tandis que la répartition par âge présente dans les données initiales a été maintenue en appliquant les coefficients correspondant aux groupes d'âge aux nouveaux chiffres totaux de la matrice.

Les estimations ainsi élaborées sont donc signalées comme étant des estimations faites par Eurostat.

Le groupe p2mext, qui porte sur les migrations externes au niveau NUTS 2, renseigne sur le nombre de mouvements comportant le passage de frontières nationales.

Du fait des différences quant à la définition de l'âge employée, il se peut que, dans certains cas, les chiffres ne correspondent pas à ceux publiés dans la collection relative aux flux migratoires internationaux dans le domaine «Migrations internationales et asile» de New Cronos (thème 3: population et conditions sociales).

Les chiffres de l'Espagne ne renseignent que sur les émigrants nationaux, tandis que les données sur l'immigration tiennent compte des arrivées tant de nationaux que d'étrangers.

6.2. Publications d'Eurostat

Statistiques démographiques, Eurostat (tous les ans)

6.3. Sources des données

Les statistiques des migrations sont envoyées par les instituts nationaux de statistique.

E: *Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales*

UK: *National Health Service Central Register (NHSCR) (migrations internes)*

Les estimations de l'ONS sont établies à partir de l'*International Passenger Survey* (migrations externes).

6.4. Base juridique

Toutes les données fournies pour les statistiques des migrations reposent sur un accord tacite, dans la mesure où il n'existe pas de législation communautaire en la matière.

6.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques démographiques est M. Berthold Huber, courrier électronique: berthold.huber@cec.eu.int

La personne de contact pour les statistiques des migrations est M. David Thorogood, courrier électronique: david.thorogood@cec.eu.int

6.6. Liste des tableaux

(Le chiffre qui apparaît dans le nom précise le niveau de la NUTS.)

P2MINT MIGRATIONS INTERNES

États membres de l'UE

p2arr Arrivées dues à la migration interne par sexe et par groupe d'âge

p2dep Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge

Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination

p2mig_be Belgique

p2mig_cz	République tchèque
p2mig_dk	Danemark
p2mig_de	Allemagne
p2mig_ee	Estonie
p2mig_es	Espagne
p2mig_it	Italie
p2mig_hu	Hongrie
p2mig_nl	Pays-Bas
p2mig_at	Autriche
p2mig_pl	Pologne
p2mig_pt	Portugal
p2mig_si	Slovénie
p2mig_sk	Slovaquie
p2mig_fi	Finlande
p2mig_se	Suède
p2mig_uk	Royaume-Uni

Pays candidats

xp2arr	Arrivées dues à la migration interne par sexe et par groupe d'âge
xp2dep	Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge

Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination

xp2mg_ro	Roumanie
-----------------	----------

P2MEXT MIGRATIONS INTERNATIONALES

États membres de l'UE

p2img	Immigration par sexe et par groupe d'âge
p2emg	Émigration par sexe et par groupe d'âge

Pays candidats

xp2img	Immigration par sexe et par groupe d'âge
xp2emg	Émigration par sexe et par groupe d'âge

6.7. Description détaillée

Remarque: pour les États membres de l'UE, les unités territoriales pour la dimension GEO sont celles de la NUTS 2003. Pour les pays candidats, les unités territoriales sont les «régions statistiques».

P2MINT

MIGRATIONS INTERNES

p2arr Arrivées dues à la migration interne par sexe et par groupe d'âge
xp2arr Idem pour les pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|------|---|
| 1. | AGE | Âge et groupes d'âge |
| 2. | SEX | Total
Hommes
Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2 |
| 4. | TIME | États membres: à partir de 1975 (annuel)
Pays candidats: à partir de 1990 (annuel) |

Unités: personnes

Notes:

Années 1995 et 1996: B: la rubrique «85_MAX» comprend les plus de 60 ans.
 Années 1990 à 1995: DK: la rubrique «Total» comprend les plus de 75 ans.

p2dep Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge
xp2dep Idem pour les pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | AGE | Âge et groupes d'âge |
| 2. | SEX | Total
Hommes
Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2 |
| 4. | TIME | À partir de 1990 (annuel) |

Unités: personnes

Notes:

Années 1990 à 1995: DK: la rubrique «Total» comprend les plus de 75 ans.

p2mig Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination

xp2mg Idem pour les pays hors UE-25

_be	Belgique
_dk	Danemark
_de	Allemagne
_es	Espagne
_it	Italie
_nl	Pays-Bas
_at	Autriche
_pt	Portugal
_fi	Finlande
_se	Suède
_uk	Royaume-Uni
_cz	République tchèque
_ee	Estonie
_hu	Hongrie
_sk	Slovaquie
_si	Slovénie
_pl	Pologne
_ro	Roumanie

Dimensions:

1. PARTNER Entités géopolitiques (partenaires) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2
2. SEX Total
Hommes
Femmes
3. GEO Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2
4. TIME États membres: à partir de 1975 (annuel)
Pays candidats: À partir de 1990 (annuel)

Unités: personnes

Notes:

- B:** le total national pour 1995 et 1996 comprend les régions non affectées.
- DK:** la rubrique «Total» pour la période 1990-1995 comprend les plus de 75 ans.
- RO:** le groupe d'âge Y60_64 comprend les plus de 60 ans.
La répartition par âge repose sur les groupes d'âge non standard Y1_5, Y6_10, (...), Y86_90, Y91_MAX.
- EE:** les révisions des résultats du recensement de 2001 n'ont pas été intégrées dans les statistiques des migrations régionales; les chiffres non révisés sont donc à considérer comme non fiables.

P2MEXT
MIGRATIONS INTERNATIONALES
p2img

Immigration par sexe et par groupe d'âge

xp2img

Idem pour les pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|------|--|
| 1. | AGE | Âge et groupes d'âge
TOTAL total
y0_4 Moins de 5 ans
y5_9 Entre 5 et 9 ans
y10_14 Entre 10 et 14 ans
etc. |
| 2. | SEX | Total
Hommes
Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2 |
| 4. | TIME | À partir de 1990 (annuel) |

Unités: personnes
Notes:

Années 1992, 1993 et 1999: les données du PT comprennent l'immigration dans des régions non affectées.

La répartition par âge repose sur les groupes d'âge non standard Y1_5, Y6_10, (...), Y86_90, Y91_MAX.

EE: les révisions des résultats du recensement de 2001 n'ont pas été communiquées pour les statistiques des migrations régionales; les chiffres non révisés sont donc à considérer comme non fiables.

p2emg

Émigration par sexe et par groupe d'âge

xp2emg

Idem pour les pays hors UE-25

Dimensions:

- | | | |
|----|-----|--|
| 1. | AGE | Âge et groupes d'âge
TOTAL total
y0_4 Moins de 5 ans
y5_9 Entre 5 et 9 ans
y10_14 Entre 10 et 14 ans
etc. |
| 2. | SEX | Total
Hommes
Femmes |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques (déclarantes) NUTS 2003/régions statistiques au niveau 2 |

4. TIME À partir de 1990 (annuel)

Unités: personnes

Notes:

La répartition par âge repose sur les groupes d'âge non standard Y1_5, Y6_10, (...), Y86_90, Y91_MAX.

EE: les révisions des résultats du recensement de 2001 n'ont pas été communiquées pour les statistiques des migrations régionales; les chiffres non révisés sont donc à considérer comme non fiables.

7. Science et technologie (R & D, brevets)

7.1. Présentation générale

Définition de la R & D

La recherche et le développement englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications (Manuel de Frascati, § 57).

Dépenses de R & D

Les dépenses de R & D comprennent toutes les ressources financières utilisées pour la réalisation de la R & D. Elles incluent les dépenses courantes pour le personnel et les moyens matériels ainsi que les investissements productifs (pour, par exemple, les bâtiments et équipements). Les données régionales de la R & D, aux niveaux 1 et 2 de la NUTS, sont communiquées par les États membres, généralement sur la base d'enquêtes nationales. Certains États membres ne disposent pas d'une ventilation régionale pour toutes les dépenses de R & D. Par ailleurs, certaines séries chronologiques peuvent présenter une rupture en raison de révisions méthodologiques ou pour d'autres raisons. Tous les détails se trouvent dans la publication d'Eurostat intitulée «R & D – Statistiques annuelles» ou au chapitre 6 du Manuel de Frascati.

Personnel de R & D

On entend par «personnel de R & D» toutes les personnes employées dans les secteurs de R & D, ainsi que les personnes comme les administrateurs ou le personnel administratif dont les services sont directement liés aux travaux de R & D. Pour les notes méthodologiques, voir «Dépenses de R & D» (chapitre 1.2) ou le manuel de Frascati, chapitre 5. Comme pour le tableau des dépenses, les données sont fournies par les États membres.

Les secteurs de R & D

La structure des secteurs dans le domaine R & D diffère sur un point majeur par rapport à celle utilisée dans les comptes nationaux. En raison de l'importance particulière des instituts universitaires et assimilés, la branche «administration» des comptes nationaux a été divisée en deux: «administrations publiques» et «enseignement supérieur». Ce dernier comprend non seulement toutes les universités, grandes écoles, instituts de technologie et autres établissements post-secondaires (quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique), mais aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les cliniques qui travaillent sous le contrôle direct des établissements

d'enseignement supérieur ou qui sont administrés par ces derniers ou leur sont associés (Manuel de Frascati, chapitre 3).

Brevets

Un brevet est un titre juridique de propriété industrielle qui confère à son titulaire le droit exclusif d'exploiter commercialement une invention sur un territoire et pendant une période déterminés. Les données sur les brevets permettent de mesurer le résultat de la R & D.

REGIO contient des données sur les demandes de brevets soumises à l'Office européen des brevets (OEB), ventilées par régions des États membres de l'Union européenne aux niveaux 1 et 2 de la NUTS. Le tableau sur les brevets par région est scindé en deux parties: les demandes de brevet déposées auprès de l'OEB par section de la CIB et les demandes de brevets de haute technologie déposées auprès de l'OEB.

Ressources humaines de la science et de la technologie (RHST)

D'après le manuel de Canberra, les RHST comprennent les personnes qui répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes:

- a) personnes qui ont fait des études complètes du troisième degré dans un domaine d'études de la S-T;
- b) personnes qui, sans avoir les qualifications formelles (diplômes) visées ci-dessus, exercent une profession scientifique et technique pour laquelle il faut habituellement avoir les qualifications en question.

Emploi dans les secteurs de la haute technologie et dans les services à forte intensité de connaissances

Les données de ce domaine, tirées de l'enquête communautaire sur les forces de travail, correspondent à l'emploi dans les secteurs de la haute technologie (manufacturiers) et la plupart des secteurs à forte intensité de connaissances dans les services.

7.2. Publications d'Eurostat

Eurostat R & D - Statistiques annuelles

7.3. Sources des données

Les données des États membres sont d'abord envoyées à l'unité F4 d'Eurostat, spécialisée en la matière. Les données régionales sont ensuite transmises à la section régionale.

7.4. Base juridique

La communication des données est fondée sur un accord tacite.

7.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques sur la recherche et le développement est M. Filipe Alves (courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int).

Les personnes de contact pour les questions méthodologiques sont les spécialistes de l'unité F4: M. August Gotzfried (courrier électronique: august.goetzfried@cec.eu.int)

Pour les dépenses et le personnel de R & D, M^{me} Simona Frank (courrier électronique: simona.frank@cec.eu.int)

Pour les RHST, M. Hakan Wilen (courrier électronique: hakan.wilen@cec.eu.int)

Pour les brevets et l'EHT, M. Bernard Felix (courrier électronique: bernard.felix@cec.eu.int)

7.6. Liste des tableaux

Cette collection comprend actuellement douze tableaux:

États membres

GERDREG	Dépenses intra-muros de R & D totale (DIRD) par secteur institutionnel et région
PERSREG	Personnel de R & D total par secteur institutionnel (emploi) et région
HR_CAS	Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional (NUTS 2)
HR_SECT	Données annuelles sur les RHST occupées au niveau régional, par secteur d'activité (NUTS 1)
HR_AGE	Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional, par âge (NUTS 1)
HR_SEX	Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional, par sexe (NUTS 1)
HTEC_EMP_REG	Données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional
PAT_EP_RTOT	Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional; nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs
PAT_EP_RIPC	Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional par section, classe et sous-classe de la CIB; nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs
PAT_EP_RTEC	Demandes de brevet de haute technologie adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional; nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs
PAT_EP_RICT	Demandes de brevet en TIC adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs
PAT_EP_RBIO	Demandes de brevet en biotechnologie adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

7.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les «régions statistiques».

GERDREG Dépenses intra-muros de R & D totale (DIRD) par secteur institutionnel et région

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|---|
| 1. | SECTPERF | Secteur institutionnel | |
| | | total | Total des secteurs |
| | | bes | Entreprises privées |
| | | gov | État |
| | | hes | Enseignement supérieur |
| | | pnp | Institutions privées sans but lucratif |
| 2. | UNIT | Unité | |
| | | mio_eur | Millions d'euros (à partir du 1.1.1999)/écus (jusqu'au 31.12.1998) |
| | | mio_nac | Millions d'unités monétaires nationales (y compris des séries en «euro fixe» pour les pays de la zone euro) |
| | | mio_pps | Millions de SPA (standard de pouvoir d'achat) |
| | | mio_pps_kp95 | Millions de SPA aux prix de 1995 |
| | | pc_gdp | Pourcentage du PIB |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2 | |
| 4. | TIME | À partir de 1980 (annuel) | |

PERSREG Personnel de R & D total par secteur institutionnel (emploi) et région

Dimensions:

- | | | | |
|----|-------|------------|------------------------------------|
| 1. | OCCUP | Profession | |
| | | total | Personnel de R & D total |
| | | rse | Chercheurs |
| | | tec | Techniciens / personnel équivalent |
| | | oth | Autre personnel auxiliaire |

2.	SEX	Sexe	
		t	Total
		f	Femmes
3.	SECTPERF	Secteur institutionnel	
		total	Total des secteurs
		bes	Entreprises privées
		gov	État
		hes	Enseignement supérieur
		pnp	Institutions privées sans but lucratif
4.	UNIT	Unité	
		hc	Dénombrement des effectifs
		fte	Équivalent plein temps
		pc_act	Pourcentage de la population active
		pc_emp	Pourcentage de l'emploi total
5.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
6.	TIME	À partir de 1980 (annuel)	

HR_CAS Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional (NUTS 2)

Dimensions:

1.	CATEGORY	Catégorie	
		hrst	Ressources humaines en science et technologie
		hrste	Ressources humaines en science et technologie – enseignement
		hrsto	Ressources humaines en science et technologie – Profession
		hrstc	Ressources humaines en science et technologie – Noyau
2.	UNIT	Unité	
		1000	Milliers
		pc_pop	Pourcentage de la population totale
		pc_act	Pourcentage de la population active
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1994 (annuel)	

HR_SECT Données annuelles sur les RHST occupées au niveau régional, par secteur d'activité (NUTS 1)

Dimensions:

1.	CATEGORY	Catégorie
	hrst	Ressources humaines en science et technologie
	hrste	Ressources humaines en science et technologie – enseignement
	hrsto	Ressources humaines en science et technologie – Profession
	hrstc	Ressources humaines en science et technologie – Noyau
2.	NACE	Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1
	total	Ensemble des branches de la NACE – Total
	ma_total	Industrie manufacturière: NACE Rév. 1.1 section D
	ma_high_tec	Industrie manufacturière de haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 30, 32 et 33
	ma_high_tec	Industrie manufacturière de moyenne-haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 24, 29, 31, 34 et 35
	ma_h_mh_tot	Industrie manufacturière de haute et moyenne-haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 24, 29 et 35
	ma_mlow_tec	Moyenne-basse technologie: NACE Rév. 1.1 codes 23 et 25 à 28
	ma_low_tec	Basse-technologie: NACE Rév. 1.1 codes 15 à 22 et 36 à 37
	ma_l_ml_tot	Basse et moyenne-basse technologie: NACE Rév. 1.1 codes 15 à 22, 23, 25 à 28 et 36 à 37
	se_total	Services: NACE Rév. 1.1 sections G à Q = 50 à 99
	se_kis_tot	Services à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 61, 62, 64 à 67, 70 à 74, 80, 85 et 92
	se_kis_ht	Services de haute technologie à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 64, 72, 73
	se_kis_ms	Services marchands à forte intensité de connaissances (à l'exclusion de l'intermédiation financière et des services de haute technologie): NACE Rév. 1.1 codes 61, 62, 70, 71 et 74
	se_kis_fs	Services financiers à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 65, 66, 67
	se_kis_ot	Autres services à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 80, 85, 92

se_lkis_tot	Total des services à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 50, 51, 52, 55, 60, 63, 75, 90, 91, 93, 95 et 99
se_lkis_ms	Services marchands à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 50, 51, 52, 55, 60, 63
se_lkis_ot	Autres services à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 75, 90, 91, 93, 95, 99
htec_ma_se	Total des industries manufacturières de haute et moyenne-haute technologie et des services de haute technologie à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 24, 29 à 35, 64, 72 et 73
a_to_c	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, industries extractives: NACE Rév. 1, codes 01 à 14
d	Industrie manufacturière
e_f	Eau, gaz, électricité et construction
g_h_p	Commerce, hôtels et restaurants, ménages privés: NACE Rév. 1, codes 50 à 52, 55 et 95
i60_to_i63	Transports terrestres; transports par oléoducs; transports par eau; transports aériens; services auxiliaires des transports; activités des agences de voyage
frb	Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises (hors informatique et R & D): NACE Rév. 1, codes 65 à 67, 70, 71 et 74
l_q	Administrations publiques, organisations et entités extraterritoriales: NACE Rév. 1, codes 75 et 99
m	Éducation
n	Santé et action sociale
o	Services collectifs, sociaux et personnels

3. UNIT Unité
1000 Milliers
pc_emp_hrst Personnes occupées – en % de l'emploi total
4. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1
5. TIME À partir de 1994 (annuel)

HR AGE Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional, par âge (NUTS 1)

Dimensions:

1. CATEGORY Catégorie

		hrst	Ressources humaines en science et technologie
		hrste	Ressources humaines en science et technologie – enseignement
		hrsto	Ressources humaines en science et technologie – Profession
		hrstc	Ressources humaines en science et technologie – Noyau
2.	AGE	Âge	
		y25_34	Entre 25 et 34 ans
		y35_44	Entre 35 et 44 ans
		y25_64	Entre 25 et 64 ans
		y45_64	Entre 45 et 64 ans
		y0_25_y65_max	Autres (65 ans et plus et moins de 25 ans)
3.	UNIT	Unité	
		1000	Milliers
		pc_pop	Pourcentage de la population totale
		pc_act	Pourcentage de la population active
4.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1	
5.	TIME	À partir de 1994 (annuel)	

HR_SEX Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional, par sexe (NUTS 1)

Dimensions:

1.	CATEGORY	Catégorie	
		hrst	Ressources humaines en science et technologie
		hrste	Ressources humaines en science et technologie – enseignement
		hrsto	Ressources humaines en science et technologie – Profession
		hrstc	Ressources humaines en science et technologie – Noyau
2.	SEX	Sexe	
		t	Total
		m	Hommes
		f	Femmes
3.	UNIT	Unité	
		1000	Milliers

pc_pop Pourcentage de la population totale
pc_act Pourcentage de la population active

4. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 1
5. TIME À partir de 1994 (annuel)

HTEC_EMP_REG

Données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional

Dimensions:

1. NACE Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1
- total Ensemble des branches de la NACE – Total
- ma_total Industrie manufacturière: NACE Rév. 1.1 section D
- ma_high_tec Industrie manufacturière de haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 30, 32 et 33
- ma_high_tec Industrie manufacturière de moyenne-haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 24, 29, 31, 34 et 35
- ma_h_mh_tot Industrie manufacturière de haute et moyenne-haute technologie: NACE Rév. 1.1 codes 24, 29 à 35
- ma_mlow_tec Moyenne-basse technologie: NACE Rév. 1.1 codes 23 et 25 à 28
- ma_low_tec Basse-technologie: NACE Rév. 1.1 codes 15 à 22 et 36 à 37
- ma_l_ml_tot Basse et moyenne-basse technologie: NACE Rév. 1.1 codes 15 à 22, 23, 25 à 28 et 36 à 37
- se_total Services: NACE Rév. 1.1 sections G à Q = 50 à 99
- se_kis_tot Total des services à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 61, 62, 64 à 67, 70 à 74, 80, 85 et 92
- se_kis_ht Services de haute technologie à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 64, 72, 73
- se_kis_ms Services marchands à forte intensité de connaissances (à l'exclusion de l'intermédiation financière et des services de haute technologie): NACE Rév. 1.1 codes 61, 62, 70, 71 et 74
- se_kis_fs Services financiers à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 65, 66, 67
- se_kis_ot Autres services à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 80, 85, 92
- se_lkis_tot Total des services à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 50, 51, 52, 55, 60, 63, 75, 90, 91, 93, 95 et 99

se_lkis_ms	Services marchands à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 50, 51, 52, 55, 60, 63
se_lkis_ot	Autres services à faible intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 75, 90, 91, 93, 95, 99
htec_ma_se	Total des industries manufacturières de haute et moyenne-haute technologie et des services de haute technologie à forte intensité de connaissances: NACE Rév. 1.1, codes 24, 29 à 35, 64, 72 et 73
a_to_c	Agriculture, chasse, sylviculture, pêche, industries extractives: NACE Rév. 1, codes 01 to 14
d	Industrie manufacturière
e_f	Eau, gaz, électricité et construction
g_h_p	Commerce, hôtels et restaurants, ménages privés: NACE Rév. 1, codes 50 à 52, 55 et 95
i60_to_i63	Transports terrestres; transports par oléoducs; transports par eau; transports aériens; services auxiliaires des transports; activités des agences de voyage
frb	Activités financières, immobilier, location et services aux entreprises (hors informatique et R & D): NACE Rév. 1, codes 65 à 67, 70, 71 et 74
l_q	Administrations publiques, organisations et entités extraterritoriales: NACE Rév. 1, codes 75 et 99
m	Éducation
n	Santé et action sociale
o	Services collectifs, sociaux et personnels

2.	UNIT	Unités 1000 Milliers pc_emp Pourcentage de l'emploi total
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME	À partir de 1994 (annuel)

PAT_EP_RTOT Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

Dimensions:

1.	UNIT	Unité nb_tot Total (pas de ventilation)
----	------	---

		mio_act	Par million d'actifs
		mio_pop	Par million d'habitants
2.	GEO	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
3.	TIME		À partir de 1977 (annuel)
PAT_EP_RIPC			Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional par section, classe et sous-classe de la CIB: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

Dimensions:

1. IPC Classification internationale des brevets (CIB)
 - a Section A – Nécessités courantes de la vie
 - a01** Agriculture; sylviculture; élevage; chasse; piégeage; pêche
 - a21** Cuisson au four; pâtes alimentaires
 - a22** Boucherie; traitement de la viande; traitement de la volaille ou du poisson
 - a23** Aliments ou produits alimentaires; leur traitement, non couvert par d'autres classes
 - a24** Tabac; cigares; cigarettes; articles pour fumeurs
 - a41** Vêtements
 - a42** Chapellerie
 - a43** Chaussures
 - a44** Mercerie; bijouterie
 - a45** Objets d'usage personnel ou articles de voyage
 - a46** Brosserie
 - a47** Ameublement; articles ou appareils ménagers; moulins à café; moulins à épices; aspirateurs en général
 - a61** Sciences médicale ou vétérinaire; hygiène
 - a62** Sauvetage; lutte contre l'incendie
 - a63** Sports; jeux; distractions
 - b Sections B – Techniques industrielles diverses; transports
 - b01** Procédés ou appareils physiques ou chimiques en général
 - b02** Broyage, réduction en poudre ou désagrégation; traitement préparatoire des graines pour la mouture
 - b03** Séparation des solides par utilisation de liquides ou par utilisation de tables ou cribles à piston pneumatiques; séparation magnétique ou électrostatique de matériaux solides à partir de matériaux solides ou de fluides; séparation par des champs électriques à haute tension
 - b04** Appareils ou machines centrifuges utilisés avec les procédés physiques ou chimiques
 - b05** Pulvérisation ou atomisation en général; application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces, en général
 - b06** Production ou transmission des vibrations mécaniques, en général
 - b07** Séparation des solides; triage
 - b08** Nettoyage
 - b09** Élimination des déchets solides; régénération de sols pollués

- b21** Travail mécanique des métaux sans enlèvement substantiel de matière; découpage du métal à l'emporte-pièce
- b22** Fonderie; métallurgie des poudres métalliques
- b23** Machines-outils; travail des métaux non prévu ailleurs
- b24** Meulage; polissage
- b25** Outils à main; outils portatifs à moteur; manches pour ustensiles à main; outillage d'atelier; manipulateurs
- b26** Outils pour tailler à main; coupe; séparation
- b27** Travail ou conservation du bois ou de matériaux similaires; machines pour clouer, agraffer ou brocher en général
- b28** Travail du ciment, de l'argile ou de la pierre
- b29** Travail des matières plastiques; travail des substances à l'état plastique en général
- b30** Presses
- b31** Fabrication d'articles en papier; travail du papier
- b32** Produits stratifiés
- b41** Imprimerie; lignards; machines à écrire; timbres
- b42** Reliure; albums; classeurs; imprimés particuliers
- b43** Matériel pour écrire ou dessiner; accessoires de bureau
- b44** Arts décoratifs
- b60** Véhicules en général
- b61** Chemins de fer
- b62** Véhicules terrestres se déplaçant autrement que sur rails
- b63** Navires ou autres engins flottants; leur équipement
- b64** Aéronautique; aviation; astronautique
- b65** Manutention; emballage; emmagasinage; manipulation des matériaux de forme plate ou filiforme
- b66** Hissage; levage; halage
- b67** Ouverture ou fermeture des bouteilles, bocaux ou récipients analogues; manipulation des liquides
- b68** Bourrellerie; capitonnage
- b81** Technologie des microstructures
- b82** Nanotechnologie
- c** Section C – Chimie; métallurgie
- c01** Chimie inorganique
- c02** Traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou boues d'égout
- c03** Verre; laine minérale ou de scories
- c04** Ciments; béton; pierre artificielle; céramiques; réfractaires
- c05** Engrais; leur fabrication
- c06** Explosifs; allumettes
- c07** Chimie organique
- c08** Composés macromoléculaires organiques; leur préparation ou leur mise en œuvre chimique; compositions à base de composés macromoléculaires
- c09** Colorants; peintures; produits à polir; résines naturelles; adhésifs; compositions diverses; utilisations diverses de substances
- c10** Industries du pétrole, du gaz ou du coke; gaz de synthèse contenant de l'oxyde de carbone; combustibles; lubrifiants; tourbe
- c11** Huiles, graisses, matières grasses ou cires animales ou végétales; leurs acides gras; détergents; bougies
- c12** Biochimie; bière; spiritueux; vin; vinaigre; microbiologie; enzymologie; techniques de

- mutation ou de génétique
- c13** Industrie du sucre
- c14** Peaux; pelleteries; cuirs
- c21** Métallurgie du fer
- c22** Métallurgie; alliages ferreux ou non ferreux; traitement des alliages ou des métaux non ferreux
- c23** Revêtement de matériaux métalliques; revêtement de matériaux avec des matériaux métalliques; traitement chimique de surface; traitement de diffusion de matériaux métalliques; revêtement par évaporation sous vide, par pulvérisation cathodique, par implantation d'ions ou par dépôt chimique en phase vapeur, en général; moyens pour empêcher la corrosion des matériaux métalliques, l'entartrage ou les incrustations, en général
- c25** Procédés électrolytiques ou électrophorétiques; appareillages à cet effet
- c30** Croissance des cristaux
- d** Section D – Textiles; papier
- d01** Fibres ou fils naturels ou artificiels; filature
- d02** Fils; finition mécanique des fils ou cordes; ourdissage ou dressage
- d03** Tissage
- d04** Tressage; fabrication de la dentelle; tricotage; passementeries; non-tissés
- d05** Couture; broderie; implantation de poils ou touffes par piquage
- d06** Traitement des textiles ou similaires; blanchissage; matériaux flexibles non prévus ailleurs
- d07** Cordes; câbles autres que les câbles électriques
- d21** Fabrication du papier; production de la cellulose
- e** Section E – Constructions fixes
- e01** Construction de routes, de voies ferrées ou de ponts
- e02** Hydraulique; fondations; terrassement
- e03** Adduction d'eau; évacuation des eaux
- e04** Bâtiment
- e05** Serrures; clés; appareillage des portes ou fenêtres; coffres-forts
- e06** Portes, fenêtres, volets ou stores à rouleau, en général; échelles
- e21** Forage du sol ou de la roche; exploitation minière
- f** Section F – Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage
- f01** «Machines» ou machines motrices en général; ensembles fonctionnels de machines motrices en général; machines à vapeur
- f02** Moteurs à combustion; ensembles fonctionnels de moteurs à gaz chauds ou à produits de combustion
- f03** «Machines» ou machines motrices à liquides; mécanismes moteurs à vent, à ressorts, à poids ou autres; production d'énergie mécanique ou de poussée propulsive par réaction, non prévue ailleurs
- f04** «Machines» à liquides à déplacement positif, pompes à liquides ou à fluides compressibles
- f15** Dispositifs de manœuvre à pression de fluide; hydraulique ou technique pneumatique en général
- f16** Éléments ou ensembles de technologie; mesures générales pour assurer le bon fonctionnement des machines ou installations; isolation thermique en général
- f17** Stockage ou distribution des gaz ou des liquides
- f21** Éclairage
- f22** Production de vapeur
- f23** Appareils à combustion; procédés de combustion

f24	Chauffage; fourneaux; ventilation
f25	Réfrigération ou refroidissement; systèmes combinés de chauffage et de réfrigération; systèmes à pompes à chaleur; fabrication ou emmagasinage de la glace; liquéfaction ou solidification des gaz
f26	Séchage
f27	Fours; cornues de distillation
f28	Échangeurs de chaleur en général
f41	Armes
f42	Munitions; sautage
g	Section G – Physique
g01	Météorologie; essais
g02	Optique
g03	Photographie; cinématographie; techniques analogues utilisant d'autres ondes que des ondes optiques; électrographie; holographie
g04	Horométrie
g05	Commande; régulation
g06	Calcul; comptage
g07	Dispositifs de contrôle
g08	Signalisation
g09	Enseignement; cryptographie; présentation; publicité; sceaux
g10	Instruments de musique; acoustique
g11	Enregistrement de l'information
g12	Détails ou parties constitutives des instruments
g21	Physique nucléaire; technique nucléaire
h	Section H – Électricité
h01	Éléments électriques fondamentaux
h02	Production, conversion ou distribution de l'énergie électrique
h03	Circuits électroniques fondamentaux
h04	Technique de la communication électrique
h05	Techniques électriques non prévues ailleurs
UNK	Inconnu

2.	UNIT	Unité
		nb_tot Total (pas de ventilation)
		mio_act Par million d'actifs
		mio_pop Par million d'habitants
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2
4.	TIME	À partir de 1977 (annuel)

PAT_EP_RTEC Demandes de brevet de haute technologie adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

Dimensions:

1.	IPC	Classification internationale des brevets (CIB)
		tot_ht Haute technologie – total

		cab	Ordinateurs et informatique d'entreprise
		mge	Micro-organismes et génie génétique
		avi	Aviation
		cte	Technologies de la communication
		smc	Semi-conducteurs
		lsr	Laser
2.	UNIT	Unité	
		nb_tot	Total (pas de ventilation)
		mio_act	Par million d'actifs
		mio_pop	Par million d'habitants
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1977 (annuel)	

PAT_EP_RICT Demandes de brevet en TIC adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

Dimensions:

1.	IPC	Classification internationale des brevets (CIB)	
		coe	TIC – Électronique grand public
		com	TIC – Informatique et bureautique
		tel	TIC – Télécommunications
		oth_ict	Autres TIC
		tot_ict	Total des TIC
2.	UNIT	Unité	
		nb_tot	Total (pas de ventilation)
		mio_act	Par million d'actifs
		mio_pop	Par million d'habitants
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
4.	TIME	À partir de 1977 (annuel)	

PAT_EP_RBIO Demandes de brevet en biotechnologie adressées à l'OEB par année de priorité au niveau régional: nombre total et nombre par million d'habitants et par million d'actifs

Dimensions:

1.	UNIT	Unité	
		nb_tot	Total (pas de ventilation)
		mio_act	Par million d'actifs
		mio_pop	Par million d'habitants
2.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: aux niveaux NUTS 1 et 2	
3.	TIME	À partir de 1977 (annuel)	

8. Statistiques structurelles sur les entreprises

8.1. Présentation générale

La collection SBS (statistiques structurelles sur les entreprises) décrit l'activité des entreprises dans l'Union européenne. Le règlement s'applique à toutes les activités marchandes (sauf l'agriculture) relevant normalement de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Les unités statistiques utilisées pour élaborer les statistiques structurelles sur les entreprises sont énumérées à la section I de l'annexe du règlement (CEE) n° 696/93 du Conseil relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la Communauté.

Les définitions sont les suivantes:

Entreprise

L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens ou de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale.

Unité d'activité économique

L'unité d'activité économique (UAE) regroupe au sein d'une entreprise l'ensemble des parties qui concourent à l'exercice d'une activité au niveau classe (quatre chiffres) de la nomenclature NACE Rév. 1. Il s'agit d'une entité qui correspond à une ou plusieurs subdivisions opérationnelles de l'entreprise. L'entreprise doit disposer d'un système d'information permettant de fournir ou de calculer, pour chaque UAE, au moins la valeur de la production, des consommations intermédiaires, des frais de personnel, de l'excédent d'exploitation, ainsi que l'emploi et la formation brute de capital fixe.

Unité locale

L'unité locale correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise (atelier, usine, magasin, bureau, mine ou entrepôt) sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise.

Établissements de crédit

Les établissements de crédit sont définis au premier tiret de l'article 1^{er} de la directive 77/780/CEE du Conseil: «On entend par établissement de crédit une entreprise dont l'activité consiste à recevoir du public des dépôts ou d'autres fonds remboursables et à octroyer des crédits pour son propre compte».

Les données sont fournies par l'institut national de statistique ou la banque centrale nationale de chaque État membre (il n'y a qu'un fournisseur de données par pays). Elles sont collectées sur une base annuelle (t+10 mois).

8.2. Publications d'Eurostat

Structural business statistics – National methodologies – CD-ROM

Panorama des entreprises européennes, 1999

8.3. Sources des données

Ce sont les instituts nationaux de statistiques qui réalisent la collecte des données et transmettent les données agrégées à Eurostat, qui se charge alors de calculer les totaux européens.

8.4. Base juridique

Toutes les données SBS sont fondées sur un acte juridique contraignant de 1996, le règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du 20.12.1996, JO L 14 du 17.1.1997.

8.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques structurelles sur les entreprises est M. Filipe Alves, courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int.

La personne de contact pour les questions méthodologiques est la spécialiste de l'unité G1, M^{me} Petra Sneijers, courrier électronique: petra.sneijers@cec.eu.int.

8.6. Liste des tableaux

NUTS03 Statistiques structurelles sur les entreprises par activité économique – Données régionales (selon la NUTS 2003)

C_REGION Statistiques sur les établissements de crédit – Nombre d'unités locales, nombre de personnes occupées et salaires et traitements par région

8.7. Description détaillée

NUTS03

Statistiques structurelles sur les entreprises par activité économique – Données régionales (selon la NUTS 2003)

Dimensions:

1.	NACE	Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1
	c	Industries extractives
	ca	Extraction de produits énergétiques
	ca10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
	ca11	Extraction d'hydrocarbures; services annexes
	ca12	Extraction de minerais d'uranium
	cb	Extraction de produits non énergétiques
	cb13	Extraction de minerais métalliques
	cb14	Autres industries extractives
	d	Industrie manufacturière
	da	Industries agricoles et alimentaires
	da15	Industries alimentaires
	da16	Industrie du tabac
	db	Industrie textile et habillement
	db18	Industrie de l'habillement et des fourrures
	dc	Industrie du cuir et de la chaussure
	dc19	Industrie du cuir et de la chaussure
	dd	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
	dd20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège et vannerie
	de	Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie
	de21	Industrie du papier et du carton
	de22	Édition, imprimerie, reproduction
	df	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
	df23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
	dg	Industrie chimique
	dg24	Industrie chimique
	dh	Industrie du caoutchouc et des plastiques
	dh25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
	di	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	di26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	dj	Métallurgie et travail des métaux
	dj27	Métallurgie et travail des métaux
	dj28	Travail des métaux
	dk	Fabrication de machines et équipements
	dk29	Fabrication de machines et équipements
	dl	Fabrication d'équipements électriques et électroniques
	dl30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
	dl31	Fabrication de machines et appareils électriques

d132	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
d133	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
dm	Fabrication de matériel de transport
dm34	Industrie automobile
dm35	Fabrication d'autres matériels de transport
dn	Autres industries manufacturières
dn36	Fabrication de meubles; industries diverses
dn37	Récupération
e	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
e40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
e41	Captage, traitement et distribution d'eau
f	Construction
f45	Construction
g	Commerce; réparations d'automobiles et d'articles domestiques
g50	Commerce et réparation automobile
g501	Commerce de véhicules automobiles
g502	Entretien et réparation de véhicules automobiles
g503	Commerce d'équipements automobiles
g504	Commerce et réparation de motocycles
g505	Commerce de détail de carburants
g51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
g511	Intermédiaires du commerce de gros
g512	Commerce de gros de produits agricoles bruts
g513	Commerce de gros de produits alimentaires
g514	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires
g515	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles, déchets et débris
g518	Commerce de gros d'équipements industriels
g519	Autres commerces de gros
g52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
g521	Commerce de détail en magasin non spécialisé
g522	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
g523	Commerces de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie
g524	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
g525	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
g526	Commerce de détail hors magasin
g527	Réparation d'articles personnels et domestiques
h	Hôtels et restaurants
h55	Hôtels et restaurants
i	Transports et communications

	i60	Transports terrestres
	i61	Transports par eau
	i62	Transports aériens
	i63	Services auxiliaires des transports; activités des agences de voyage
	i64	Postes et télécommunications
	j65	Intermédiation financière, sauf assurance et fonds de pension
	j67	Auxiliaires financiers et d'assurance
	k	Immobilier, location et services aux entreprises
	k70	Activités immobilières
	k71	Location sans opérateur
	k72	Activités informatiques
	k73	Recherche-développement
	k74	Services fournis principalement aux entreprises
2.	INDIC_SB	Indicateur économique pour les statistiques structurelles sur les entreprises
	v11210	Nombre d'unités locales
	v13320	Salaires et traitements
	v15110	Investissements bruts en biens corporels
	v16110	Nombre de personnes occupées
	v91290	Taux de croissance de l'emploi (%)
	v94310	Part de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie manufacturière
	v94414	Investissements par personne occupée (1 000 euros)
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4.	TIME	À partir de 1995 (annuel)

Note:

Les données financières dans SBS sont exprimées en millions d'euros/écus.

C_REGION Statistiques sur les établissements de crédit – Nombre d'unités locales, nombre de personnes occupées et salaires et traitements par région

Dimensions:

1.	INDIC_SB	Indicateur économique pour les statistiques structurelles sur les entreprises
	v11210	Nombre d'unités locales
	v13320	Salaires et traitements
	v16110	Nombre de personnes occupées

- | | | |
|----|------|---|
| 2. | NACE | Nomenclature des activités économiques – NACE Rév. 1.1
total Ensemble des branches de la NACE – Total
j6512_652 Établissements de crédit (total)
j6512 Autres intermédiations monétaires
j6522 Distribution de crédit |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2 jusqu'en 2000
et au niveau NUTS 1 à partir de 2001 |
| 4. | TIME | À partir de 1997 (annuel) |

9. Statistiques de la santé

9.1. Présentation générale

Causes de décès

Source et qualité des données

La collection «Statistiques des causes de décès» d'Eurostat regroupe les données sur les causes de décès au niveau infranational (NUTS 2).

Ces séries contiennent des données sur les causes de décès depuis 1994 (1993 pour la Belgique), ventilées par sexe, par 65 causes de décès, par pays et, pour l'Union européenne, par région au niveau NUTS 2.

Les tableaux présentent les *nombres absolus* et les *taux bruts de mortalité* au niveau infranational. Pour les données de niveau régional, seuls figurent les *taux bruts de mortalité*. Les *taux standardisés* au niveau régional seront inclus dans des versions ultérieures pour les raisons expliquées ci-dessous.

Les données calculées dans cette série proviennent de données fournies par les instituts nationaux de statistique (INS) et par des agences gouvernementales sélectionnées dans les 15 États membres de l'UE. La task-force d'Eurostat «Statistiques des causes de décès» a particulièrement contribué à la réalisation de cette série.

La qualité des données dépend de la manière dont les informations sur les causes de décès sont déclarées et classées dans chaque pays. Les méthodes de collecte des données sur les causes de décès sont relativement homogènes entre les pays européens (certificat de décès, classification internationale des maladies, etc.). Malgré ces caractéristiques communes, il subsiste d'importants problèmes de qualité et de comparabilité. Il convient de noter que les écarts entre pays, notamment pour des causes spécifiques comme les accidents, la toxicomanie ou l'alcoolisme, peuvent résulter de différences de certification et/ou d'encodage.

Depuis 1993, Eurostat a décidé d'examiner, au niveau communautaire, une procédure revue pour la déclaration des «statistiques sur les causes de décès» ainsi que le problème de la comparabilité de ces données. Les propositions de travaux futurs ont été approuvées par le groupe de travail «Statistiques de santé publique» qui, lors de sa réunion de février 1996, a institué la task-force «Statistiques des causes de décès».

Cette task-force a pour objectif général d'améliorer la qualité et la comparabilité des données sur les causes de décès et pour objectifs particuliers les points suivants:

- i. préparer une initiative pour l'amélioration qualitative des données et des déclarations des causes de décès;

- ii. étudier les problèmes méthodologiques liés à certaines causes de décès (états morbides mal définis, mort violente, mort liée à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, par exemple);
- iii. formuler des recommandations aux États membres concernant l'amélioration de la qualité et de la comparabilité.

Une enquête sur l'enregistrement des causes de décès dans les pays de l'UE, réalisée en 1997 par le SC8 de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale – France) assisté de la task-force «Causes de décès» d'Eurostat, a fourni une vision globale de la situation dans les pays européens, en matière de certificats et de méthodes d'encodage. Des informations plus détaillées sont actuellement collectées, notamment sur les causes de décès nécessitant une attention particulière, sur le problème des causes inconnues ou mal définies et sur les problèmes liés aux enquêtes judiciaires, à la confidentialité et aux règles appliquées pour la certification des causes externes et inconnues.

«Liste européenne» des causes de décès

Pour ses statistiques démographiques, Eurostat travaillait habituellement avec une liste regroupant 11 types de causes de décès. En 1995, tous les États membres ont été consultés sur les propositions d'Eurostat concernant une méthode révisée de déclaration des «statistiques des causes de décès» et les États membres ont accepté de coopérer pour parvenir à une collecte de données plus détaillées au niveau communautaire.

Le groupe de travail «Statistiques de santé publique» a chargé la task-force «Statistiques des causes de décès» de régler avec Eurostat les questions pratiques et les aspects techniques.

Tous les États membres ont accueilli favorablement l'utilisation d'une liste des causes de décès, instrument important pour comparer les données de la mortalité au niveau international, essentiellement pour une analyse au niveau régional et pour l'analyse des résultats à long terme, comme les études rétrospectives et les projections de mortalité. Dans les États membres ayant déjà une ou plusieurs listes nationales, la liste européenne peut servir de complément.

Les causes de décès reprises dans la liste des 65 causes ont été choisies (avec l'aide de la task-force «Causes de décès») après avoir soigneusement examiné les nombreuses listes utilisées par les États membres et les tableaux récapitulatifs internationaux de l'OMS. Elles reprennent les causes de décès les plus pertinentes pour l'UE, qui ont été retenues pour les raisons suivantes:

- pertinence par rapport aux structures de mortalité de l'UE,
- pertinence par rapport aux programmes sanitaires nationaux et infranationaux,
- pertinence par rapport au découpage au niveau régional (NUTS 2),
- importance particulière pour les tendances et les projections en matière de mortalité;
- apparition dans les «questions fréquemment posées».

Un autre facteur fondamental a contribué à l'actuelle liste de 65 causes: d'une part, les États membres ne collectent pas tous les données au même niveau de détail de la classification internationale des maladies (CIM) (Organisation mondiale de la santé), certains les collectant au niveau à 3 chiffres, d'autres au niveau à 4 chiffres et, d'autre part, les États membres ne devaient pas tous introduire la CIM-10 la même année. Cette situation va gêner sérieusement la collecte de statistiques des causes de décès comparables

au niveau européen, pour une période de 5 à 10 ans. Les listes existantes ne pouvant servir pour les différentes versions de la CIM, on a veillé à ce que les 65 causes sélectionnées soient toutes compatibles avec l'ensemble des versions de la CIM; il s'agit en fait d'une liste de causes de décès compatible avec les révisions 8, 9 et 10 de la CIM.

Données clés

Les deux premières séries présentent des données au niveau infranational, par sexe, par groupe d'âge de 5 ans et par cause de décès (liste des 65 causes de décès). La première série contient les *nombres absolus de décès*. La deuxième série fournit les *taux de mortalité spécifiques par âge* pour 100 000 personnes, par sexe. Les **taux standardisés** ne sont disponibles que pour les données au niveau national; seuls les taux de mortalité bruts sont fournis pour les données de niveau régional. Les taux standardisés au niveau régional seront inclus dans des publications ultérieures. Il convient de noter que ce sont les nombres absolus et les taux bruts de mortalité qui reflètent la charge de morbidité d'un pays; les taux standardisés indiquent les différences entre les pays et les régions et servent à repérer les tendances significatives.

Une troisième série fournit des données aux niveaux national et régional (NUTS 2) concernant les *taux bruts de mortalité* pour 100 000 personnes par sexe, par groupe d'âge de 10 ans et par cause de décès (liste des 65 causes). Afin de préserver la confidentialité des informations, certaines «causes» ou certains «groupes» ont été compressés.

Comme Eurostat va effectuer des comparaisons au niveau NUTS 2, le nombre de décès pour chaque cause de la liste sera très faible, ce qui produira un effet de «faible effectif». Si le nombre de décès pour une cause est par exemple «2» une année donnée, tandis que l'année suivante ce nombre augmente de deux unités, le nombre total de décès et le taux de mortalité pour cette cause ont «doublé» et sont donc instables au fil des ans. Pour les données de niveau régional, cela impose d'utiliser au moins les moyennes de roulement sur trois ans, afin d'éviter les fluctuations trompeuses. Des calculs sont en cours à cet égard et des taux standardisés au niveau régional pourraient à l'avenir figurer dans New Cronos.

Au niveau national, le nombre de décès n'est pas trop faible et la méthode de normalisation directe (MND) pourrait donc être appliquée de façon fiable à partir des données d'une année.

Personnel de santé

Médecins

Divers concepts peuvent être utilisés pour collecter des données sur le nombre de médecins au niveau 2 de la NUTS. Les données au niveau national sont désagrégées selon les critères suivants: médecins en activité ou médecins habilités à exercer, ce qui est très difficile à réaliser au niveau 2 de la NUTS.

- ♦ Dans certains pays, les données couvrent les médecins **en activité** (B, DK, D, EL, F et UK). Cette catégorie inclut les médecins qui pratiquent la médecine et ceux qui ne la pratiquent pas (travaillant dans l'industrie, l'administration, la recherche, etc.).

NB: Ces chiffres peuvent aussi ne couvrir que la sous-catégorie des médecins qui pratiquent (L depuis 1987, IRL).

- ♦ D'autres pays (E, I, NL, P et FIN) adoptent le critère «**habilité à exercer**» pour la collecte des données sur le nombre de médecins. La plupart du temps, l'autorisation est assimilée à une inscription à un ordre professionnel des médecins. Selon cette méthode, sont pris en compte des médecins aussi bien actifs que non actifs. Un médecin peut être habilité à exercer mais ne pas pratiquer (il peut travailler dans l'industrie, la recherche, etc.) ou ne pas avoir d'activité (il peut être au chômage).

Un même pays peut présenter des données se référant à des concepts différents. Ainsi, en Italie, les données au niveau national sont fondées sur les médecins habilités à exercer mais, au niveau régional, le concept utilisé couvre les médecins en activité. Les chiffres peuvent provenir de sources différentes. Par exemple, l'ordre des médecins peut collecter des données relatives à l'ensemble des médecins habilités à exercer et l'INS ou le ministère de la santé peuvent rapporter ces données aux médecins en activité ou, de manière plus restrictive, aux médecins qui pratiquent.

Afin de surveiller la comparabilité de ces informations, Eurostat essaie, depuis plusieurs années, de comprendre les critères utilisés par les pays et qui déterminent les données qu'ils nous envoient. Le tableau suivant montre qu'à l'heure actuelle, les données ne sont pas vraiment comparables. Des notes explicatives plus détaillées pour chaque État membre figurent ci-dessous.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données relatives au nombre de médecins

	En activité		Inscrits, pratiquant ou non	Habilités à pratiquer	Remarque
	Qui pratiquent				
B	X				Chirurgiens-dentistes compris
DK	X				
D	X				Nouveaux <i>Länder</i> et Berlin-Est compris
EL	X				
E				E	
F	X				Chirurgiens-dentistes compris
IRL			X	E	Les chiffres font référence à toutes les personnes domiciliées en République d'Irlande qui se sont inscrites et ont maintenu leur inscription complète dans le répertoire général des médecins, quelle que soit leur spécialisation et qu'ils pratiquent ou non. Les résultats antérieurs à 1992 ne comprennent que les personnes de moins de 65 ans. À compter de 1992, les chiffres couvrent tous les groupes d'âge.
I				E	Dentistes compris jusqu'en 1985 dentistes exclus depuis 1985
L	X				Chirurgiens-dentistes compris. Depuis 1987, seulement les médecins qui pratiquent.
NL				E	Problème de qualité

A	X				
P				E	Chirurgiens-dentistes compris pas tous les hôpitaux
FIN				E	
S	X				
UK	X				Chirurgiens-dentistes compris service national de santé uniquement

NB: Les termes «docteur» et «médecin» sont utilisés indifféremment.

Dentistes

Divers concepts peuvent être utilisés pour collecter des données sur le nombre de dentistes au niveau 2 de la NUTS. Les données au niveau national sont désagrégées selon les critères suivants: dentistes en activité ou dentistes habilités à exercer, ce qui est très difficile à réaliser au niveau 2 de la NUTS.

- ◆ Dans certains pays, les données couvrent les dentistes en **activité** (D, EL, F, A et UK). Cette catégorie inclut les dentistes qui pratiquent leur art et ceux qui ne le pratiquent pas (travaillant dans l'industrie, l'administration, la recherche, etc.). Les chiffres peuvent aussi ne couvrir que la sous-catégorie des dentistes qui pratiquent (DK et L depuis 1987).
- ◆ D'autres pays (B, E, IRL, NL, P et FIN) adoptent le critère «**habilité à exercer**» pour la collecte des données. *La plupart du temps*, l'autorisation équivaut à une inscription à un ordre professionnel. Selon cette méthode, sont pris en compte des dentistes aussi bien actifs que non actifs. Un dentiste peut être habilité à exercer mais ne pas pratiquer (il peut travailler dans l'industrie, la recherche, etc.) ou ne pas avoir d'activité (il peut être au chômage).

Afin de surveiller la comparabilité de ces informations, Eurostat essaie, depuis plusieurs années, de comprendre les critères utilisés par les pays et qui déterminent les données qu'ils nous envoient. Le tableau suivant montre qu'à l'heure actuelle, les données ne sont pas vraiment comparables. Des notes explicatives plus détaillées pour chaque État membre figurent ci-dessous.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données relatives au nombre de dentistes

	En activité		Habilités à pratiquer	Remarque
	Qui pratiquent	Qui ne pratiquent pas		
B			E	Chirurgiens-dentistes non compris
DK	X			
D	X	X		Nouveaux <i>Länder</i> et Berlin-Est compris
EL	X	X		
E			E	
F	X	X		Chirurgiens-dentistes non compris

IRL	X	X	E	Les chiffres couvrent toutes les personnes inscrites dans le répertoire du Conseil des dentistes d'Irlande. Ils peuvent inclure des dentistes qui ne sont pas en activité.
I			E	Inclus dans le nombre de médecins jusqu'en 1985
L	X			Depuis 1985, «médecins dentistes» compris. Depuis 1987, seulement les dentistes qui pratiquent. Chirurgiens-dentistes non compris
NL			E	
A	X	X		
P			E	
FIN			E	
S	X	X		
UK	X	X		Service national de santé uniquement, chirurgiens-dentistes non compris

Pharmaciens

En principe, la série devrait renseigner sur le nombre de pharmaciens **en activité** (indépendants ou salariés). Les pharmaciens en activité comprennent ceux qui travaillent dans une pharmacie et ceux qui travaillent dans l'industrie pharmaceutique, l'administration, la recherche, etc. Les données devraient exclure les pharmaciens qui travaillent à l'étranger, mais inclure les pharmaciens étrangers habilités à exercer.

NB: Pour certains pays, les chiffres reçus par Eurostat ne couvrent que la sous-catégorie des pharmaciens d'officine.

Dans d'autres pays, les données correspondent à l'ensemble des pharmaciens inscrits à un ordre professionnel. Ils sont **habilités à exercer** cette profession. Des pharmaciens aussi bien actifs que non actifs (par exemple les pharmaciens au chômage) sont pris en compte.

Dans certains pays, les données n'indiquent que le **nombre de pharmacies**.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données relatives au nombre de pharmaciens

	En activité		Habilités à pratiquer	Remarques
	Travaillant dans une pharmacie	Travaillant dans l'industrie, la recherche, etc.		
B			X	
DK				
D	X	non		
EL				Nombre de pharmacies
E			E	
F	X	X		Pharmaciens assistants inclus

IRL			E	
I			E	Données pas encore disponibles
L			E	
NL	X			
A	X			
P			E	
FIN			E	
S			E	Inclut d'autres catégories
UK	X			<i>Community pharmacists</i> (régional) et <i>registered pharmacies</i> (national)

Infirmiers

Les recherches se concentrent sur toutes les catégories de professionnels de la santé regroupés sous le terme d'«infirmier» dans les États membres de l'UE, en particulier, la catégorie intitulée au niveau communautaire «infirmier responsable des soins généraux». Parallèlement, certains États membres ont cependant inclus d'autres catégories de personnel infirmier, notamment les infirmiers de niveau 2 et les infirmiers spécialisés. Les sages-femmes ont également été prises en compte.

Infirmiers responsables des soins généraux: directives 77/452/CEE, 77/453/CEE et modifications des 10.10.1989 et 30.10.1989.

L'UE a arrêté un ensemble de normes minimales admissibles pour la formation du personnel infirmier, afin d'assurer la liberté de circulation des infirmiers au sein des États membres. Il s'agit des infirmiers responsables des soins généraux [infirmiers généralistes (CE)] ayant suivi une formation générale de base d'au moins trois ans. Les directives communautaires sur les infirmiers prévoient les conditions minimales suivantes de formation:

- ♦ une «formation scolaire générale de dix années sanctionnée par un diplôme, certificat ou autre titre délivré par les autorités ou organismes compétents d'un État membre ou par un certificat attestant la réussite à un examen d'admission, de niveau équivalent, aux écoles professionnelles d'infirmiers» [directives 77/453/CEE et 89/595/CEE article 2, point b)],

et

- ♦ une «formation à plein temps, spécifiquement professionnelle, portant obligatoirement sur les matières du programme figurant en annexe à la présente directive et comprenant trois ans d'études ou 4 600 heures d'enseignement théorique et clinique» [directives 77/453/CEE et 89/595/CEE, article 2, point b)].

Les données relatives aux «infirmiers généralistes (CE)» avant 1977 sont considérées comme les chiffres des infirmiers équivalents aux catégories d'«infirmiers généralistes (CE)» à partir de 1977. Si les directives communautaires concernant les infirmiers ont entraîné d'importants changements dans les programmes d'enseignement, empêchant ainsi de comparer les chiffres avant et après 1977, ces modifications et leur impact sur la comparabilité des chiffres sont signalés dans les tableaux comparatifs.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données relatives au nombre d'infirmiers et de sages-femmes

	Infirmiers généralistes	Infirmiers spécialisés	Infirmiers de niveau 2	Sages-femmes	Personnel soignant	Remarques
B	X	X	X			Les infirmiers généralistes incluent les services résidentiels et les sages-femmes.
DK	X				X	Sages-femmes non disponibles séparément. Bon nombre de tâches réalisées dans d'autres États membres par des infirmiers de niveau 2 incombent au personnel soignant.
D	X	X	X	X	X	Les infirmiers spécialisés incluent uniquement les infirmiers pédiatriques en général, les infirmiers urgentistes et ceux travaillant dans des hôpitaux psychiatriques. Pour les services ambulatoires, les infirmiers spécialisés incluent aussi les infirmiers s'occupant des personnes âgées et les aides-ménagères en milieu rural.
EL	X		X	X	X	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés.
E	X			X	X	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés. Le personnel soignant inclut les infirmiers de niveau 2.
F	X	X		X	X	Les infirmiers spécialisés incluent uniquement les infirmiers psychiatriques.
IRL	X	X		X		Les infirmiers généralistes incluent les infirmiers spécialisés et les sages-femmes. Les chiffres couvrent toutes les personnes inscrites dans le répertoire du Conseil des infirmiers (<i>An Bord Altranais</i>). Certains infirmiers inscrits peuvent ne pas être en activité.
I	X			X		Les données incluent seulement les infirmiers généralistes et les sages-femmes.
L	X		X	X	X	Pas de distinction entre les infirmiers généralistes et spécialisés.
NL	X	X	X			Les infirmiers spécialisés font référence aux infirmiers psychiatriques et aux infirmiers travaillant avec les handicapés mentaux. Les infirmiers de niveau 2 font référence aux infirmiers travaillant dans les hospices de vieillards.
P	X					Les infirmiers généralistes recouvrent tous les groupes.
UK	X	X	X	X	X	Distinction entre les infirmiers généralistes et ceux de niveau 2 uniquement dans les maisons de soins privées (et non dans les hôpitaux publics).

A						
FI						
N						
S						

Infrastructure de santé (lits d'hôpital)

Dans ce domaine également, les définitions et la couverture présentent des écarts importants selon les pays, ce qui réduit nettement la comparabilité.

Tableau récapitulatif: concepts utilisés pour les données relatives au nombre de lits d'hôpital

	Public et privé	Maisons de soins et soins de jour inclus	Comptabilisation	Domaine couvert par les statistiques
B	oui	oui	lits prévus au budget	Nombre de lits qui, d'après le budget, sont disponibles dans des services agréés.
DK	oui	oui		Nombre de lits dans les hôpitaux pour maladies somatiques inclus dans les Lits d'hôpital psychiatriques.
D	oui	non	moyenne annuelle	Le nombre de lits n'inclut que les lits destinés à des patients hospitalisés. N'inclut pas les centres de soins ou de réhabilitation.
EL	oui (lits d'hôpitaux militaires exclus)	oui		Le nombre de lits couvre l'ensemble des lits d'hôpital de tous les établissements sanitaires du pays, aptes à recevoir des patients. Les lits d'hôpitaux militaires sont exclus.
E	oui	partiellement	lits en service au 31 décembre	Lits destinés aux soins continus des patients hospitalisés, couveuses incluses. Inclut également les lits pour les soins spécialisés (soins intensifs, maladies coronaires, brûlés, etc.). Exclut les lits des services d'urgence et d'observation, les lits destinés aux soins de jour, à l'hémodialyse ambulatoire, les lits utilisés pour les examens spéciaux, les lits destinés au personnel des établissements sanitaires et les berceaux des nouveau-nés.
F	oui	oui	lits en service au 31 décembre	Hospitalisation complète (activité des unités et services qui accueillent et hébergent les malades, blessés et femmes enceintes et qui se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation et par des équipes médicales et paramédicales assurant le diagnostic, les soins et la surveillance. Hôpitaux privés couverts).
IRL	uniquement public	non	financement public	Les chiffres font référence aux lits destinés aux patients hospitalisés dans des hôpitaux publics de district de soins aigus (organismes bénévoles et service de santé) et des hôpitaux psychiatriques. Les lits des hôpitaux privés et des maisons de soins ne sont pas inclus.
I	oui (lits d'hôpitaux militaires exclus)	non	moyenne annuelle	Le nombre de lits est fourni sur une base annuelle et comprend les lits destinés à des patients hospitalisés. Les lits d'hôpitaux militaires sont exclus. Les lits d'hôpital destinés aux soins de jour sont exclus. Les lits utilisés pour les soins infirmiers sont exclus.

L	oui	oui	inscrits dans le plan hospitalier national	Lits destinés à des patients hospitalisés dans tout hôpital faisant partie du plan hospitalier national. Séjour de courte, moyenne et longue durée. Les lits des hôpitaux psychiatriques et des hospices de vieillards sont inclus.
NL	oui	non		Les chiffres relatifs au «nombre total de lits d'hôpital» font référence à l'ensemble des lits (à l'exception des lits d'enfants en bonne santé et des lits pour les soins infirmiers de jour) en général, aux lits des hôpitaux universitaires, spécialisés et psychiatriques. Ne sont pas inclus les lits d'hôpital disponibles pour les soins infirmiers de jour, les lits des maisons de soins pour enfants, des crèches pour jeunes enfants sous surveillance médicale, des institutions pour handicapés sensoriels, des institutions pour handicapés mentaux et des maisons de soins.
P	oui	non	lits en service au 31 décembre	Les données fournies dépendaient du critère de répartition utilisé (tous les hôpitaux, notamment les hôpitaux psychiatriques et les centres de soins). Le critère est défini comme suit: le nombre de lits ou de berceaux ou de lits d'enfants répertoriés dans l'inventaire d'un centre de soins disposant d'installations d'hospitalisation au moment de la collecte des données [31 décembre] (il s'agit d'un concept statistique dans le système statistique national). Le nombre de lits n'inclut pas les services d'urgence, les unités de soins post-opératoires, de soins intensifs, de dialyse ou les lits destinés aux soins ambulatoires. Les données font uniquement référence aux lits généraux d'hospitalisation et de services hospitaliers dans les centres de soins (répartition en vigueur).
UK	uniquement public	oui	moyenne annuelle (du 1 ^{er} avril au 31 mars)	Lits des soins hospitaliers du service national de santé uniquement et de toutes les installations d'hospitalisation et ambulatoires (voir liste jointe des termes et définitions).
A	oui	oui	nombre de lits ayant le statut de lits selon la loi sur les hôpitaux	Les lits de tous les hôpitaux correspondant aux critères d'enregistrement qui figurent dans la <i>Krankenanstaltengesetz</i> (loi sur les hôpitaux).
SF	oui	oui		Nombre de lits disponibles dans les établissements d'hospitalisation. Établissements: hôpitaux universitaires, hôpitaux centraux, autres hôpitaux généraux, centres médicaux, hôpitaux psychiatriques et services psychiatriques de tous les établissements hospitaliers, hôpitaux privés, hôpitaux étatiques (militaires, pénitentiaires, etc.).
S	uniquement public	non		Les statistiques ne comprennent que les établissements publics (nationaux ou régionaux), excluant ainsi le secteur privé. À partir de 1992, on observe une rupture nette dans les statistiques du fait d'une réforme qui transfère la responsabilité des soins aux personnes âgées du niveau régional au niveau local. Les municipalités ne fournissent malheureusement pas de données. Cela signifie que les personnes âgées qui ont besoin de soins mais pas de soins hospitaliers sont exclues des statistiques (à compter de 1992). Il est désormais pratiquement impossible de recalculer les anciennes données pour en exclure les «maisons de soins» pour personnes âgées.

Pour tout renseignement, contacter M. Dupré, courrier électronique: didier.dupre@cec.eu.int.

9.2. Publications d'Eurostat

Chiffres clés sur la santé 2000, Eurostat. ISBN 92-894-0510-4

Health Pocketbook 2001, Eurostat (juillet 2001)

9.3. Sources des données

Voir plus haut.

9.4. Base juridique

La communication de toutes les données relatives aux statistiques régionales de la santé est fondée sur un accord tacite.

9.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques de la santé est M. Filipe Alves, courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int.

La personne de contact pour les questions méthodologiques sur les statistiques de la santé est la spécialiste de l'unité F5, M^{me} Marleen de Smedt, courrier électronique: marleen.desmedt@cec.eu.int.

9.6. Liste des tableaux

Causes de décès

HLTH_CD_ACDR	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants)
HLTH_CD_YNRT	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Total
HLTH_CD_YNRM	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Hommes
HLTH_CD_YNRF	Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Femmes
HLTH_CD_YCDRT	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Total
HLTH_CD_YCDRM	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Hommes
HLTH_CD_YCDRF	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Femmes
HLTH_CD_YSDR1	Causes de décès par région – Taux de mortalité standardisé (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans)

Soins de santé et état de santé

H2PERS	Personnel de santé – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants
H2BEDS	Lits d’hôpital – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants
H2INFDIS	Maladies infectieuses – Cas notifiés et taux d’incidence pour 100 000 habitants
XH2PERS	Personnel de santé – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants – pays candidats
XH2BEDS	Lits d’hôpital – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants – pays candidats

9.7. Description détaillée

HLTH_CD_ACDR Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants)

Dimensions:

1. SEX T Total
 M Hommes
 F Femmes

2. AGE Classe d'âge

tot Total
y0_4 Moins de 5 ans
y5_9 Entre 5 et 9 ans
y0_14 Moins de 15 ans
y15_19 Entre 15 et 19 ans
y20_24 Entre 20 et 24 ans
y25_29 Entre 25 et 29 ans
y30_34 Entre 30 et 34 ans
y35_39 Entre 35 et 39 ans
y40_44 Entre 40 et 44 ans
y45_49 Entre 45 et 49 ans
y50_54 Entre 50 et 54 ans
y55_59 Entre 55 et 59 ans
y0_64 Moins de 65 ans
y60_64 Entre 60 et 64 ans
y65_69 Entre 65 et 69 ans
y70_74 Entre 70 et 74 ans
y75_79 Entre 75 et 79 ans
y80_84 Entre 80 et 84 ans
y85_max 85 ans ou plus

3. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total Toutes causes de décès (A00-Y89)
 01 Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
 02 Tuberculose (A15-A19, B90)
 03 Infection à méningocoques (A39)

04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
05	Hépatites virales (B15-B19)
06	Tumeurs (C00-D48)
07	Tumeurs malignes (C00-C97)
08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale ou du pharynx (C00-C14)
09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
11	Tumeur maligne du côlon (C18)
12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches ou du poumon (C32-C34)
16	Mélanome malin de la peau (C43)
17	Tumeur maligne du sein (C50)
18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
22	Tumeur maligne du rein (C64)
23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00- E90)
27	Diabète sucré (E10-E14)
28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
35	Autres maladies cardiovasculaires ((I30-I33, I39-I52)
36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
38	Grippe (J10-J11)
39	Pneumonie (J12-J18)
40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
41	Asthme (J45-J46)
42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
43	Ulcère gastro-duodénal (K25-K28)
44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)

46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00-O99)
51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
59	Accidents (V01-X59)
60	Accidents de transport (V01-V99)
61	Chutes accidentelles (W00-W19)
62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
63	Suicides (X60-X84)
64	Homicides (X85-Y09)
65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
4. GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
5. TIME	À partir de 1994 (annuel)

Unités: taux bruts de mortalité (moyenne pondérée des taux de mortalité spécifiques par âge)

HLTH_CD_YNRT Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Total

HLTH_CD_YNRM Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Hommes

HLTH_CD_YNRF Causes de décès par région – Nombre absolu (moyenne sur trois ans) – Femmes

Dimensions:

1. AGE	Classe d'âge
tot	Total
y0	Moins de 1 an
y1_4	Entre 1 et 4 ans
y5_9	Entre 5 et 9 ans
y0_14	Moins de 15 ans

y10_14	Entre 10 et 14 ans
y15_19	Entre 15 et 19 ans
y15_24	Entre 15 et 24 ans
y20_24	Entre 20 et 24 ans
y25_29	Entre 25 et 29 ans
y30_34	Entre 30 et 34 ans
y35_39	Entre 35 et 39 ans
y40_44	Entre 40 et 44 ans
y45_49	Entre 45 et 49 ans
y50_54	Entre 50 et 54 ans
y55_59	Entre 55 et 59 ans
y60_64	Entre 60 et 64 ans
y65_69	Entre 65 et 69 ans
y70_74	Entre 70 et 74 ans
y75_79	Entre 75 et 79 ans
y80_84	Entre 80 et 84 ans
y85_max	85 ans ou plus

2. ICD Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)

total	Toutes causes de décès (A00-Y89)
01	Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
02	Tuberculose (A15-A19, B90)
03	Infection à méningocoques (A39)
04	SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
05	Hépatites virales (B15-B19)
06	Tumeurs (C00-D48)
07	Tumeurs malignes (C00-C97)
08	Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale ou du pharynx (C00-C14)
09	Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
10	Tumeur maligne de l'estomac (C16)
11	Tumeur maligne du côlon (C18)
12	Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
13	Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
14	Tumeur maligne du pancréas (C25)
15	Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches ou du poumon (C32-C34)
16	Mélanome malin de la peau (C43)
17	Tumeur maligne du sein (C50)
18	Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
19	Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)

20	Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
21	Tumeur maligne de la prostate (C61)
22	Tumeur maligne du rein (C64)
23	Tumeur maligne de la vessie (C67)
24	Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
25	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
26	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)	
27	Diabète sucré (E10-E14)
28	Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
29	Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
30	Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
31	Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
32	Méningites (autres que 03) (G00-G03)
33	Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
34	Cardiopathies ischémiques (I20-25)
35	Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
36	Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
37	Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
38	Grippe (J10-J11)
39	Pneumonie (J12-J18)
40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
41	Asthme (J45-J46)
42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
43	Ulcère gastro-duodéal (K25-K28)
44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00-O99)
51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
59	Accidents (V01-X59)

	60	Accidents de transport (V01-V99)
	61	Chutes accidentelles (W00-W19)
	62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
	63	Suicides (X60-X84)
	64	Homicides (X85-Y09)
	65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
3. GEO		Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4. TIME		De 1994 à 1996 (moyenne sur trois ans)

HLTH_CD_YCDRT	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Total
HLTH_CD_YCDRM	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Hommes
HLTH_CD_YCDRF	Causes de décès par région – Taux brut de mortalité (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans) – Femmes

Dimensions:

1. AGE	Classe d'âge
tot	Total
y0_4	Moins de 5 ans
y5_9	Entre 5 et 9 ans
y0_14	Moins de 15 ans
y10_14	Entre 10 et 14 ans
y15_19	Entre 15 et 19 ans
y15_24	Entre 15 et 24 ans
y20_24	Entre 20 et 24 ans
y25_29	Entre 25 et 29 ans
y30_34	Entre 30 et 34 ans
y35_39	Entre 35 et 39 ans
y40_44	Entre 40 et 44 ans
y45_49	Entre 45 et 49 ans
y50_54	Entre 50 et 54 ans
y55_59	Entre 55 et 59 ans
y0_64	Moins de 65 ans
y60_64	Entre 60 et 64 ans
y65_69	Entre 65 et 69 ans
y70_74	Entre 70 et 74 ans
y75_79	Entre 75 et 79 ans
y80_84	Entre 80 et 84 ans

y85_max 85 ans ou plus

2. ICD	Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)
	total Toutes causes de décès (A00-Y89)
	01 Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
	02 Tuberculose (A15-A19, B90)
	03 Infection à méningocoques (A39)
	04 SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
	05 Hépatites virales (B15-B19)
	06 Tumeurs (C00-D48)
	07 Tumeurs malignes (C00-C97)
	08 Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale ou du pharynx (C00-C14)
	09 Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
	10 Tumeur maligne de l'estomac (C16)
	11 Tumeur maligne du côlon (C18)
	12 Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
	13 Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
	14 Tumeur maligne du pancréas (C25)
	15 Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches ou du poumon (C32-C34)
	16 Mélanome malin de la peau (C43)
	17 Tumeur maligne du sein (C50)
	18 Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
	19 Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
	20 Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	21 Tumeur maligne de la prostate (C61)
	22 Tumeur maligne du rein (C64)
	23 Tumeur maligne de la vessie (C67)
	24 Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
	25 Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26 Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-E90)
	27 Diabète sucré (E10-E14)
	28 Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29 Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30 Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16, F18-F19)
	31 Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32 Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33 Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34 Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35 Autres maladies cardiovasculaires (I30-I33, I39-I52)
	36 Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37 Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38 Grippe (J10-J11)

39	Pneumonie (J12-J18)
40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
41	Asthme (J45-J46)
42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
43	Ulcère gastro-duodénal (K25-K28)
44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00-O99)
51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
59	Accidents (V01-X59)
60	Accidents de transport (V01-V99)
61	Chutes accidentelles (W00-W19)
62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
63	Suicides (X60-X84)
64	Homicides (X85-Y09)
65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
3. GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
4. TIME	De 1994 à 1996 (moyenne sur trois ans)

HLTH_CD_YSDR1 Causes de décès par région – Taux de mortalité standardisé (pour 100 000 habitants, moyenne sur trois ans)

Dimensions:

1. SEXE	T	Total
	M	Hommes
	F	Femmes
2. AGE	Classe d'âge	
	tot	Total
	YO_64	Moins de 65 ans

3. ICD	Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (OMS)
	total Toutes causes de décès (A00-Y89)
	01 Maladies infectieuses et parasitaires (A00-B99)
	02 Tuberculose (A15-A19, B90)
	03 Infection à méningocoques (A39)
	04 SIDA (maladies VIH) (B20-B24)
	05 Hépatites virales (B15-B19)
	06 Tumeurs (C00-D48)
	07 Tumeurs malignes (C00-C97)
	08 Tumeur maligne de la lèvre, de la cavité buccale ou du pharynx (C00-C14)
	09 Tumeur maligne de l'œsophage (C15)
	10 Tumeur maligne de l'estomac (C16)
	11 Tumeur maligne du côlon (C18)
	12 Tumeur maligne du rectum et de l'anus (C19-C21)
	13 Tumeur maligne du foie ou des voies biliaires intrahépatiques (C22)
	14 Tumeur maligne du pancréas (C25)
	15 Tumeur maligne du larynx, de la trachée, des bronches ou du poumon (C32-C34)
	16 Mélanome malin de la peau (C43)
	17 Tumeur maligne du sein (C50)
	18 Tumeur maligne du col de l'utérus (C53)
	19 Tumeur maligne d'autres parties de l'utérus (C54-C55)
	20 Tumeur maligne de l'ovaire (C56)
	21 Tumeur maligne de la prostate (C61)
	22 Tumeur maligne du rein (C64)
	23 Tumeur maligne de la vessie (C67)
	24 Tumeur maligne des tissus lymphatiques ou hématopoïétiques (C81-C96)
	25 Maladies du sang et des organes hématopoïétiques (D50-D89)
	26 Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (E00-
E90)	
	27 Diabète sucré (E10-E14)
	28 Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)
	29 Troubles mentaux liés à l'utilisation d'alcool (F10)
	30 Pharmacodépendance, toxicomanie (F11-F16,F18-F19)
	31 Maladies du système nerveux et des organes des sens (G00-H95)
	32 Méningites (autres que 03) (G00-G03)
	33 Maladie de l'appareil circulatoire (I00-I99)
	34 Cardiopathies ischémiques (I20-25)
	35 Autres maladies cardiovasculaires ((I30-I33, I39-I52)
	36 Maladies cérébrovasculaires (I60-I69)
	37 Maladies de l'appareil respiratoire (J00-J99)
	38 Grippe (J10-J11)
	39 Pneumonie (J12-J18)

40	Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures (J40-J47)
41	Asthme (J45-J46)
42	Maladies de l'appareil digestif (K00-K93)
43	Ulcère gastro-duodéal (K25-K28)
44	Maladie chronique du foie (K70, K73-K74)
45	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané (L00-L99)
46	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif (M00-M99)
47	Arthrite rhumatoïde et ostéoarthrite (M05-M06, M15-M19)
48	Maladies de l'appareil génito-urinaire (N00-N99)
49	Maladies du rein et de l'uretère (N00-N29)
50	Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité (O00-O99)
51	Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale (P00-P96)
52	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques (Q00-Q99)
53	Malformations congénitales du système nerveux (Q00-Q07)
54	Malformations congénitales de l'appareil circulatoire (Q20-Q28)
55	Symptômes et états morbides mal définis (R00-R99)
56	Syndrome de mort subite du nourrisson (R95)
57	Causes inconnues ou non précisées (R96-R99)
58	Causes externes de blessure et d'empoisonnement (V01-Y89)
59	Accidents (V01-X59)
60	Accidents de transport (V01-V99)
61	Chutes accidentelles (W00-W19)
62	Intoxications accidentelles (X40-X49)
63	Suicides (X60-X84)
64	Homicides (X85-Y09)
65	Événements dont l'intention n'est pas déterminée (Y10-Y34)
4. GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
5. TIME	De 1994 à 1996 (moyenne sur trois ans)

H2PERS

Personnel de santé – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants

Dimensions:

1.	UNIT	Unités	
		nbr	Nombre (valeur absolue)
		100000hab	Pour 100 000 habitants
		hab_per_	Habitants par...

2.	STAFF	Personnel de santé	
		phys	Médecins*
		dentist	Dentistes*
		pharm	Pharmaciens*
		nurse	Infirmières et sages-femmes
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2	
4.	TIME	À partir de 1993 (annuel)	

H2BEDS Lits d'hôpital – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants

Dimensions:

1.	UNIT	Unités	
		nbr	Nombre (valeur absolue)
		100000hab	Pour 100 000 habitants
2.	FACILITY	hbeds	Nombre total de lits d'hôpital
		hbeds_psy	Nombre de lits en psychiatrie
		hbeds_acute	Nombre de lits pour soins aigus
		hbeds_lt	Nombre de lits pour soins de longue durée (à l'exclusion des soins psychiatriques)
		hbeds_oth	Autres lits (cliniques spécialisées, etc.)
3.	GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2	
4.	TIME	À partir de 1993 (annuel)	

H2INFDIS Maladies infectieuses – Cas notifiés et taux d'incidence pour 100 000 habitants

Dimensions:

1.	UNIT	Unités	
		nbr	Nombre (valeur absolue)
		100000hab	Pour 100 000 habitants
2.	DISEASE	Maladies	
		gonoc_inf	Gonococcies
		hepat_a	Hépatite A
		hepat_b	Hépatite B
		legio	Légionellose
		malaria	Malaria
		measles	Rougeole
		meningo	Maladie à méningocoques
		mumps	Oreillons
		pertussis	Coqueluche
		rubella	Rubéole
		salmon	Salmonellose
		shigell	Shigellose
		tuberco	Tuberculose

* Qui sont habilités à exercer, qui exercent ou sont actifs, selon les différentes définitions nationales.

- | | | | |
|----|------|------|---|
| | | typh | Fièvres typhoïdées et paratyphoïdées |
| 3. | GEO | | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2 |
| 4. | TIME | | À partir de 1994 (annuel) |

XH2PERS Personnel de santé – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants – Pays candidats

Dimensions:

- | | | | |
|----|-------|--------------------|----------------------------------|
| 1. | UNIT | Unités | |
| | | nbr | Nombre (valeur absolue) |
| | | 100000hab | Pour 100 000 habitants |
| 2. | STAFF | Personnel de santé | |
| | | phys | Médecins* |
| | | dentist | Dentistes* |
| | | pharm | Pharmaciens* |
| | | nurse | Infirmières et sages-femmes |
| 3. | GEO | | Régions statistiques au niveau 2 |
| 4. | TIME | | À partir de 1993 (annuel) |

XH2BEDS Lits d'hôpital – Nombres absolus et taux pour 100 000 habitants – Pays candidats

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|-------------|---|
| 1. | UNIT | Unités | |
| | | nbr | Nombre (valeur absolue) |
| | | 100000hab | Pour 100 000 habitants |
| 2. | FACILITY | hbeds | Nombre total de lits d'hôpital |
| | | hbeds_psy | Nombre de lits en psychiatrie |
| | | hbeds_acute | Nombre de lits pour soins aigus |
| | | hbeds_lt | Nombre de lits pour soins de longue durée
(à l'exclusion des soins psychiatriques) |
| | | hbeds_oth | Autres lits (cliniques spécialisées, etc.) |
| 3. | GEO | | Régions statistiques au niveau 2 |
| 4. | TIME | | À partir de 1993 (annuel) |

* Qui sont habilités à exercer, qui exercent ou sont actifs, selon les différentes définitions nationales.

10. Statistiques du tourisme

10.1. Présentation générale

Définitions

Cette collection sur les statistiques régionales du tourisme contient des données sur:

- ◆ la **capacité** de l'hébergement touristique collectif (nombre d'établissements, nombre de chambres, nombre de lits) et
- ◆ la **fréquentation** des établissements d'hébergement collectif (arrivées et nuitées ventilées en résidents et non-résidents).

En ce qui concerne les pays en voie d'adhésion, les données ont été collectées au cours de l'année 2003.

Le texte suivant donne la définition de certains termes importants dans le domaine du tourisme:

Capacité de l'hébergement touristique collectif

Nombre d'établissements

L'unité locale correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise.

L'établissement d'hébergement correspond à la définition de l'unité locale en tant qu'unité de production, que le logement de touristes soit l'activité principale ou secondaire. En d'autres termes, cela signifie que tous les établissements sont classés dans le secteur de l'hébergement si leur capacité dépasse le minimum national, même si l'essentiel du chiffre d'affaires provient d'autres activités telles que la restauration.

Nombre de chambres

Une chambre est une unité composée d'une pièce ou d'un ensemble de pièces constituant un ensemble de location indivisible dans un établissement d'hébergement.

Les chambres peuvent être simples, doubles ou multiples, selon qu'elles sont équipées en permanence pour accueillir une, deux ou plusieurs personnes (il est utile de classer les chambres de façon respectives). Le nombre de chambres est le nombre de celles dont dispose habituellement l'établissement pour loger ses clients (touristes), à l'exclusion des chambres occupées par le personnel de l'établissement. Si une chambre est utilisée comme résidence permanente (pour une période supérieure à un an), elle ne doit pas être prise en compte. Les salles de bain et les toilettes ne sont pas considérées comme des chambres. Un

appartement constitue un type spécial de chambre. Il se compose d'une ou de plusieurs chambres, d'un coin-cuisine et d'un cabinet de toilette individuel. Il est loué avec (hôtels-appartements) ou sans services hôteliers. Les cabanes, les petites maisons de campagne, les huttes, les chalets, les bungalows et les villas peuvent être considérés comme des chambres et des appartements, c'est-à-dire qu'ils peuvent être loués comme unité simple.

Nombre de places-lits

Le nombre de places-lits dans un établissement ou logement est déterminé par le nombre de personnes qui peuvent passer la nuit dans les lits installés dans l'établissement (ou logement), sans compter les lits qui peuvent être ajoutés à la demande du client. Le terme «place-lit» s'applique à un lit simple, les lits de deux personnes comptant pour deux places-lits. Cette unité sert à mesurer la capacité de tous les types d'hébergement. Une place-lit peut également être un emplacement ou un anneau (pour les bateaux) permettant de loger une personne. Un emplacement de camping équivaut à quatre places-lits si le nombre réel de places-lits est inconnu.

Nuitées de résidents et de non-résidents

Il s'agit de chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, sa présence physique n'étant pas indispensable. Les nuitées sont calculées par pays de résidence du client et par mois.

Normalement, la date d'arrivée est différente de celle du départ; toutefois, les personnes arrivant après minuit et quittant l'établissement le même jour sont prises en compte pour le calcul des nuitées. Une personne ne doit pas être inscrite dans deux établissements d'hébergement en même temps. Les nuitées des personnes non touristes (ex.: les réfugiés) devraient, dans la mesure du possible, ne pas être prises en compte.

Arrivées de résidents et de non-résidents

On parle d'arrivée et de départ chaque fois qu'une personne se présente dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, remplit une fiche et le quitte.

Statistiquement parlant, comptabiliser les départs plutôt que les arrivées revient pratiquement au même. Aucune limite d'âge n'entre en ligne de compte: les enfants sont comptabilisés au même titre que les adultes, y compris dans le cas où la nuitée est gratuite pour les enfants. Les arrivées sont enregistrées par pays de résidence du client et par mois.

Les arrivées de personnes non touristes (réfugiés par exemple) sont exclues dans la mesure du possible. Les arrivées d'excursionnistes ne séjournant que quelques heures pendant la journée (pas de nuitée, les dates d'arrivée et de départ sont identiques) dans un établissement donné ne sont pas prises en considération dans les statistiques sur l'hébergement.

Pays de résidence

Une personne est résidente dans un pays (lieu):

- i) *si elle y habite la plus grande partie de l'année précédente (douze mois) ou*

- ii) *si elle y a vécu pendant une période plus courte et prévoit d'y retourner dans un délai de douze mois pour s'y installer.*

Les touristes internationaux sont classés selon leur pays de résidence et non de leur nationalité. D'un point de vue purement touristique, toute personne qui se rend dans un lieu ou un pays donné et compte y séjourner plus d'un an est automatiquement assimilée aux autres résidents de ce lieu ou pays. Les citoyens d'un pays résidant à l'étranger et revenant dans leur pays pour y effectuer une visite de durée limitée sont comptés parmi les visiteurs non résidents. La nationalité d'une personne est celle qui se trouve sur son passeport ou sur tout autre document d'identité, tandis que son pays de résidence peut soit être déterminé par le biais de questions, soit être déduit sur la base de l'adresse de la personne.

Hébergement touristique

Définition:

Hébergement touristique = toute installation qui, régulièrement ou occasionnellement, pourvoit à l'hébergement de touristes.

L'hébergement touristique se divise en deux grands groupes:

- Établissements d'hébergement collectif
- Hôtels et établissements assimilés
- Autres établissements d'hébergement collectif
- Campings touristiques
- Établissements spécialisés
- Hébergements touristiques privés
- Hébergements loués
- Autres types d'hébergements privés

Établissements d'hébergement collectif

Tout établissement d'hébergement qui met à la disposition du voyageur une chambre ou une autre unité; toutefois, le nombre de places qu'il fournit doit être supérieur à un minimum déterminé pour des groupes de personnes plus nombreux qu'une simple famille; par ailleurs, il dispose, même s'il s'agit d'un établissement à but non lucratif, d'une administration de type commercial commune à toutes les places de l'établissement.

Hôtels et établissements assimilés

Établissements offrant des chambres, dont le nombre excède un minimum déterminé, faisant l'objet d'une gestion commune et fournissant certains services (y compris service d'étage, service quotidien des lits et nettoyage quotidien des installations sanitaires). Ces établissements sont regroupés en classes et catégories en fonction des installations et des services fournis; ils n'entrent pas dans la catégorie des établissements spécialisés.

Hôtels

Hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, clubs de vacances et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires.

Établissements assimilés

Ce groupe comprend les meublés et pensions, les résidences touristiques et autres logements similaires loués à la chambre et dotés de services hôteliers limités, y compris de service des lits et de nettoyage des chambres et des sanitaires faits de façon quotidienne. Ce groupe couvre également les pensions de famille, les chambres d'hôte et les fermes.

Autres établissements d'hébergement collectif et établissements spécialisés

Tout établissement destiné à accueillir des vacanciers, éventuellement sans but lucratif, dont les places sont gérées par une administration unique avec un minimum de services communs (n'incluant pas le service quotidien des lits), il peut offrir des formes d'hébergement autres que des chambres (appartements, campings ou dortoirs) fréquemment associées à une activité autre que l'hébergement, telle que les activités médicales, sociales ou de transport.

Logements de vacances

Ce groupe comprend les installations collectives gérées par une administration commune: appartements-hôtels, ensembles de chalets ou bungalows transformés en appartements. Elles fournissent un minimum de services communs (n'incluant pas le service quotidien des lits ni le nettoyage).

Campings touristiques

Ce groupe comprend les installations collectives situées à l'intérieur de terrains clos et destinées à accueillir des tentes, caravanes, remorques et autocaravanes. Toutes sont dotées d'une administration commune et fournissent un certain nombre de services touristiques (magasins, informations ou animations).

Les campings louent des emplacements pour tentes, caravanes, autocaravanes et autres abris similaires aux touristes qui ont l'intention de ne séjourner qu'une nuitée, quelques jours ou quelques semaines et aux personnes qui souhaitent trouver un emplacement fixe pour une saison ou une année. Les locations à long terme d'emplacements fixes (plus d'un an) peuvent être considérées comme logements privés.

10.2. Publications d'Eurostat

- Yearbook on Tourism Statistics, 2002 (1990-2000 data, CD-ROM)
- Tourism Trends in Mediterranean Countries, 2001
- Tourism – Europe, Central European countries, Mediterranean countries, key figures 2000-2001
- Méthodologie communautaire des statistiques du tourisme
- Tourism in Europe – Trends 1995-1998
- Methodological Manual on the Design and Implementation of Surveys on Inbound Tourism

- Methodological Manual for Statistics on Congresses and Conferences
- Tourisme dynamique dans les régions

10.3. Sources des données

Les données du tourisme sont d'abord envoyées par les États membres à l'unité spécialisée appropriée d'Eurostat (F6). Les données régionales sont ensuite transmises à la section régionale.

10.4. Base juridique

La communication des données est fondée sur la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 (JO L 291 du 6 décembre 1995).

10.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales du tourisme est M. Filipe Alves, courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int.

La personne de contact pour les questions méthodologiques est le spécialiste de l'unité F6, M. François Bovagnet, courrier électronique: francois.bovagnet@cec.eu.int.

10.6. Liste des tableaux

t_3r	Nombre d'établissements, de chambres et de lits – niveaux NUTS 2 et 3 – données annuelles
t04_2r	Arrivées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
t05_2r	Nuitées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
T06_2R	Arrivées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles
t07_2r	Nuitées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles

Remarque: Les données sur les régions des pays de l'AELE et des pays adhérents figurent dans les mêmes tableaux que celles sur les régions des États membres de l'UE.

10.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les «régions statistiques».

t_3r Nombre d'établissements, de chambres et de lits – niveaux NUTS 2 et 3 – données annuelles

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | INDIC_TO | Indicateur de tourisme
a001 Établissements
a002 Chambres
a003 Places-lits |
| 2. | ACTIVITY | Type d'activité
a100 Hôtels et établissements assimilés
b010 Campings touristiques
b020 Logements de vacances
b040 Autres hébergements collectifs
b100 Autres établissements d'hébergement collectifs, total |
| 3. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2 et 3 |
| 4. | TIME | À partir de 1990 (annuel) |

t04_2r Arrivées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | ACTIVITY | Type d'activité
a100 Hôtels et établissements assimilés
b010 Campings touristiques
b020 Logements de vacances
b040 Autres hébergements collectifs
b100 Autres établissements d'hébergement collectifs, total |
| 2. | GEO | Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2 |
| 3. | TIME | À partir de 1990 (annuel) |

t05_2r Nuitées de résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | ACTIVITY | Type d'activité
a100 Hôtels et établissements assimilés
b010 Campings touristiques
b020 Logements de vacances
b040 Autres hébergements collectifs
b100 Autres établissements d'hébergement collectifs, total |
|----|----------|---|

- 2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
- 3. TIME À partir de 1990 (annuel)

T06_2r Arrivées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles

Dimensions:

- 1. ACTIVITY Type d'activité
 - a100 Hôtels et établissements assimilés
 - b010 Campings touristiques
 - b020 Logements de vacances
 - b040 Autres hébergements collectifs
 - b100 Autres établissements d'hébergement collectifs, total
- 2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
- 3. TIME À partir de 1990 (annuel)

t07_2r Nuitées de non-résidents – niveau NUTS 2 – données annuelles

Dimensions:

- 1. ACTIVITY Type d'activité
 - a100 Hôtels et établissements assimilés
 - b010 Campings touristiques
 - b020 Logements de vacances
 - b040 Autres hébergements collectifs
 - b100 Autres établissements d'hébergement collectifs, total
- 2. GEO Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
- 3. TIME À partir de 1990 (annuel)

11. Statistiques des transports et de l'énergie

11.1. Présentation générale

Énergie

La production nette d'énergie électrique est mesurée à la sortie des centrales, c'est-à-dire déduction faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs des centrales.

La production d'électricité hydraulique inclut l'énergie d'origine éolienne et géothermique.

Transports

Les concepts utilisés pour l'élaboration des données communautaires sur les transports sont résumées dans le Glossaire des statistiques des transports publié par Eurostat, la Commission économique pour l'Europe et la CEMT des Nations unies.

Moyens de transport

Un premier ensemble de tableaux fournit la ventilation régionale de certaines données générales sur les transports:

- les données sur les réseaux de transport indiquent la longueur et la catégorie des routes (par exemple, autoroutes), des lignes de chemin de fer (par exemple, lignes électrifiées) et des voies navigables intérieures (par exemple, canaux);
- le parc de véhicules comprend les voitures privées (véhicules pourvus de sièges pour 9 personnes au maximum, y compris le chauffeur), les autobus (véhicules pourvus de sièges pour 10 personnes ou plus), divers types de véhicules utilitaires (par exemple, les véhicules pour le transport de marchandises, les véhicules spéciaux et les tracteurs routiers), les remorques et les motocycles.

Personnes et marchandises transportées

- Transport par route: l'enquête couvre le transport routier effectué par les véhicules immatriculés dans chaque État membre, sur le territoire national et à l'étranger. Peuvent être exclus du champ d'enquête les véhicules dont la charge utile n'excède pas 3,5 tonnes ou dont le poids total en charge autorisé n'excède pas 6 tonnes.
- Les données sur le transport maritime et aérien se réfèrent au trafic national et international. Le trafic des petits ports et aéroports peut n'être pris en compte que dans les totaux nationaux.
- En ce qui concerne le transport aérien, les passagers changeant d'appareil dans un aéroport de la région sont comptés deux fois (une fois à l'arrivée et une fois au départ),

tandis que les passagers poursuivant leur voyage dans le même appareil au départ de l'aéroport déclarant ne sont comptés qu'une fois en tant que passagers en transit.

Sécurité routière

- Les «personnes tuées dans des accidents de voiture» comprennent toutes les catégories de victimes (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.).

Parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises

Les indicateurs de cet ensemble de données décrivent les régions européennes en fonction du transport de marchandises. L'accent est mis principalement sur les parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises: combien de véhicules partent, transitent et aboutissent dans une certaine région et combien de kilomètres parcourent ces véhicules dans les régions ou pour atteindre une certaine région.

Les indicateurs sont le résultat d'un exercice de modélisation des transports, réalisé dans le cadre d'une étude sur le développement de la dimension régionale des statistiques des transports routiers (référence: étude FEDER 98/00/27/220) dont la méthodologie est décrite dans un rapport d'accompagnement sur les indicateurs.

Il n'est pas prévu d'actualisation annuelle de l'exercice susmentionné.

11.2. Publications d'Eurostat

ÉNERGIE:	Principes et méthodes des bilans de l'énergie – 1988
ÉNERGIE:	Glossarium 1997
ÉNERGIE:	Exploitation des centrales nucléaires
ÉNERGIE:	Bilans de l'énergie
ÉNERGIE:	Annuaire statistique
TRANSPORTS:	Transports de marchandises par route au niveau régional dans l'Union européenne (données de 1996)
	Panorama des transports – Aperçu statistique des transports dans l'UE
	Tout sur les statistiques des transports de 1970 à 2002, DVD-ROM
	Glossaire des statistiques de transport
	Statistiques en bref (plusieurs numéros sur les transports aériens et maritimes)
	Manuel de référence pour la mise en œuvre du règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil relatif aux statistiques des transports de marchandises par route

11.3. Sources des données

Énergie

Les données nationales sont collectées par l'unité G4 au moyen d'un questionnaire normalement adressé aux ministères de l'énergie ou autres instances similaires. Malheureusement, ce questionnaire ne comprend pas de tableaux régionaux, de sorte que les données régionales sur l'énergie ne sont pas mises à jour régulièrement, mais de façon occasionnelle seulement, par consultation de publications statistiques en la matière.

Transports

Des données provenant de diverses sources nationales (pas seulement des Instituts nationaux de statistique) sont envoyées directement à la section spécialisée d'Eurostat, l'unité G5. La plupart des données doivent être communiquées en vertu d'obligations légales (voir 11.4, ci-dessous). Les données régionales sur l'infrastructure, le parc de véhicules et la sécurité routière sont collectées auprès des États membres sur une base volontaire, au moyen d'un questionnaire.

11.4. Base juridique

Énergie

La communication des données est fondée sur un accord tacite.

Transports

Nature	N°	Date	JO	Date de publication	Titre
Chemin de fer					
Règlement	91/2003	16/12/02	L 14	21.1.2003	Données annuelles et trimestrielles des statistiques des transports par chemin de fer; marchandises, passagers, accidents, données régionales, circulation sur les réseaux
Règlement de la Commission	1192/2003	03/07/03	L 167	4.7.2003	Amendement au règlement 91/2003 relatif aux statistiques sur les transports par chemin de fer
Route					
Règlement du Conseil	1172/98	25/05/98	L 163	6.6.1998	Microdonnées résultant du relevé statistique des transports de marchandises par route

Règlement de la Commission	2691/1999	18/12/99	L 326	18.12.1999	Modalités d'application du règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route
Règlement de la Commission	2163/2001	7/11/01	L 291	8.11.2001	Modalités techniques de la transmission des données en vue de l'établissement de statistiques du transport de marchandises par route
Règlement de la Commission	6/2003	30/12/02	L 1	4.1.2003	Diffusion de statistiques sur les transports de marchandises par route
Règlement de la Commission	642/2004	06/04/04	L 75	7.4.2004	Exigences de précision applicables aux données collectées en vertu du règlement (CE) n° 1172/98 du Conseil relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route
Air					
Règlement	437/2003	27/02/03	L 66	11.3.2003	Données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne
Règlement de la Commission	1358/2003	31/07/03	194	1.8.2003	Mise en œuvre du règlement 437/2003 sur les données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne et amendement des annexes I et II
Mer					
Directive du Conseil	95/64	8/12/95	L 320	30.12.1995	Données annuelles et trimestrielles sur le relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer; applicable depuis 1997 (avec une période de transition jusqu'en 2000)
Décision de la Commission	98/385	13/05/98	L 174	18.6.1998	Modalités d'application de la directive 95/64/CE du Conseil relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer
Décision de la Commission	2000/363	28/04/00	L 132	5.6.2000	Modalités d'application de la directive 95/64/CE du Conseil relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer
Décision de la Commission	2001/423	22/05/01	L 151	7.6.2001	Modalités de publication ou de diffusion des données statistiques collectées en vertu de la directive 95/64/CE du Conseil relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer

Voies navigables intérieures					
Directive du Conseil	80/1119/EEC	17/11/80	L 339	15.12.1980	Données annuelles, trimestrielles et, dans certains cas, mensuelles sur le relevé statistique des transports de marchandises par voies navigables intérieures
Accidents de la route					
Décision du Conseil	93/704/CE	30/11/93	L 329	30.12.1993	Création d'une banque de données communautaire sur les accidents de la circulation routière
Infrastructure					
Règlement du Conseil	1108/70	4/06/70	L 130	15.6.1970	Instauration d'une comptabilité des dépenses afférentes aux infrastructures de transports par chemin de fer, par route et par voie navigable

11.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales sur l'énergie et les transports est M. Filipe Alves, courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int.

Pour les questions méthodologiques, veuillez contacter les personnes suivantes:

- ♦ **énergie:** unité G4, M. Pekka Lösönen, courrier électronique: pekka.loesonen@cec.eu.int
- ♦ **transports:** unité G5, M^{me} Carla Sciullo, courrier électronique: carla.sciullo@cec.eu.int

11.6. Liste des tableaux

Énergie

États membres de l'UE

en2celec Capacité de production d'électricité (en mégawatts)

en2cons Consommation d'électricité par secteur (en gigawattheure)

Pays candidats

xencelec Capacité de production d'électricité (en mégawatts)

xencons Consommation d'électricité par secteur (en gigawattheure)

Transports

États membres de l'UE

reinlinf Réseaux routier, de chemin de fer et de voies navigables

roeroequi Transport routier, parc de véhicules par catégorie

roeroacci Sécurité routière

roerotruc Parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises

reavgu98 Transport aérien de fret jusque 1998 (ancienne méthodologie)
reavpu98 Transport aérien de passagers jusque 1998 (ancienne méthodologie)
reavgf98 Transport aérien de fret à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)
reavpf98 Transport aérien de passagers à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

remagu98 Transport maritime de fret jusque 1998 (ancienne méthodologie)
remapu98 Transport maritime de passagers jusque 1998 (ancienne méthodologie)
remagf98 Transport maritime de fret à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)
remapf98 Transport maritime de passagers à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

Pays candidats

reinlicc Réseaux routier, de chemin de fer et de voies navigables – Pays candidats
reroeqcc Transport routier, parc de véhicules par catégorie – Pays candidats
reroacc Sécurité routière – Pays candidats

reavgocc Transport aérien de fret – Pays candidats
reavpacc Transport aérien de passagers – Pays candidats

remagocc Transport maritime de fret – Pays candidats

11.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS, mais les «régions statistiques».

en2celec Capacité de production d'électricité (en mégawatts) (puissance installée nette)

xencelec Idem – pays candidats

Dimensions:

1. GEO États membres: entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
Pays candidats: régions statistiques au niveau 3
2. ENERPROD Sources d'énergie
HYDRO Électricité hydraulique
NUCLEAR Électricité nucléaire
THERM Électricité thermique
TOTAL Total
3. TIME États membres: à partir de 1986 (annuel)
Pays candidats: à partir de 1995 (annuel)

Notes:

CZ: Les capacités de production hydraulique et thermique ne sont pas collectées au niveau régional.

HU: Capacité de production électrique: moyenne annuelle de la capacité nette de production.

LV: Pour les sources d'énergie hydraulique et thermique, les données de la région de Riga (LV001) comprennent le volume d'électricité produit par Latvenergo dans les autres régions.

SI: Puissance hydroélectrique: la somme des données régionales n'est pas équivalente aux données nationales pour les motifs suivants:

- évaluation de la production nette à partir des résultats du questionnaire IND-1/ M

- exclusion des centrales hydroélectriques de petite taille

- différentes sources et méthodes de collecte de données

- couverture différente des unités déclarantes

Puissance nucléaire et puissance thermique: Seules les centrales publiques sont réparties entre les régions. Source: IND-4a: rapport annuel de la société de transfert (ELES) et de distribution d'électricité. IND-4b, rapport annuel des autoproducteurs d'électricité. Annuaire statistique de l'énergie 1995.

SK: Capacité de production d'énergie installée. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).

en2cons Consommation d'électricité par secteur (en Gigawattheure)
xencons Idem – pays candidats

Dimensions:

1. GEO États membres: entités géopolitiques NUTS 2003 au niveau NUTS 2
Pays candidats: régions statistiques au niveau 3
2. ENERSECT Secteur de consommation d'énergie
 - TOTAL Total de la consommation d'électricité
 - INDU Consommation des secteurs industriels
 - ENER Consommation du secteur de l'énergie
 - TRAN Consommation du secteur des transports
 - HH Consommation des ménages
 - AGRI Consommation de l'agriculture
 - SERV Consommation du secteur des services
 - OTHER Autre
3. TIME États membres: à partir de 1986 (annuel)
Pays candidats: à partir de 1995 (annuel)

Notes:

- DE, GR, NL: «ENER» inclus dans «INDU».
- FR: Consommation du secteur «AGRI» en basse tension incluse dans «HH».
- IE, NL: «AGRI» inclus dans «HH».
- DK, FI: Construction incluse dans «INDU».
- FI: Consommation privée des exploitations agricoles incluse dans «AGRI».
- CZ: Depuis 1996, seule la consommation d'électricité des ménages est collectée au niveau régional (aucun autre secteur de consommation).
- HU: Uniquement données nationales; pas de données régionales disponibles. Source: Agence d'information sur l'énergie.
- LT: Secteur de l'énergie: à l'exception de la consommation interne d'énergie par la centrale, pour l'accumulation par pompage et les chaudières électriques.
- SI: Les consommations finales pour 1995, 1996 et 1997 sont respectivement de 9656, 9582 et 9971 GWh.
 Industrie et énergie: sommes différentes pour les raisons suivantes:
 - certains producteurs d'électricité, producteurs publics ou autoproducteurs, déclarent également l'écart entre la production brute et la production nette comme consommation dans le questionnaire IND-1/ M
 - seuls les rapports contenant le plus d'erreurs ont été exclus
 - les usines à gaz et les centrales publiques à chaleur uniquement sont exclues
 Transports et ménages: données seulement disponibles au niveau national.
 Agriculture, services et autres: pas de données disponibles.

SK: *La position «Industrie» comprend également les données relatives à la consommation du secteur de l'énergie. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).*

reinlinf Réseaux routier, de chemin de fer et de voies navigables
reinlicc Idem – pays candidats

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | TRANNET | Type de réseau de transport |
| | MOTORWAY | Autoroutes |
| | ROAD_OTH | Autres routes |
| | TOT_RAIL | Longueur totale des lignes de chemin de fer |
| | RAIL2TR | Longueur des lignes de chemin de fer à 2 voies et plus |
| | RAILELEC | Lignes de chemin de fer électrifiées |
| | CANAL | Canaux navigables |
| | RIVER | Rivières navigables |
| 2. | GEO | États membres: entités géopolitiques NUTS 2003 au niveau NUTS 2
Pays candidats: régions statistiques au niveau 2 |
| 3. | TIME | États membres: à partir de 1978 (annuel)
Pays candidats: à partir de 1990 (annuel) |

Unités: km

Notes:

Voies navigables intérieures

Étendue d'eau ne faisant pas partie de la mer et sur laquelle des bateaux d'un port en lourd de 50 tonnes au moins peuvent naviguer en charge normale. Le terme s'applique à la fois aux fleuves, rivières et lacs navigables et aux canaux navigables.

La longueur des fleuves, des rivières et des canaux est mesurée au milieu du chenal. La longueur des lacs ainsi que celle des lagunes correspond à la distance la plus courte séparant les points les plus éloignés l'un de l'autre entre lesquels sont effectués des transports. Une voie navigable constituant une frontière entre deux pays est incluse dans les statistiques de chacun de ces pays.

Catégories de voies navigables intérieures

Les catégories de voies navigables intérieures sont définies en référence aux systèmes internationaux de classification tels que ceux élaborés par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies ou par la Conférence européenne des ministres des transports.

Autoroutes

Route, spécialement conçue et construite pour la circulation automobile, qui ne dessert pas les propriétés riveraines et qui, sauf en des points singuliers ou à titre temporaire, comporte, pour les deux sens de circulation, des chaussées distinctes séparées l'une de l'autre par une bande de terrain non destinée à la circulation ou, exceptionnellement, par d'autres moyens; ne croise à niveau ni route, ni voie de chemin de fer ou de tramway, ni chemin pour la circulation de piétons; est spécialement signalée comme étant une autoroute et est réservée à certaines catégories de véhicules routiers automobiles. Les voies d'entrées et de sorties des autoroutes sont incluses quel que soit l'emplacement de la signalisation. Les autoroutes urbaines sont toujours incluses.

- UE-15: Les tronçons de rivières ou de canaux qui constituent la frontière entre deux États membres ne sont pris en compte qu'une fois, bien que repris dans chacun des totaux nationaux.*
- D: Les Gemeindestrassen font partie des «autres routes». Les structures régionales sont celles de 1975, donc absence de données au niveau 2. Le réseau ferroviaire comprend toutes les voies de chemin de fer pour les années récentes. Pour les années antérieures, seules les voies de la Deutsche Bahn sont couvertes.*
- IT, BE: Les tronçons de rivières qui constituent la frontière entre deux États membres ne sont pris en compte qu'une fois, dans le total national.*
- NL: Les canaux du Lauwersmeer, des Ijsselmeerpolders et des Randmeeren ne sont pris en compte que dans le total national.*
- UK: Réseau routier au 1^{er} avril*
- SE: Les rivières sont incluses dans les canaux.*
- FI: La position Canal inclut les rivières de 1990 à 1995.*
- EE: Chemin de fer – les données ne sont pas réparties par comtés. Routes – pour 1995: uniquement les routes nationales; pour 1996-1998: toutes les routes.*
- HU: Réseau: positions River et Canal non disponibles.*
- SK: La position «Autres routes» comprend la longueur totale des routes de 1^{re}, 2^e et 3^e catégories. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).*

reroequi Transport routier, parc de véhicules par catégorie
reroeqcc Idem – pays candidats

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | TRAN_TYP | Mode ou moyen de transport |
| | TOT_VEH | Tous véhicules (sauf remorques et motocycles) |
| | CAR | Voitures particulières |
| | BUS | Autobus |
| | TOT_UTIL | Total véhicules utilitaires |
| | GOOD_VEH | Véhicules routiers de transport de marchandises |

		TRAC	Tracteurs routiers
		SPEC_VEH	Véhicules spéciaux
		TRAIL_STRAIL	Remorques et semi-remorques
		MOTO	Motocycles de plus de 50 cm ³
2.	GEO	États membres: entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2	
		Pays candidats: régions statistiques au niveau 2	
3.	TIME	États membres: à partir de 1978 (annuel)	
		Pays candidats: à partir de 1990 (annuel)	

Unités: 1000

Notes:

VÉHICULES ROUTIERS

Motocycle

Véhicule routier automobile à deux roues avec ou sans side-car, y compris les scooters, ou tout véhicule routier automobile à trois roues dont le poids à vide n'excède pas 400 kg. Tous les véhicules de ce genre dont la cylindrée est égale ou supérieure à 50 cm³ sont inclus.

Voiture particulière

Véhicule routier automobile autre qu'un motorcycle, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) égal au maximum à neuf. Le terme «voiture particulière» couvre donc les voitures (qui se conduisent sans permis), les taxis et les voitures de location à condition que leur nombre de places assises soit inférieur à dix. Cette catégorie peut inclure également les camionnettes pick-up.

Autocar ou autobus

Véhicule routier automobile pour le transport de voyageurs conçu pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) supérieur à neuf. Les statistiques incluent aussi les minibus conçus pour plus de neuf places assises (y compris celle du conducteur).

Camion

Véhicule routier automobile rigide conçu, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises.

Cette catégorie inclut les camionnettes, véhicules routiers rigides conçus, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises, avec un poids maximal autorisé n'excédant pas 3 500 kg. Elle peut inclure également les camionnettes «pick-up».

Tracteur routier

Véhicule routier automobile conçu, exclusivement ou principalement, pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques). Les tracteurs agricoles ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Remorque

Véhicule routier pour le transport de marchandises conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile. Les remorques agricoles et les caravanes ne sont pas incluses dans cette catégorie.

Semi-remorque

Véhicule routier pour le transport de marchandises, sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Véhicule routier à usage spécial

Véhicule routier conçu pour d'autres usages que le transport de voyageurs ou de marchandises.

Cette catégorie inclut par exemple les véhicules de lutte contre l'incendie, les ambulances, les grues mobiles, les rouleaux compresseurs motorisés, les bulldozers à roues métalliques ou à chenilles, les véhicules d'enregistrement pour film, radio ou télévision, les véhicules bibliothèques, les véhicules de remorquage de véhicules en panne et les véhicules routiers n'entrant dans aucune autre catégorie.

<i>B</i>	<i>Parc au 1^{er} août.</i>
<i>D</i>	<i>Jusque 2000, parc au 1^{er} juillet, seulement au niveau 1. À compter de 2001: parc au 1^{er} janvier. La somme des régions diffère du total national; les véhicules de la Deutsche Bundesbahn et de la Deutsche Bundespost ne sont pas ventilés par région.</i>
<i>DK, EL</i>	<i>SPECIAL inclus dans GOODS;</i>
<i>F</i>	<i>SPECIAL inclus dans GOODS; véhicules et motocycles: données de l'Argus; le parc de véhicules utilitaires ne comprend que ceux de moins de dix ans d'âge.</i>
<i>IE</i>	<i>Uniquement les motocycles de plus de 75 cm³.</i>
<i>FI</i>	<i>Parc au 31 décembre.</i>
<i>SE</i>	<i>À compter de 2000, seuls les véhicules en circulation à la fin de l'année sont couverts.</i>
<i>UK</i>	<i>TRACTOR inclus dans GOODS; la somme des régions diffère du total national.</i>
<i>CZ:</i>	<i>La position «Remorques et semi-remorques» ne contient que les remorques.</i>
<i>EE:</i>	<i>Les données sont collectées par le centre national d'enregistrement des véhicules à moteur (CNEVM). Les tracteurs routiers et les véhicules routiers à usage spécial figurent dans les véhicules à moteur pour transport de marchandises. Le CNEVM ne fournit pas ces données par catégorie. Le nombre de remorques, semi-remorques</i>

- et motocycles a été présenté pour l'ensemble de l'Estonie car le CNEVM ne fournit pas ces données par région.
- HU: Le nombre total contient les véhicules appartenant à des citoyens étrangers et enregistrés par le ministère des affaires intérieures. Les véhicules étrangers ne sont pas pris en compte dans les totaux régionaux. Les véhicules à moteur pour transport de marchandises comprennent les camions bennes et les véhicules à usage spécial.
- RO: Véhicules pour transport de marchandises: véhicules routiers rigides conçus, exclusivement ou principalement, pour le transport de marchandises. Tracteurs routiers: véhicules articulés et trains routiers.
- SK: La position «Tracteurs routiers» pour l'année 1997 concerne les tracteurs routiers récemment acquis ayant fait l'objet d'une enquête distincte en 1997. Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).

reroacci Sécurité routière
reroaccc Idem – pays candidats

Dimensions:

1. VICTIM Type de victime
 - KIL Personnes tuées
 - INJ Personnes blessées
 - KIL_MIO_CAR Nombre de décès par million de véhicules privés
 - KIL_MIO_POP Nombre de décès par million d'habitants
2. GEO États membres: entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2
 Pays candidats: régions statistiques au niveau 2
3. TIME États membres: à partir de 1988 (annuel)
 Pays candidats: à partir de 1990 (annuel)

Unités: nombre

Notes:

Tout accident impliquant au moins un véhicule routier en mouvement, sur une route publique ou sur une route privée à laquelle le public a le droit d'accès, et dans lequel au moins une personne est tuée ou blessée.

Sont visées: les collisions entre véhicules routiers, entre véhicules routiers et piétons, entre véhicules routiers et animaux ou obstacles fixes et les collisions dans lesquelles un seul véhicule routier est impliqué. Les collisions entre véhicules routiers et trains en font partie. Carambolages.

NL blessés: uniquement ceux qui ont été hospitalisés.

Décès: Il existe des différences significatives en ce qui concerne la définition de la période prise en compte après l'accident. La norme internationale de 30 jours définie par la CEMT (Conférence

européenne des ministres des transports, une organisation de l'OCDE) est appliquée par la plupart des pays sauf:

EL:	période de 3 jours (jusqu'à et y compris 1995)
ES:	période de 24 heures (jusqu'à et y compris 1992)
FR:	période de 6 jours
IT:	période de 7 jours
AT:	période de 3 jours (jusqu'à et y compris 1991)
PT:	période d'un jour
LV:	période de 7 jours

Si le décès survient après ces délais, les personnes sont enregistrées comme «blessés».

Pour rendre les données comparables à la période standard de 30 jours, les coefficients suivants doivent être utilisés:

EL:	+ 18 % (jusqu'à et y compris 1995)
ES:	+ 30 % (jusqu'à et y compris 1992)
FR:	+ 5,7 % (9 % jusqu'à et y compris 1992)
IT:	+ 7,8 %
AT:	+ 12 % (jusqu'à et y compris 1991)
PT:	+ 30 %
LV:	+ 7,8 %

IMPORTANT:

Les données présentées dans la base de données REGIO (DEATH, CAR_RT et POP_RT) sont celles transmises par les États membres; elles **n'ont pas été** corrigées en appliquant les coefficients ci-dessus.

SK: *Les données pour 1996 respectent l'ancienne organisation administrative territoriale (c'est-à-dire celle qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet 1996).*

rerotruc Parcours effectués par des véhicules transportant des marchandises

Dimensions:

1.	INDIC_TR	Indicateur de transport
	TRIPS_INTRA	Nombre total de voyages intra-régionaux effectués (camions/jour)
	TRIPS_PROD	Nombre total de voyages «produits» par et quittant la région (camions/jour)
	TRIPS_ATTR	Nombre total de voyages «attirés» mais n'ayant pas leur origine dans la région (camions/jour)

TRIPS_TRAN	Nombre total de voyages traversant la région sans avoir leur origine ou leur destination dans cette région (camions/jour)
KM_INTRA	Nombre total de kilomètres «produits» par les voyages intra-régionaux (1000 km / jour)
KM_TOT	Nombre total de kilomètres parcourus à l'intérieur d'une région par tous les camions, hors voyages intra-régionaux (1000 km / jour)
KM_PROD	Nombre total de kilomètres parcourus par les voyages «produits» par la région, hors voyages intra-régionaux (1000 km / jour)
KM_ATTR	Nombre total de kilomètres parcourus par les voyages «attirés» par la région, hors voyages intra-régionaux (1000 km / jour)
ACC_MEAN	Distance moyenne entre une région et toutes les autres régions de l'Union européenne (km)
ACC_MIN	Distance minimale qu'un camion doit parcourir pour atteindre une autre région (km)
ACC_MAX	Distance minimale qu'un camion doit parcourir pour atteindre une autre région (km)
TR_RATIO	La part du trafic total qui est un trafic de transit, exprimée en pourcentage (%)
2. GEO	Entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2

Notes:

Les données utilisées comme base pour les indicateurs de cet ensemble de données ont été collectées par le biais d'enquêtes menées conformément aux exigences énoncées dans les directives du Conseil relatives au relevé statistique des transports de marchandises par route (78/546/CEE et 89/462/CEE). Les données des enquêtes se réfèrent à 1992 pour la Grèce, à 1993 pour l'Allemagne et l'Irlande, à 1995 pour l'Italie et le Portugal et à 1996 pour la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Espagne, l'Autriche, la Suède et la Finlande.

Les données supplémentaires utilisées dans le modèle des transports ont été obtenues du système New Cronos d'Eurostat.

Un **voyage** est défini comme un déplacement d'un camion d'un endroit à un autre, à l'intérieur d'une même région ou d'une région à une autre. Le nombre total de voyages est égal au nombre total de véhicules/jour.

La **production** et l'**attraction** sont définies comme le nombre de voyages depuis (production) ou vers (attraction) une région.

Le trafic **intra-régional** est le trafic qui est «produit» et «attiré» par la même région. L'origine et la destination du camion sont la même région.

Le trafic de **transit** est le trafic qui traverse la région sans arrêt pour charger ou décharger des marchandises.

Les **zones de transport**, dans le domaine de l'étude, sont identifiées comme une combinaison de régions NUTS1 et NUTS2. Cette combinaison a été effectuée

pour obtenir un ensemble de régions ayant une taille aussi proche que possible de la taille requise pour modéliser les flux de transport au niveau européen.

Pays	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK
Niveau NUTS	1	2	1	1	2	2	2	2	2	1	2	2	2	2	1

reavgu98 Transport aérien de fret jusque 1998 (ancienne méthodologie)

reavgoccf Idem – pays candidats

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport
 TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées
 LD_GOOD Marchandises chargées
 UNLD_GOOD Marchandises déchargées
 TRANSIT_GOOD Marchandises en transit
2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2
3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unités: *fret en tonnes*

Notes:

- D *Trafic des petits aéroports seulement inclus dans le total national*
- F *Les données relatives à l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont incluses uniquement dans le total national.*
- F *Fret chargé = volume total du fret (chargé + déchargé).*

reavpu98 Transport aérien de passagers jusque 1998 (ancienne méthodologie)

reavpacc Idem – pays candidats

Dimensions:

1. TRANSPRT Type de transport
 TOT_PASS Total: passagers embarqués et débarqués
 EMB_PASS Passagers embarqués
 DISEMB_PASS Passagers débarqués
 TRANSIT_PASS Passagers en transit
2. GEO Unités territoriales: au niveau NUTS 2
3. TIME À partir de 1978 (annuel)

Unités: *1 000 passagers*

Notes:

- D *Trafic des petits aéroports seulement inclus dans le total national*

F Les données relatives à l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont incluses uniquement dans le total national.

reavgf98 Transport aérien de fret à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|--|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport | |
| | | TOT_GOOD | Total: marchandises chargées et déchargées |
| | | LD_GOOD | Marchandises chargées |
| | | UNLD_GOOD | Marchandises déchargées |
| 2. | GEO | Unités territoriales: au niveau NUTS 2 | |
| 3. | TIME | À partir de 1998 (annuel) | |

Unités: fret en tonnes

Notes:

Les petits aéroports ne sont pas pris en compte.

reavpf98 Transport aérien de passagers à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|---|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport | |
| | | TOT_PASS | Total: passagers embarqués et débarqués |
| | | EMB_PASS | Passagers embarqués |
| | | DISEMB_PASS | Passagers débarqués |
| 2. | GEO | Unités territoriales: au niveau NUTS 2 | |
| 3. | TIME | À partir de 1998 (annuel) | |

Unités: 1 000 passagers

Notes:

Les petits aéroports ne sont pas pris en compte.

remagu98 Transport maritime de fret jusque 1998 (ancienne méthodologie)

remagocc Idem – pays candidats

Dimensions:

- | | | | |
|----|----------|--|--|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport | |
| | | TOT_GOOD | Total: marchandises chargées et déchargées |
| | | LD_GOOD | Marchandises chargées |
| | | UNLD_GOOD | Marchandises déchargées |
| 2. | GEO | Unités territoriales: au niveau NUTS 2 | |
| 3. | TIME | À partir de 1978 (annuel) | |

Unités: 1 000 t

Notes:

DE, DK, FR, IT
F

Marchandises touchant un seul port non incluses.
Trafic des petits ports seulement inclus dans le total national.

remapu98

Transport maritime de passagers jusque 1998 (ancienne méthodologie)

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|--|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport
TOT_PASS Total: passagers embarqués et débarqués
EMB_PASS Passagers embarqués
DISEMB_PASS Passagers débarqués |
| 2. | GEO | Unités territoriales: au niveau NUTS 2 |
| 3. | TIME | À partir de 1978 (annuel) |

Unités: 1 000 personnes

Notes:

UK Uniquement les mouvements internationaux de passagers.

remagf98

Transport maritime de marchandises à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|--|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport
TOT_GOOD Total: marchandises chargées et déchargées
LD_GOOD Marchandises chargées
UNLD_GOOD Marchandises déchargées |
| 2. | GEO | Unités territoriales: au niveau NUTS 2 |
| 3. | TIME | À partir de 1998 (annuel) |

Unités: 1 000 t

Notes:

Seuls les ports par lesquels transitent plus d'un million de tonnes par an sont soumis à déclaration.

remapf98

Transport maritime de passagers à partir de 1998 (nouvelle méthodologie)

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | TRANSPRT | Type de transport
TOT_PASS Total: passagers embarqués et débarqués |
|----|----------|---|

		EMB_PASS	Passagers embarqués
		DISEMB_PASS	Passagers débarqués
2.	GEO	Unités territoriales: au niveau NUTS 2	
3.	TIME	À partir de 1998 (annuel)	

Unités: 1 000 personnes

Notes:

Seuls les ports par lesquels transitent plus de 200 000 passagers par an sont soumis à déclaration.

12. Statistiques de l'environnement

12.1. Présentation générale

Environnement

Cette collection couvre trois grands domaines environnementaux: l'utilisation de l'eau, la gestion des eaux usées et la gestion des déchets urbains et des déchets dangereux. Chaque domaine repose dans une large mesure sur le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE sur l'état de l'environnement. Pour de plus amples informations en la matière, veuillez consulter aussi les sections consacrées à l'eau et aux déchets du thème «Milieu» de New Cronos.

Eau

Le total des prélèvements bruts d'eau par un système public d'approvisionnement correspond à l'ensemble des prélèvements, pertes comprises.

L'approvisionnement public total en eau correspond à l'approvisionnement total, déduction faite des pertes (la «consommation nette», en quelque sorte).

Par «approvisionnement public en eau», il convient d'entendre l'alimentation en eau par des systèmes publics (*«Approvisionnement en eau par le système hydraulique. Les livraisons d'eau d'une entreprise publique d'approvisionnement à une autre ne sont pas prises en compte.»*) et non pas l'utilisation d'eau par le public.

Le total des prélèvements bruts d'eau est demandé, ainsi que des précisions par type d'utilisation: quelle part des prélèvements sert à l'approvisionnement public en eau et quelles proportions reviennent à l'agriculture, à l'industrie, aux ménages, etc.

Le paramètre relatif à *l'approvisionnement public en eau n'équivaut pas au total* des paramètres se rapportant à l'agriculture, à l'industrie, aux ménages, etc., qui correspondent à l'auto-approvisionnement.

Dans le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE, l'auto-approvisionnement est défini comme suit: *prélèvements nets d'eau par l'utilisateur en vue d'une utilisation finale pour compte propre.*

Eaux usées

Le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE utilise la définition suivante: *«Les eaux usées produites par les sources ponctuelles sont ventilées par catégorie d'activité définie conformément aux nomenclatures CITI et NACE. Pour les besoins du présent questionnaire, il faut entendre par rejets des activités industrielles les eaux quittant les sites industriels. En d'autres termes, tout traitement in situ des eaux usées fait partie intégrante du processus de production et seuls les effluents doivent être intégrés dans les données demandées.»*

Le questionnaire régional ne demande que le total des rejets, sans ventilation par branche, pour permettre la comparaison avec la production du secteur domestique. La production d'eaux usées par branche d'activité n'est pas demandée en tant que telle dans le questionnaire régional parce que l'accent y est essentiellement mis sur les installations de traitement gérées par les pouvoirs publics, qui sont des bénéficiaires potentiels de fonds structurels.

Dans ledit questionnaire, un équivalent-habitant représente une DBO5 de 60 g par jour.

Déchets

On désigne par l'appellation de «déchets» les matériaux qui ne sont pas des produits premiers (c'est-à-dire destinés au marché), dont le «producteur» n'a pour sa part aucune utilisation ultérieure en vue d'une production, d'une transformation ou d'une consommation et dont il veut se débarrasser. Les déchets peuvent provenir de l'extraction de matières premières, de leur transformation en produits intermédiaires ou finals, de la consommation de produits finals ou de toute autre activité humaine. Sont exclus les déchets recyclés ou réutilisés sur les lieux de leur production (c'est-à-dire dans l'établissement), de même que les matières résiduelles directement rejetées dans le milieu aquatique ou l'air ambiant.

DÉFINITIONS

La plupart des définitions sur l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées sont tirées de la classification type de la CEE sur l'utilisation de l'eau (CES/636) et des systèmes de statistiques de l'eau dans la zone CEE (ECE/WATER/43).

Elles sont également employées dans le questionnaire conjoint Eurostat/OCDE sur l'état de l'environnement.

EAUX DOUCES DE SURFACE:

Eaux qui coulent ou qui stagnent à la surface du sol: masses d'eau naturelles (comme les fleuves, les rivières, les ruisseaux, les lacs, etc.) et masses d'eau artificielles (comme les canaux d'irrigation, les canaux industriels et les canaux de navigation, les réseaux de drainage et les réservoirs artificiels).

Pour les besoins du questionnaire, les eaux de filtration sur berge relèvent de la catégorie des eaux de surface, tandis que l'eau de mer, les masses permanentes d'eaux stagnantes naturelles et artificielles et les eaux des zones de transition comme les marécages saumâtres, les lagunes et les estuaires ne sont pas considérées comme des eaux de surface et sont classées dans la catégorie «autres ressources en eau».

EAUX DOUCES SOUTERRAINES:

Eaux retenues et pouvant généralement être récupérées au sein ou au travers d'une formation souterraine. Tout gisement d'eau, permanent ou temporaire, constitué naturellement ou artificiellement, présent dans le sous-sol et d'une qualité suffisante pour assurer au moins une utilisation saisonnière. Cette catégorie regroupe les couches aquifères ainsi que les couches profondes sous pression ou non contenues dans des roches poreuses

fracturées. Pour les besoins du questionnaire, les sources concentrées ou diffuses susceptibles d'être immergées sont comprises dans la catégorie des eaux souterraines.

Sont exclues de cette catégorie les eaux de filtration sur berge (qui relèvent de la catégorie des eaux de surface).

AUTRES RESSOURCES EN EAU:

Cette catégorie comprend les précipitations atmosphériques, l'eau de mer, les masses permanentes d'eaux stagnantes naturelles et artificielles, les eaux d'exhaure, les eaux de drainage (de terres asséchées) et les eaux des zones de transition comme les marécages saumâtres, les lagunes et les estuaires. Il est possible d'établir une estimation statistique de chaque élément constitutif de cette variable, mais pas de la variable dans son ensemble.

Ces autres ressources en eau peuvent avoir beaucoup d'importance localement, même si, à l'échelle du pays, elles n'en ont généralement pas autant que les eaux de surface et les eaux souterraines.

PRÉLÈVEMENTS D'EAU:

Extraction constante ou temporaire d'eau de toute origine. Cette catégorie comprend les eaux d'exhaure et les eaux de drainage. Les prélèvements d'eaux des ressources en eaux souterraines pendant une période donnée correspondent à la différence entre la quantité totale d'eau extraite des aquifères et la quantité totale qui y est introduite artificiellement ou injectée. Les quantités d'eaux introduites artificiellement ou injectées sont affectées aux prélèvements effectués dans la ressource en eau dont elles ont été extraites à l'origine.

APPROVISIONNEMENT EN EAU:

Livraison d'eau aux utilisateurs finals, y compris les prélèvements nets en vue d'une utilisation finale pour compte propre (auto-provisionnement).

APPROVISIONNEMENT PUBLIC:

Approvisionnement en eau par le système hydraulique. Les livraisons d'eau d'une entreprise publique d'approvisionnement à une autre ne sont pas prises en compte.

Eaux de refroidissement:

Eaux utilisées pour absorber et transférer la chaleur. Dans le questionnaire, on distingue deux catégories d'eaux de refroidissement: celles qui servent à la production d'électricité dans les centrales thermiques et celles qui sont utilisées dans d'autres processus industriels.

INVESTISSEMENT:

Dépense effectuée au cours de la période de référence pour l'acquisition de bâtiments, de machines, d'équipements ou d'autres biens corporels d'une durée d'utilisation supérieure à un an et devant servir aux fins de l'approvisionnement en eau, du ramassage des déchets ou de leur traitement. Le montant de l'investissement correspond au prix d'acquisition ou de construction, y compris les frais de conception et d'installation. La valeur des terrains nécessaires pour l'installation est également incluse.

Les adjonctions, transformations, améliorations et rénovations allongeant la durée d'utilisation normale ou augmentant la capacité des biens d'équipement sont comprises. Les dépenses courantes d'entretien sont exclues de cette rubrique. Lorsque des investissements importants sont effectués sur plusieurs périodes de référence, la dépense indiquée doit être celle qui correspond à la période de référence concernée.

Les investissements doivent être ventilés selon l'autorité qui les finance, c'est-à-dire entre autorités nationales, régionales ou locales. Il peut être nécessaire pour ce faire d'isoler les transferts financiers entre les différents niveaux des pouvoirs publics.

EAUX USÉES:

Eaux qui, après avoir été utilisées ou produites dans le cadre d'une activité particulière, ne présentent plus aucune valeur immédiate pour cette activité pour des raisons de qualité ou de quantité ou des motifs tenant au moment où elles sont disponibles. Les eaux usées provenant d'un utilisateur peuvent toutefois constituer une source d'approvisionnement potentiel pour un autre utilisateur. Pour les besoins du questionnaire, les eaux de refroidissement ne sont pas considérées comme des eaux usées.

ÉPURATION DES EAUX USÉES:

Procédé visant à rendre les eaux usées conformes aux normes d'environnement en vigueur ou à d'autres normes de qualité applicables en matière de recyclage ou de réutilisation. Le questionnaire distingue trois grandes catégories de traitement: mécanique, biologique et avancé. Pour calculer le volume total des eaux usées traitées, il convient de ne tenir compte que du type de traitement le plus élaboré auquel ces eaux ont été soumises.

Ainsi, les eaux usées qui ont subi un traitement mécanique et une épuration biologique doivent figurer sous la rubrique «épuration biologique», et les eaux soumises aux trois types de traitement sous la rubrique «procédés avancés de traitement».

Remarque: le traitement des eaux usées ne comprend pas la collecte des eaux usées ou pluviales, même si aucun traitement n'est possible sans collecte.

STATION D'ÉPURATION:

Installation destinée à rendre les eaux usées, les boues résiduelles, les eaux pluviales ou les eaux de refroidissement conformes aux normes d'environnement en vigueur ou à d'autres normes de qualité applicables en matière de recyclage ou de réutilisation.

RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT:

Réseau d'égouts pour l'évacuation des eaux usées domestiques ou autres, géré par les autorités nationales, fédérales ou locales, par les collectivités, les services des eaux ou les organismes responsables de la collecte, de l'évacuation et de l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles. L'assainissement ne recouvre pas nécessairement le traitement des eaux usées.

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON PUBLIC (ou RÉSEAU AUTONOME):

Systèmes privés installés pour l'évacuation des eaux usées domestiques ou autres lorsqu'un réseau d'assainissement public n'existe pas ou ne se justifie pas, soit parce qu'il ne présenterait pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif.

TRAITEMENT PUBLIC DES EAUX USÉES:

Cette notion recouvre tout traitement des eaux usées urbaines dans les stations d'épuration gérées par des collectivités publiques ou des entreprises privées (pour le compte de ces collectivités) et dont l'activité principale est le traitement des eaux usées.

AUTRES TRAITEMENTS DES EAUX USÉES:

Tout traitement des eaux usées urbaines ou industrielles dans des stations d'épuration non publiques, à savoir des stations d'épuration industrielles. Cette catégorie exclut le traitement en fosse septique.

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT MÉCANIQUE (= TRAITEMENT PRIMAIRE):

Procédés physiques ou mécaniques par lesquels on obtient, par décantation, d'une part les effluents et, d'autre part, les boues.

Les procédés mécaniques sont également utilisés en association avec des procédés biologiques et avancés ou en complément de ceux-ci. Le traitement mécanique comporte au moins une opération telle que la sédimentation, la flottation, etc.

PROCÉDÉS D'ÉPURATION BIOLOGIQUE (= TRAITEMENT SECONDAIRE):

Techniques faisant appel à des micro-organismes aérobies ou anaérobies par lesquelles on obtient, par décantation, d'une part les effluents et, d'autre part, les boues contenant la masse microbienne et les polluants. Les procédés d'épuration biologique peuvent également être utilisés en association avec des procédés mécaniques et avancés ou en complément de ceux-ci.

PROCÉDÉS AVANCÉS DE TRAITEMENT:

Procédés permettant de réduire la quantité de certains constituants des eaux usées qui ne peut normalement pas l'être par d'autres traitements. Pour les besoins du questionnaire, cette expression désigne toutes les opérations qui ne sont pas considérées comme mécaniques ou biologiques. Dans le domaine du traitement des eaux usées, elle englobe la coagulation, la floculation et la précipitation chimiques, la chloration au point critique, le stripping, la filtration sur lit mélangé, le micro-filtrage, l'échange sélectif d'ions, l'adsorption sur charbon actif, l'osmose inverse, l'ultra-filtration et l'électro-flottation.

Les procédés avancés de traitement s'utilisent également en association avec des opérations mécaniques et biologiques ou en complément de celles-ci.

CAPACITÉ VOLUMÉTRIQUE:

Volume total de matières oxydables qu'une station d'épuration doit pouvoir traiter quotidiennement avec une certaine efficacité. Cette quantité est généralement exprimée en équivalents-population.

Veillez indiquer la définition de l'équivalent-population (DBO de ... g par jour).

EAUX USÉES PRODUITES:

Correspond soit à la quantité d'eau, en mètres cubes (m³), polluée par l'ajout de déchets ou de chaleur à un cours d'eau, soit aux substances (en kg DBO par jour ou comparable) ajoutées aux eaux usées. L'origine peut être l'utilisation domestique (eaux usées des bains, sanitaires, cuissons, etc.) ou l'utilisation industrielle.

EAUX USÉES DOMESTIQUES:

Eaux rejetées après usage par les ménages, les municipalités et les services collectifs, sociaux et personnels (NACE/CITI 75-99). Pour les besoins du questionnaire, les eaux usées d'origine industrielle, commerciale ou marchande qui ne peuvent pas être répertoriées séparément sont incluses dans les eaux usées domestiques.

DÉCHETS:

Toute substance ou tout objet (au sens de l'annexe I de la directive 75/442/CEE relative aux déchets) dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire en vertu des dispositions du droit national.

Les déchets déversés dans les égouts, les voies navigables intérieures ou la mer doivent être inclus.

DÉCHETS DANGEREUX:

Toute substance ou tout objet auquel s'applique la définition des déchets et qui présente un danger potentiel pour la santé humaine et/ou la qualité de l'environnement naturel. Les déchets dangereux sont énumérés dans les annexes de la Convention de Bâle, dans la décision 94/904/CE du Conseil ou sont définis par le droit national.

DÉCHETS URBAINS:

Déchets collectés par ou pour le compte des municipalités. Cette catégorie regroupe les déchets des ménages (déchets de post-consommation des ménages, collectés au domicile ou conduits à une installation d'élimination), les déchets similaires produits par les activités commerciales et marchandes, les déchets similaires des établissements hospitaliers, les déchets générés par le nettoyage des rues et les déchets de marché. La définition couvre en outre les fractions physiques collectées séparément, principalement auprès des ménages, par les municipalités ou des organismes privés de conditionnement.

OPÉRATIONS DE VALORISATION:

Opérations techniques allant du simple tri à des traitements plus élaborés, effectuées en vue d'obtenir, à partir des déchets, des matières ou de l'énergie pouvant être utilisées.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE:

Utilisation de déchets combustibles en tant que moyen de production d'énergie par incinération directe, avec ou sans autres déchets, mais avec un gain énergétique net.

VALORISATION MATÉRIELLE:

Opérations de valorisation telles que le tri, le traitement physico-chimique en vue de séparer ou de régénérer des matières utiles à partir de déchets (distillation de solvants usés, nouveau raffinage d'huiles minérales, etc.). Ce concept est différent du recyclage.

MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES = MATIÈRES RÉCUPÉRÉES:

Matières destinées au recyclage qui ont été séparées ou extraites du flux de déchets pour être réintroduites dans un processus de production.

12.2. Publications d'EurostatStatistiques en bref

Gestion de l'eau dans les régions de l'Union européenne

Autres publications

Statistiques régionales de l'environnement – Premiers résultats de la collecte de données.
Données 1980-1999. ISBN 92-828-6259-3

12.3. Sources des données

Les données ont été établies par Eurostat à partir des réponses fournies par les pays au questionnaire régional sur l'environnement de 1999.

Les données sont d'abord collectées par l'unité d'Eurostat spécialisée (E3) puis transmises à la section régionale.

12.4. Base juridique

La communication des données est fondée sur un accord tacite.

12.5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques régionales de l'environnement est M. Filipe Alves, courrier électronique: filipe.alves@cec.eu.int

La personne de contact pour les questions méthodologiques est M. Jürgen Förster, courrier électronique: juergen.foerster@cec.eu.int

12.6. Liste des tableaux**États membres de l'UE**

env2wa	Statistiques régionales de l'eau
env2wwat	Statistiques régionales des eaux usées
env2wast	Statistiques régionales des déchets

Pays hors UE-25

xenv2wat	Statistiques régionales de l'eau – Pays candidats
xenv2wwt	Statistiques régionales des eaux usées – Pays candidats
xenv2was	Statistiques régionales des déchets – Pays candidats

12.7. Description détaillée

Remarque: pour les pays hors UE-25, les unités territoriales pour la dimension GEO ne sont pas celles de la NUTS 2003, mais les «régions statistiques».

env2wa Statistiques régionales de l'eau

xenv2wat Idem – pays candidats

Dimensions:

1.	WA	Prélèvements d'eau par secteur
		sfw_0 Total des prélèvements bruts d'eau douce de surface (en millions de m ³ par an)
		sfw_1 Prélèvements d'eau douce de surface par les systèmes d'approvisionnement publics (en millions de m ³ par an)
		sfw_2 Prélèvements d'eau douce de surface par le secteur agricole, etc. (en millions de m ³ par an)
		sfw_3 Prélèvements d'eau douce de surface par le secteur domestique (ménages privés) (en millions de m ³ par an)
		sfw_4 Prélèvements d'eau douce de surface par le secteur de la production d'électricité (refroidissement) (en millions de m ³ par an)
		sfw_5 Prélèvements d'eau douce de surface par l'industrie, toutes branches confondues (en millions de m ³ par an)
		gdw_0 Total des prélèvements bruts d'eau douce souterraine (en millions de m ³ par an)
		gdw_1 Prélèvements d'eau douce souterraine par les systèmes d'approvisionnement publics (en millions de m ³ par an)
		gdw_2 Prélèvements d'eau douce souterraine par le secteur agricole, etc. (en millions de m ³ par an)
		gdw_3 Prélèvements d'eau douce souterraine par le secteur domestique (ménages privés) (en millions de m ³ par an)
		gdw_4 Prélèvements d'eau douce souterraine par le secteur de la production d'électricité (refroidissement) (en millions de m ³ par an)
		gdw_5 Prélèvements d'eau douce souterraine par l'industrie, toutes branches confondues (en millions de m ³ par an)
		totw_0 Total des prélèvements bruts d'eau douce (eaux souterraines et de surface) (en millions de m ³ par an)

totw_1	Prélèvements d'eau douce (eaux souterraines et de surface) par les systèmes d'approvisionnement publics (en millions de m ³ par an)
totw_2	Prélèvements d'eau douce (eaux souterraines et de surface) par le secteur agricole, etc. (en millions de m ³ par an)
totw_3	Prélèvements d'eau douce (eaux souterraines et de surface) par le secteur domestique (ménages privés) (en millions de m ³ par an)
totw_4	Prélèvements d'eau douce (eaux souterraines et de surface) par le secteur de la production d'électricité (refroidissement) (en millions de m ³ par an)
totw_5	Prélèvements d'eau douce (eaux souterraines et de surface) par l'industrie, toutes branches confondues (en millions de m ³ par an)
otw_0	Total des prélèvements bruts à partir d'autres ressources en eau de surface (eaux marines et saumâtres comprises) (en millions de m ³ par an)
otw_1	Prélèvements à partir d'autres ressources en eau de surface (eaux marines et saumâtres comprises) par le secteur de la production d'électricité (refroidissement) (en millions de m ³ par an)
otw_2	Prélèvements à partir d'autres ressources en eau de surface (eaux marines et saumâtres comprises) par l'industrie, toutes branches confondues (en millions de m ³ par an)
pws_0	Total de l'approvisionnement public en eau (en millions de m ³ par an)
pws_1	Total de l'approvisionnement public en eau au secteur domestique (en millions de m ³ par an)
pws_2	Population raccordée au système public d'approvisionnement en eau (en % de la population nationale)
iws_0	Total des investissements des secteurs public et privé dans des équipements d'approvisionnement en eau (en millions d'unités monétaires nationales)
iws_1	Total des investissements du secteur public dans des équipements d'approvisionnement en eau (en millions d'unités monétaires nationales)
iws_1_1	Total des investissements des pouvoirs publics nationaux dans des équipements d'approvisionnement en eau (en millions d'unités monétaires nationales)
iws_1_2	Total des investissements des pouvoirs publics régionaux dans des équipements d'approvisionnement en eau (en millions d'unités monétaires nationales)

		iws_1_3	Total des investissements des pouvoirs publics locaux dans des équipements d'approvisionnement en eau (en millions d'unités monétaires nationales)
		iws_2	Total des investissements du secteur privé dans des équipements d'approvisionnement en eau
2.	GEO		États membres: entités géopolitiques NUTS 2003 au niveau NUTS 2 Pays candidats: régions statistiques au niveau 2
3.	TIME		États membres: à partir de 1980 Pays candidats: à partir de 1980

env2wwat Statistiques régionales des eaux usées

xenv2wwt Idem – pays candidats

Dimensions:

1.	WW		Origines des eaux usées et secteurs
		wwpop_1	Population raccordée à une station d'épuration publique (en % de la population nationale)
		wwpop_2	Population raccordée à un réseau d'assainissement public (en % de la population nationale)
		wwg_1	Total des eaux usées produites par des sources fixes (1 000 E.H.)
		wwg_3	Total des eaux usées raccordées à une station d'épuration publique (1 000 E.H.)
		wwtp_0_1	Total des installations de traitement, nombre
		wwtp_0_2	Total des installations publiques de traitement, capacité théorique (1 000 E.H.)
		wwtp_0_3	Total des installations de traitement, occupation réelle (1 000 E.H.)
		wwtp_1_1	Installations de traitement mécanique, nombre
		wwtp_1_2	Installations de traitement mécanique, capacité théorique (1 000 E.H.)
		wwtp_1_3	Installations de traitement mécanique, occupation réelle (1 000 E.H.)
		wwtp_2_1	Installations de traitement biologique, nombre
		wwtp_2_2	Installations de traitement biologique, capacité théorique (1 000 E.H.)
		wwtp_2_3	Installations de traitement biologique, occupation réelle (1 000 E.H.)
		wwtp_3_1	Installations de traitement par procédés avancés, nombre
		wwtp_3_2	Installations de traitement par procédés avancés, capacité théorique (1 000 E.H.)
		wwtp_3_3	Installations de traitement par procédés avancés, occupation réelle (1 000 E.H.)

		iww_0	Total des investissements dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (secteurs public et privé) (en millions d'unités monétaires nationales)
		iww_1	Total des investissements du secteur public dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (en millions d'unités monétaires nationales)
		iww_1_1	Total des investissements des pouvoirs publics nationaux dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (en millions d'unités monétaires nationales)
		iww_1_2	Total des investissements des pouvoirs publics régionaux dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (en millions d'unités monétaires nationales)
		iww_1_3	Total des investissements des pouvoirs publics locaux dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (en millions d'unités monétaires nationales)
		iww_2	Total des investissements du secteur privé dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées (en millions d'unités monétaires nationales)
2.	GEO		États membres: entités géopolitiques NUTS 2003 au niveau NUTS 2 Pays candidats: régions statistiques au niveau 2
3.	TIME		États membres: à partir de 1980 Pays candidats: à partir de 1980

env2wast: Statistiques régionales des déchets

xenv2was Idem – pays candidats

Dimensions:

1.	WASTE	Déchets	
		muc_0	Quantité totale de déchets urbains collectés par les municipalités ou pour leur compte (1 000 t)
		muc_1	Déchets urbains d'origine ménagère (1 000 t)
		muc_2	Déchets urbains d'origine autre que ménagère (1 000 t)
		muc_3	Population desservie par les services municipaux de collecte des déchets (en % de la population nationale)
		mu_1	Déchets urbains incinérés, avec et sans valorisation énergétique (1 000 t)
		mu_2	Déchets urbains mis en décharge (1 000 t)
		mu_3	Déchets urbains traités ou éliminés par un procédé autre que l'incinération ou la mise en décharge (1 000 t)

	mutp_0_1	Total des installations de traitement, nombre
	mutp_0_2	Total des installations de traitement, capacité annuelle (1 000 t)
	mutp_1_1	Décharges, nombre
	mutp_1_2	Décharges, capacité (1 000 t)
	mutp_1_3	Décharges, occupation réelle (1 000 t)
	mutp_2_1	Usines d'incinération, nombre
	mutp_2_2	Usines d'incinération, capacité (1 000 t)
	mutp_3_1	Autres installations de traitement et d'élimination, nombre
	mutp_3_2	Autres installations de traitement et d'élimination, capacité (1 000 t)
	imu_0	Total des investissements des secteurs public et privé dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	imu_1	Total des investissements du secteur public dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	imu_1_1	Total des investissements des pouvoirs publics nationaux dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	imu_1_2	Total des investissements des pouvoirs publics régionaux dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	imu_1_3	Total des investissements des pouvoirs publics locaux dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	imu_2	Total des investissements du secteur privé dans des installations de traitement et d'élimination des déchets urbains (en millions d'unités monétaires nationales)
	hw_0	Quantité totale de déchets dangereux produits (1 000 t)
	hw_1	Déchets dangereux incinérés (1 000 t)
	hw_2	Déchets dangereux mis en décharge, y compris les déchets d'incinération (1 000 t)
	hw_3	Déchets dangereux soumis à d'autres procédés d'élimination ou de traitement (1 000 t)
2.	GEO	États membres: entités géopolitiques NUTS 2003: au niveau NUTS 2 Pays candidats: régions statistiques au niveau 2

3. TIME États membres: à partir de 1980 (annuel)
Pays candidats: à partir de 1980 (annuel)

III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA BASE DE DONNÉES «URBAN AUDIT»

1. Présentation générale

L'audit urbain répond à un besoin croissant d'évaluer la qualité de la vie dans les villes européennes où se concentre une part importante des citoyens de l'Union européenne. Cette étude est le fruit des efforts conjoints de la direction générale Politique régionale (DG REGIO) et d'Eurostat en vue de fournir des informations fiables et comparables sur un certain nombre de zones urbaines sélectionnées dans les États membres de l'Union européenne et dans les pays candidats.

La comparaison des villes par des organismes régionaux, nationaux et européens et les comparaisons entre les villes elles-mêmes, selon leur situation en Europe (centrale – périphérique; nord – sud) ainsi que l'examen de leur évolution dans certains domaines (activité économique, emploi, transports publics, niveau d'éducation, etc.) et des disparités au sein des villes sont très utiles, sinon essentielles, à l'adoption de mesures politiques.

Dans le projet audit urbain, Eurostat a été chargé de coordonner le flux des données de l'audit urbain au niveau européen. Adresse de contact (courrier électronique):

Estat-Urban-Audit@cec.eu.int

Sur le plan organisationnel, les coordinateurs nationaux au sein des INS ont été indispensables en tant que lien entre les villes et Eurostat. Beaucoup de données existaient déjà dans les bases de données des INS ou dans des registres administratifs à leur disposition. Les données manquantes ont dû être collectées auprès des villes.

Niveaux spatiaux

Les données ont été collectées à trois niveaux spatiaux:

- la **ville proprement dite (C)**, selon la définition administrative, au niveau de base,
- la **zone urbaine plus large (LUZ)**, qui correspond approximativement à la zone urbaine fonctionnelle centrée autour de la ville et
- le **quartier infra-urbain (SCD)**, qui correspond à une subdivision de la ville selon des critères stricts.

La sélection des villes participantes et la définition de la composition des LUZ et des SCD en termes d'unités spatiales a dû respecter certains critères:

- ❑ les villes participantes devaient représenter environ 20% de la population de chaque pays
- ❑ les villes participantes devaient refléter une bonne répartition géographique dans le pays (périphériques, centrales)
- ❑ la couverture devait représenter davantage de villes de taille moyenne que ce n'avait été le cas dans le projet pilote (villes de taille moyenne / villes ayant une population comprise entre 50 000 et 250 000 habitants, grandes villes de plus de 250 000 habitants)
- ❑ les données devaient être disponibles et comparables.

Cette procédure d'«échantillonnage» pour le projet d'audit urbain a été minutieusement et spécifiquement conçue par Eurostat, la DG REGIO, les INS et les villes des différents pays. La sélection finale des villes participant à l'audit urbain a été un compromis entre tous ces aspects.

En tant qu'autorités ou administrations locales, les villes sont largement responsables de la gestion du changement urbain. Très souvent, les villes sont des prestataires de services et elles développent et maintiennent l'infrastructure; l'administration locale est habilitée à gérer la ville. Des informations sont donc clairement disponibles au niveau **administratif**. En outre, les zones urbaines ont également un impact sur les zones environnantes en termes de flux de navetteurs, concentration d'emplois, réseaux de transport, etc. Il est donc nécessaire également de délimiter les régions urbaines fonctionnelles et de demander des informations sur ces entités urbaines «plus larges».

La définition de la zone urbaine plus large, qui correspond à une estimation de la région urbaine fonctionnelle (FUR) est un problème complexe. La définition des FUR varie selon le contexte national et local, bien que la FUR soit très souvent identifiée comme zone d'emploi ou de flux de navetteurs.

Il y a des variables pour lesquelles la ville est pertinente (par exemple, les dépenses municipales et l'offre de services aux habitants de la ville) et d'autres pour lesquelles seule la FUR est pertinente (par exemple le PIB). Il existe également des variables (notamment la criminalité) qu'il est difficile de rendre comparables d'un pays à l'autre ou d'une ville à l'autre.

Les statistiques au **niveau infra-urbain** concernent davantage les villes elles-mêmes. Plus la ville est grande, plus ces statistiques sont pertinentes car il y aura probablement des disparités importantes à l'intérieur même de la ville. C'est également le niveau auquel le public s'identifiera car il correspond aux voisinages avec leurs caractéristiques propres.

L'approche de la collecte de données à partir de sources existantes ne facilite pas les choses, lorsqu'il s'agit d'assurer la comparabilité de variables pour l'ensemble de la «population», c'est-à-dire les 189 villes de l'UE (plus 69 dans les pays candidats). Les coordinateurs nationaux de l'Audit urbain se sont efforcés de produire des données urbaines comparables, au moins au sein de leur propre pays. Lorsque cela n'était pas

possible des efforts ont été faits pour estimer les données; le cas échéant, les données estimées sont repérées par un drapeau dans la base de données ou font l'objet d'un commentaire libre dans les métadonnées de la base de données UA.

Noyau (K)

L'application du concept de la «ville administrative» à Londres et à Paris ne produit pas des unités spatiales comparables. Le «grand Londres» (classé comme région de niveau NUTS du Royaume-Uni, a une population de 7,2 millions d'habitants tandis que «Paris» (classé en tant que région de niveau NUTS 3 de France) a une population de 2,1 millions d'habitants.

Pour faciliter la comparaison entre les deux plus grandes villes d'Europe et avec d'autres grandes villes, une unité spatiale supplémentaire, le «noyau» a été conçue.

Pour Londres, le noyau correspond au «Inner London», qui est approximativement comparable en taille à la ville (administrative) de Paris. Pour Paris, le noyau comprend la première «petite ceinture» de «départements» autour de la ville. Le tableau ci-dessous explique les concepts spatiaux différents à Londres et à Paris. Il est à noter que le «noyau» correspond à une hiérarchie spatiale différente dans les deux villes.

Villes participantes

258 villes de 27 pays (25 États membres, plus la Bulgarie et la Roumanie) sont représentées dans la collection de données urbaines. Les deux premières lettres du code indiquent le pays d'une ville donnée.

Code	Nom				
BE001C	Bruxelles	DE008C	Leipzig	DE031C	Schwerin
BE002C	Anvers	DE009C	Dresden	DE032C	Erfurt
BE003C	Gand	DE010C	Dortmund	DE033C	Augsburg
BE004C	Charleroi	DE011C	Düsseldorf	DE034C	Bonn
BE005C	Liège	DE012C	Bremen	DE035C	Karlsruhe
BE006C	Bruges	DE013C	Hannover	DE036C	Mönchengladbach
CZ001C	Praha	DE014C	Nürnberg	DE037C	Mainz
CZ002C	Brno	DE015C	Bochum	EE001C	Tallinn
CZ003C	Ostrava	DE016C	Wuppertal	EE002C	Tartu
CZ004C	Plzen	DE017C	Bielefeld	GR001C	Athina
CZ005C	Usti nad Labem	DE018C	Halle an der Saale	GR002C	Thessaloniki
DK001C	København	DE019C	Magdeburg	GR003C	Patra
DK002C	Aarhus	DE020C	Wiesbaden	GR004C	Irakleio
DK003C	Odense	DE021C	Göttingen	GR005C	Larisa
DK004C	Aalborg	DE022C	Mülheim a.d.Ruhr	GR006C	Ioannina
DE001C	Berlin	DE023C	Moers	GR007C	Kavala
DE002C	Hamburg	DE025C	Darmstadt	GR008C	Volos
DE003C	München	DE026C	Trier	GR009C	Kalamata
DE004C	Köln	DE027C	Freiburg im Breisgau	ES001C	Madrid
DE005C	Frankfurt am Main	DE028C	Regensburg	ES002C	Barcelona
DE006C	Essen	DE029C	Frankfurt (Oder)	ES003C	Valencia
		DE030C	Weimar	ES004C	Sevilla

ES005C	Zaragoza	IE004C	Galway	NL010C	Heerlen
ES006C	Málaga	IT001C	Roma	AT001C	Wien
ES007C	Murcia	IT002C	Milano	AT002C	Graz
ES008C	Las Palmas	IT003C	Napoli	AT003C	Linz
ES009C	Valladolid	IT004C	Torino	PL001C	Warszawa
ES010C	Palma di Mallorca	IT005C	Palermo	PL002C	Lodz
ES011C	Santiago de Compostela	IT006C	Genova	PL003C	Krakow
ES012C	Vitoria/Gasteiz	IT007C	Firenze	PL004C	Wroclaw
ES013C	Oviedo	IT008C	Bari	PL005C	Poznan
ES014C	Pamplona/Iruña	IT009C	Bologna	PL006C	Gdansk
ES015C	Santander	IT010C	Catania	PL007C	Szczecin
ES016C	Toledo	IT011C	Venezia	PL008C	Bydgoszcz
ES017C	Badajoz	IT012C	Verona	PL009C	Lublin
ES018C	Logroño	IT013C	Cremona	PL010C	Katowice
FR001C	Paris	IT014C	Trento	PL011C	Bialystok
FR003C	Lyon	IT015C	Trieste	PL012C	Kielce
FR203C	Marseille	IT016C	Perugia	PL013C	Torun
FR004C	Toulouse	IT017C	Ancona	PL014C	Olsztyn
FR205C	Nice	IT018C	L'Aquila	PL015C	Rzeszow
FR006C	Strasbourg	IT019C	Pescara	PL016C	Opole
FR007C	Bordeaux	IT020C	Campobasso	PL017C	Gorzow Wielkopolski
FR008C	Nantes	IT021C	Caserta	PL018C	Zielona Gora
FR009C	Lille	IT022C	Taranto	PL019C	Jelenia Gora
FR010C	Montpellier	IT023C	Potenza	PL020C	Nowy Sacz
FR011C	Saint-Etienne	IT024C	Catanzaro	PL021C	Suwalki
FR012C	Le Havre	IT025C	Reggio di Calabria	PL022C	Konin
FR013C	Rennes	IT026C	Sassari	PL023C	Zory
FR014C	Amiens	IT027C	Cagliari	PT001C	Lisboa
FR015C	Rouen	CY001C	Lefkosia	PT002C	Oporto
FR016C	Nancy	LV001C	Riga	PT003C	Braga
FR017C	Metz	LV002C	Liepaja	PT004C	Funchal
FR018C	Reims	LT001C	Vilnius	PT005C	Coimbra
FR019C	Orléans	LT002C	Kaunas	PT006C	Setubal
FR020C	Dijon	LT003C	Panevezys	PT007C	Ponto Delgada
FR021C	Poitiers	LU001C	Luxembourg	PT008C	Aveiro
FR022C	Clermont-Ferrand	HU001C	Budapest	SI001C	Ljubljana
FR023C	Caen	HU002C	Miskolc	SI002C	Maribor
FR024C	Limoges	HU003C	Nyiregyhaza	SK001C	Bratislava
FR025C	Besançon	HU004C	Pecs	SK002C	Kosice
FR026C	Grenoble	NL001C	s' Gravenhage	SK003C	Banska Bystrica
FR027C	Ajaccio	NL002C	Amsterdam	SK004C	Nitra
FR028C	Saint Denis	NL003C	Rotterdam	FI001C	Helsinki
FR029C	Pointe-a-Pitre	NL004C	Utrecht	FI002C	Tampere
FR030C	Fort-de-France	NL005C	Eindhoven	FI003C	Turku
FR031C	Cayenne	NL006C	Tilburg	FI004C	Oulu
IE001C	Dublin	NL007C	Groningen	SE001C	Stockholm
IE002C	Cork	NL008C	Enschede	SE002C	Göteborg
IE003C	Limerick	NL009C	Arnhem	SE003C	Malmö

SE004C	Jönköping	UK015C	Derry	BG007C	Vidin
SE005C	Umeå	UK016C	Aberdeen	RO001C	Bucuresti
UK001C	London	UK017C	Cambridge	RO002C	Cluj-Napoca
UK002C	Birmingham	UK018C	Exeter	RO003C	Timisoara
UK003C	Leeds	UK019C	Lincoln	RO004C	Craiova
UK004C	Glasgow	UK020C	Gravesham	RO005C	Braila
UK005C	Bradford	UK021C	Stevenage	RO006C	Oradea
UK006C	Liverpool	UK022C	Wrexham	RO007C	Bacau
UK007C	Edinburgh	UK023C	Portsmouth	RO008C	Arad
UK008C	Manchester	UK024C	Worcester	RO009C	Sibiu
UK009C	Cardiff	BG001C	Sofia	RO010C	Targu Mures
UK010C	Sheffield	BG002C	Plovdiv	RO011C	Piatra Neamt
UK011C	Bristol	BG003C	Varna	RO012C	Calarasi
UK012C	Belfast	BG004C	Burgas	RO013C	Giurgiu
UK013C	Newcastle upon Tyne	BG005C	Pleven	RO014C	Alba Iulia
UK014C	Leicester	BG006C	Ruse		

Le tableau suivant montre la répartition des différentes unités spatiales par pays:

Nombre d'unités spatiales par pays

Pays	Code	Ville	Noyau	LUZ	SCD niveau 1	SCD niveau 2
Belgique	B	6		6	0	103
République tchèque	CZ	5		5	22	87
Danemark	DK	4		4	0	57
Allemagne	D	35		28	12	605
Estonie	EE	2		2	8	22
Grèce	EL	9		9	12	119
Espagne	E	18		18	0	449
France	F	31	1	27	0	826
Irlande	IE	4		3	0	59
Italie	I	27		27	0	561
Chypre	CY	1		1	0	8
Lettonie	LV	2		2	6	35
Lituanie	LT	3		3	0	44
Luxembourg	L	1		1	0	7
Hongrie	HU	4		4	24	107
Malte	MT	2		1	2	21
Pays-Bas	NL	10		10	0	161
Autriche	AT	3		3	23	81
Pologne	PL	23		22	31	412
Portugal	PT	8		2	96	100
Slovénie	SI	2		2	0	26
Slovaquie	SK	4		4	9	39
Finlande	FI	4		4	23	66
Suède	SE	5		5	18	81
Royaume-Uni	UK	24	1	20	33	1202
Somme	UE-25	237	2	213	319	5278
Bulgarie	BG	7		7	32	106
Roumanie	RO	14		14	6	328

UE-25 + PC	TOTAL	258	2	234	357	5712
-------------------	--------------	------------	----------	------------	------------	-------------

Données au niveau national

Pour des raisons de comparabilité, des données au niveau national ont été compilées – et présentées – pour les variables de l’audit urbain (principalement à partir de la base de données NewCronos d’Eurostat). Dans un certain nombre de cas, les variables UA ne sont pas disponibles ou n’ont pas pu être calculées à partir de plusieurs variables de NewCronos.

Variables

Neuf domaines de variables différents ont été définis. Le codage permet d’identifier leur contenu. Les deux premières lettres des variables plus le chiffre suivant permettent d’identifier aisément le contenu.

DE Démographie

- DE1 Population
- DE2 Nationalité
- DE3 Structure des ménages

SA Aspects sociaux

- SA1 Logement
- SA2 Santé
- SA3 Criminalité

EC Aspects économiques

- EC1 Marché du travail
- EC2 Activité économique
- EC3 Écarts de revenus et pauvreté

CI Citoyenneté

- CI1 Élections
- CI2 Administrations locales

TE Formation et éducation

- TE1 Offre d’enseignement et de formation
- TE2 Études et qualifications

EN Environnement

- EN1 Climat/géographie
- EN2 Qualité de l’air et bruit
- EN3 Eau
- EN4 Gestion des déchets
- EN5 Occupation du sol
- EN6 Utilisation de l’énergie

TT Mobilité et transports

- TT1 Caractéristiques de mobilité

IT Société de l’information

- IT1 Utilisateurs et infrastructure
- IT2 Administration locale en ligne
- IT3 Secteur TIC

CR Culture et loisirs

- CR1 Culture et loisirs
- CR2 Tourisme

Indicateurs

Les indicateurs ont été calculés par Eurostat sur la base d'un ensemble de données variables. Les algorithmes de calcul précis sont énumérés ci-dessous avec la description détaillée des tableaux.

Pour les indicateurs, seules les périodes de référence de la dimension TIME sont indiquées mais il n'y a pas d'années de référence dans la dimension INFO car les indicateurs ne sont pas nécessairement calculés à partir de variables de la même année; cela dépend de leur disponibilité.

Périodes de référence

Trois périodes de référence ont été définies pour l'ensemble de données:

- de 1989 à 1993,
- de 1994 à 1998 et
- de 1999 à 2003.

Elles ont été créées afin de permettre la comparaison des données – en particulier pour les indicateurs – même si toutes les données n'ont pas pu être collectées pour la même année.

2001 est l'année de référence pour la collection de données principale, 1996 et 1991 sont les années référencées pour la collection de données historiques. Les préférences pour la période de référence (en fonction de la disponibilité) ont été fixées comme suit: t, t+1, t-1, t+2, t-2 (t=2001, 1996 ou 1991).

Enquête de perception

La perception qu'ont les citoyens de la qualité de vie dans «leur» ville est une information importante. Les indicateurs de perception sont le résultat de sondage d'opinion auprès d'un échantillon aléatoire de 300 habitants représentatif de la ville en question.

La collecte d'informations concernant les indicateurs de perception reste une opération coûteuse malgré le recours à l'échantillonnage et à l'interview téléphonique comme méthode de collecte de données. Cela explique pourquoi l'enquête de perception est limitée à une sélection de thèmes intéressants pour l'audit urbain. C'est également la raison pour laquelle seules 31 villes de l'audit urbain ont pu être choisies. Cette situation pourrait changer dans l'avenir si une coopération étroite avec les villes est établie.

Les indicateurs de perception suivants ont été communiqués dans l'audit urbain:

1. Perception de l'intégration des étrangers
2. Perception du marché du logement
3. Perception des services de santé
4. Perception de la sécurité dans la ville
5. Perception des possibilités d'emploi
6. Perception du bien-être financier
7. Perception de la qualité des services de l'administration locale
8. Perception de la qualité de l'enseignement
9. Perception des possibilités de se former

10. Perception de la qualité de l'air
11. Perception de l'offre d'espaces verts
12. Perception de la qualité des transports publics
13. Perception de la qualité de l'infrastructure TIC
14. Perception de la qualité et de la quantité des infrastructures culturelles
15. Perception de la qualité et de la quantité des manifestations culturelles
16. Perception de la qualité et de la quantité des infrastructures sportives

Comme déjà mentionné, les données sont le résultat d'interviews téléphoniques avec un échantillon représentatif de 300 citoyens dans les 31 villes. Les interviews ont été effectués par les instituts GALLUP des 15 États membres de l'UE durant la période du 5 au 16 janvier 2004.

2. Publications d'Eurostat

Manuel méthodologique sur l'audit urbain, mai 2004

3. Sources des données

La plupart des données pour les variables des statistiques urbaines ont été communiquées par les instituts nationaux de statistique.

Les données nationales proviennent pour la plupart d'autres sources de NewCronos, fournies par les instituts nationaux de statistique.

Les tableaux d'indicateurs ont été calculés par Eurostat, sur la base des variables.

4. Base juridique

La communication de données pour les statistiques urbaines repose sur le volontariat; elle n'est actuellement régie par aucun acte juridique communautaire.

5. Personnes de contact

La personne de contact pour les statistiques urbaines est M. Berthold Huber, courrier électronique: Berthold.Huber@cec.eu.int

Pour les questions méthodologiques, veuillez vous adresser à M^{me} Teodora Brandmüller, courrier électronique: Teodora.Brandmueller@cec.eu.int

6. Liste des tableaux

- | | |
|---------------|--|
| city_v | Variables pour les villes proprement dites et les «noyaux» plus données nationales |
| luz_v | Variables pour les zones urbaines plus larges |

city_i	Indicateurs pour les villes proprement dites et les «noyaux» plus données nationales
luz_i	Indicateurs pour les zones urbaines plus larges
scd_i	Indicateurs pour les quartiers infra-urbains à 2 niveaux
percep	Résultats de l'enquête de perception

7. Description détaillée

Remarque:

Pour trouver les codes et les noms des villes participantes, voir paragraphe «Villes participantes», ci-dessus.

Les zones urbaines plus larges (LUZ) participantes sont pour la plupart équivalentes aux villes (codes se terminant par 'L' au lieu de 'C'), à quelques rares exceptions près dans certains pays.

Les quartiers infra-urbains (SCD) n'ont pas de nom, seulement un code. Leur grand nombre ne permet pas de les énumérer tous ici.

A. Variables

city_v Variables de l'audit urbain pour les villes proprement dites et le «noyau» plus données nationales

Dimensions:

1. TIME Période:
1989 – 1993
1994 – 1998
1999 – 2003
2. INDIC_UR Variables des villes de l'audit urbain

Code	Variable
DE1001V	Population résidente totale
DE1002V	Population résidente masculine
DE1003V	Population résidente féminine
DE1040V	Population résidente totale 0-4
DE1041V	Population résidente masculine 0-4
DE1042V	Population résidente féminine 0-4
DE1043V	Population résidente totale 5-14
DE1044V	Population résidente masculine 5-14
DE1045V	Population résidente féminine 5-14
DE1046V	Population résidente totale 15-19
DE1047V	Population résidente masculine 15-19
DE1048V	Population résidente féminine 15-19
DE1049V	Population résidente totale 20-24
DE1050V	Population résidente masculine 20-24
DE1051V	Population résidente féminine 20-24
DE1052V	Population résidente totale 25-54
DE1053V	Population résidente masculine 25-54
DE1054V	Population résidente féminine 25-54

DE1025V	Population résidente totale 55-64
DE1026V	Population résidente masculine 55-64
DE1027V	Population résidente féminine 55-64
DE1028V	Population résidente totale 65-74
DE1029V	Population résidente masculine 65-74
DE1030V	Population résidente féminine 65-74
DE1055V	Population résidente totale 75 ans et plus
DE1056V	Population résidente masculine 75 ans et plus
DE1057V	Population résidente féminine 75 ans et plus
DE2001V	Résidents ayant la nationalité du pays
DE2002V	Résidents ayant la nationalité d'un autre État membre de l'UE
DE2003V	Résidents n'ayant pas la nationalité d'un État membre de l'UE
DE2004V	Nationaux nés à l'étranger
DE3001V	Nombre total de ménages
DE3002V	Ménages constitués d'une personne vivant seule (total)
DE3005V	Familles monoparentales (total)
DE3006V	Familles monoparentales (homme avec enfants)
DE3007V	Familles monoparentales (femme avec enfants)
DE3008V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (total)
DE3009V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (hommes)
DE3010V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (femmes)
DE3011V	Ménages avec enfants âgées de 0 à moins de 18 ans
DE3012V	Nationaux qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années
DE3013V	Ressortissants de l'UE qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années
DE3014V	Ressortissants de pays hors UE qui se sont installés dans la ville au cours des deux dernières années
SA1001V	Nombre de logements
SA1004V	Nombre de maisons individuelles
SA1005V	Nombre d'appartements
SA1007V	Nombre de ménages vivant en maison individuelle
SA1008V	Nombre de ménages vivant en appartement
SA1011V	Ménages possédant leur propre logement
SA1012V	Ménages en logement social
SA1013V	Ménages en location privée
SA1015V	Nombre de sans-domicile
SA1016V	Prix moyen d'un appartement, au m ²
SA1023V	Prix moyen d'une maison individuelle, au m ²
SA1017V	Loyer annuel d'un logement social, au m ²
SA1021V	Loyer annuel moyen d'un appartement, au m ²
SA1024V	Loyer annuel moyen d'une maison, au m ²
SA1018V	Logements ne disposant pas des commodités élémentaires
SA1019V	Occupation moyenne par logement occupé

SA1025V	Logements conventionnels vides
SA1026V	Logements non conventionnels
SA1022V	Surface habitable moyenne (m ² par personne)
SA2001V	Espérance de vie à la naissance
SA2002V	Espérance de vie à la naissance (hommes)
SA2003V	Espérance de vie à la naissance (femmes)
SA2004V	Mortalité infantile par an
SA2005V	Mortalité infantile par an (garçons)
SA2006V	Mortalité infantile par an (filles)
SA2007V	Nombre de naissances vivantes par an
SA2008V	Nombre de naissances vivantes par an (garçons)
SA2009V	Nombre de naissances vivantes par an (filles)
SA2013V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans
SA2014V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans (hommes)
SA2015V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans (femmes)
SA2016V	Nombre total de décès de personnes de moins de 65 ans par an
SA2017V	Nombre total de décès d'hommes de moins de 65 ans par an
SA2018V	Nombre total de décès de femmes de moins de 65 ans par an
SA2019V	Nombre total de décès par an
SA2020V	Nombre total de décès par an (hommes)
SA2021V	Nombre total de décès par an (femmes)
SA2022V	Nombre de lits d'hôpital
SA2025V	Nombre de patients hospitalisés
SA2023V	Nombre de médecins (EPT)
SA2024V	Nombre de dentistes (EPT)
SA3001V	Nombre total d'infractions enregistrées dans la ville [pays pour les données nationales]
SA3005V	Nombre de meurtres et de morts violentes
SA3006V	Nombre de vols de voitures
EC1001V	Population économiquement active (total)
EC1002V	Population économiquement active (hommes)
EC1003V	Population économiquement active (femmes)
EC1142V	Population économiquement active (15-24) (total)
EC1143V	Population économiquement active (15-24) (hommes)
EC1144V	Population économiquement active (15-24) (femmes)
EC1145V	Population économiquement active (55-64) (total)
EC1146V	Population économiquement active (55-64) (hommes)
EC1147V	Population économiquement active (55-64) (femmes)
EC1010V	Résidents au chômage
EC1011V	Résidents au chômage (hommes)
EC1012V	Résidents au chômage (femmes)
EC1148V	Résidents au chômage (15-24)
EC1149V	Résidents au chômage (15-24) (hommes)

EC1150V	Résidents au chômage (15-24) (femmes)
EC1151V	Résidents au chômage (55-64)
EC1152V	Résidents au chômage (55-64) (hommes)
EC1153V	Résidents au chômage (55-64) (femmes)
EC1154V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24
EC1155V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24 (hommes)
EC1156V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24 (femmes)
EC1157V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64
EC1158V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64 (hommes)
EC1159V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64 (femmes)
EC1025V	Résidents exerçant une activité indépendante
EC1026V	Résidents exerçant une activité indépendante (hommes)
EC1027V	Résidents exerçant une activité indépendante (femmes)
EC1028V	Résidents exerçant une activité salariée
EC1029V	Résidents exerçant une activité salariée (hommes)
EC1030V	Résidents exerçant une activité salariée (femmes)
EC1034V	Emploi à plein temps (total)
EC1035V	Emploi à plein temps (hommes)
EC1036V	Emploi à plein temps (femmes)
EC1088V	Emploi à temps partiel (total)
EC1089V	Emploi à temps partiel (hommes)
EC1090V	Emploi à temps partiel (femmes)
EC1160V	Emploi à plein temps, 15-24 (total)
EC1161V	Emploi à plein temps, 15-24 (hommes)
EC1162V	Emploi à plein temps, 15-24 (femmes)
EC1163V	Emploi à plein temps, 55-64 (total)
EC1164V	Emploi à plein temps, 55-64 (hommes)
EC1165V	Emploi à plein temps, 55-64 (femmes)
EC1166V	Emploi à temps partiel, 15-24 (total)
EC1167V	Emploi à temps partiel, 15-24 (hommes)
EC1168V	Emploi à temps partiel, 15-24 (femmes)
EC1169V	Emploi à temps partiel, 55-64 (total)
EC1170V	Emploi à temps partiel, 55-64 (hommes)
EC1171V	Emploi à temps partiel, 55-64 (femmes)
EC2001V	Produit intérieur brut de la ville / de la région / du pays
EC2002V	Population résidente totale de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré
EC2015V	Emploi total de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré
EC2021V	Toutes entreprises
EC2003V	Entreprises cotées en bourse ayant leur siège dans les limites de la ville [dans le pays]
EC2004V	Nouvelles entreprises enregistrées au cours de l'année de référence
EC2014V	Dépôts de bilan enregistrés au cours de l'année de référence
EC2006V	Espace de bureau net total au 1 ^{er} janvier
EC2013V	Espace de bureau net vacant au 1 ^{er} janvier
EC2020V	Emploi total / emplois (postes de travail)

EC2008V	Emploi (postes de travail) dans l'agriculture et la pêche (NACE Rév. 1: A-B) & SEC95 A3
EC2009V	Emploi (postes de travail) dans le secteur minier, l'industrie manufacturière et le secteur de l'énergie (NACE Rév. 1: C-E)
EC2022V	Emploi (postes de travail) dans la construction (NACE Rév. 1: F)
EC2010V	Emploi (postes de travail) dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration (NACE Rév. 1: G-H)
EC2023V	Emploi (postes de travail) dans les transports et les communications (NACE Rév. 1: I)
EC2011V	Emploi (postes de travail) dans les services financiers et les activités de service aux entreprises (NACE Rév. 1: J-K)
EC2012V	Emploi (postes de travail) dans la fonction publique, la santé, l'éducation, etc. (NACE Rév. 1: L-P)
EC2016V	Emploi (postes de travail) dans NACE Rév. 1 C-F (SEC95 A3)
EC2017V	Emploi (postes de travail) dans NACE Rév. 1 G-P (SEC95 A3)
EC2018V	Emploi (postes de travail) – salariés
EC2019V	Emploi (postes de travail) – indépendants
EC3039V	Revenu annuel disponible médian des ménages
EC3045V	Revenu des ménages: Quintile 4 (revenus avec 20% de ménages au-dessus et 80% en dessous)
EC3048V	Revenu des ménages: Quintile 3 (revenus avec 40% de ménages au-dessus et 60% en dessous)
EC3051V	Revenu des ménages: Quintile 2 (revenus avec 60% de ménages au-dessus et 40% en dessous)
EC3054V	Revenu des ménages: Quintile 1 (revenus avec 80% de ménages au-dessus et 20% en dessous)
EC3057V	Nombre total de ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié du revenu moyen national
EC3060V	Nombre total de ménages dépendant des prestations de sécurité sociale (>50%)
EC3063V	Personnes dépendant des prestations de sécurité sociale (>50%)
CI1001V	Élections européennes: Électorat total (potentiel)
CI1002V	Élections européennes: Électorat total (inscrit)
CI1003V	Élections européennes: Total des suffrages exprimés
CI1004V	Élections nationales: Électorat total (potentiel)
CI1005V	Élections nationales: Électorat total (inscrit)
CI1006V	Élections nationales: Total des suffrages exprimés
CI1007V	Élections municipales: Électorat total (potentiel)
CI1008V	Élections municipales: Électorat total (inscrit)
CI1009V	Élections municipales: Total des suffrages exprimés
CI1011V	Élections municipales: Électorat de moins de 25 ans
CI1010V	Élections municipales: Total des suffrages exprimés par des électeurs de moins de 25 ans
CI1016V	Nombre total d'élus municipaux
CI1017V	Nombre d'élus municipaux (hommes)
CI1018V	Nombre d'élus municipaux (femmes)
CI2001V	Recettes totales de la municipalité
CI2002V	Recettes de la municipalité provenant des impôts locaux

CI2003V	Recettes de la municipalité provenant de transferts de l'État ou de la région
CI2004V	Recettes de la municipalité provenant de la facturation de services
CI2005V	Recettes de la municipalité provenant d'autres sources
CI2006V	Dépenses totales de la municipalité
CI2007V	Nombre total de personnes directement employées par l'administration locale
CI2008V	Nombre de personnes directement employées par l'administration locale dans l'administration centrale
CI2009V	Nombre de personnes directement employées par l'administration locale dans l'éducation
CI2010V	Nombre de personnes directement employées par l'administration locale dans les services sociaux et de santé
CI2011V	Nombre de personnes directement employées par l'administration locale dans les transports publics
CI2013V	Nombre de personnes directement employées par l'administration locale dans d'autres activités
TE1001V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche
TE1002V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche privée
TE1003V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche publique
TE1029V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en autre crèche, par exemple confessionnelle
TE1005V	Nombre total d'élèves enregistrés pour la dernière année de l'enseignement obligatoire
TE1030V	Élèves quittant l'enseignement obligatoire sans avoir de diplôme
TE1017V	Élèves poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE1018V	Garçons poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE1019V	Filles poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE1031V	Étudiants poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)
TE1032V	Garçons poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)
TE1033V	Filles poursuivant des études de niveau secondaire supérieur et postsecondaire (CITE niveaux 3-4)
TE1026V	Étudiants poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)
TE1027V	Garçons poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)
TE1028V	Filles poursuivant des études supérieures (CITE niveaux 5-6)
TE2016V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (total)
TE2017V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (hommes)
TE2018V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (femmes)
TE2001V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (total)
TE2002V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (hommes)
TE2003V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (femmes)
TE2019V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (total)
TE2020V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (hommes)
TE2021V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (femmes)
TE2022V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (total)
TE2023V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (hommes)
TE2024V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (femmes)

EN1003V	Température moyenne du mois le plus chaud
EN1004V	Température moyenne du mois le plus froid
EN1005V	Précipitations (litres/m ²)
EN1001V	Nombre de jours de pluie par an
EN1002V	Nombre total d'heures d'ensoleillement par jour
EN2001V	Pollution hivernale: Nombre de jours où la concentration de dioxyde de soufre (SO ₂) dépasse 125 µg/m ³
EN2002V	Pollution estivale: Nombre de jours où la concentration d'ozone (O ₃) dépasse 120 µg/m ³
EN2003V	Nombre de jours où la concentration de dioxyde d'azote (NO ₂) dépasse 200 µg/m ³
EN2005V	Nombre de jours où la concentration de particules PM10 dépasse 50 µg/m ³
EN2006V	Concentration de plomb (Pb) dans l'air ambiant en µg/m ³
EN2007V	Nombre de résidents exposés pendant la journée à des niveaux de bruit extérieur supérieurs à 55 dB (A)
EN2008V	Nombre de résidents exposés pendant la nuit à des niveaux de bruit extérieur perturbateurs de sommeil supérieurs à 45 dB (A)
EN2014V	Émissions totales de dioxyde de carbone (CO ₂)
EN2009V	Émissions totales de monoxyde de carbone (CO)
EN2010V	Émissions totales de méthane CH ₄
EN2011V	Émissions totales de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)
EN2012V	Émissions totales de dioxyde de soufre (SO ₂)
EN2013V	Émissions totales de dioxyde d'azote (NO ₂)
EN3001V	Nombre total d'analyses (pour l'ensemble des paramètres) de la qualité de l'eau potable par an
EN3002V	Nombre de mesures par an qui dépassent les valeurs de concentration prescrites
EN3003V	Consommation d'eau totale
EN3004V	Nombre de logements raccordés au réseau d'eau potable
EN3006V	Nombre de logements raccordés au réseau d'assainissement
EN3008V	Nombre de cas de rationnement d'eau, jours par an
EN3009V	Nombre de coupures d'eau programmées, jours par an
EN4001V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale)
EN4002V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) mis en décharge
EN4003V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) incinérés
EN4004V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) recyclés
EN4006V	Quantité annuelle de déchets solides (d'origine domestique et commerciale) éliminés par d'autres moyens
EN4005V	Quantité annuelle de déchets toxiques
EN5003V	Superficie totale (km ²) selon le cadastre
EN5015V	Eau et zones humides
EN5012V	Espaces verts
EN5016V	Terres utilisées à des fins agricoles
EN5017V	Superficie occupée par l'extraction de minerai
EN5018V	Superficie occupée par des activités industrielles et manufacturières
EN5019V	Superficie occupée par le réseau routier
EN5020V	Superficie occupée par le réseau ferroviaire

EN5008V	Superficie occupée par des zones portuaires
EN5009V	Superficie occupée par des aéroports
EN5021V	Superficie occupée par des activités de traitement des eaux
EN5022V	Superficie occupée par des activités d'élimination des déchets
EN5023V	Superficie occupée par des activités commerciales, financières et de service aux entreprises
EN5011V	Superficie occupée par des activités récréatives, de sport et de loisir
EN5004V	Superficie des zones résidentielles / d'habitation
EN5013V	Terrains inutilisés, y compris les sols contaminés ou friches industrielles
EN5014V	Zone urbaine faisant l'objet de mesures spéciales d'aménagement ou de protection
EN5001V	Espaces verts auxquels le public a accès
EN5002V	Population vivant à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert
EN6030V	Consommation totale de produits pétroliers pour le chauffage privé
EN6031V	Consommation totale de produits pétroliers pour le transport privé et commercial
EN6010V	Consommation totale d'électricité
EN6011V	Consommation totale d'électricité par le secteur des transports
EN6012V	Consommation totale d'électricité par le secteur industriel
EN6013V	Consommation totale d'électricité par le secteur résidentiel
EN6014V	Consommation totale d'électricité par le secteur tertiaire (commerce, services)
EN6015V	Consommation totale de gaz naturel
TT1002V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en train/métro
TT1003V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en voiture
TT1004V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en bus
TT1005V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en tramway
TT1006V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en motorcycle
TT1007V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à vélo
TT1008V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à pied
TT1009V	Pourcentage de déplacements domicile-travail par un autre mode
TT1019V	Temps moyen des déplacements domicile-travail (minutes)
TT1062V	Vitesse moyenne de la circulation dans le centre-ville (km/heure) aux heures de pointe
TT1063V	Temps moyen d'attente aux arrêts de bus (minutes) aux heures de pointe
TT1064V	Navetteurs entrant dans la ville pour aller travailler
TT1065V	Navetteurs sortant de la ville pour aller travailler
TT1066V	Longueur du réseau de transports publics (km)
TT1068V	Nombre de kilomètres parcourus dans les transports publics (par jour)
TT1067V	Offre de transports publics: Nombre de places offertes x kilomètres parcourus
TT1057V	Nombre de voitures particulières immatriculées
TT1058V	Accidents de la circulation ayant causé la mort ou des blessures graves
TT1059V	Nombre moyen d'occupants dans une voiture
TT1071V	Accessibilité par air (EU27 = 100)
TT1072V	Accessibilité par air (EU27 = 100)
TT1073V	Accessibilité par route (EU27 = 100)
TT1074V	Accessibilité multimodale (EU27 = 100)
IT1001V	Nombre de ménages équipés d'un PC
IT1002V	Pourcentage de la population de plus de 15 ans utilisant régulièrement l'internet

IT1004V	Nombre de lignes principales de téléphonie dans la ville [dans le pays pour les données nationales]
IT1010V	Ménages disposant d'un accès large bande
IT1005V	Pourcentage de ménages disposant d'un accès à l'internet chez eux
IT1006V	Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement primaire
IT1007V	Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement secondaire
IT1008V	Nombre d'étudiants inscrits dans des filières «TIC» au niveau universitaire ou équivalent
IT1009V	Nombre de points d'accès publics à l'internet (PAPI)
IT2001V	Site web officiel de la ville (Oui/Non)
IT2002V	Nombre de visites du site web officiel de la ville
IT2003V	Nombre de formulaires administratifs pouvant être téléchargés du site web officiel
IT2004V	Nombre de formulaires administratifs pouvant être soumis par voie électronique
IT3001V	Nombre d'unités locales fabriquant des produits du secteur des TIC
IT3002V	Nombre de personnes occupées dans la fabrication de produits du secteur des TIC
IT3003V	Nombre d'unités locales fournissant des services dans le secteur des TIC
IT3004V	Nombre de personnes occupées dans la fourniture de services dans le secteur des TIC
IT3005V	Nombre d'unités locales produisant du contenu pour la société de l'information
IT3006V	Nombre de personnes occupées dans la production de contenu pour la société de l'information
CR1001V	Concerts (par an)
CR1002V	Entrées de concert (par an)
CR1012V	Nombre de places de concert
CR1003V	Nombre de places de cinéma (capacité totale)
CR1005V	Entrées de cinéma (par an)
CR1006V	Nombre de musées
CR1007V	Entrées de musée (par an)
CR1008V	Nombre de théâtres
CR1013V	Nombre de places de théâtre
CR1009V	Entrées de théâtre (par an)
CR1010V	Nombre de bibliothèques publiques (tous points de distribution)
CR1011V	Nombre de prêts de livres et autres médias par les bibliothèques publiques (par an)
CR2001V	Nombre total de nuitées de touristes dans des établissements agréés
CR2009V	Nombre de lits disponibles
CR2004V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche
CR2005V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre total d'arrivées
CR2006V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre d'arrivées par vols intérieurs
CR2007V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre total de départs
CR2008V	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche: nombre de départs par vols intérieurs

3. CITIES Entité géopolitique:

4.	INFO	Code de la ville	Nom de la ville
		Information:	
		value	Chiffre réel
		ref_year	Année de référence
		flags	Drapeaux

luz_v

Variables de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges

Dimensions:

1.	TIME	Période:	
		1989 – 1993	
		1994 – 1998	
		1999 – 2003	
2.	INDIC_UR	Variables de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges	

Code
Description de la variable

DE1001V	Population résidente totale
DE1002V	Population résidente masculine
DE1003V	Population résidente féminine
DE1040V	Population résidente totale 0-4
DE1041V	Population résidente masculine 0-4
DE1042V	Population résidente féminine 0-4
DE1043V	Population résidente totale 5-14
DE1044V	Population résidente masculine 5-14
DE1045V	Population résidente féminine 5-14
DE1046V	Population résidente totale 15-19
DE1047V	Population résidente masculine 15-19
DE1048V	Population résidente féminine 15-19
DE1049V	Population résidente totale 20-24
DE1050V	Population résidente masculine 20-24
DE1051V	Population résidente féminine 20-24
DE1052V	Population résidente totale 25-54
DE1053V	Population résidente masculine 25-54
DE1054V	Population résidente féminine 25-54
DE1025V	Population résidente totale 55-64
DE1026V	Population résidente masculine 55-64
DE1027V	Population résidente féminine 55-64
DE1028V	Population résidente totale 65-74
DE1029V	Population résidente masculine 65-74
DE1030V	Population résidente féminine 65-74
DE1055V	Population résidente totale 75 ans et plus
DE1056V	Population résidente masculine 75 ans et plus
DE1057V	Population résidente féminine 75 ans et plus
DE2001V	Résidents ayant la nationalité du pays

DE2002V	Résidents ayant la nationalité d'un autre État membre de l'UE
DE2003V	Résidents n'ayant pas la nationalité d'un État membre de l'UE
DE2004V	Nationaux nés à l'étranger
DE3001V	Nombre total de ménages
DE3002V	Ménages constitués d'une personne seule (total)
DE3005V	Familles monoparentales (total)
DE3006V	Familles monoparentales (homme avec enfants)
DE3007V	Familles monoparentales (femme avec enfants)
DE3008V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (total)
DE3009V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (hommes)
DE3010V	Ménages constitués d'un retraité (ayant dépassé l'âge de la retraite) vivant seul (femmes)
DE3011V	Ménages avec enfants âgés de 0 à moins de 18 ans
SA1001V	Nombre de logements
SA1004V	Nombre de maisons individuelles
SA1005V	Nombre d'appartements
SA1007V	Nombre de ménages vivant en maison individuelle
SA1008V	Nombre de ménages vivant en appartement
SA1011V	Ménages propriétaires de leur logement
SA1012V	Ménages vivant en logement social
SA1013V	Ménages vivant en location privée
SA1016V	Prix moyen d'un appartement, au m ²
SA1023V	Prix moyen d'une maison individuelle, au m ²
SA1017V	Loyer annuel d'un logement social, au m ²
SA1021V	Loyer annuel moyen d'un appartement, au m ²
SA1024V	Loyer annuel moyen d'une maison individuelle, au m ²
SA1018V	Logements ne disposant pas des commodités élémentaires
SA1019V	Occupation moyenne par logement occupé
SA1025V	Logements conventionnels vides
SA1026V	Logements non conventionnels
SA1022V	Surface habitable moyenne (m ² par personne)
SA2001V	Espérance de vie à la naissance
SA2002V	Espérance de vie à la naissance (hommes)
SA2003V	Espérance de vie à la naissance (femmes)
SA2004V	Mortalité infantile par an
SA2005V	Mortalité infantile par an (garçons)
SA2006V	Mortalité infantile par an (filles)
SA2007V	Nombre de naissances vivantes par an
SA2008V	Nombre de naissances vivantes par an (garçons)
SA2009V	Nombre de naissances vivantes par an (filles)
SA2013V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans
SA2014V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans (hommes)

SA2015V	Nombre de décès par an dus à des maladies cardiaques ou problèmes respiratoires chez les personnes de moins de 65 ans (femmes)
SA2016V	Nombre total de décès de personnes de moins de 65 ans par an
SA2017V	Nombre total de décès d'hommes de moins de 65 ans par an
SA2018V	Nombre total de décès de femmes de moins de 65 ans par an
SA2019V	Nombre total de décès par an
SA2020V	Nombre total de décès par an (hommes)
SA2021V	Nombre total de décès par an (femmes)
SA2022V	Nombre de lits d'hôpital
SA2025V	Nombre de patients hospitalisés
SA2023V	Nombre de médecins (EPT)
SA2024V	Nombre de dentistes (EPT)
SA3001V	Nombre total d'infractions enregistrées dans la ville [dans le pays pour les données nationales]
SA3005V	Nombre de meurtres et de morts violentes
SA3006V	Nombre de vols de voitures
EC1001V	Population économiquement active (total)
EC1002V	Population économiquement active (hommes)
EC1003V	Population économiquement active (femmes)
EC1142V	Population économiquement active (15-24) (total)
EC1143V	Population économiquement active (15-24) (hommes)
EC1144V	Population économiquement active (15-24) (femmes)
EC1145V	Population économiquement active (55-64) (total)
EC1146V	Population économiquement active (55-64) (hommes)
EC1147V	Population économiquement active (55-64) (femmes)
EC1010V	Résidents au chômage
EC1011V	Résidents au chômage (hommes)
EC1012V	Résidents au chômage (femmes)
EC1148V	Résidents au chômage (15-24)
EC1149V	Résidents au chômage (15-24) (hommes)
EC1150V	Résidents au chômage (15-24) (femmes)
EC1151V	Résidents au chômage (55-64)
EC1152V	Résidents au chômage (55-64) (hommes)
EC1153V	Résidents au chômage (55-64) (femmes)
EC1154V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24
EC1155V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24 (hommes)
EC1156V	Au chômage depuis plus de six mois, 15-24 (femmes)
EC1157V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64
EC1158V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64 (hommes)
EC1159V	Au chômage depuis plus d'un an, 55-64 (femmes)
EC2001V	Produit intérieur brut de la ville / de la région / du pays
EC2002V	Population résidente totale de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré
EC2015V	Emploi total de la région [du pays] correspondant au PIB déclaré
EC3039V	Revenu annuel disponible médian des ménages
EC3045V	Revenu des ménages: Quintile 4 (revenus avec 20% de ménages au-dessus et 80% en dessous)

EC3048V	Revenu des ménages: Quintile 3 (revenus avec 40% de ménages au-dessus et 60% en dessous)
EC3051V	Revenu des ménages: Quintile 2 (revenus avec 60% de ménages au-dessus et 40% en dessous)
EC3054V	Revenu des ménages: Quintile 1 (revenus avec 80% de ménages au-dessus et 20% en dessous)
EC3057V	Nombre total de ménages dont les revenus sont inférieurs à la moitié du revenu moyen national
EC3060V	Nombre total de ménages dépendant des prestations de sécurité sociale (>50%)
EC3063V	Personnes dépendant des prestations de sécurité sociale (>50%)
TE1001V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche
TE1002V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche privée
TE1003V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en crèche publique
TE1029V	Nombre d'enfants de 0 à 4 ans en autre crèche, par exemple confessionnelle
TE1005V	Nombre total d'élèves inscrits pour la dernière années d'enseignement obligatoire
TE1030V	Élèves quittant l'enseignement obligatoire sans avoir de diplôme
TE1017V	Élèves poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE1018V	Garçons poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE1019V	Filles poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire
TE2016V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (total)
TE2017V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (hommes)
TE2018V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 1 (femmes)
TE2001V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (total)
TE2002V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (hommes)
TE2003V	Nombre de résidents ayant le niveau d'études CITE 2 (femmes)
TE2019V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (total)
TE2020V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (hommes)
TE2021V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 3 et 4 (femmes)
TE2022V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (total)
TE2023V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (hommes)
TE2024V	Nombre de résidents ayant les niveaux d'études CITE 5 et 6 (femmes)
EN5003V	Superficie totale (km ²) selon le cadastre
EN5015V	Eau et zones humides
EN5012V	Espaces verts
EN5016V	Terres utilisées à des fins agricoles
EN5017V	Superficie occupée par l'extraction de minerai
EN5018V	Superficie occupée par des activités industrielles et manufacturières
EN5019V	Superficie occupée par le réseau routier
EN5020V	Superficie occupée par le réseau ferroviaire
EN5008V	Superficie occupée par des zones portuaires
EN5009V	Superficie occupée par des aéroports
EN5021V	Superficie occupée par des activités de traitement des eaux
EN5022V	Superficie occupée par des activités d'élimination des déchets
EN5023V	Superficie occupée par des activités commerciales, financières et de service aux entreprises
EN5011V	Superficie occupée par des activités récréatives, de sport et de loisir

EN5004V	Superficie des zones résidentielles / d'habitation
EN5013V	Terrains inutilisés, y compris les sols contaminés ou friches industrielles
EN5014V	Zone urbaine faisant l'objet de mesures spéciales d'aménagement ou de protection
EN5001V	Espaces verts auxquels le public a accès
EN5002V	Population vivant à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert
TT1002V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en train/métro
TT1003V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en voiture
TT1004V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en bus
TT1005V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en tramway
TT1006V	Pourcentage de déplacements domicile-travail en motorcycle
TT1007V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à vélo
TT1008V	Pourcentage de déplacements domicile-travail à pied
TT1009V	Pourcentage de déplacements domicile-travail par un autre mode
TT1019V	Temps moyen des déplacements domicile-travail (minutes)
TT1063V	Temps moyen d'attente aux arrêts de bus (minutes) aux heures de pointe
TT1066V	Longueur du réseau de transports publics (km)
TT1057V	Nombre de voitures particulières immatriculées
TT1058V	Accidents de la circulation ayant causé la mort ou des blessures graves
TT1071V	Accessibilité par air (EU27 = 100)
TT1072V	Accessibilité par air (EU27 = 100)
TT1073V	Accessibilité par route (EU27 = 100)
TT1074V	Accessibilité multimodale (EU27 = 100)

3.	CITIES	Entité géopolitique:	
		Code LUZ	Nom de la zone urbaine plus large
4.	INFO	Information:	
		value	Chiffre réel
		ref_year	Année de référence
		flags	Drapeaux

B. Indicateurs

city_i Indicateurs de l'audit urbain pour la ville proprement dite et le «noyau» plus données nationales

Dimensions:

1.	TIME	Période:
		1989 – 1993
		1994 – 1998
		1999 – 2003
2.	INDIC_UR	Indicateurs des villes de l'audit urbain

Code	Description de l'indicateur	Numérateur	Dénominateur
DE1001I	Population résidente totale	DE1001V	-
DE1011I	Population totale en âge de travailler	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V	-
DE1040I	Proportion de la population totale âgée de 0 à 4 ans	DE1040V	DE1001V
DE1043I	Proportion de la population totale âgée de 5 à 14 ans	DE1043V	DE1001V
DE1046I	Proportion de la population totale âgée de 15 à 19 ans	DE1046V	DE1001V
DE1049I	Proportion de la population totale âgée de 20 à 24 ans	DE1049V	DE1001V
DE1052I	Proportion de la population totale âgée de 25 à 54 ans	DE1052V	DE1001V
DE1025I	Proportion de la population totale âgée de 55 à 64 ans	DE1025V	DE1001V
DE1028I	Proportion de la population totale âgée de 65 à 74 ans	DE1028V	DE1001V
DE1055I	Proportion de la population totale âgée de 75 ans et plus	DE1055V	DE1001V
DE1003I	Proportion de femmes dans la population totale	DE1003V	DE1002V
DE1057I	Proportion de femmes dans la population âgée de 75 ans et plus	DE1057V	DE1056V
DE1061I	Mouvement de la population totale en 1 an	DE1001V (t)	DE1001V (t-1)
DE1062I	Mouvement de la population totale en 5 ans	DE1001V (t)	nSQR(DE1001V) (t-n)
DE1058I	Dépendance démographique: (<20 + >65) / 20-64 ans	DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1028V + DE1055V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE1059I	Dépendance démographique des jeunes: <20 / 20-64 ans	DE1040V + DE1043V + DE1046V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE1060I	Dépendance démographique des personnes âgées: > 65 / 20-64 ans	DE1028V + DE1055V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE2001I	Nationaux en proportion de la population totale	DE2001V	DE1001V
DE2002I	Ressortissants UE en proportion de la population totale	DE2002V	DE1001V
DE2003I	Ressortissants de pays hors UE en proportion de la population totale	DE2003V	DE1001V
DE2004I	Nationaux nés à l'étranger en proportion de la population totale	DE2004V	DE1001V
DE3003I	Nombre total de ménages	DE3001V	-
DE3001I	Taille moyenne des ménages	DE1001V	DE3001V
DE3002I	Proportion de ménages constitués d'une personne vivant seule	DE3002V	DE3001V
DE3005I	Proportion de ménages constitués d'une famille monoparentale	DE3005V	DE3001V
DE3006I	Ménages monoparentaux hommes / femmes	DE3006V	DE3007V
DE3008I	Proportion de ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule	DE3008V	DE3001V

DE3009I	Ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule: hommes / femmes	DE3009V	DE3010V
DE3011I	Proportion de ménages avec enfants de 0 à 17 ans	DE3011V	DE3001V
DE3012I	Nationaux ayant emménagé dans la ville au cours des 2 dernières années / proportion de la population	DE3012V	DE1001V
DE3013I	Ressortissants UE ayant emménagé dans la ville au cours des 2 dernières années / proportion de la population	DE3013V	DE1001V
DE3014I	Ressortissants de pays hors UE ayant emménagé dans la ville au cours des 2 dernières années / proportion de la population	DE3014V	DE1001V
SA1001I	Nombre de logements	SA1001V	-
SA1015I	Nombre de sans domicile / population résidente totale	SA1015V	DE1001V
SA1016I	Prix moyen d'un appartement, au m ²	SA1016V	-
SA1023I	Prix moyen d'une maison individuelle, au m ²	SA1023V	-
SA1036I	Prix moyen d'un appartement, au m ² /revenu médian des ménages	SA1016V	EC3039V
SA1021I	Loyer annuel moyen d'un appartement, au m ²	SA1021V	-
SA1024I	Loyer annuel moyen d'une maison individuelle, au m ²	SA1024V	-
SA1037I	Prix moyen par rapport au loyer moyen d'un appartement	SA1016V	SA1021V
SA1038I	Prix moyen par rapport au loyer moyen d'une maison individuelle	SA1023V	SA1024V
SA1017I	Loyer annuel moyen d'un logement social, au m ²	SA1017V	-
SA1039I	Loyer moyen d'un logement social par rapport au revenu médian des ménages.	SA1017V	EC3039V
SA1018I	Proportion de logements ne disposant pas des commodités élémentaires	SA1018V	SA1001V
SA1011I	Proportion de ménages vivant dans leur propre logement	SA1011V	DE3001V
SA1012I	Proportion de ménages vivant en logement social	SA1012V	DE3001V
SA1013I	Proportion de ménages vivant en location privée	SA1013V	DE3001V
SA1007I	Proportion de ménages vivant en maison individuelle	SA1007V	DE3001V
SA1008I	Proportion de ménages vivant en appartement	SA1008V	DE3001V
SA1026I	Proportion de logements non conventionnels	SA1026V	SA1001V
SA1019I	Occupation moyenne par logement occupé	SA1019V	-
SA1022I	Superficie d'habitation moyenne par personne, en m ²	SA1022V	-
SA1025I	Logements conventionnels vides en proportion du nombre total de logements	SA1025V	SA1001V
SA2001I	Espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes.	SA2001V	-
SA2013I	Taux de mortalité des < 65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2013V	DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V

SA2014I	Taux de mortalité des hommes < 65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2014V	DE1041V + DE1044V + DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V
SA2015I	Taux de mortalité des femmes <65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2015V	DE1042V + DE1045V + DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V
SA2022I	Nombre de lits d'hôpital pour 1000 résidents	SA2022V*1000	DE1001V
SA2023I	Nombre de docteurs pour 1000 résidents	SA2023V*1000	DE1001V
SA2024I	Nombre de dentistes pour 1000 résidents	SA2024V*1000	DE1001V
SA3001I	Nombre d'infractions enregistrées pour 1000 résidents	SA3001V*1000	DE1001V
SA3005I	Nombre de meurtres et de morts violentes pour 1000 résidents	SA3005V*1000	DE1001V
SA3006I	Nombre de vols de voitures pour 1000 résidents	SA3006V*1000	DE1001V
EC1201I	Variation annuelle moyenne de l'emploi sur 5 ans	EC1001V(t)- EC1001V(t-n)	nSQR(EC1001V - EC1001V)(t-n)
EC1010I	Nombre de chômeurs	EC1010V	-
EC1020I	Taux de chômage	EC1010V	EC1001V
EC1011I	Taux de chômage – hommes	EC1011V	EC1002V
EC1012I	Taux de chômage – femmes	EC1012V	EC1003V
EC1148I	Proportion de résidents au chômage 15-24	EC1148V	EC1142V
EC1149I	Proportion de résidents au chômage, hommes 15-24	EC1149V	EC1143V
EC1150I	Proportion de résidents au chômage, femmes 15-24	EC1150V	EC1144V
EC1151I	Proportion de résidents au chômage 55-64	EC1151V	EC1145V
EC1152I	Proportion de résidents au chômage, hommes 55-64	EC1152V	EC1146V
EC1153I	Proportion de résidents au chômage, femmes 55-64	EC1153V	EC1147V
EC1154I	Proportion de chômeurs de longue durée (>6 mois) 15-25	EC1154V	EC1148V
EC1155I	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – hommes	EC1155V	EC1149V
EC1156I	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – femmes	EC1156V	EC1150V
EC1157I	Proportion de chômeurs de longue durée (>1 an) 55-25	EC1157V	EC1151V
EC1158I	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – hommes	EC1158V	EC1152V
EC1159I	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – femmes	EC1159V	EC1153V
EC1202I	Proportion de chômeurs de moins de 25 ans	EC1148V	EC1010V
EC1034I	Ratio de l'emploi par la population en âge de travailler	EC1034V + EC1088V	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V

EC1035I	Ratio de l'emploi par la population en âge de travailler – hommes	EC1035V + EC1089V	DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V
EC1036I	Ratio de l'emploi par la population en âge de travailler – femmes	EC1036V + EC1090V	DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V
EC1025I	Taux de travailleurs indépendants (résidents)	EC1025V	EC1001V
EC1026I	Taux de travailleurs indépendants (résidents) – hommes	EC1026V	EC1001V
EC1027I	Taux de travailleurs indépendants (résidents) – femmes	EC1027V	EC1001V
EC1001I	Taux d'activité	EC1001V	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V
EC1002I	Taux d'activité – hommes	EC1002V	DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V
EC1003I	Taux d'activité – femmes	EC1003V	DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V
EC1142I	Taux d'activité 15-24	EC1142V	DE1046V + DE1049V
EC1143I	Taux d'activité 15-24 – hommes	EC1143V	DE1047V + DE1050V
EC1144I	Taux d'activité 15-24 – femmes	EC1144V	DE1048V + DE1051V
EC1145I	Taux d'activité 55-64	EC1145V	DE1025V
EC1146I	Taux d'activité 55-64 – hommes	EC1146V	DE1026V
EC1147I	Taux d'activité 55-64 – femmes	EC1147V	DE1027V
EC1088I	Proportion de travailleurs à temps partiel	EC1088V	EC1088V + EC1034V
EC1089I	Proportion de travailleurs à temps partiel – hommes	EC1089V	EC1089V + EC1035V
EC1090I	Proportion de travailleurs à temps partiel – femmes	EC1090V	EC1090V + EC1036V
EC1166I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 15-24	EC1166V	EC1166V + EC1160V
EC1167I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 15-24 – hommes	EC1167V	EC1167V + EC1161V
EC1168I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 15-24 – femmes	EC1168V	EC1168V + EC1162V
EC1169I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 55-64	EC1169V	EC1169V + EC1163V

EC1170I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 55-64 – hommes	EC1170V	EC1170V + EC1164V
EC1171I	Proportion de travailleurs à temps partiel, 55-64 – femmes	EC1171V	EC1171V + EC1165V
EC2001I	PIB par habitant	EC2001V	EC2002V
EC2015I	PIB par personne occupée	EC2001V	EC2015V
EC2003I	Nombre d'entreprises cotées en bourse ayant leur siège dans la ville	EC2003V	-
EC2008I	Proportion de l'emploi dans l'agriculture et la pêche	EC2008V	EC2020V
EC2016I	Proportion de l'emploi dans les mines, l'industrie manufacturière, le secteur énergétique et la construction	EC2016V	EC2020V
EC2017I	Proportion de l'emploi dans les activités G-P (NACE Rév. 1)	EC2017V	EC2020V
EC2009I	Proportion de l'emploi dans les activités C-E (NACE Rév. 1)	EC2009V	EC2020V
EC2022I	Proportion de l'emploi dans la construction	EC2022V	EC2020V
EC2010I	Proportion de l'emploi dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration	EC2010V	EC2020V
EC2023I	Proportion de l'emploi dans les transports et les communications	EC2023V	EC2020V
EC2011I	Proportion de l'emploi dans la finance et les services aux entreprises	EC2011V	EC2020V
EC2012I	Proportion de l'emploi dans l'administration publique, la santé et l'éducation	EC2012V	EC2020V
EC2018I	Proportion des emplois – salariés uniquement	EC2018V	EC2020V
EC2019I	Proportion des emplois – indépendants uniquement	EC2019V	EC2020V
EC2020I	Nombre moyen d'emplois par entreprise	EC2020V	EC2021V
EC2014I	Proportion d'entreprises en faillite	EC2014V	EC2021V
EC2004I	Nouvelles entreprises enregistrées en proportion des entreprises existantes	EC2004V	EC2021V
EC2013I	Espace de bureau net qui est vacant	EC2013V	-
EC2033I	Proportion de l'espace de bureau net qui est vacant	EC2013V	EC2006V
EC3039I	Revenu annuel disponible médian des ménages	EC3039V	-
EC3054I	Ratio du premier au quatrième quintile de revenus	EC3054V	EC3045V
EC3057I	Pourcentage de ménages disposant de moins de la moitié du revenu moyen national	EC3057V	DE3001V
EC3060I	Proportion de ménages dépendant de la sécurité sociale	EC3060V	DE3001V
EC3063I	Proportion de personnes dépendant de la sécurité sociale	EC3063V	DE1001V
CI1003I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections européennes	CI1003V	CI1002V
CI1006I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections nationales	CI1006V	CI1005V
CI1009I	Proportion de l'électorat enregistré votant aux élections municipales	CI1009V	CI1008V
CI1002I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections européennes	CI1002V	CI1001V

CI1005I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections nationales	CI1005V	CI1004V
CI1008I	Proportion de l'électorat potentiel inscrite pour les élections municipales	CI1008V	CI1007V
CI1010I	Proportion des jeunes (<25 ans) votant aux élections municipales	CI1010V	CI1011V
CI1016I	Nombre d'élus municipaux	CI1016V	-
CI1026I	Nombre d'élus municipaux pour 1000 résidents	CI1016V*1000	DE1001V
CI1018I	Pourcentage d'élus municipaux qui sont des femmes	CI1018V	CI1016V
CI2006I	Dépenses annuelles des autorités municipales par résident	CI2006V	DE1001V
CI2101I	Dépenses annuelles des autorités municipales par rapport au PIB de la ville	CI2006V	EC2001V
CI2002I	Proportion des recettes municipales provenant des impôts locaux	CI2002V	CI2001V
CI2003I	Proportions des recettes municipales provenant de transferts de l'État ou de la région	CI2003V	CI2001V
CI2004I	Proportions des recettes municipales provenant de la facturation de services.	CI2004V	CI2001V
CI2005I	Proportion des recettes municipales provenant d'autres sources	CI2005V	CI2001V
CI2007I	Résidents occupés par l'administration locale / main-d'œuvre	CI2007V	EC2020V
CI2008I	Salariés dans l'administration locale (centrale) / main d'œuvre	CI2008V	EC2020V
CI2009I	Salariés dans l'administration locale (enseignement) / main d'œuvre	CI2009V	EC2020V
CI2010I	Salariés dans l'administration locale (santé) / main d'œuvre	CI2010V	EC2020V
CI2011I	Salariés dans l'administration locale (transports) / main d'œuvre	CI2011V	EC2020V
CI2013I	Salariés dans l'administration locale (autres) / main d'œuvre	CI2013V	EC2020V
TE1001I	Enfants de 0 à 4 ans en crèche (publique ou privée) pour 1000 enfants	TE1001V*1000	DE1040V
TE1003I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en crèche publique	TE1003V	TE1001V
TE1002I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en crèche privée	TE1002V	TE1001V
TE1029I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en autre crèche (par exemple, confessionnelle)	TE1029V	TE1001V
TE1030I	Proportion d'élèves ne terminant pas l'enseignement obligatoire	TE1030V	TE1005V
TE1017I	Proportion d'élèves poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire	TE1017V	TE1005V
TE1026I	Étudiant dans l'enseignement supérieur pour 1000 résidents	TE1026V*1000	DE1001V
TE2016I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1	TE2016V	DE1001V
TE2017I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1 – hommes	TE2017V	DE1002V
TE2018I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1 – femmes	TE2018V	DE1003V
TE2001I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2	TE2001V	DE1001V

TE2002I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2 – hommes	TE2002V	DE1002V
TE2003I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2 – femmes	TE2003V	DE1003V
TE2019I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4	TE2019V	DE1001V
TE2020I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4 – hommes	TE2020V	DE1002V
TE2021I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4 – femmes	TE2021V	DE1003V
TE2022I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6	TE2022V	DE1001V
TE2023I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6 – hommes	TE2023V	DE1002V
TE2024I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6 – femmes	TE2024V	DE1003V
EN1001I	Nombre de jours de pluie par an	EN1001V	-
EN1002I	Nombre moyen d'heures d'ensoleillement par jour	EN1002V	-
EN1003I	Température moyenne du mois le plus chaud	EN1003V	-
EN1004I	Température moyenne du mois le plus froid	EN1004V	-
EN1005I	Pluviosité (litres/m ²) au cours de l'année de référence	EN1005V	-
EN2001I	Pollution hivernale: Nombre de jours où la concentration de SO ₂ dépasse 125µg/m ³	EN2001V	-
EN2002I	Pollution estivale: Nombre de jour où la concentration d'ozone (O ₃) dépasse 120µg/m ³	EN2002V	-
EN2003I	Nombre de jours où la concentration de NO ₂ dépasse 200mg/m ³	EN2003V	-
EN2005I	Nombre de jours où la concentration de particules PM10 dépasse 50 µg/m ³	EN2005V	-
EN2006I	Concentration de plomb (Pb) dans l'air ambiant en µg/m ³	EN2006V	-
EN2014I	Émissions totales de dioxyde de carbone (CO ₂)	EN2014V	-
EN2009I	Émissions totales de monoxyde de carbone (CO)	EN2009V	-
EN2010I	Émissions totales de méthane (CH ₄)	EN2010V	-
EN2011I	Émissions de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)	EN2011V	-
EN2012I	Émissions totales de dioxyde de soufre (SO ₂)	EN2012V	-
EN2013I	Émissions totales de dioxyde d'azote (NO ₂)	EN2013V	-
EN2007I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit diurnes >55 dB (A)	EN2007V	DE1001V
EN2008I	Proportion de résidents exposés à des niveaux de bruit nocturnes >45 dB (A)	EN2008V	DE1001V
EN2024I	Émissions de CO ₂ par habitant	EN2014V	DE1001V
EN3003I	Consommation d'eau (m ³ par an) par habitant	EN3003V	DE1001V
EN3004I	% de logements raccordés au réseau d'eau potable	EN3004V	SA1001V
EN3006I	% de logements raccordés au réseau d'assainissement	EN3006V	SA1001V
EN3008I	Nombre de cas de rationnement d'eau, jours par an	EN3008V	-
EN3009I	Nombre de coupures d'eau programmées, jours par an	EN3009V	-
EN4001I	Déchets solides collectés par habitant et par an	EN4001V	DE1001V

EN4002I	Proportion de déchets solides mis en décharge	EN4002V	EN4001V
EN4003I	Proportion de déchets solides incinérés	EN4003V	EN4001V
EN4004I	Proportion de déchets solides recyclés	EN4004V	EN4001V
EN4006I	Proportion de déchets solides éliminés par d'autres méthodes	EN4006V	EN4001V
EN4005I	Quantité annuelle de déchets toxiques par habitant	EN4005V	DE1001V
EN5003I	Superficie totale (km ²) selon le cadastre	EN5003V	-
EN5001I	Superficie d'espaces verts auxquels le public a accès, par habitant	EN5001V*10000	DE1001V
EN5002I	Proportion de la population habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert	EN5002V	DE1001V
EN5012I	Proportion de la superficie occupée par des espaces verts	EN5012V	EN5003V
EN5016I	Proportion de la superficie occupée par des activités agricoles	EN5016V	EN5003V
EN5017I	Proportion de la superficie occupée par des exploitations minières	EN5017V	EN5003V
EN5018I	Proportion de la superficie occupée par des activités industrielles et manufacturières	EN5018V	EN5003V
EN5019I	Proportion de la superficie occupée par le réseau routier	EN5019V	EN5003V
EN5020I	Proportion de la superficie occupée par le réseau ferroviaire	EN5020V	EN5003V
EN5008I	Proportion de la superficie occupée par des zones portuaires	EN5008V	EN5003V
EN5009I	Proportion de la superficie occupée par des aéroports	EN5009V	EN5003V
EN5021I	Proportion de la superficie occupée par des activités de traitement de l'eau	EN5021V	EN5003V
EN5022I	Proportion de la superficie occupée par des activités d'élimination des déchets	EN5022V	EN5003V
EN5023I	Proportion de la superficie occupée par des activités commerciales et de service aux entreprises	EN5023V	EN5003V
EN5011I	Proportion de la superficie occupée par des activités sportives et de loisirs	EN5011V	EN5003V
EN5004I	Proportion de la superficie occupée par des zones résidentielles / d'habitation	EN5004V	EN5003V
EN5013I	Proportion de la superficie inutilisée, y compris les terrains contaminés	EN5013V	EN5003V
EN5014I	Proportion de la superficie urbaine faisant l'objet de mesures spéciales de conservation	EN5014V	EN5003V
EN5101I	Densité de la population: population résidente totale par km carré	DE1001V	EN5003V
EN5102I	Densité résidentielle nette – population par la superficie résidentielle	DE1001V	EN5004V
EN6010I	Consommation d'électricité par habitant (1000 kWh)	EN6010V	DE1001V
EN6015I	Consommation de gaz par habitant (Mtep)	EN6015V	DE1001V
EN6011I	Part de l'utilisation d'électricité dans le secteur des transports	EN6011V	EN6010V
EN6012I	Part de l'utilisation d'électricité dans l'industrie	EN6012V	EN6010V
EN6013I	Part de l'utilisation d'électricité dans le secteur domestique	EN6013V	EN6010V
EN6014I	Part de l'utilisation d'électricité dans le secteur commercial	EN6014V	EN6010V
TT1002I	Proportion de déplacements domicile-travail en train/métro	TT1002V	-

TT1003I	Proportion de déplacements domicile-travail en voiture	TT1003V	-
TT1004I	Proportion de déplacements domicile-travail en bus	TT1004V	-
TT1005I	Proportion de déplacements domicile-travail en tram	TT1005V	-
TT1006I	Proportion de déplacements domicile-travail en motocycle	TT1006V	-
TT1007I	Proportion de déplacements domicile-travail à vélo	TT1007V	-
TT1008I	Proportion de déplacements domicile-travail à pied	TT1008V	-
TT1009I	Proportion de déplacements domicile-travail par un autre mode	TT1009V	-
TT1059I	Nombre moyen d'occupants dans une voiture	TT1059V	-
TT1057I	Nombre de voitures immatriculées pour 1000 habitants	TT1057V*1000	DE1001V
TT1058I	Accidents de circulation (décès ou blessures graves) pour 1000 habitants	TT1058V*1000	DE1001V
TT1064I	Proportion de navetteurs entrant dans la ville pour aller travailler	TT1064V	EC2020V
TT1065I	Proportion de navetteurs sortant de la ville pour aller travailler	TT1065V	EC1034V + EC1088V
TT1019I	Temps moyen des déplacements domicile-travail	TT1019V	-
TT1062I	Vitesse moyenne de la circulation dans le centre-ville aux heures de pointe	TT1062V	-
TT1063I	Temps moyen d'attente aux arrêts de bus aux heures de pointe	TT1063V	-
TT1066I	Longueur du réseau de transports publics en proportion de la superficie	TT1066V	EN5003V
TT1076I	Longueur du réseau de transports publics par habitant	TT1066V	DE1001V
TT1101I	Ratio de la population le jour et la nuit	EC2020V	EC1034V + EC1088V
TT1068I	Nombre total de kilomètres parcourus dans les transports publics par habitant et par jour	TT1068V	DE1001V
TT1071I	Accessibilité par air (EU27 = 100)	TT1071V	-
TT1072I	Accessibilité par air (EU27 = 100)	TT1072V	-
TT1073I	Accessibilité par route (EU27 = 100)	TT1073V	-
TT1074I	Accessibilité multimodale (EU27 = 100)	TT1074V	-
IT1001I	Proportion de ménages équipés d'un PC	IT1001V	DE3001V
IT1010I	Proportion de ménages ayant un accès large bande	IT1010V	DE3001V
IT1006I	Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement primaire	IT1006V	-
IT1005I	Pourcentage de ménages disposant d'un accès à l'internet chez eux	IT1005V	-
IT1007I	Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement secondaire	IT1007V	-
IT1008I	Nombre d'étudiants en TIC	IT1008V	-
IT1009I	Nombre de points d'accès publics à l'internet	IT1009V	-
IT2001I	Site web officiel de la ville	IT2001V	-
IT2004I	Nombre de formulaires administratifs qui peuvent être soumis par voie électronique	IT2004V	-
IT2002I	Nombre de consultations du site web de la ville	IT2002V	-

IT3001I	Proportion d'entreprises locales qui produisent des produits TIC	IT3001V	EC2021V
IT3002I	Pourcentage de la main d'œuvre fabriquant des produits TIC	IT3002V	EC2020V
IT3004I	Pourcentage de la main d'œuvre fournissant des services TIC	IT3004V	EC2020V
IT3006I	Pourcentage de la main d'œuvre produisant du contenu TIC	IT3006V	EC2020V
CR1005I	Nombre d'entrées de cinéma par habitant et par an	CR1005V	DE1001V
CR1003I	Nombre de places de cinéma pour 1000 habitants	CR1003V*1000	DE1001V
CR1001I	Nombre de concerts pour 1000 résidents	CR1001V*1000	DE1001V
CR1002I	Nombre d'entrées de concert par habitant et par an	CR1002V	DE1001V
CR1008I	Nombre de théâtres	CR1008V	-
CR1009I	Nombre d'entrées de théâtre par habitant et par an	CR1009V	DE1001V
CR1006I	Nombre de musées	CR1006V	-
CR1007I	Nombre d'entrées de musée par habitant et par an	CR1007V	DE1001V
CR1010I	Nombre de bibliothèques	CR1010V	-
CR1011I	Nombre total de prêts de livres ou autres média par habitant	CR1011V	DE1001V
CR1012I	Nombre de places de concert par habitant	CR1012V	DE1001V
CR1013I	Nombre de places de théâtre par habitant	CR1013V	DE1001V
CR2001I	Nombre de nuitées de touristes dans des établissements agréés par an	CR2001V	-
CR2011I	Nuitées de touristes par rapport à la population résidente	CR2001V	DE1001V
CR2014I	Nombre de passagers aériens par habitant	CR2004V	DE1001V
CR2101I	Taux moyen d'occupation de la capacité d'hébergement	CR2001V	CR2009V
CR2009I	Nombre de lits disponibles	CR2009V	-
CR2004I	Nombre de passagers aériens utilisant l'aéroport le plus proche	CR2004V	-
CR2005I	Part des départs internationaux depuis l'aéroport le plus proche	CR2007V-CR2008V	CR2007V

3.	CITIES	Entité géopolitique: Code de la ville	Nom de la ville
4.	INFO	Information: value flags	Chiffre réel Drapeaux

luz_i Indicateurs de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges

Dimensions:

1.	TIME	Période: 1989 – 1993 1994 – 1998 1999 – 2003
2.	INDIC_UR	Indicateurs de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges

Code	Description de l'indicateur	Numérateur	Dénominateur
DE1001I	Population résidente totale	DE1001V	-

DE1011I	Population totale en âge de travailler	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V	-
DE1040I	Proportion de la population totale âgée de 0 à 4 ans	DE1040V	DE1001V
DE1043I	Proportion de la population totale âgée de 5 à 14 ans	DE1043V	DE1001V
DE1046I	Proportion de la population totale âgée de 15 à 19 ans	DE1046V	DE1001V
DE1049I	Proportion de la population totale âgée de 20 à 24 ans	DE1049V	DE1001V
DE1052I	Proportion de la population totale âgée de 25 à 54 ans	DE1052V	DE1001V
DE1025I	Proportion de la population totale âgée de 55 à 64 ans	DE1025V	DE1001V
DE1028I	Proportion de la population totale âgée de 65 à 74 ans	DE1028V	DE1001V
DE1055I	Proportion de la population totale âgée de 75 ans et plus	DE1055V	DE1001V
DE1003I	Proportion de femmes dans la population totale	DE1003V	DE1002V
DE1057I	Proportion de femmes dans la population âgée de 75 ans et plus	DE1057V	DE1056V
DE1061I	Mouvement de la population totale en 1 an	DE1001V (t)	DE1001V (t-1)
DE1062I	Mouvement de la population totale en 5 ans	DE1001V (t)	nSQR(DE1001V) (t-n)
DE1058I	Dépendance démographique: (<20 + >65) / 20-64 ans	DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1028V + DE1055V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE1059I	Dépendance démographique des jeunes: <20 / 20-64 ans	DE1040V + DE1043V + DE1046V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE1060I	Dépendance démographique des personnes âgées: > 65 / 20-64 ans	DE1028V + DE1055V	DE1049V + DE1052V + DE1025V
DE2001I	Nationaux en proportion de la population totale	DE2001V	DE1001V
DE2002I	Ressortissants UE en proportion de la population totale	DE2002V	DE1001V
DE2003I	Ressortissants de pays hors UE en proportion de la population totale	DE2003V	DE1001V
DE2004I	Nationaux nés à l'étranger en proportion de la population totale	DE2004V	DE1001V
DE3003I	Nombre total de ménages	DE3001V	-
DE3001I	Taille moyenne des ménages	DE1001V	DE3001V
DE3002I	Proportion de ménages constitués d'une personne vivant seule	DE3002V	DE3001V
DE3005I	Proportion de ménages constitués d'une famille monoparentale	DE3005V	DE3001V
DE3006I	Ménages monoparentaux homme / femme	DE3006V	DE3007V
DE3008I	Proportion de ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule	DE3008V	DE3001V
DE3009I	Ménages de retraités isolés: homme/femme	DE3009V	DE3010V
DE3011I	Proportion de ménages avec enfants de 0 à 17 ans	DE3011V	DE3001V
SA1001I	Nombre de logements	SA1001V	-
SA1016I	Prix moyen d'un appartement, au m ²	SA1016V	-

SA1023I	Prix moyen d'une maison individuelle, au m ²	SA1023V	-
SA1036I	Prix moyen d'un appartement, au m ² /revenu médian des ménages	SA1016V	EC3039V
SA1021I	Loyer annuel moyen d'un appartement, au m ²	SA1021V	-
SA1024I	Loyer annuel moyen d'une maison individuelle, au m ²	SA1024V	-
SA1037I	Prix moyen par rapport au loyer moyen d'un appartement	SA1016V	SA1021V
SA1038I	Prix moyen par rapport au loyer moyen d'une maison individuelle	SA1023V	SA1024V
SA1017I	Loyer annuel moyen d'un logement social, au m ²	SA1017V	-
SA1039I	Loyer moyen d'un logement social par rapport au revenu médian des ménages.	SA1017V	EC3039V
SA1018I	Proportion de logements ne disposant pas des commodités élémentaires	SA1018V	SA1001V
SA1011I	Proportion de ménages propriétaires de leur logement	SA1011V	DE3001V
SA1012I	Proportion de ménages vivant en logement social	SA1012V	DE3001V
SA1013I	Proportion de ménages vivant en location privée	SA1013V	DE3001V
SA1007I	Proportion de ménages vivant en maison individuelle	SA1007V	DE3001V
SA1008I	Proportion de ménages vivant en appartement	SA1008V	DE3001V
SA1026I	Proportion de logements non conventionnels	SA1026V	SA1001V
SA1019I	Occupation moyenne par logement occupé	SA1019V	-
SA1022I	Superficie d'habitation moyenne par personne, en m ²	SA1022V	-
SA1025I	Logements conventionnels vides en proportion du nombre total de logements	SA1025V	SA1001V
SA2001I	Espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes.	SA2001V	-
SA2013I	Taux de mortalité des < 65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2013V	DE1040V + DE1043V + DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V
SA2014I	Taux de mortalité des hommes < 65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2014V	DE1041V + DE1044V + DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V
SA2015I	Taux de mortalité des femmes <65 ans des suites de maladies cardiaques ou problèmes respiratoires	SA2015V	DE1042V + DE1045V + DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V
SA2022I	Nombre de lits d'hôpital pour 1000 résidents	SA2022V*1000	DE1001V
SA2023I	Nombre de docteurs pour 1000 résidents	SA2023V*1000	DE1001V
SA2024I	Nombre de dentistes pour 1000 résidents	SA2024V*1000	DE1001V

SA3001I	Nombre d'infractions enregistrées pour 1000 résidents	SA3001V*1000	DE1001V
SA3005I	Nombre de meurtres et de morts violentes pour 1000 résidents	SA3005V*1000	DE1001V
SA3006I	Nombre de vols de voitures pour 1000 résidents	SA3006V*1000	DE1001V
EC1201I	Variation annuelle moyenne de l'emploi sur 5 ans	EC1001V(t)- EC1001V(t-n)	nSQR(EC1001V - EC1001V)(t-n)
EC1010I	Nombre de chômeurs	EC1010V	-
EC1020I	Taux de chômage	EC1010V	EC1001V
EC1011I	Taux de chômage – hommes	EC1011V	EC1002V
EC1012I	Taux de chômage – femmes	EC1012V	EC1003V
EC1148I	Proportion de résidents au chômage 15-24	EC1148V	EC1142V
EC1149I	Proportion de résidents au chômage, hommes 15-24	EC1149V	EC1143V
EC1150I	Proportion de résidents au chômage, femmes 15-24	EC1150V	EC1144V
EC1151I	Proportion de résidents au chômage 55-64	EC1151V	EC1145V
EC1152I	Proportion de résidents au chômage, hommes 55-64	EC1152V	EC1146V
EC1153I	Proportion de résidents au chômage, femmes 55-64	EC1153V	EC1147V
EC1154I	Proportion de chômeurs de longue durée (>6 mois) 15-25	EC1154V	EC1148V
EC1155I	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – hommes	EC1155V	EC1149V
EC1156I	Proportion de jeunes chômeurs de longue durée – femmes	EC1156V	EC1150V
EC1157I	Proportion de chômeurs de longue durée (>1 an) 55-25	EC1157V	EC1151V
EC1158I	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – hommes	EC1158V	EC1152V
EC1159I	Proportion de chômeurs âgés de longue durée – femmes	EC1159V	EC1153V
EC1202I	Proportion de chômeurs de moins de 25 ans	EC1148V	EC1010V
EC1001I	Taux d'activité	EC1001V	DE1046V + DE1049V + DE1052V + DE1025V
EC1002I	Taux d'activité – hommes	EC1002V	DE1047V + DE1050V + DE1053V + DE1026V
EC1003I	Taux d'activité – femmes	EC1003V	DE1048V + DE1051V + DE1054V + DE1027V
EC1142I	Taux d'activité 15-24	EC1142V	DE1046V + DE1049V
EC1143I	Taux d'activité 15-24 – hommes	EC1143V	DE1047V + DE1050V
EC1144I	Taux d'activité 15-24 – femmes	EC1144V	DE1048V + DE1051V
EC1145I	Taux d'activité 55-64	EC1145V	DE1025V
EC1146I	Taux d'activité 55-64 – hommes	EC1146V	DE1026V
EC1147I	Taux d'activité 55-64 – femmes	EC1147V	DE1027V
EC2001I	PIB par habitant	EC2001V	EC2002V
EC2015I	PIB par personne occupée	EC2001V	EC2015V
EC3039I	Revenu annuel disponible médian des ménages	EC3039V	-

EC3054I	Ratio du premier au quatrième quintile de revenus	EC3054V	EC3045V
EC3057I	Pourcentage de ménages disposant de moins de la moitié du revenu moyen national	EC3057V	DE3001V
EC3060I	Proportion de ménages dépendant de la sécurité sociale	EC3060V	DE3001V
EC3063I	Proportion de personnes dépendant de la sécurité sociale	EC3063V	DE1001V
TE1001I	Enfants 0-4 en crèche (publique ou privée) pour 1000 enfants	TE1001V*1000	DE1040V
TE1003I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en crèche publique	TE1003V	TE1001V
TE1002I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en crèche privée	TE1002V	TE1001V
TE1029I	Proportion d'enfants de 0 à 4 ans en autre crèche (par exemple, confessionnelle)	TE1029V	TE1001V
TE1030I	Proportion d'élèves ne terminant pas l'enseignement obligatoire	TE1030V	TE1005V
TE1017I	Proportion d'élèves poursuivant des études au-delà du niveau de l'enseignement obligatoire	TE1017V	TE1005V
TE2016I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1	TE2016V	DE1001V
TE2017I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1 – hommes	TE2017V	DE1002V
TE2018I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1 – femmes	TE2018V	DE1003V
TE2001I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2	TE2001V	DE1001V
TE2002I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2 – hommes	TE2002V	DE1002V
TE2003I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2 – femmes	TE2003V	DE1003V
TE2019I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4	TE2019V	DE1001V
TE2020I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4 – hommes	TE2020V	DE1002V
TE2021I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4 – femmes	TE2021V	DE1003V
TE2022I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6	TE2022V	DE1001V
TE2023I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6 – hommes	TE2023V	DE1002V
TE2024I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6 – femmes	TE2024V	DE1003V
EN5003I	Superficie totale (km ²) selon le cadastre	EN5003V	-
EN5001I	Superficie d'espaces verts auxquels le public a accès, par habitant	EN5001V*10000	DE1001V
EN5002I	Proportion de la population habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace vert	EN5002V	DE1001V
EN5012I	Proportion de la superficie occupée par des espaces verts	EN5012V	EN5003V
EN5016I	Proportion de la superficie occupée par des activités agricoles	EN5016V	EN5003V
EN5017I	Proportion de la superficie occupée par des exploitations minières	EN5017V	EN5003V
EN5018I	Proportion de la superficie occupée par des activités industrielles et manufacturières	EN5018V	EN5003V

EN5019I	Proportion de la superficie occupée par le réseau routier	EN5019V	EN5003V
EN5020I	Proportion de la superficie occupée par le réseau ferroviaire	EN5020V	EN5003V
EN5008I	Proportion de la superficie occupée par des zones portuaires	EN5008V	EN5003V
EN5009I	Proportion de la superficie occupée par des aéroports	EN5009V	EN5003V
EN5021I	Proportion de la superficie occupée par des activités de traitement de l'eau	EN5021V	EN5003V
EN5022I	Proportion de la superficie occupée par des activités d'élimination des déchets	EN5022V	EN5003V
EN5023I	Proportion de la superficie occupée par des activités commerciales et de service aux entreprises	EN5023V	EN5003V
EN5011I	Proportion de la superficie occupée par des activités sportives et de loisirs	EN5011V	EN5003V
EN5004I	Proportion de la superficie occupée par des zones résidentielles / d'habitation	EN5004V	EN5003V
EN5013I	Proportion de la superficie inutilisée, y compris les terrains contaminés	EN5013V	EN5003V
EN5014I	Proportion de la superficie urbaine faisant l'objet de mesures spéciales de conservation	EN5014V	EN5003V
EN5101I	Densité de la population: population résidente totale par km ²	DE1001V	EN5003V
EN5102I	Densité résidentielle nette – population par la superficie résidentielle	DE1001V	EN5004V
TT1002I	Proportion de déplacements domicile-travail en train/métro	TT1002V	-
TT1003I	Proportion de déplacements domicile-travail en voiture	TT1003V	-
TT1004I	Proportion de déplacements domicile-travail en bus	TT1004V	-
TT1005I	Proportion de déplacements domicile-travail en tram	TT1005V	-
TT1006I	Proportion de déplacements domicile-travail en motorcycle	TT1006V	-
TT1007I	Proportion de déplacements domicile-travail à vélo	TT1007V	-
TT1008I	Proportion de déplacements domicile-travail à pied	TT1008V	-
TT1009I	Proportion de déplacements domicile-travail par un autre mode	TT1009V	-
TT1059I	Nombre moyen d'occupants dans une voiture	TT1059V	-
TT1057I	Nombre de voitures immatriculées pour 1000 habitants	TT1057V*1000	DE1001V
TT1058I	Accidents de circulation (décès ou blessures graves) pour 1000 habitants	TT1058V*1000	DE1001V
TT1019I	Temps moyen des déplacements domicile-travail	TT1019V	-
TT1063I	Temps moyen d'attente aux arrêts de bus aux heures de pointe	TT1063V	-
TT1066I	Longueur du réseau de transports publics en proportion de la superficie	TT1066V	EN5003V
TT1076I	Longueur du réseau de transports publics par habitant	TT1066V	DE1001V
TT1071I	Accessibilité par air (EU27 = 100)	TT1071V	-
TT1072I	Accessibilité par air (EU27 = 100)	TT1072V	-
TT1073I	Accessibilité par route (EU27 = 100)	TT1073V	-
TT1074I	Accessibilité multimodale (EU27 = 100)	TT1074V	-

3. CITIES Entité géopolitique:
Code LUZ Nom de la zone urbaine plus large

4.	INFO	Information:	
		value	Chiffre réel
		flags	Drapeaux

scd_i Indicateurs de l'audit urbain pour les quartiers infra-urbains à 2 niveaux

Dimensions:

- | | | |
|----|----------|---|
| 1. | TIME | Période: |
| | | 1989 – 1993 |
| | | 1994 – 1998 |
| | | 1999 – 2003 |
| 2. | INDIC_UR | Variables de l'audit urbain pour les quartiers infra-urbains: |

Code	Description de l'indicateur	Numérateur	Dénominateur
DE1001I	Population résidente totale	DE1001V	-
DE1040I	Proportion de la population totale âgée de 0 à 4 ans	DE1040V	DE1001V
DE1003I	Proportion de femmes dans la population totale	DE1003V	DE1002V
DE1061I	Mouvement de la population totale en 1 an	DE1001V (t)	DE1001V (t-1)
DE1062I	Mouvement de la population totale en 5 ans	DE1001V (t)	nSQR(DE1001V) (t-n)
DE3003I	Nombre total de ménages	DE3001V	-
DE3001I	Taille moyenne des ménages	DE1001V	DE3001V
DE3002I	Proportion de ménages constitués d'une personne vivant seule	DE3002V	DE3001V
DE3005I	Proportion de ménages constitués d'une famille monoparentale	DE3005V	DE3001V
DE3008I	Proportion de ménages constitués d'une personne retraitée vivant seule	DE3008V	DE3001V
SA1001I	Nombre de logements	SA1001V	-
SA1018I	Proportion de logements ne disposant pas des commodités élémentaires	SA1018V	SA1001V
SA1012I	Proportion de ménages vivant en logement social	SA1012V	DE3001V
SA3001I	Nombre d'infractions enregistrées pour 1000 résidents	SA3001V*1000	DE1001V
EC1201I	Variation annuelle moyenne de l'emploi sur 5 ans	EC1001V(t)- EC1001V(t-n)	nSQR(EC1001V - EC1001V)(t-n)
EC1010I	Nombre de chômeurs	EC1010V	-
EC1020I	Taux de chômage	EC1010V	EC1001V
EC1148I	Proportion de résidents au chômage 15-24	EC1148V	EC1142V
EC1202I	Proportion de chômeurs de moins de 25 ans	EC1148V	EC1010V
EC3039I	Revenu annuel disponible médian des ménages	EC3039V	-
EC3057I	Pourcentage de ménages disposant de moins de la moitié du revenu moyen national	EC3057V	DE3001V
EC3060I	Proportion de ménages dépendant de la sécurité sociale	EC3060V	DE3001V
EC3063I	Proportion de personnes dépendant de la sécurité sociale	EC3063V	DE1001V
TE2016I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 1	TE2016V	DE1001V
TE2001I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 2	TE2001V	DE1001V

TE2019I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 3-4	TE2019V	DE1001V
TE2022I	Proportion de la population ayant le niveau d'études CITE 5-6	TE2022V	DE1001V
EN5003I	Superficie totale (km ²) selon le cadastre	EN5003V	-
EN5001I	Superficie d'espaces verts auxquels le public a accès, par habitant	EN5001V*10000	DE1001V
EN5012I	Proportion de la superficie occupée par des espaces verts	EN5012V	EN5003V
EN5101I	Densité de la population: population résidente totale par km ²	DE1001V	EN5003V

3.	CITIES	Entité géopolitique: Code SCD	Nom du quartier infra-urbain (si disponible)
4.	INFO	Information: value flags	Chiffre réel Drapeaux

C. Données de perception

percep Résultats de l'enquête de perception de l'audit urbain

Dimensions:

1.	TIME	Période: 1989 – 1993 1994 – 1998 1999 – 2003
2.	INDIC_UR	Indicateur de l'audit urbain:
3.	CITIES	Entité géopolitique: <i>Code Nom de la ville</i> AT001C Wien BE002C Anvers BE001C Bruxelles BE005C Liège DE001C Berlin DE010C Dortmund DE008C Leipzig DE003C Munchen DK001C Kobenhavn ES002C Barcelona ES001C Madrid ES006C Malaga FI001C Helsinki FR203C Marseille

FR001C	Paris
FR013C	Rennes
GR001C	Athinai
GR004C	Irakleio
IE001C	Dublin
IT003C	Napoli
IT001C	Roma
IT004C	Torino
LU001C	Luxembourg
NL002C	Amsterdam
NL003C	Rotterdam
PT003C	Braga
PT001C	Lisboa
SE001C	Stockholm
UK004C	Glasgow
UK001C	London
UK008C	Manchester

4.	INFO	Information:	
		value	Chiffre réel
		flags	Drapeaux

ANNEXE: APERÇU DES TABLEAUX

A

Arrivées de non-résidents.....	174
Arrivées de résidents.....	173
Arrivées dues à la migration interne par sexe et par groupe d'âge.....	118

C

Capacité de production d'électricité.....	181
Chômage de longue durée.....	113
Chômage de longue durée (12 mois et plus), aux niveaux NUTS 1 et 2.....	106
Chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3.....	105, 112
Compte d'affectation des revenus primaires des ménages au niveau NUTS 2.....	78
Compte de distribution secondaire des revenus des ménages au niveau NUTS 2.....	79
Comptes de l'agriculture au niveau régional.....	35
Consommation d'électricité par secteur.....	182

D

Décès par sexe et groupe d'âge.....	53
Densité de la population moyenne totale.....	51
Départs dus à la migration interne par sexe et par groupe d'âge.....	118
Dépenses intra-muros de R&D totale (DIRD) par secteur institutionnel et région.....	126
Dispersion des taux d'emploi régionaux (niveau NUTS 2) du groupe d'âge des 15 à 64 ans.....	104, 111
Dispersion des taux de chômage régionaux.....	112
Dispersion des taux de chômage régionaux (niveaux NUTS 1, 2 et 3).....	106
Données annuelles sur les RHST et les sous-groupes des RHST au niveau régional (NUTS 2).....	127
Données annuelles sur les RHST occupées au niveau régional, par secteur d'activité (NUTS 1).....	128

E

Effectifs d'animaux.....	33
Émigration par sexe et par groupe d'âge.....	120

Emploi à plein temps / temps partiel par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	102
Emploi au niveau NUTS 2 - UE.....	76
Emploi au niveau NUTS 3 - UE.....	76
Emploi par activité économique à plein temps / temps partiel et par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	110
Emploi par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2	101
Emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	101, 110
Emploi par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	103
Emploi par statut professionnel, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	102
Emploi transrégional entre régions de niveau NUTS 2	103

F

Formation brute de capital fixe	77
Formation permanente – participation des adultes âgés de 25 à 64 ans à des actions d'éducation et de formation, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	108

I

Immigration par sexe et par groupe d'âge.....	120
Indicateurs de l'audit urbain pour la ville proprement dite et le «noyau» plus données nationales	229
Indicateurs de l'audit urbain pour les quartiers infra-urbains à 2 niveaux	244
Indicateurs de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges.....	239

L

Lits d'hôpital - Nombres absolus et taux par 100 000 habitants	166
Lits d'hôpital - Nombres absolus et taux par 100 000 habitants - pays candidats.....	167

M

Maladies infectieuses - Cas notifiés et taux d'incidence par 100 000 habitants.....	166
Migrations internes par sexe, région d'origine et région de destination.....	119
Mortalité infantile	54

N

Naissances et décès	52
Nombre d'établissements, de chambres et de lits.....	173
Nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	86
Nombre d'étudiants par langue moderne étudiée	86
Nombre d'étudiants par niveau d'enseignement, par orientation et par sexe - (CITE 97)	84
Nombre d'étudiants par sexe et par âge (CITE 97).....	85
Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence.....	113
Nombre de ménages par degré d'urbanisation du lieu de résidence, aux niveaux NUTS 1 et 2	106
Nombre moyen d'heures de travail habituellement ouvrées par semaine dans l'activité principale (plein temps), aux niveaux NUTS 1 et 2.....	104

Nuitées de non-résidents	174
Nuitées de résidents.....	173

P

Personnel de R&D total par secteur institutionnel (emploi) et région.....	126
Personnel de santé - Nombres absolus et taux par 100 000 habitants	165
Personnel de santé - Nombres absolus et taux par 100 000 habitants - pays candidats.....	167
Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge.....	114
Population âgée de 15 ans ou plus par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	107
Population âgée de 15 ans ou plus par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2	107
Population au 1 ^{er} janvier par sexe et groupe d'âge.....	49
Population économiquement active par sexe et par âge aux niveaux NUTS 1, 2 et 3.....	99
Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	99, 109
Population économiquement active par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3.....	108
Population économiquement active par sexe, âge et plus haut niveau d'études atteint, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	100
Production de lait de vache	35
Production végétale.....	32
Production végétale (superficies récoltées, rendements, productions	51, 53
Produit intérieur brut (PIB), prix du marché au niveau NUTS 2 - UE.....	75
Produit intérieur brut (PIB), prix du marché au niveau NUTS 3 - UE.....	75

R

Rémunération des salariés.....	77
Réseaux routier, de chemin de fer et de voies navigables	183
Résultats de l'enquête de perception de l'audit urbain.....	246
Revenus des ménages au niveau NUTS 2	79

S

Scénarios régionaux des forces de travail par sexe et âge.....	52
Sécurité routière.....	187
Statistiques régionales de l'eau	202
Statistiques régionales des déchets.....	205
Statistiques régionales des eaux usées.....	204
Statistiques structurelles sur les entreprises par activité économique	140
Structure des exploitations agricoles par région.....	37
Superficie des régions	51

T

Taux d'activité économique par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	100, 109
Taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans, par sexe, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	111
Taux d'emploi par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1 et 2.....	104
Taux de chômage par sexe et par âge, aux niveaux NUTS 1, 2 et 3	105, 112

Taux de croissance du PIB régional réel, prix du marché	76
Transport aérien de fret à partir de 1998	191
Transport aérien de fret jusqu'à 1998	190
Transport aérien de passagers à partir de 1998	191
Transport aérien de passagers jusqu'à 1998	190
Transport maritime de fret jusqu'à 1998	191
Transport maritime de marchandises à partir de 1998	192
Transport maritime de passagers à partir de 1998	192
Transport maritime de passagers jusqu'à 1998	192
Transport routier, parc de véhicules par catégorie	184

U

Utilisation des terres (1 000 ha)	32
---	----

V

Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 2	78
Valeur ajoutée brute aux prix de base au niveau NUTS 3	78
Variables de l'audit urbain pour les villes proprement dites et le «noyaux» plus données nationales	216
Variables de l'audit urbain pour les zones urbaines plus larges	225
Voyages effectués par des véhicules transportant des marchandises	188